MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES

VII^me^ SERIE

TOME LVIII

Années 1971 - 1972 - 1973

NIMES

IMPRIMERIE LE CASTELLUM

5, rue Frédéric Paulhan

1976

Source gallica.bnf.fr / Académie de Nîmes

TABLE DES MATIERES

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 1972

Allocution de Maître Jean ROGER, président .. 7
Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1971, par M. le Dr Jean PARADIS, président sortant 8
Saint Louis et la fondation d'Aigues-Mortes, par M. Jean SABLOU 14
Les débuts de la Révolution à Nimes, par M. le pasteur LHERMET 17

SEANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1973

Compte rendu des travaux de l'Académie pendant l'année 1972, par Maître Jean ROGER, président sortant 31
Hommage de l'Académie de Nîmes au célèbre spéléologue Robert de Joly, par M. Félix VILLENEUVE 33
L'intelligence est-elle héréditaire, par M. Jacques LARMAT 35

SEANCE PUBLIQUE DU 10 FEVRIER 1974

Les gorges du Gardon, par M. le Dr Edouard DROUOT, président 52
Compte rendu des travaux de l'Académie de Nimes pendant l'année 1973, par M. le professeur Jean BRUNEL 59
Les mathématiques modernes et Nicolas Bourbaki, par M. André NADAL 62
Le mariage et le divorce de Mirabeau, par M. le bâtonnier Edgar TAILHADES 81

LETTRES — SCIENCES — ARTS

Claude et Pierre-Louis de Carrière, deux gentilshommes lettrés au 18ème siècle, par M. Jacques LE BERGER CARRIERE 102

Une tête dans la panique de 1870-71, Bourras, enfant de Pompignan, par M. le Général Pierre-Henri COTHIAS 157

Un célèbre bibliophile gardois, Charles de Baschi, marquis d'Aubais, par M. Joachim DURAND 178

L'abbé de Sauvages, par M. l'abbé ANDRE 190

Jean Pascoli, le poète des humbles, par Mlle Alice FERMAUD 206

Préhistoire de la Vaunage, par M. Maurice ALIGER 223

J. B. Raymond de Pavée de Villevieille (1696-1760), ami de Vauvenargues, par M. Ivan GAUSSEN 238

Propos sur la marine et le Collège Royal Naval d'Alais, par M. Lucien FRAINAUD 259

L'homme inachevé, essai sur le cerveau et le comportement humain, par M. le Docteur Jean PARADIS 281

Ephémérides : année 1971, 1972, 1973 : Faits académiques, communications, hommages .. 310

L'Académie de Nimes au 31 décembre 1973 326

Académies, Sociétés Savantes et organismes correspondant avec l'Académie de Nimes 337

Dépôt légal 4me trimestre 1976

SEANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 1972

ALLOCUTION DE MAITRE JEAN ROGER

Président

Prenant le premier la parole, Maître Jean Roger dit sa joie d'accueillir les autorités qu'il remercia de leur présence. Il exprima son contentement de cette prise de contact avec le public de Nimes qui s'intéresse toujours aux choses de l'esprit.

Puis le président posa la question, base essentielle de son allocution : « Dans le monde actuel, l'Académie de Nimes correspond-elle à quelque chose ? Dans l'affirmative, comment allons-nous faire notre mutation ? » M. Roger évoqua alors l'histoire de l'Académie de notre cité, développa ses grandes époques, justifiant chaque fois son existence. Il en arriva au XX^{e} siècle. Ce fut pour déclarer : « Il nous faut nous adapter au monde moderne. Nous devons continuer à assurer le rayonnement de notre compagnie à travers le public nimois en multipliant les contacts et aussi les réalisations ». Maître Roger termina sur une note optimiste en déclarant que l'Académie de Nimes, société savante pilote de notre ville, ne pouvait qu'aller de l'avant, elle qui s'est donné pour mission de véhiculer la pensée française.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE PENDANT L'ANNEE 1971

par M. le Docteur PARADIS

Président sortant

Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, Excellence, Mesdames, Messieurs,

L'Académie étant une grande famille, je dirai dès l'abord ses joies et ses peines.

Nous avons eu au cours de 1971, à déplorer le décès de Monsieur Raymond Escholier l'écrivain bien connu, père de notre confrère, de Madame Tarsaud, tante du Professeur Auméras, de Monsieur Villeneuve, père de notre confrère. L'académie a présenté ses condoléances à ses confrères dans la douleur.

Parmi les événements heureux qui ont jalonnés nos travaux au cours de ces douze mois, nous devons noter :

le mariage de M. Patrick Panet, fils de notre confrère ;

le succès de Monsieur le bâtonnier Tailhades, ancien président, qui a été élu sénateur du Gard ;

la belle distinction de Monsieur le Procureur Général du Colombier qui a été nommé Commandeur dans l'Ordre National du Mérite ;

Monsieur le Professeur Paul Marie Duval, membre non résident, a été élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

L'Académie s'est associée à leur joie et à l'honneur qui leur était fait.

Voici les travaux qui ont été communiqués aux membres de l'Académie, au cours des séances ordinaires.

La première communication de l'année est celle du Général Cothias, qui rappelle l'Histoire de Fachoda et la gloire militaire du Général Marchand qui finit ses jours à St-Roman-de-Codières comme conseiller général de Sumène.

A la séance suivante, après l'installation du nouveau bureau, les souhaits de bienvenue à M. le Préfet, président d'honneur, M. Hugues, secrétaire perpétuel lit une communication de M. Le Berger-Carrière. Ce membre correspondant, retrace la vie d'humaniste de son parent Claude de Carrière, président de l'Académie de Nimes en 1752.

Ensuite M. le Pasteur Brunel commente l'ouvrage dont M. Aimé Vielzeuf, membre correspondant à fait hommage à l'Académie : « Demain du sang noir ».

Ce livre relate les derniers engagements du maquis au moment où les colonnes allemandes en déroute, essayaient de fuir par la vallée du Rhône vers leur Allemagne natale qu'elles n'auraient jamais dû quitter.

A la séance du 8 février, M. Villeneuve présente une étude intitulée : « Une perspective biologique : l'homme de demain ». Il envisage les risques et les promesses d'une science en évolution. La démographie explosive, le problème de la faim, la répartition des nourritures sont les principaux facteurs du destin de l'homme.

Le Docteur Drouot donne lecture, le 19 février, d'une étude de Sœur Chantal Bauquier, fille de Henri Bauquier, ancien conservateur du musée d'archéologie et membre de l'Académie, sur « Les Evêques de Nîmes et l'Abbaye Saint-Sauveur-de-la-Fontaine. Dans cette « chronique » dans le sens de Froissart, rigoureuse et érudite, il est décrit toutes les relations depuis l'an mille entre ce couvent de Bénédictines et l'Evêché du Diocèse. Nous y apprenons même que ses pensionnaires, véritables précurseurs en oecuménisme s'étaient toutes déclarées prêtes à participer à la Cène des réformés, au grand dam de la hiérarchie. On sait que sœur Chantal, œuvre dix siècles après pour le même idéal.

A la séance du 5 mars 1971, M. le Bâtonnier Tailhades fit une attachante communication sur « Les Astrologues et Devins, inspirateurs et amis de Catherine de Médicis ».

Il nous dépeint en tableaux très vivants une reine impérieuse et hautaine, soumise aux superstitions les plus insolites et servante de ceux qui prétendaient communiquer avec l'au-delà.

A la séance suivante, M. Yvan Gaussen consacra sa communication à « Monseigneur Etienne Joseph de Pavée de Villevieille, évêque de Bayonne ». Frère d'un ami de Voltaire et de Cambacérés, Etienne entra dans les ordres parce que cadet de famille.

Grâce à de puissants appuis familiaux, il devint rapidement vicaire général à Albi, dont le titulaire, le Cardinal de Bernis était ambassadeur à Rome. Puis il obtint à 44 ans l'Evêché de Bayonne. Mais sa carrière qui s'annonçait brillante fut troublée par la Révolution. Refusant de prêter serment, il se réfugia en Espagne dans le monastère de Oliva où il resta jusqu'à sa mort.

Le 23 avril, M. le Pasteur Brunel, sous le titre « La fatalité, le hasard, la liberté dans la destinée humaine et le cours des événements », fit le procès du livre de Jacques Monod. Il soutint dans une belle envolée théologique, que le hasard ne règne pas sur le monde, qu'il a ses lois fixes et que l'homme a la liberté de ses actes.

Puis l'année Saint-Louis donna à M. Sablou, conservateur des Archives Départementales, l'occasion de manipuler d'importantes archives sur Aigues-Mortes, et de nous faire à ce sujet, une très intéressante communication sur « Saint Louis et le problème de la fondation d'Aigues-Mortes ».

Nous y voyons l'obligation qu'avait ce roi, de créer un port dans le midi de la France qui ne fut pas terre d'Empire, c'est-à-dire de l'autre côté du Rhône. St-Gilles déjà port important était à la frontière même du Royaume et de l'Empire.

Au cours de la séance du 21 mai, M. le Pasteur Lhermet parla sur « Les débuts de la Révolution à Nimes ».

Suivant les événements historiques de Paris, la ville de Nimes, fut aussi le théâtre de journées sanglantes appelées par les historiens, « La Bagarre de Nimes ».

Au cours de la séance du 21 mai, le professeur Harant de la Faculté de Médecine de Montpellier, doyen de l'Annexe de Nîmes, au sujet de « Notes et Anecdotes sur l'Histoire de l'Alimentation » fit une communication, où s'allia une savante érudition et un brillant esprit. Nous y apprenons sur la nourriture occidentale, bien des points ignorés et des données scientifiques importantes, mais aussi que la profonde culture d'un chercheur peut ne pas être ennuyeuse et rébarbative.

Dans deux séances séparées, Monseigneur Homs, retrace avec sa verve accoutumée, « les Aventures d'Héloïse et d'Abélard ». Les faits sont bien connus, mais puisant aux sources les plus sûres et surtout à « L'Histoire de ses malheurs », qui est le journal intime d'Abélard, dans sa version originale, Monseigneur Homs, nous res-

titue avec une réalité éblouissante, l'atmosphère et le climat intellectuel de cette époque bouillonnante.

Les amours tumultueuses d'un professeur et de son élève, le refus de celle-ci d'être épousée, bien qu'elle ait mit au monde un enfant, nous ramène à un fait divers d'après mai 68 et nous assure que notre époque n'a rien inventé.

Défenseur de ce qu'il croit la vérité, avec une véhémence insupportable à ses contradicteurs, Abélard ne s'incline devant aucune autorité. Il pourfend la hiérarchie et, contestataire avant la lettre, se voit condamné par deux conciles. Il meurt pourtant dans la paix et se réconcilie avec saint Bernard.

Ensuite notre confrère André Nadal, nous entretint très savamment de toutes les possibilités de « L'Univers et la Fin du Monde ».

Mort naturelle de l'humanité, extinction de notre espèce par mort violente qui peut provenir de trois sortes de périls :

a) ceux de notre planète elle-même ;

b) de notre système solaire ;

c) de notre galaxie.

Enfin de toutes ces morts possibles, celle par suicide, c'est-à-dire par la bombe atomique, honte de l'humanité, est la plus probable. Et M. André Nadal conclut : « Pour l'honneur de l'homme, je veux espérer ».

Au cours de notre dernière séance, le 17 décembre, M. le Secrétaire perpétuel lit une communication adressée par M. Ferdinand Boyer, agrégé d'Histoire : « Les Arènes de Nimes sous Napoléon ».

Des documents inédits nous apprennent (mais la belle exposition du musée des beaux-arts nous l'a montré aussi éloquemment) que sous l'Empire, les arènes étaient encore envahies par des constructions qui les étouffaient et les enlaidissaient ; 44 maisons et deux terrains vagues obstruaient le cirque ; 59 locaux dans les arcades ; galeries et voûtes étaient occupés par des artisans et des cabaretiers, et cinq maisons accolées à l'édifice, « ornaient » la façade du côté de l'esplanade. Le tout occupé par 110 habitants. Déjà sous François Ier et Louis XVI des projets de déblaiement et de restauration avaient été envisagés, en vain.

Il fallut l'énergie de Napoléon, qui avait séjourné quelques semaines à Nimes et en connaissait la beauté, pour mener à bien les travaux.

Enfin, dernière communication de l'année, le général Cothias

nous parle d' « Une tête dans la panique de 1870-71 : Bourras, enfant de Pompignan ». C'est le périple guerrier d'un jeune cévenol, qui fit tous les champs de bataille possibles pour un Français, pendant la période de 1859 à 1880 et revint mourir de maladie dans ses Cévennes natales à l'âge de 44 ans.

Deux très intéressantes communications, celle de Monsieur Sablou, conservateur des Archives départementales sur « Saint Louis et le problème de la fondation d'Aigues Mortes », et celle de Monsieur le Pasteur Lhermet sur « Les débuts de la Révolution à Nîmes » vont vous être lues aujourd'hui par leur auteur, je ne les résumerai donc pas.

J'ai laissé à part bien qu'elle fut classée dans les communications, la visite de l'Hôtel de Balincourt. Le Colonel de Balincourt nous en fit la présentation avec toute la qualité de celui qui connaît l'histoire de chaque pierre et l'affectivité de l'hôte qui en a fait son cadre. L'histoire de cet hôtel est celle d'une famille. Le Colonel de Balincourt connaît la sienne depuis Jean de Mellet en 1595, jusqu'au Comte Edgard de Balincourt mort en 1914 et membre de notre Académie.

Parmi les faits académiques importants qui ont marqués l'année 1971, notons l'invitation de notre compagnie par la Société l'Uzège. Elle nous a reçu le 27 août à Uzès pour un apéritif d'honneur dans la salle capétienne du Duché, suivi d'un dîner au palais épiscopal où les membres des deux sociétés purent prendre des contacts intéressants.

La Société d'Etudes d'Histoire Naturelle qui célèbrait cette année son centenaire, a invité l'Académie à participer à ses cérémonies et à son congrès. A cette occasion l'Académie a décerné son prix annuel au « Livre du Centenaire », un recueil de mémoires scientifiques du plus haut intérêt pour la région.

Nous avons été invité aussi à l'Exposition d'Art mural de Lussan. Plusieurs de nos membres ont assisté au vernissage. Cette manifestation marque un désir de décentralisation souhaitable.

Je terminerai en disant que cette année a aussi été marquée par la réception de trois personnalités éminentes.

Dans l'ordre chronologique, je citerai :

M. Louis Leprince-Ringuet de l'Académie Française, professeur de physique nucléaire à l'Ecole polytechnique et au Collège de France. Il fut accueilli le 13 mai, comme membre non résidant ;

M. Georges Martin, poète, critique littéraire, majoral du Félibrige, dont l'œuvre a été deux fois couronnée par l'Académie Française, élu le 13 octobre au fauteuil de M. le Bâtonnier Fabre décédé ; Et M. Victor Lassalle, conservateur des Musées d'Art, d'Histoire et d'Archéologie, archéologue de grand mérite, dont les travaux sur l'Art roman provençal font autorité, a pris place le 10 décembre dans le fauteuil de M. Douel, ancien directeur du Conservatoire, décédé.

Enfin pour terminer l'année, l'Assemblée des anciens présidents a désigné comme candidat à la Présidence Maître Jean Roger, Greffier en chef près la cour d'Appel. Ce dernier s'est fait remarquer par ses intéressantes communications, sa vaste érudition et son action comme adjoint aux affaires culturelles.

Il a été élu à l'unanimité, Président de l'Académie pour 1972.

SAINT LOUIS ET LE PROBLEME DE LA FONDATION D'AIGUES-MORTES (1)

par M. Jean SABLOU

Membre résidant

L'année 1970 a été marquée par un certain nombre de manifestations, organisées sous l'égide du Ministère des Affaires culturelles, et destinées à commémorer le 7ème centenaire de la mort de Saint Louis. Telle l'exposition sur « le siècle de Saint Louis » qui fut présentée au Palais de Justice de Paris, et divers colloques d'historiens ayant pour thème: Saint Louis et son temps ; ce furent le colloque de Royaumont, dans les locaux même de l'abbaye que Louis IX fonda en 1228 ; le colloque de Rocamadour, lieu de pélerinage qu'avait visité Saint Louis ; le colloque du Mont Saint-Michel...

Aigues-Mortes se devait de participer à ce mouvement. Une exposition, préparée par les Archives du Gard, y a été installée dans la salle des gardes de la Tour de Constance ; elle a contribué, avec les autres manifestations organisées dans le cadre du Festival, à marquer la participation d'Aigues-Mortes à la célébration de « l'année Saint Louis ».

C'est à cette occasion et à la lumière des documents examinés pour la préparation de l'Exposition, qu'il a paru utile de reprendre l'examen de la question : Qu'est-ce qui a déterminé le roi Louis IX à décider l'aménagement d'un port sur la Méditerranée et la fondation de la ville d'Aigues-Mortes ? On admet couramment que la royauté française a été mue par le désir de faire participer cette région au mouvement commercial qui s'était ranimé dans la Méditerranée à la faveur des Croisades.

---

(1) Résumé de cette communication dont le texte intégral a été publié dans *Hommage à André Dupont*, Montpellier, 1974.

Il ne semble pas cependant que Louis IX ait eu, à proprement parler, une politique économique. Les principes directeurs de son action à l'intérieur du royaume ont été inspirés par la volonté d'affirmer son autorité en réduisant les révoltes des féodaux, en contrôlant l'action des agents royaux et en s'efforçant de faire régner la justice. Bien mieux : lorsque, après la fondation d'Aigues-Mortes, les marchands de Montpellier dont le commerce était alors très prospère, viennent le prier de ne pas accorder de privilèges commerciaux aux étrangers qui pourraient venir s'établir à Aigues-Mortes, Louis IX leur donne tous apaisements à ce sujet. C'est seulement en 1277, sous le règne de son fils Philippe III le Hardi, que l'on verra se dessiner une action très nette destinée à favoriser le commerce de Nîmes et d'Aigues-Mortes.

Resterait l'explication traditionnelle : Aigues-Mortes fondée par Louis IX avec l'intention de créer un port pour partir en Croisade. Il est indéniable que la préoccupation de la croisade a été le mobile directeur de la politique extérieure de Saint-Louis. Tous les historiens sont d'accord sur ce point. Cependant était-il bien nécessaire de bâtir un port pour partir en croisade ? Nombreuses étaient les expéditions maritimes pour la Terre Sainte qui, depuis Philippe-Auguste et Richard Cœur de Lion, s'étaient embarquées dans tel ou tel port de la Méditerranée ou de l'Adratique : Marseille, Gênes, Venise, Messine, Brindisi... Rien en principe n'aurait dû empêcher Saint Louis d'envisager de prendre la même voie.

Or, si l'on peut retrouver dès 1240 ou 1241 les premières manifestations de la volonté royale de créer un port à Aigues-Mortes, il se trouve que c'est au cours des années 1237 à 1241 que la vieille lutte du Sacerdoce et de l'Empire, animée cette fois par le pape Grégoire IX et l'empereur Frédéric II, atteint un rare degré d'extension et de violence. Devant ce conflit, si le roi de France cherche visiblement à demeurer neutre, il s'y trouve parfois malgré lui impliqué, comme en 1241 lorsqu'il est obligé de réclamer avec insistance à l'Empereur la libération des évêques français que celui-ci avait capturés en mer et emprisonnés...

Or tous les ports d'où une flotte aurait pu s'embarquer pour la Croisade étaient en terre d'Empire. Ainsi devenait-il nécessaire que le roi de France, s'il voulait éviter d'être à la merci d'une intervention hostile de l'Empereur pour le cas où il déciderait de partir en Croisade, dispose de son propre port d'embarquement, hors d'atteinte

de l'autorité impériale. Tel est le motif qui paraît avoir inspiré la décision de Louis IX, et c'est ainsi que son geste a été interprété dans les milieux politiques contemporains, si nous en croyons le témoignage d'un chroniqueur bien informé, Matthieu de Paris. Cela expliquerait aussi pourquoi le roi de France a préféré créer un port nouveau plutôt que d'aménager celui de Saint-Gilles, qui avait été cependant très actif au XII siècle, ce port ayant l'inconvénient d'être trop vulnérable puisqu'il était situé sur la frontière même du royaume et de l'Empire.

Il reste à constater que le site d'Aigues-Mortes était particulièrement bien choisi, tant pour l'aménagement d'un port répondant aux conditions de la navigation au XIIIe siècle, que pour la construction d'une ville, grâce à la possibilité des communications par voie d'eau avec l'arrière-pays par les canaux qui la reliaient au Rhône par le Vidourle.

LES DEBUTS DE LA REVOLUTION A NIMES

par M. le Pasteur LHERMET

Membre résidant

A la veille de la Révolution l'ancien régime qui avait connu son apogée sous le règne de Louis XIV se maintient encore en place, mais il donne des signes de déclin. Le doute n'est possible pour personne : le système royal de droit divin arrive à son terme. C'est pourquoi des écrivains comme Rousseau, Montesquieu, Voltaire, pour ne citer que les principaux, reflètent dans leurs écrits une inquiétude et une recherche de renouveau qui assurent leur succès.

C'est au début de l'année 1788, que la déplorable situation financière qui vient d'atteindre son point de non-retour, car tous les expédients habituels n'ont rien donné jusqu'ici, va mettre le feu aux poudres. Tant est grande, en effet, la décomposition de l'Etat que l'assemblée des Notables convoquée à Versailles ne peut, à moins de se déconsidérer aux yeux de l'opinion publique, que refuser de voter les subsides et les emprunts inéluctables proposés par les ministres.

Cet échec rend inévitable la convocation des Etats Généraux réclamée depuis longtemps par les parlements et par l'immense majorité du pays. L'engrenage, un engrenage destructeur pour la royauté, se met alors en marche. Pour la première fois depuis plusieurs siècles, la nation est consultée et va pouvoir prendre des décisions politiques.

***

A Nimes et dans la région, la convocation des Etats généraux fait naître aussitôt une agitation fébrile et passionnée. Des nobles aux roturiers en passant par les bourgeois, tous désirent en

effet, sous les formes les plus diverses, des changements d'ordre administratif, judiciaire, culturel et surtout financier. Ils exigent, en outre, un nouveau statut religieux. Pourquoi ? Eh bien, un quart de la population appartient encore à l'église proscrite et, en dépit de l'Edit de Tolérance qui, un an plus tôt, est venu mettre un point final aux mesures d'oppression, ce quart de la population, soutenu par de nombreux catholiques, réclame la liberté de culte et la liberté de conscience. Cette exigence locale que ne connaissent pas les autres villes de France va peser sur les événements qui se préparent dans notre cité et les colorer d'une certaine âpreté.

∴

D'abord, essayons de voir au moment où, en juillet 1788, le Conseil d'Etat demande à tous les bureaux de greffe de rechercher des documents sur le mode des élection anciennes aux Etats généraux, essayons de voir comment se dessine le visage de notre ville. Les vieilles murailles qui l'enserraient comme un corset rigide viennent d'être démolies et les boulevards aménagés. L'amphithéâtre émerge peu à peu à mesure que les constructions qui le cachaient naguère disparaissent. Les fabriques de soie, de châle, de tapis, bourdonnent dans les rues étroites, mais elles doivent ralentir dangereusement leurs activités depuis quelques temps. Leur principal client en effet, l'Espagne, vient de fermer ses frontières à leurs produits. C'est un préjudice grave. Les producteurs inquiets demandent aux Etats du Languedoc de faire creuser un canal allant de Ners à Nimes pour que les eaux du Gardon viennent supprimer la pénurie du débit de la Fontaine jugé insuffisant pour les nouvelles méthodes de lavage des teintures. Beaucoup d'entre-eux sont contraints de renvoyer des ouvriers et le chômage fait son apparition. D'autres se livrent à une pratique illicite appelée le Barat. C'était un prêt usuraire déguisé sous l'apparence d'une vente de marchandise. Les coupables de ce délit étaient si nombreux qu'en une seule année (en 1785), les huissiers auront à signifier 17 décrets de prises de corps, 27 décrets d'ajournement et 52 décrets de soit-oui.

Dans le domaine politique, l'agitation n'en est pas moins alarmante. Dans le Vivarais et dans les Cévennes des émeutes éclatent aux cris de « point de procureurs, diminutions d'impôts,

liberté » et nécessitent l'envoi de régiments pour les réprimer. Dans notre ville le mécontentement, sans prendre cette forme insurrectionnelle, gronde également. Pour une cause qui nous est restée encore mystérieuse, l'élection de deux consuls avait été cassée par un arrêt du conseil du roi depuis 1782. Dans le conseil municipal des machinations ténébreuses amènent fréquemment des démissions ou des révocations retentissantes. Une question alimente aussi les conversations et divise la population. Après des années de rivalité les avocats prennent définitivement le pas sur les médecins dans la hiérarchie protocolaire. Il est vrai que les épidémies de peste jadis terrifiantes ne sont plus qu'un mauvais souvenir tandis que le temps de l'éloquence approchait à grands pas. Bref c'est dans un climat de crise que vont se dérouler les premiers pourparlers de mise en marche des Etats généraux.

⁂

Les notables de Nimes ayant constaté que les archives du greffe n'étaient pas mieux tenues que celles du ministère, n'avaient trouvé aucun renseignement sur l'élection des Etats généraux anciens en dehors des indications succinctes que donnent Ménard et Dom Vaissette dans leurs ouvrages. Mais ils ne sont nullement embarrassés par cette lacune. Ils savent ce qu'ils veulent et c'est très clair dans leurs esprits. Ils veulent se concerter sur les réformes à élaborer et ils peuvent le faire sans qu'on les instruise par des documents d'archives.

⁂

C'est ainsi que le 3 novembre, 1200 citoyens réunis pour la première fois sous la présidence du maire, le baron de Marguerittes, expriment le désir que le Tiers Etat soit représenté par un nombre de députés égal aux députés du clergé et de la noblesse et que la représentation nimoise soit proportionnelle à l'étendue de la ville et à l'importance de sa population. Sieyès vient de publier sa célèbre brochure choc : « Qu'est-ce que le Tiers Etat ? rien. Qu'est-ce qu'il doit être ? tout » ; et les conversations vont bon train sur ce sujet capital. Le surlendemain, le Présidial et les officiers de la Sénéchaussée se réunissant, s'associent à ce vœu. Peu à peu la

fièvre monte dans les rues et dans les esprits. Pendant tout le mois de novembre, les hommes arborent la cocarde blanche à la boutonnière et mettent des rubans blancs pour attacher leur montre. Des fêtes patriotiques et des banquets s'organisent partout. Au cours d'un spectacle à la Comédie où l'on joue la pièce « Richard Cœur de lion », le portrait de Louis XVI est porté en triomphe. Au fond, il règne dans les cœurs une joie bon enfant faite de confiance envers le gouvernement qu'on croit favorable aux Réformes qui sonnent.

Le 5 décembre, une seconde assemblée générale plus nombreuse que la précédente reprend mais avec plus de vigueur, le thème de l'importance numérique du Tiers Etat surtout et du vote par tête : « unique moyen, et je cite textuellement, pour que la pluralité des suffrages ait la prépondérance ». Cette assemblée demande aussi la transformation des Etats du Languedoc dont la forme aristocratique ne correspond plus aux besoins de l'époque. Des colloques de toutes sortes se tiennent, sans qu'il me semble nécessaire de les mentionner, mais je pense que beaucoup de nos concitoyens poussés par une folle espérance allaient au devant des événements avec une précipitation qui manquait à coup sûr de prudence et de réalisme.

Malgré l'hiver qui montrait une rudesse peu commune avec une température atteignant — 15°, provoquant le gel des oliviers, l'ardeur politique était telle cependant que lorsque fut connue la déclaration royale du 27 décembre annonçant que le nombre des députés du Tiers serait égal à celui des deux autres ordres associés, mais que le vote se ferait par ordre, la déception fit naître une certaine colère. Cela commençait mal.

⁂

Rapidement, néanmoins, des délégués sont désignés dans les trois diocèses de Nimes, d'Alès et d'Uzès pour rédiger des cahiers de revendications et élire les députés qui iront siéger à Versailles.

Un congrès général de la Sénéchaussée qui comprenait les représentants de trois diocèses se tient ensuite après quelques difficultés le 17 mars à Nimes. On peut dire que c'est le premier épisode de l'aventure révolutionnaire se passant dans le cadre de ce qui sera sous peu le département du Gard.

A 8 heures du matin, les trois ordres étant presque au complet, messire Jules Marie Henri, comte de Faret, marquis de Fournès, grand sénéchal de Beaucaire et de Nimes ouvre la séance, assisté du procureur du roi et du greffier. Le clergé est à droite (217), la noblesse à sa gauche (271), le Tiers (714), en face. Dès que le procureur du roi selon l'usage a fait son réquisitoire, le Sénéchal prononce le discours d'ouverture ; un discours adroit, équilibré qui va donner le ton.

Ce discours terminé, l'Evêque de Nimes prend la parole, avec beaucoup d'onction, écrit le journal. Remarquons en passant, c'est le destin constant des écclésiastiques de parler avec onction comme c'est celui des avocats de parler avec talent ou avec fougue.

Puis M. d'Augier, représentant le Tiers, souligne qu'il est dommage que le gouvernement ait pris la décision de consulter la nation à cause purement de la débâcle financière. Conciliant, cependant, il espère que l'ordre, le bonheur et la paix seront au bout de cette initiative.

Les trois ordres se retirent ensuite dans des salles séparées après avoir prêté serment. Un détail à noter, le clergé n'accepte pas la salle du Présidial prévue pour lui, mais se rend dans l'Eglise des Dominicains, qui quatre ans plus tard, deviendra l'actuel grand Temple.

Quel a été le travail de ces délégués : un travail qui s'est prolongé jusqu'au 31 mars ? Indiscutablement sérieux et complet en particulier pour le Tiers.

Que demande la noblesse ? le droit à la liberté des citoyens et de la presse, une répartition plus équitable des impôts, la responsabilité des ministres devant la nation, le vote par tête dans les assemblées, vote sans lequel l'élaboration des réformes pourrait être paralysée.

De son côté, le clergé se montre moins audacieux. Il préconise certes la défense des droits des individus et réclame la suppression des lettres de cachet. Mais il se prononce pour le vote par ordre et pour le maintien des privilèges écclésiastiques.

Quand au Tiers, sous l'impulsion de Rabaut-St-Etienne qui rédigera au nom de tous, un manifeste de 40 pages, il exige la liberté sous toutes ses formes, la tenue périodique des Etats généraux, le vote par tête, bien entendu, et surtout il n'accepte le vote

des impôts qu'à condition que ces impôts soient établis par une nouvelle administration et après qu'on ait mis en place une constitution régissant l'Etat. Il réclame une justice plus équitable, la suppression des abus ainsi que des entraves mises au commerce. Il donne son point de vue sur le service militaire, sur la dîme, sur l'Education nationale. En fait, il ne laisse dans l'ombre aucun problème de la vie publique. C'était quelque chose de tout à fait nouveau.

***

Ici, pour la petite histoire, j'aimerais avoir le temps de feuilleter avec vous les comptes rendus des débats. Bien mieux que les discours officiels, ils nous montrent prises sur le vif les préoccupations de ces hommes qui, pour la première fois de leur vie, pouvaient exprimer ce qu'ils avaient sur le cœur et osaient espérer qu'ils seraient entendus.

Qu'apprenons-nous au hasard de notre lecture ? que la commune de Rochegude par exemple avait un dictateur dont elle veut se débarrasser. « Si pendant plus de trois siècles, déclare son délégué, que Rochegude a eu pour seigneur de marquis de Porte et les Bourbons, Princes de Conti, elle a librement élu ses deux consuls, verra-t-elle maintenant avec indifférence que sous la domination d'un simple M. Malbos elle soit forcée de s'incliner. » En voilà un, ce M. Malbos qui était bel et bien cloué au pilori. Quant à la chasse et à la pêche, il n'y a pas d'histoire : toutes les communes veulent qu'elles deviennent des droits naturels. Mais les délégués font des requêtes qui sortent parfois de l'ordinaire.

Puisons quelques perles dans ce trésor. « Il faudrait pour augmenter le nombre des moutons ne pas tuer les agneaux pendant dix ans ». Ce procédé avait pour lui d'être infaillible. « Il faudrait récompenser ceux qui tuent les loups, car, si on parvenait, dit le délégué de Bagard, à détruire les loups, on épargnerait la nourriture de 200 000 chiens dont le pain qu'ils mangent nourrirait 200 000 misérables ». Le compte était rigoureux. « Il faudrait construire des chemins pour les paysans et non pas uniquement pour des seigneurs se rendant à leur maison de campagne, « ces monuments de sotte vanité ». Nous le voyons, la résidence secondaire n'avait pas encore droit de cité. « Il faudrait interdire les fêtes chômées, sources

de débauche et de dissolution. » Le délégué de la commune d'Allègre va même plus loin. Il réclame la fermeture de tous les cabarets, car dit-il, les ivrognes meurent de leur excès sans même recevoir les sacrements. « Il faudrait établir des taxes sur les domestiques des villes, pour que le métier d'agriculteur ne soit pas abandonné ». Déjà, donc, la désertion des campagnes. « Il faudrait taxer les voitures, les chevaux de livrée, les chaises à porteur, les chiens de chasse et même les célibataires de plus de 30 ans afin d'arrêter les progrès du célibat ».

Contre les impôts et cela ne vous étonnera pas, la mobilisation est générale. A tel point que pour s'élever contre la dîme, le délégué de Garons va même jusqu'à faire appel au témoignage de Chilpéric, le petit-fils de Clovis. Un témoignage assez clérical dont l'authenticité est fort contestable. Contre les annates écclésiastiques, la thèse prétend qu'il est anormal que l'argent quitte la France pour se rendre à Rome. C'était, en somme, l'embryon du futur contrôle des changes. Contre toutes les autres impositions, le barrage se montre aussi catégorique. Il faudrait les supprimer à peu près partout, c'est-à-dire dans les communes où les montagnes sont trop hautes, dans celles où les vallées sont trop plates et exposées par conséquent aux inondations, dans celles où les terres sont trop argileuses, dans celles où les terres sont trop calcaires ou encore trop lourdes au point qu'on peut considérer en entendant la plainte des délégués, que du Mont Aigoual à la mer, aucune terre n'est fertile et aucune ne peut supporter l'impôt.

Sénéchas, pour sa part, fait une proposition assez originale : Pour éviter les heurts sociaux et les inégalités, il propose que chaque catégorie de citoyens, les nobles, les bourgeois, les avocats, les procureurs, les médecins, les soldats, les métayers, les ouvriers portent un habit de couleur particulière. De cette façon, il n'y aurait plus de confusion, et la place de chacun serait bien marquée. Il prévoit même (autant penser à tout) que les crêpes de deuils pourraient rester noirs pour ceux qui porteraient des habits blancs, mais blancs pour ceux qui auraient des habits sombres.
Il y avait, bien sûr, des propositions plus sérieuses en ce qui concerne, par exemple, la défense de la culture de l'olivier, les règlements de l'élevage, la protection du commerce, la circulation des céréales. Mais il me faut arrêter cette énumération qui a trop duré et reprendre le cours des événements.

⁂

C'est le 3 avril que cette assemblée, qui a fourni un gros travail, se sépare après avoir nommé ses représentants à l'échelon national : 4 pour la noblesse, 4 pour le clergé et 8 pour le Tiers.

A l'heure où ces députés se disposent à partir pour la capitale, l'état d'esprit de la population est franchement mauvais. L'hiver a été trop rude, le chômage et la misère frappent la plupart des foyers ouvriers. La mendicité est devenue une plaie et un danger. La nuit venue, personne n'ose sortir. Les transporteurs de vivres ne circulent qu'accompagnés d'une escorte militaire. Dans plusieurs quartiers, on distribue des soupes populaires aux affamés. Toutes les autres villes de France en sont au même point. Peut-être ne s'est-on pas assez arrêté sur les conséquences de cet hiver désastreux pour expliquer le désarroi des milieux populaires, et leur intense désir de voir s'amorcer des changements rapides.

Les Etats Généraux se réunissent finalement le 5 mai. Dès le début, les difficultés surgissent. Nous avons le serment du jeu de Paume et la célèbre apostrophe de Mirabeau : « Nous sommes ici par la volonté du peuple, et nous n'en sortirons que par la force des baïonnettes ». Tout de suite on a l'impression qu'il y a dissonnance entre d'une part les partisans du régime traditionnel et les réformistes d'autre part. Les premiers sont prêts à faire des retouches çà et là pour surmonter une crise qu'ils croient momentanée, les seconds veulent rebâtir la nation de fond en comble sur d'autres bases.

Dans la délégation de la Sénéchaussée de Nimes, un premier incident éclate. Les députés de la noblesse oubliant les promesses faites à leurs électeurs nimois se rallient à Paris au vote par ordre. Cette volte-face est très mal jugée par les députés du Tiers qui écrivent à Nimes pour se plaindre. Mais, à Paris, le dénouement se précipite qui rejettera dans l'ombre cet intermède. Survient, en effet, la prise de la Bastille, le roi se rend à Paris et arbore la cocarde tricolore à sa boutonnière. La Révolution commence pratiquement et les Réformistes gagnent la première manche.

⁂

Cette grande nouvelle parvient quelques jours après à Beaucaire où se tient une fooire maussade, sans marchandise et sans

acheteurs. Les notables et les commerçants qui s'étaient néanmoins rendus sur les bords du Rhône, plus par habitude que par nécessité, se portent aussitôt en foule à l'Eglise des Cordeliers pour entendre des discours enflammés, pour envoyer une adresse de remerciements à l'Assemblée nationale et prennent sur le champ le chemin du retour. Dans chaque ville et dans chaque village on organise aussitôt des manifestations qui révèlent un enthousiasme un peu trop forcé et un peu trop éclatant pour être sincère. Dans notre hôtel de ville, ou plutôt dans la salle du palais de justice plus grand, se regroupent une fois de plus, le lieutenant du roi ainsi que les membres du clergé catholique. L'historien François Rouvière se pame d'admiration devant le texte voté par cette foule. Je pense que ce texte était trop exalté pour refléter l'opinion de tous les signataires.

Ce rassemblement pressentant que les rouages ordinaires de l'administration auraient désormais de la peine à fonctionner, crée un conseil permanent composé de 3 consuls, du procureur du roi, de 21 membres librement choisis par elle, de l'Etat-major de la milice qu'on allait créer et de tous les capitaines des compagnies qui se formeraient. Et c'est là que la faille va s'ouvrir et que les désaccords vont apparaître au moment de choisir cette milice. En principe, il devait y avoir 24 compagnie correspondant aux 24 quartiers de la ville. Les candidats sont si nombreux et si marqués politiquement que leur choix donne lieu à une foire d'empoigne, prélude des prochaines luttes sanglantes. L'autorité de ce conseil permanent ne sera d'ailleurs guère reconnue. Les armes, les uniformes et les chefs de la milice sont choisis en dehors des prescriptions prévues, au gré des influences occultes, des pressions ou des fantaisies ou encore des possibilités financières de chacun.

*
* *

Au milieu de ce remue-ménage, un bruit court sans qu'on sache qui l'a lancé, que des bandes de brigands approchent, venant les unes du Massif Central, les autres de la Vallée du Rhône. Toute la région prend peur. Dans les villages, on fait les comptes des fusils et on réquisitionne la poudre. Une lettre arrive le 31 juillet annonçant que Tarascon et Beaucaire sont déjà investis. Un courrier extraordinaire vient trois heures, plus tard, dissiper les

craintes et ramener le calme, mais le colonel du Régiment de Guyenne en garnison à Nimes avait déjà fait partir un détachement d'une centaine d'hommes. Heureusement, de Paris arrive une bonne nouvelle qui rassénère les esprits. Le roi vient de rappeler Necker au pouvoir. Ce qui signifie aux yeux de beaucoup que l'épreuve de force ne se produira pas en France et qu'on pourra s'acheminer vers un réformisme efficace mais modéré et pacifique. Hélas ! on en était bien loin.

Le parlement de Toulouse qui était resté en sommeil par force, veut toutefois manifester son existence. Il prend un arrêté le 7 août pour rendre régulière la levée des milices dans le Languedoc et tente de donner à cette mesure, qui s'est faite sans son autorisation, une légalité officielle.

Le conseil permanent nimois proteste aussitôt contre cet arrêté et affirme ne se soumettre à d'autre autorité qu'à celle du droit naturel et à celle de l'assemblée nationale. On peut constater que c'est à partir de ce refus qu'il y a un transfert de souveraineté et qu'en réalité le pouvoir a changé de mains .Les corps d'hier, Etats provinciaux et parlements, sur lesquels l'Etat s'appuyait jusqu'ici sont devenus caducs ou en tout cas sans mandat. Ils ne sont plus reconnus. Le vrai passage à un régime nouveau apparaît par cette procédure rejetée.

Cependant l'Assemblée nationale poursuit ses travaux à Paris. Elle vote la constitution, supprime les distinctions entre les citoyens dans l'Etat et divise la France en départements, districts et communes.

Comment le Gard va-t-il être formé ? Sa délimitation va soulevez, vous vous en doutez, de sérieux problèmes locaux. D'abord il faut choisir un chef-lieu : trois villes posent leur candidature avec des titres divers : Alès, Uzès et Nimes. Alès avait pris la précaution d'envoyer un mémoire en sa faveur à l'assemblée nationale, un mois avant que la loi ne soit votée. Uzès s'était sentie obligée d'en faire autant quelques jours plus tard et Nimes avait cru bon d'exposer ses avantages peu après elle aussi. Elle est désignée assez facilement. Le morcellement en communes, en cantons et en districts ne va pas être aussi une petite affaire : c'est l'influence des notables qui se révèle le plus souvent décisive dans ce choix. Il y a néanmoins des grincements de dents un peu partout. Tant bien que mal, l'opération s'achève avec la formation de 8 districts et

59 cantons. La disparition de provinces a-t-elle été bénéfique ou non. Cette question, redevenue d'actualité, dépasse le cadre de cette communication.

⁂

Au début de 1790, il faut maintenant organiser des élections municipales. « Sont électeurs tous les français âgés de 25 ans, domiciliés dans la ville ou dans le canton, payant une contribution directe de la valeur de 3 journées de travail, n'étant pas en état de domesticité, et n'ayant fait ni banqueroute, ni faillite. »

Ces élections qui n'étaient pas déterminantes pour l'avenir du pays auraient dû se passer dans un esprit de compétition certes, mais sans provoquer de conflit aigu. Or, elles vont déchaîner des antagonismes inouïs dont nos élections actuelles ne nous donnent, je crois, aucun exemple. Complots, rencontres secrètes, démarches de maisons en maisons, argent distribué, consignes données dans les églises, portes fermées. Ce serait trop compliqué de s'arrêter sur toutes ces transactions. Il faudrait plusieurs heures pour s'y reconnaître. Finalement, c'est le baron de Marguerittes, qui était resté à Paris en tant de député, qui sort victorieux de ce combat avec 1625 voix contre 1123 obtenues par son concurrent, l'avocat Vigier-Sarrazin. Ce qui était préoccupant dans ce résultat, c'est que sur 9222 inscrits, il n'y eut que 2788 votants et que tous les élus de cette première municipalité étaient, en dehors d'un seul, des anti-révolutionnaires farouches. Au point que le baron de Marguerittes, qui était clairvoyant, s'apercevant de l'erreur que ses partisans avaient commise, n'accepte sa nomination et ne revient à Nimes que sur l'insistance répétée de Necker.

Cette première élection politique d'où bien des déroulements tragiques allaient dépendre bientôt n'était pas une réussite, car, pour faire contrepoids à cette assemblée, ses adversaires créent le club des Amis de la Constitution qui nomme comme président Vigier-Sarrazin et qui sera une sorte de conseil municipal parallèle car l'Etat-major de la milice appartenant à ce club ne recevait ses instructions que de lui. Du coup on nage en plein paradoxe. On a, d'une part, une municipalité sans force policière et d'autre part une force policière sans municipalité. Un compromis aurait pu peut-être intervenir grâce aux efforts du vicaire général de Rochemore

et du pasteur Rabaut-St-Etienne qui l'un et l'autre s'employaient pour tenter un rapprochement entre les deux partis. Mais, complication nouvelle, le 20 avril, une assemblée, dite des catholiques, se tient dans l'Eglise des Pénitents et inspirée par le fameux Froment, que M. de Marguerittes avait écarté de toute fonction à la mairie, prend une délibération qui sera envoyée à toutes les municipalités des grandes villes et de Paris et, en gros, proclame ceci : 1°) Que la religion catholique soit déclarée seule religion d'état et jouisse seule du culte public ; 2°) Que le pouvoir exécutif suprême réside exclusivement dans les mains du roi.

C'était un manifeste explosif qui était dirigé aussi bien contre le club que contre la municipalité en fonction. Les deux ne s'y trompent d'ailleurs pas et envoient chacune de leur côté une protestation à l'Assemblée Nationale. Ce manifeste fait des remous considérables à Paris et dans de nombreuses régions. Mais ce qui est plus grave, à mon sens, c'est qu'il crée les conditions psychologiques pour qu'éclate quelques temps plus tard ce qu'on a appelé « la bagarre de Nimes ». Le décor était en place pour que cette tragédie se déroule.

Ici il serait trop long de raconter cette bagarre, c'est-à-dire les événements survenus au cours de ces trois journées du 14 au 16 juin qui firent trop de victimes et dont les historiens avec leur esprit de parti ont terriblement embrouillé l'écheveau. Disons simplement que le nombre de victimes a dépassé la centaine et que les responsabilités, comme cela arrive souvent, étaient probablement partagées. Le baron de Marguerittes se défend avec acharnement à la tribune de l'Assemblée nationale. Mais il n'empêche pas la dissolution de sa municipalité.

Pendant ce mois de juin, un conseil départemental est organisé dans le chef-lieu par des délégués venus des communes récemment crées. Il appelle à sa tête Roque, ci-devant marquis de Clausonnette, un révolutionnaire modéré. Les bureaux des districts sont également mis en place. La nouvelle administration entrait en fonction partout.

Cependant le 14 juillet 1790 approchait et il convenait de célébrer l'anniversaire de la prise de la Bastille avec éclat. Ce fut, ô ironie, à Nimes où l'on venait de s'entretuer que la fête prit un relief exceptionnel.

Quelques jours plus tard revenaient de la capitale, bannière

déployée, la délégation du Gard qui avaient assisté devant le roi à la fête de la Fédération le 14 juillet. En tout 111 personnes représentant les 8 districts dont 15 pour Nimes. Le cortège qui avait été reçu successivement à Pont-Saint-Esprit, Bagnols, Remoulins, Bezouce, entre en ville par la rue Notre-Dame après un arrêt au Champ de Mars sur la droite du chemin d'Avignon, où on avait envoyé la musique et des détachements de la garde nationale. Il arrive vers les 6 heures du matin à l'Esplanade où se fait la réception de cérémonie de la bannière sur laquelle on lisait ces mots : « Constitution, Fédération ». Le soir, à l'entrée de la nuit, tous les habitants illuminent leurs fenêtres en signe de joie.

***

Ainsi, Mesdames, Messieurs, un peu plus d'une année venait de passer, lourde de changements importants depuis que le 5 mai 1789, le roi avait reçu solennellement les députés des trois ordres. Le choc des opinions et des intérêts, surtout des craintes et des espoirs, s'était produit avec une violence qui avait bouleversé le pays. Rien n'était achevé à la date où s'arrête notre étude mais tout était désormais en marche et cela d'une manière irréversible. Les titres nobiliaires étaient abolis, les ordres étaient supprimés, la monarchie de droit divin avait vécu, les citoyens contribuables avaient désormais leur mot à dire dans la gestion des affaires publiques.

C'était un résultat d'une portée prodiigeuse pour ces hommes encore tout neufs dans l'exercice de leurs droits civiques. Que vont-ils faire de ces droits obtenus, comment vont-ils s'y prendre pour les assumer et les affermir ? Une épreuve les guette dès le départ, celle de l'arbitraire, de l'intolérance, de la terreur qui va les faire trébucher dans le sang, eux les partisans de la liberté. Mais ce n'était qu'une péripétie. Ils avaient commencé d'inventer la démocratie. C'était une œuvre qu'il fallait entreprendre et poursuivre encore qu'elle ne s'achève jamais.

Or, nous venons de le voir, Nimes avait accepté de s'engager résolument dans cette construction, un Nimes qui était partagé à l'extrême et qui donnait certes le spectacle d'une grande confusion. Mais à côté des fauteurs de troubles, des trublions toujours prêts à frapper l'adversaire, il y avait ne l'oublions pas des repré-

sentants de valeur comme le pasteur Rabaut-St-Etienne, comme le baron de Marguerittes, comme le vicaire général de Rochemore, comme l'avocat Vigier-Sarrazin, comme le marquis de Clausonnette. Quand on lit leurs discours, quand on considère leur attitude, on comprend qu'avec eux, une révolution à la fois constructive et hardie aurait pu se faire dans la lutte légitime des idées et sans effusion de sang.

Quelle époque exaltante tout de même, riche en couleurs et en tabeaux de vie passionnée, où adversaires et partisans de la Révolution ne voulaient atteindre, chacun à leur manière, qu'un seul but, le mieux-être des hommes.

Je crois que cette tentative valait la peine d'être entreprise et peut-être aussi d'être racontée devant vous cet après-midi.

SEANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1973

Le Président Jean Brunel, bien que présent à la séance, demande de l'excuser de ne pouvoir prononcer l'allocution d'usage, étant très souffrant d'une fracture du bras droit.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE PENDANT L'ANNEE 1972

par Maître Jean ROGER

Président sortant

Maître Jean Roger expose ce qu'a été la vie de l'Académie pendant l'année 1972.

Au cours de cette année, la Compagnie a eu la tristesse de voir disparaître plusieurs de ses membres : M. le pasteur Raoul Lhermet, Mgr François Homs, M. le conseiller Guillaume Abauzit et M. le professeur André Dupont, membres résidants ; M. le bâtonnier Maurice Chauvet, membre non résidant ; et l'un de ses correspondants, M. le chanoine Jean de Girard de Cohorn.

Par contre, elle a eu la joie de fêter le centième anniversaire de la naissance de M. le colonel Jules Igolen, membre honoraire, ancien président, et elle s'est félicitée de l'élection à l'Académie Française de M. le duc de Castries, membre non résidant, et des distinctions accordées à MM. Aimé Vielzeuf et Sandvoss nommés chevaliers des Palmes académiques, ainsi qu'à M. Ferdinand Boyer qui a obtenu le Prix d'Histoire Halphen, et à M. Henri Chabrol qui a également reçu un Prix de l'Académie Française.

D'autre part, elle a élu : membres résidants, Mlle Alice Fermaud, M. le chanoine Raymond Marchand et M. le pasteur Emile Fabre ; membres non résidants, Mme Lucie Chamson-Mazauric et M. le professeur André Gouron ; correspondants, Mme Joël-Rousset, M. l'abbé André, MM. Pierre Ollier de Masrichard, Jean Combier, Pierre Couëtard et Marius Portal ; tandis que M. André Fraigneau était nommé membre honoraire.

Pendant les neuf mois ouvrables de l'année académique, la Société a tenu, outre la séance publique annuelle, dix-huit séances

ordinaires au cours desquelles elle a entendu dix-neuf communications, plus quatre comptes rendus d'ouvrages reçus en hommage.

Les sujets traités ont été des plus variés.

M. le professeur Paul-Marie Duval, de l'Institut, a présenté de *Nouveaux points de vue sur les débuts de la romanisation de la Gaule*. M. l'inspecteur d'Académie honoraire Camille Lignières a consacré deux communications à *L'Espagne romaine*.

M. André Nadal a fait connaître ses *Impressions de voyage en Inde*, tandis que M. le pasteur Paul Brunel a amené ses auditeurs, d'abord à *La Sauve Majeure*, puis au *Château de Bonaguil*, et que M. Sandvoss les a conduits à *Brunswick*, en Allemagne de l'Ouest.

L'Académie est revenue ensuite en Languedoc. M. Maurice Aliger a exposé la *Préhistoire de la Vaunage*, M. Pierre Hugues a signalé la courte réapparition du *Saint-Georges* de la rue de la Curaterie à Nimes, M. Ivan Gaussen a mis ses confrères au courant de ses découvertes sur *L'Amiral Pavée de Villevieille*, M. Lucien Frainaud a brossé un tableau de l'histoire de *la Marine française* avant la Révolution, et conté les heurs et les malheurs du *Collège royal naval d'Alais ;* Mme Carmen Déchery a étudié *André Chénier, poète languedocien ;* Enfin, M. Joachim Durand a dit *La jeunesse nimoise et lyonnaise d'Alphonse Daudet*.

Robert de Joly a été un des membres les plus éminents de la Compagnie ; M. Félix Villeneuve a présenté l'*Hommage de l'Académie au célèbre spéléologue Robert de Joly*.

Mme Joël-Rousset, lectrice chez un grand éditeur, a décrit *La vie d'une grande maison d'édition*.

Mlle Alice Fermaud, agrégée d'italien, a traité de *François Ier, Charles-Quint et l'Italie*.

Le R.P. Martin a discuté de *La Querelle du Sacré*, et M. le pasteur Emile Fabre a étudié *L'Iconographie de l'Epiphanie et l'herméneutique contemporaine*.

Enfin, M. Jacques Larmat a répondu à la question : *L'intelligence est-elle héréditaire ?*

En somme, cette année a été pour l'Académie une année de travail pendant laquelle elle a prouvé, une fois de plus, que son grand âge (elle sera bientôt tricentenaire) ne diminue en rien sa vitalité.

HOMMAGE DE L'ACADEMIE DE NIMES AU CELEBRE SPELEOLOGUE ROBERT DE JOLY (1887-1968) (1)

par M. Félix VILLENEUVE,

Membre résidant

C'est en 1927 que Robert de Joly se fixe à Uchaud près de Nimes et c'est à partir de cette époque qu'il s'adonne à la recherche spéléologique qu'il poursuivra jusqu'en 1967 et jusqu'à l'âge de 80 ans.

Dans le courant de cette très longue carrière de spéléologue, il visite plus d'un millier de cavernes et il accumule, pendant toutes ces années, un palmarès retentissant de grandes premières.

Bien qu'ayant exploré de très nombreuses cavernes en territoires étrangers, il est surtout le spéléologue des Causses, des Garrigues languedociennes et provençales et de la région nimoise.

Son apport en spéléologie est surtout essentiel dans le domaine de la technique d'exploration et dans le perfectionnement de plus en plus poussé du matériel utilisé. Entre autres, c'est lui qui découvre et met au point l'éclairage frontal, les treuils spéciaux, l'échelle souple en alliage extra-léger. Ce matériel et les techniques d'exploration qu'il mît au point sont celles qu'on enseigne aujourd'hui dans tous les stages de spéléologie.

Robert de Joly fut donc le technicien génial qui a permis à la spéléologie de franchir une étape nouvelle et cette qualité suffirait à établir son grand mérite et sa célébrité.

---

1) Cette communication a été publiée *in extenso* dans le Bulletin trimestriel des séances de l'Académie de Nimes, N° 54, 2ème trimestre 1972.

Il fut aussi le réorganisateur de la spéléologie en France : le 18 mars 1930, il fonde à Montpellier le Spéléoclub de France qui devint plus tard la Société spéléologique de France dont il fut le président fondateur.

Au cours de cette longue carrière, il collabora à la rédaction de nombreuses revues scientifiques : Spélunca, la Nature, le Bulletin de la Société préhistorique française, les Annales de spéléologie, le Bulletin de la société d'histoire naturelle de Nîmes, communiquant ainsi l'essentiel de ses découvertes et de ses explorations tout au long de plus de 150 articles.

De plus il publie aussi plusieurs ouvrages : Le guide de l'aven d'Orgnac — Les moyens et les buts des explorations souterraines — le Manuel de spéléologue — Ma vie aventureuse d'explorateur d'abîmes.

Dans l'histoire des sciences de la Terre et plus spécialement de la spéléologie, Robert de Joly restera un personnage hors de pair, une personnalité très affirmée comme il est rare d'en rencontrer, car il fut de ceux dont le destin est de repousser toujours plus loin les limites du possible.

En 1931, il fut reçu membre de l'Académie de Montpellier et en devint le vice-président et, l'année suivante, il entra à l'Académie de Nîmes en qualité de membre non résidant.

Son buste dû au sculpteur parisien Baumel est placé dans les jardins de l'aven d'Orgnac qu'il découvrit et qui constitue une des gloires touristiques et scientifiques de notre région.

L'INTELLIGENCE EST-ELLE HEREDITAIRE ?

par M. Jacques LARMAT

Membre résidant

L'intelligence est-elle héréditaire ? Plus précisément, le niveau intellectuel d'un homme dépend-il surtout du patrimoine que lui ont légué ses parents sous la forme de ces édifices moléculaires que les biologistes nomment *gènes* ? Ou bien, au contraire, tient-il pour le principal aux influences exercées par le milieu familial et social et, d'abord, à l'éducation reçue durant la prime enfance ? C'est là une question qu'on s'est bien souvent posée et dont on continue encore à débattre.

Il est vrai que c'est seulement depuis peu d'années qu'on cherche à lui apporter une réponse objectivement fondée, au moyen d'enquêtes dont je vous donnerai tout à l'heure le principe. Mais il y a longtemps que des opinions souvent très tranchées se sont affrontées à ce sujet. Aux partisans d'un déterminisme héréditaire strict des aptitudes intellectuelles — les *héréditaristes* — se sont opposés, et continuent de le faire — ceux qui croient à la toute-puissance de l'éducation et, plus généralement, du milieu, de l'environnement comme on dit plus souvent aujourd'hui, ceux-là donc qu'on désigne, à l'imitation des Anglo-Saxons, par ce mot sans grâce, mais bien commode, d'*environnementalistes*.

L'opposition se rencontre déjà au sein du grand public. Nombre de gens privés de toute formation scientifique ont en effet un avis ferme sur la question. Ils s'appuient, bien entendu, sur de simples impressions ou sur des arguments de « bon sens », ce fameux bon sens trop souvent célébré, alors qu'il est responsable de tant d'erreurs de jugement !

Ainsi, beaucoup de parents, surtout parmi ceux qui ont eu une progéniture multiple, sont naïvement héréditaristes. Elevant leurs enfants d'une manière semblable — ou, du moins, le croyant — ils constatent, par exemple, que l'un se montre très apte à des études abstraites, alors que l'autre n'y fait pas montre d'égales dispositions. Et ils ne s'en étonnent pas plus que de voir le premier avoir les yeux bleus, le deuxième les yeux bruns. Ce sont là, pour eux, simples « caprices » de l'hérédité.

D'autres personnes sont davantage impressionnées par l'influence du milieu sur le développement de l'intelligence. Elles sont sensibles, par exemple, aux aptitudes manifestées par les enfants de parents incultes, à l'intelligence fruste, quand on les place dans des conditions éducatives satisfaisantes, ou encore, par des enfants de races prétendues inférieures qu'on a transplantés tout jeunes dans un milieu favorable. Voici un exemple de ce dernier cas rapporté par J. Lecomte :

« Plusieurs années avant la guerre, l'ethnologue Jehan Vellard explorait une région particulièrement mal connue... dans le Paraguay. Dans cette contrée vivent les Indiens Guyakis qui sont parmi les plus primitifs des Indiens de la forêt sud-américaine. Ils vivent en petites hordes errantes, leur civilisation est une des plus réduites qui soient ; ils ne connaissent rien de l'élevage et de la culture et se nourrissent essentiellement des produits de la chasse, de la cueillette et de la récolte du miel sauvage des Mélipones. Les Guayakis peuvent donc être tenus pour une « race inférieure », s'il en est. Or, au cours d'une de ses expéditions, Vellard recueillit une petite fille de 2 à 3 ans, abandonnée dans un campement. Elevée dans la famille de l'explorateur, elle s'adapta d'une manière extraordinairement rapide à sa nouvelle existence, au point de ne différer en rien, quelques mois plus tard, d'une enfant européenne. A 10 ans, elle parlait couramment l'anglais et le portugais et elle devint par la suite la collaboratrice de son père adoptif.

« Un tel exemple, même unique, doit être toujours présent à la mémoire quand on s'intéresse à ces questions. Le fait est là, indiscutable : une petite fille de deux ans, prise au hasard dans la jungle et élevée avec compétence, peut atteindre un degré de culture qui, en une génération, lui fait franchir peut-être quelques dizaines de milliers d'années ».

Des jugements contraires ont été également exprimés depuis longtemps par des philosophes, des psychologues, des biologistes, etc. Simples présomptions là encore ou, plus souvent, opinions inspirées par quelque théorie générale toute prête à apporter à ce problème — comme à bien d'autres ! — une réponse a priori.

On peut citer ainsi parmi les héréditaristes :

— Platon lequel pensait que « la nature n'a pas fait chacun de nous semblable à chacun mais différent d'aptitudes et propre à telle ou telle fonction »,

— Aristote selon qui : « Ceux qui sont issus d'ancêtres d'élite ont toutes chances d'être des hommes d'élite, car noblesse est excellente souche »,

— et Rousseau qui écrivait : « Vouloir changer les esprits et d'un sot faire un homme de talent, c'est d'un blond vouloir faire un brun ».

Se rangent au contraire parmi les environnementalistes : Condorcet et aussi Helvétius pour qui « tout homme médiocre, s'il eût été plus favorisé de la fortune, eût été semblable aux grands hommes dont il est forcé d'admirer le talent ». Sont dans le même camp les marxistes, bien entendu, et aussi, à la suite de Watson, les behavioristes. On connaît l'optimisme de Watson qui se prétendait capable de réussir une expérience, restée d'ailleurs imaginaire :

« Donnez-moi une douzaine de jeunes enfants sains, bien constitués et le « monde » spécifique que je choisirai pour les élever, et je vous garantis qu'en prenant n'importe lequel au hasard, je l'entraînerai à devenir n'importe quel type de spécialiste que je voudrai — médecin, juriste, artiste, négociant, et même, oui, mendiant ou voleur — quels que soient ses talents, ses penchants, ses aptitudes, ses vocations et la race de ses ancêtres ».

Je ne m'attarderai pas à présenter ni à discuter ces thèses trop absolues. Car il me paraît peu douteux que le développement de l'intelligence ne soit — comme celui de nos autres aptitudes et de notre corps même — influencé *à la fois* par le donné héréditaire et par l'action du milieu. Le déterminisme de l'intelligence est comparable — je m'excuse de ce rapprochement — à celui de la corpu-

lence. Chacun sait qu'elle dépend à la fois du « tempérament » hérité et de la quantité — et de la composition — de la nourriture absorbée. Tel sujet (un hyperthyroïdien, par exemple) restera maigre même s'il satisfait un grand appétit, alors que tel autre continuera à engraisser même en se restreignant avec sévérité. Mais un individu « moyen » au système hormonal « normal » pourra maigrir — plus difficilement que le premier — en mangeant peu ; engraisser — moins rapidement que le deuxième — en mangeant beaucoup.

« Le vrai problème, comme le dit fort bien Dobzhansky, c'est l'importance relative des deux composantes dans la variation observée d'un trait donné, dans une population donnée, à un moment donné... » Et cela s'applique à nos aptitudes intellectuelles. La vraie question est donc de faire le partage, ici comme ailleurs, entre l'inné et l'acquis. C'est celle que pose François Jacob dans sa « Logique du vivant ». Jacob écrit en effet : « De tous les organismes, c'est l'homme qui possède le programme génétique le plus ouvert, le plus souple. Mais où s'arrête la souplesse ? Quelle est la part du comportement prescrite par les gènes ? A quelles contraintes de l'hérédité l'esprit humain est-il soumis ? »

A cette interrogation on ne sait pas encore bien répondre. Mais on commence à se rapprocher de la solution du problème par l'application — ô combien délicate ! — de procédures scientifiques plus ou moins rigoureuses.

C'est évidemment chez l'animal de laboratoire — et chez lui seul — que l'expérimentation vraie peut être employée. On dispose ici de méthodes efficaces pour tenter de faire la part du donné hérité et des effets de l'apprentissage dans le développement d'une intelligence d'ailleurs assez rudimentaire.

Deux sortes d'expériences ont été réalisées.

Un premier type met en œuvre des souris ou des rats appartenant à des lignées dites *inbred*. Il s'agit d'animaux obtenus au terme d'une série d'unions strictement consanguines. On apparie un mâle et une femelle pris dans une même portée et on renouvelle à chaque génération ces accouplements entre frère et sœur.

La théorie montre et diverses observations confirment qu'après

quelques dizaines de générations, les animaux obtenus possèdent tous le même patrimoine génétique, les mêmes gènes. On peut disposer ainsi de lignées génétiquement stables qui vont rendre les plus grands services. Car la meilleure méthode qui permette d'apprécier l'influence du potentiel génétique sur le développement des aptitudes intellectuelles — disons ici plutôt des capacités d'apprentissage — consiste précisément à placer dès leur naissance des animaux appartenant à des lignées génétiquement différentes dans un même environnement strictement défini, à leur donner les mêmes soins et les mêmes occasions d'exercices, puis à tester — par exemple à l'aide d'un labyrinthe où ils doivent apprendre à se retrouver — les aptitudes qu'ils auront développées dans ces conditions.

Voyons seulement les expériences de Bovet et de ses collaborateurs.

Ils ont comparé l'aptitude à l'apprentissage manifestée par diverses lignées de souris. Ils ont utilisé pour cela le test suivant. On dispose de cages en plexiglas à deux compartiments égaux communiquant par une petite ouverture. Chaque compartiment contient une ampoule électrique et le plancher en est formé d'un grillage métallique où peut être envoyé un courant. On introduit la souris dans un compartiment. On allume la lampe et, 5 secondes après, une décharge électrique est envoyée dans le grillage, juste assez «désagréable » pour engager l'animal à fuir dans l'autre compartiment. Si le courant est ensuite lancé dans ce deuxième compartiment, l'animal retourne dans le premier. Et ainsi de suite.

L'expérience est renouvelée de très nombreuses fois, comporte par exemple 5 séries plus ou moins espacées de 100 essais chacune. Au cours de chaque séance, l'animal apprend à fuir dès que la lampe s'éclaire, prévenant ainsi le choc électrique. Il lui faut pour cela avoir subi un certain nombre d'essais un peu douloureux, nombre plus ou moins grand selon ses « dons ». Ainsi le pourcentage de réussites de l'animal, c'est-à-dire le nombre de fois où, au cours d'une série de 100 essais, il a évité le choc en fuyant dès que la lampe s'allume, fournit une mesure de sa capacité d'apprentissage.

Testant de cette façon les aptitudes de 9 lignées inbred de souris, Bovet a obtenu des résultats d'une grande netteté.

D'une part, les performances des souris d'une même lignée

(frères et sœurs et leurs descendants) sont très voisines. Les différences individuelles sont extrêmement peu marquées entre souris pourvue du même patrimoine génétique (alors que chez les souris de souche commune, la gamme des performances est très large).

D'autre part, les capacités d'apprentissage des différentes lignées sont très inégales. Par exemple, les souris de la lignée DBA/2J sont très « douées » : au cours de la deuxième séance de 100 essais, elles évitent les chocs électriques environ 40 fois ; et elles le font 80 fois au cours de la quatrième séance. En revanche, celles de la lignée CBA réussissent très mal : moins de 10 % de succès, en moyenne, au cours de la deuxième série, comme d'ailleurs au cours de la quatrième qui marque donc peu de progrès sur la deuxième. Quant aux animaux de la souche BALB/c, ils obtiennent des résultats intermédiaires.

Toutes les autres expériences conduites avec de telles lignées inbred ont abouti à la même conclusion : les capacités d'apprentissage diffèrent d'une lignée à l'autre. L'influence du donné héréditaire se révèle ici directement.

Il en est de même quand on use d'une deuxième méthode ; celle qui consiste à *sélectionner* dans un élevage de rats ou de souris, les sujets les plus aptes et les sujets les moins aptes à apprendre certaines tâches, à effectuer certaines discriminations. On renouvelle cette sélection à chaque génération. Et on apparie chaque fois des mâles et des femelles pris parmi les plus « doués », des mâles et des femelles pris parmi les moins doués. On constate qu'au cours des générations successives, les performances des plus doués et celles des moins doués s'écartent de plus en plus — vers le haut ou vers le bas — de la moyenne. Et on obtient ainsi des rats « brillants » et des rats « ternes » dont les capacités inégales se conservent ensuite au cours des générations. Preuve, là encore, que le niveau des aptitudes dépend des assortiments de gènes qui ont été retenus au cours des opérations de sélection répétées.

Mais en est-il de même chez l'homme ? Il n'est pas si simple d'obtenir pour notre espèce une réponse aussi peu ambiguë à la question que je posais au début de cette petite causerie. D'une part, en effet, on ne peut lui appliquer -- pour de nombreuses et évi-

dentes raisons — les méthodes qui ont fait leurs preuves chez la souris. Et, d'autre part, nos aptitudes sont évidemment très supérieures à celles de l'animal et toute généralisation est impossible de lui à nous, de ses capacités d'apprentissage à notre *intelligence*.

Je n'entrerai pas ici dans la discussion de ce problème classique qu'est la *définition de l'intelligence*. L'intelligence consiste-t-elle en une somme de capacités spécifiques plus ou moins indépendantes — verbale, numérique, spatiale, etc — ou bien existe-t-il une « intelligence générale » mise en œuvre dans toutes les opérations cognitives ? Ou encore l'intelligence est-elle la résultante à la fois d'aptitudes spécifiques et d'un « facteur général » ? On en discute à perte de vue en s'appuyant sur les résultats plus ou moins contradictoires fournis par des batteries de tests diversement construites.

Je n'entrerai pas dans cette discussion car, de toute façon, les recherches portant sur l'hérédité des diverses capacités particulières n'ont encore abouti à aucun résultat vraiment concluant. Et ce que l'on commence à savoir de la transmission héréditaire des aptitudes intellectuelles concerne seulement l'*intelligence générale*, celle que mesurent — autant que faire se peut — des tests comme le Binet-Simon, celle qu'exprime plus ou moins exactement le Quotient Intellectuel, le fameux Q.I. des psychométriciens.

On sait à ce sujet qu'un Q.I. de 100 est celui d'une intelligence moyenne, que 120, 140 mesurent des degrés de supériorité plus ou moins marquée, qu'au-dessous de 80 enfin, on est tout près d'entrer dans la zone de débilité.

C'est par diverses méthodes qu'on essaie de jauger ce qu'il y a d'hérité dans ce niveau intellectuel, dans ce Q.I. Elles sont toutes statistiques, c'est-à-dire qu'elles s'appliquent à des échantillons plus ou moins nombreux de sujets possédant en commun certains caractères. Elles sont d'ailleurs de valeur très inégale.

La plus mauvaise, certainement, repose sur l'exploitation des données fournies par les *enquêtes familiales*. Elle consiste à comparer, au sein d'un nombre de familles suffisamment élevé, l'intelligence des enfants à celles de leurs parents ou encore à celle de

leurs frères et sœurs. Elle repose donc sur la confrontation des Q.I. des uns et des autres. Parents et enfants ayant la moitié de leurs gènes en commun et frères et sœurs également (du moins en moyenne), on doit s'attendre — si on croit à la réalité d'un certain déterminisme génétique de l'intelligence — à trouver entre eux plus de ressemblance sur ce point qu'entre sujets non apparentés.

Or c'est bien ce que l'on a observé dans toutes les enquêtes de ce genre. Robert Weill l'a clairement exprimé, en termes familiers, dans une causerie. « Il y a une corrélation : on a constaté que lorsque les deux parents sont intelligents, ils ont une forte majorité d'enfants intelligents, une bonne minorité d'enfants moyens, et une faible minorité d'enfants bêtes. Lorsque les deux parents sont inintelligents, ils ont une forte majorité d'enfants inintelligents, une bonne minorité d'enfants encore moyens, et quelques-uns, exceptionnels, qui sont intelligents. Et lorsque les deux parents sont moyens, ou lorsque l'un est intelligent et que l'autre ne l'est pas, et bien cela tourne autour de la moyenne, aussi, dans la génération suivante ».

« C'est donc une corrélation qui n'a rien d'absolu, c'est un peu... comme la corrélation pour la taille. On sait également que des parents qui sont grands ont une forte majorité d'enfants grands, une petite minorité d'enfants moyens, et quelques-uns même peuvent être petits. Et nous savons que la taille dépend, en partie, de l'hérédité... le même raisonnement (pourrait donc aboutir) aux mêmes conclusions, en ce qui concerne les aptitudes mentales... »

On aurait tort cependant de se contenter de cette concordance. Car la méthode des enquêtes familiales est évidemment viciée à la base par le fait que les sujets comparés vivent précisément dans un même foyer. Or des parents intelligents et cultivés favorisent — de mille façons — le développement intellectuel de leurs enfants ; et le contraire est aussi vrai. Il n'est pas douteux que la communauté du milieu intervient, concurremment avec l'hérédité partagée, pour rapprocher le niveau intellectuel des enfants et des parents. Aucune conclusion solide ne peut donc être tirée de ces études.

Il n'en est heureusement pas de même avec la *méthode des jumeaux,* sûrement la plus employée dans toutes ces recherches ;

comme dans toutes celles d'ailleurs que psychologues et médecins poursuivent pour tenter de déterminer la part de l'inné et celle de l'acquis dans le déterminisme des traits du caractère des enfants ou des maladies qui les atteignent.

On sait qu'il existe deux sortes de jumeaux. Les vrais jumeaux sont issus d'un même œuf qui s'est divisé complètement, plus ou moins tôt, après la fécondation : on les dit, pour cette raison, *monozygotes*. Ils ont donc le même héritage biologique, la même collection de gènes, le même *génotype* comme disent les spécialistes. C'est pourquoi leur ressemblance physique est souvent extraordinairement frappante, beaucoup plus que celle qui peut s'observer entre frères et sœurs « ordinaires ».

Quant aux faux jumeaux, ils sont issus, eux, de deux ovules fécondés à peu près simultanément par deux spermatozoïdes distincts, donc de deux œufs. Ces jumeaux *dizygotes* n'ont donc pas hérité du même lot chromosomique et, comme deux frères ou sœurs ordinaires, n'ont en commun — en moyenne — que la moitié de leurs gènes. Aussi leur ressemblance, plus ou moins poussée selon les couples, n'est-elle pas plus grande — toujours en moyenne — que celle qu'on observe entre frères ou sœurs nés à quelque intervalle.

L'intérêt scientifique des vrais jumeaux est évident. Leur génotype, leur potentiel héréditaire étant le même, les différences de toute nature qui existent entre eux doivent donc être attribuées à la seule influence du milieu, sous toutes ses formes. Les faux jumeaux représentent, eux, un matériel « témoin » qui rend moins malaisée l'estimation des parts de l'inné et de l'acquis dans le développement d'un caractère quelconque.

Sur ces bases ont été entreprises, concernant le problème qui nous occupe, plusieurs dizaines d'enquêtes aux résultats généralement concordants. Voici seulement ceux de la plus célèbre d'entre elles, menée par Newman, Freeman et Holzinger.

Ces auteurs ont mesuré le quotient intellectuel, le Q.I. de sujets appartenant à 50 couples de jumeaux vrais, monozygotes, et à 50 couples de faux jumeaux, dizygotes. La différence moyenne entre

les Q.I. des deux jumeaux d'un même couple s'élevait à environ 3 points chez les jumeaux vrais, à 8 points chez les faux jumeaux, alors qu'elle se monte à 13 points entre frères et sœurs nés successivement, à 17 points, toujours en moyenne, entre deux enfants non apparentés pris au hasard.

La conclusion est claire... et double. D'une part, les Q.I. de deux faux jumeaux se rapprochent davantage (écart moyen 8 points) que ceux des frères et sœurs non jumeaux (écart 13 points). Comme la ressemblance génétique, le degré de communauté génétique est le même dans les deux cas, cela traduit évidemment l'influence d'une éducation beaucoup plus semblable dans un environnement familial commun, avec toutes les incitations au mimétisme auxquelles conduit la situation gémellaire.

Mais, d'autre part, les vrais jumeaux se ressemblent encore davantage en ce qui concerne le niveau intellectuel, puisque l'écart moyen entre les Q.I. des cojumeaux passe de 8 à 3 points seulemnt lorsqu'on va des faux jumeaux aux vrais. C'est évidemment, au moins pour le principal, l'identité de leur patrimoine génétique qui conduit, sur le plan intellectuel comme sur le plan physique, à une telle similitude.

Sans doute peut-on dire — et les environnementalistes ne s'en sont pas privés — que les vrais jumeaux sont élevés dans des conditions beaucoup plus semblables encore que les faux jumeaux. Comme le dit Carter, « il est tout à fait évident que les environnements des jumeaux identiques sont en moyenne plus semblables que ceux des jumeaux fraternels. Les jumeaux identiques évidemment s'aiment mutuellement davantage ; ils ont évidemment plus souvent les mêmes amis ; ils passent évidemment plus de temps ensemble ; et ils sont évidemment traités par leurs amis, parents, maître et connaissances comme s'ils étaient plus semblables que ne le sont les jumeaux fraternels. »

Mais il est peu vraisemblable que cette situation explique à elle seule la similitude particulièrement étroite des aptitudes intellectuelles des jumeaux monozygotes.

Une variante de la méthode des jumeaux apporte d'ailleurs une confirmation de la conclusion précédente. Elle repose, non

plus sur la comparaison des Q.I. des monozygotes et des dizygotes, mais sur l'étude des capacités manifestées par les *vrais* jumeaux qui ont été *séparés* de bonne heure et élevés dans des familles distinctes, cas très rares malheureusement, trop rares,... du moins pour les besoins de la recherche !

Ces sujets de même génotype vont certes développer, dans des conditions de milieu dissemblables, des aptitudes inégales. Mais cette inégalité est bien moindre que celle qui existe entre enfants non apparentés grandis dans des foyers distincts. Elle est seulement de l'ordre de 6 points de Q.I. au lieu de 17. Ainsi le niveau intellectuel des vrais jumeaux élevés dans des foyers distincts diffère relativement peu malgré la diversité des conditions éducatives dans lesquelles ils se sont trouvés. Comment ne pas attribuer ce fait à l'identité de leur génotype ?

Les études portant sur les *enfants adoptifs* ont apporté, elles aussi, de précieuses informations.

Elles ont montré que le Q.I. des enfants adoptifs est beaucoup moins proche de celui de leurs parents adoptifs que le Q.I. des enfants grandis dans leur famille l'est de celui de leurs géniteurs. L'influence du milieu éducatif sur le Q.I. des enfants adoptifs paraît donc assez limitée. La comparaison des Q.I. des enfants adoptifs avec ceux des propres enfants de leurs parents adoptifs (qui en ont parfois, en effet) confirme cette constatation. Entre ces enfants non apparentés élevés ensemble existe, relativement au niveau mental, une corrélation beaucoup moins étroite qu'entre frères et sœurs.

Ces faits son évidemment en faveur d'un rôle important du patrimoine héréditaire dans l'établissement du niveau intellectuel.

Il est encore un cas qui paraît offrir de bonnes conditions pour juger de l'importance du génotype dans le développement des aptitudes intellectuelles. C'est celui où des enfants d'origine quelconque sont séparés de bonne heure de leur famille — par exemple, quand l'accouchement a provoqué la mort de la mère ou que celle-ci a abandonné très vite son enfant — et qu'ils sont placés dans une institution adéquate, tel un orphelinat. On a affaire

ici, en effet, à des sujets génétiquement très divers qui vont être élevés, dans des conditions très semblables, et cela en bien plus grand nombre qu'au sein de foyers adoptifs.

Les résultats des enquêtes menées dans de tels milieux éducatifs ont montré que, malgré leur développement au sein d'une même communauté, les enfants révélaient des aptitudes très inégales. Il est difficile de ne pas voir, là encore, la manifestation d'inégales potentialités génétiques.

Toutes ces méthodes ont donc donné des résultats concordants. Sans doute appellent-elles des critiques de détail que je ne puis développer ici. Sans doute certaines limitations empêchent-elles d'accepter entièrement les conclusions précédentes. Mais il paraît difficile de nier — si l'on sait se soustraire au poids des divers dogmatismes environnementalistes — que le niveau des aptitudes intellectuelles dépende, dans une mesure non négligeable, du donné héréditaire.

C'est ce que reconnaissent par exemple, entre beaucoup d'autres, aussi bien le biologiste Jean Rostand que le psychologue Zazzo, tous deux pourtant d'opinions franchement « progressistes ». Le premier affirme : « Nul doute qu'il y ait au départ des différences génétiques quant à l'ampleur et à la spécialisation des potentialités intellectuelles ». Et le second, qui a longuement étudié les jumeaux, le confirme : « Nous savons, par la convergence de plusieurs recherches que l'intelligence dépend de facteurs héréditaires... et que — à égalité de conditions sociales — elle se distribue régulièrement... des niveaux les plus bas aux niveaux les plus élevés... » Et il ajoute : « Ce n'est pas parce que les inégalités sociales brouillent les cartes que nous avons le droit de nier les inégalités biologiques ».

Il n'y a d'ailleurs dans cette conclusion rien qui puisse surprendre. Comme le fait remarquer Stoetzel : « on peut bien dire que l'expérience confirme la philosophie vulgaire : ce qui détermine la conduite d'un homme — et cela s'applique aussi à ses aptitudes — c'est la combinaison de ses dispositions natives et des influences auxquelles il a été soumis ».

Tout homme naît donc avec un certain potentiel intellectuel. Si celui-ci est bas, il sera toute la vie, quoi qu'il fasse — et quoi qu'on ait fait pour lui — un sot, voire un débile mental. S'il est

haut, il développera une intelligence plus ou moins vive ou profonde, pourvu qu'il rencontre, bien sûr, les occasions de l'exercer.

Je ne pense pas qu'on puisse aller beaucoup au-delà des conclusions et des suggestions que je viens de présenter. Et il faut être optimiste, comme certains, pour tenter de chiffrer la part de l'hérité dans le niveau de l'intelligence, ce qu'on nomme l'*héritabilité* des aptitudes intellectuelles. Les chercheurs qui y ont prétendu ont avancé des estimations fort inégales, allant le plus souvent de 50 à 80 % ; ce qui veut dire que de 50 à 80 % de la qualité — ou de la médiocrité — d'une intelligence tiendrait aux gènes, les 20 à 50 % restants mesurant l'action du milieu.

Mais ces résultats sont extrêmement contestables et les valeurs trouvées vraisemblablement trop élevées. On n'est même pas sûr de ne pas se tromper en considérant que le patrimoine génétique compte — ce qui paraît cependant assez probable — pour une *proportion comprise entre* 1/3 *et* 2/3 dans l'acquisition du niveau intellectuel.

Une remarque doit être faite tout de suite. C'est que ces très imprécises estimations de l'héritabilité de l'intelligence s'appliquent à une *population,* non à chacun des individus qui la composent. Elles sont le résultat — incertain — de l'application de méthodes statistiques et n'indiquent donc, au mieux, comme on l'a dit, qu' « une vérité de moyenne ». Il est impossible, en effet, de mesurer *chez un sujet donné* l'intelligence *héritée.*

De deux enfants se situant, au même âge, à un même niveau mental, l'un peut l'avoir atteint malgré des conditions éducatives défectueuses grâce à un meilleur héritage, l'autre, moins favorisé par la « nature », grâce aux avantages procurés par le milieu familial. On ne peut, dans chaque cas particulier, formuler sur l'origine d'une supériorité ou d'une infériorité intellectuelle, que des présomptions.

Je n'évoquerai pas ici — parmi tant de points que je suis obligé de passer sous silence — les problèmes posés par la comparaison du niveau intellectuel *moyen* — je parle, bien entendu, de l'intelligence héritée — du niveau intellectuel des membres des

différentes classes sociales, ou des différentes catégories socio-professionnelles. Et je serai même bref, par force, sur un problème pourtant essentiel, la *comparaison de l'intelligence des différentes races*. C'est qu'il n'a jamais été possible d'établir des tests qui permettraient, par exemple, d'apprécier avec justesse les aptitudes moyennes de sujets appartenant à des ethnies différentes.

Déjà, avec des populations occidentales vivant dans des conditions plus ou moins misérables, l'emploi des tests courants a donné lieu parfois à des réponses surprenantes. Pressey en a rapporté un amusant exemple qui a été depuis bien souvent cité. Le voici dans la version de Klineberg :

« Comme exemple extrême de la manière dont les antécédents peuvent influencer le résultat des tests, Pressey cit l'expérience d'un chercheur chez les « pauvres Blancs » du Kentucky. Il posa le fameux problème de Binet : « Si vous alliez dans un magasin, achetiez pour 6 cents de bonbons et donniez 10 cents au vendeur, combien vous rendrait-il ? » Un des enfants répondit : « Je n'ai jamais eu 10 cents et si je les avais, je ne les dépenserais pas pour des bonbons, et de toutes façons c'est votre mère qui fait les bonbons. » L'examinateur fit une seconde tentative et formula de nouveau le problème dans les termes suivants : « Si vous aviez les 10 vaches de votre père au pâturage et que 6 se soient égarées, combien vous en resterait-il à ramener à la maison ? » L'enfant répondit : « Nous ne possédons pas 10 vaches, mais si nous en avions et que j'en aurais perdu 6, je n'oserais pas rentrer à la maison ». L'examinateur fit un dernier essai : « S'il y avait 10 enfants dans une école et que 6 soient absents parce qu'ils ont la rougeole, combien y en aurait-il en classe ? » La réponse fut plus rapide encore : « Aucun, parce que les autres auraient eu peur de l'attraper aussi ».

A plus forte raison, les premières tentatives entreprises pour appliquer les tests — disons « occidentaux » — à des populations « non-occidentales », ont-elles abouti souvent à des échecs retentissants. Dans une causerie à laquelle j'ai déjà fait référence, Robert Weill en a, toujours sur le mode familier, narré quelques-uns :

« On est arrivé à (des) résultats absolument extravagants, ahurissants... quand on a vu des enquêteurs... parachutés subitement dans des pays exotiques où ils n'avaient jamais mis les pieds,

se trouver au contact de peuplades dont ils ignoraient complètement la langue d'abord, ce qui nécessite la présence d'un interprète — et Dieu sait ce que c'est qu'un interprète dans de telles circonstances... — dont ils ignoraient la langue, les mœurs, les traditions ; et poser à des enfants qui n'avaient jamais vu de Blancs, qui étaient complètement éberlués, des questions (qui les surprenaient)... On a trouvé des obstacles tout à fait inattendus et insurmontables ; par exemple, à des Australiens, on pose ce qu'on appelle un problème de labyrinthe... ils n'ont pas voulu le faire, parce que chez eux, en raison de leurs traditions, il est absolument de coutume, quand on a un problème comme celui-là, de le résoudre en commun, par une délibération longue et commune à laquelle du reste l'examinateur était censé participer parce qu'autrement c'est un acte d'hostilité... Ils n'ont pas voulu le faire. A des Peaux-Rouges, on a proposé certaine épreuve portant sur la rapidité avec laquelle était résolu un certain problème. On mettait les enfants en ligne, on leur disait : « Eh bien, voilà, celui qui répondra le premier, il aura un prix ». Mais pas du tout ! D'abord parce qu'ils ont horreur de la vitesse, ils sont beaucoup plus pondérés et calmes que nous, (chez eux) il faut faire les choses très posément ; et puis ils sont beaucoup mieux élevés, c'est de tout à fait mauvais goût de vouloir briller devant ses petits camarades ; alors on se faisait de petits signes furtifs, et quand tout le monde avait trouvé, tout le monde répondait en même temps... »

« Et il en a été ainsi partout. Voici par exemple, une question que l'on posait aux Noirs du Sud des Etats-Unis — elle est extraite d'un test américain auquel on soumet les recrues — il s'agit de compléter certaines phrases dans lesquelles on laissait des blancs ; voici une de ces phrases : « .... doit régner dans les églises et les bibliothèques » ?... Qu'est-ce qui doit régner dans les églises et les bibliothèques ?... c'est clair, c'est le silence. Pas du tout pour eux ! Pour eux, un service divin... doit être aussi bruyant et animé que possible ! L'idée ne leur serait pas venue que c'est le silence qui doit y régner... »

Il y a eu des progrès depuis, mais insuffisants. Il n'est pas besoin d'entrer dans les détails « techniques » d'une controverse à vrai dire toujours recommencée. Il suffira de dire que personne n'est encore parvenu à comparer objectivement les capacités innées

des Noirs et des Blancs des Etats-Unis, par exemple. Comme le disent fort bien Bodmer et Cavalli-Sforza :

« La seule observation qui pourrait prouver (l'inégalité des deux races) serait la comparaison d'échantillons convenables d'enfants noirs et blancs élevés dans des environnements strictement comparables. Cela semble pratiquement impossible à réaliser aujourd'hui ». Ils ajoutent plus loin : « La seule méthode applicable dans l'étude des différences de Q.I. entre les races consisterait à suivre des enfants noirs adoptés par des foyers blancs et inversement. Les adoptions devraient naturellement être très précoces pour qu'on soit sûr de tenir compte de tous les effets possibles du premier environnement familial. Les Q.I. des enfants noirs adoptés par les familles blanches devraient aussi être comparés à ceux des enfants blancs adoptés par des familles blanches comparables. A notre connaissance nulle étude scientifiquement correcte de cette nature n'a jamais été entreprise ».

On doit donc reconnaître honnêtement que le problème de l'égalité (ou de l'inégalité) intellectuelle des différentes races humaines n'est aucunement résolu... sinon par ceux qui, ne soupçonnant même pas les difficultés qu'il y a à l'aborder scientifiquement, se hâtent de le trancher — dans un sens ou dans l'autre d'ailleurs — selon leurs impressions, leurs préjugés ou leurs passions.

Tout ce qu'on peut dire est que, si une certaine différence entre les aptitudes innées de deux races — disons les Noirs et les Blancs des Etats-Unis — venait à être réellement prouvée, elle ne représenterait assurément qu'une fraction réduite de la variation à l'intérieur de chacune d'entre elles. Et cela est très important, bien sûr, car cela devrait suffire à condamner pratiquement toute attitude raciste, toute discrimination raciale.

Un scrupule m'est venu alors que je terminais la préparation de cette petite communication. Je me suis demandé si, ayant consacré le maximum de mon temps à prouver le rôle de l'hérité, et malgré la prudence de mes conclusions, je ne vous laisserais pas sur l'impression que je crois, sinon à la toute-puissance, du moins à la prépondérance de l'inné dans le développement des capacités intellectuelles. J'en serais désolé car je ne partage pas du tout cette conviction des héréditaristes. Sans doute le meilleur environ-

nement ne peut-il rien pour celui qui naît débile ; ou, simplement, sot ; mais un mauvais pourra empêcher l'épanouissement des aptitudes du sujet le plus richement doté à la naissance. Aux inégalités génétiques s'ajoutent les inégalités socio-culturelles, au sens le plus large de ce terme ; aux injustices de la distribution des dons s'ajoutent les injustices sociales. Peut-être ces dernières ne sont-elles pas ici les plus lourdes : ce que je vous ai dit des imprécisions qui affectent toute estimation des parts de l'inné et de l'acquis dans le développement de notre intelligence nous interdit de l'affirmer. Mais on a le droit d'y être plus sensible et de trouver les injustices qui viennent de la société pires, en tout cas moins tolérables, que celles qui viennent de la nature. Il est vrai que ceci est une autre histoire...

SEANCE PUBLIQUE DU 10 FEVRIER 1974

LES GORGES DU GARDON

par M. le Dr Edouard DROUOT

Président

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,
Mes chers confrères,

Je tiens tout d'abord à vous remercier d'avoir bien voulu honorer de votre présence cette séance publique annuelle de l'Académie de Nimes. Et je remercie tout spécialement M. le Préfet du Gard d'avoir bien voulu assurer lui-même la présidence de cette réunion. Je veux aussi exprimer notre gratitude à la municipalité nimoise qui continue une aimable tradition en mettant à notre disposition cette belle salle de notre Hôtel de Ville.

Vous savez qu'il est habituel que le président dont les fonctions débutent avec l'année, vous entretienne d'un sujet de son choix. Pour diverses raisons, j'ai été conduit à vous parler aujourd'hui des « Gorges du Gardon à travers les âges ». La mode est à « l'environnement ». Et ce proche environnement de notre cité — une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau —, bien des nimois le connaissent mal, en dehors des quatre ponts qui franchissent les gorges et qui sont, d'amont en aval, le pont de Russan, le pont Saint Nicolas, le pont de Collias et le pont du Gard. Si l'on excepte ces lieux de passage, beaucoup moins nombreux sont les privilégiés qui ont pu goûter, dans le majestueux silence du canyon, ses paysages de garrigues sauvages, ses falaises trouées de nombreuses cavernes et aussi les ruines qui le jalonnent et témoignent encore d'un passé prestigieux.

Une autre raison, plus actuelle et plus importante m'a également poussé. Une étude très sérieuse est actuellement en cours, en vue du classement des gorges et d'une protection efficace de ses sites naturels et archéologiques. L'initiative de ce projet revient à la section gardoise de l'Association pour la Protection de la Nature du Languedoc-Roussilon. La commission Départementale des sites a donné son approbation et le Ministère de l'Environnement a confié l'étude détaillée de ce projet à la Compagnie Nationale d'Aménagement du Bas-Rhône-Languedoc.

Je sais combien le Moi est haïssable et pourtant je vais vous demander, Mesdames et Messieurs, de me pardonner quelques souvenirs personnels indispensables pour évoquer plusieurs disparus dont les noms sont liés à mon propos. Et tout d'abord celui de Félix Mazauric, conservateur de nos musées archéologiques et premier explorateur méthodique des cavités souterraines de la vallée du Gardon. Son ouvrage « Le Gardon et son canyon inférieur », malgré son âge, est toujours fort apprécié des spéléologues et des préhistoriens qui continuent à rêver de quelque découverte nouvelle dans les nombreux avens, grottes ou rivières souterraines de ce domaine.

Je n'ai pas connu personnellement Mazauric. Mais son successeur, à la tête de nos musées archéologiques, Henri Bauquier, dont nous avons célébré le centenaire en 1973, était le père de mon meilleur ami et condisciple, Henri-Gabriel Bauquier, trop tôt disparu, et qui devait plus tard devenir mon beau-frère. Aux jeunes lycéens que nous étions alors, M. Bauquier donnait le conseil de s'intéresser à la préhistoire. Il nous parlait de Félix Mazauric et nous donnait à lire son ouvrage. Cette lecture allumait en nous le désir de connaître enfin quelques-unes de ces mystérieuses grottes où nous attendaient certainement de passionnantes trouvailles. Mais surtout Monsieur Bauquier nous engageait d'abord à nous entourer des conseils de Monsieur Paul Marcelin et de l'abbé Bayol. Ce que nous fimes en nous inscrivant dès 1924 — il y a juste un demi-siècle — comme membres actifs de la Société d'Etude des Sciences Naturelles de Nimes dont M. Marcelin était à ce moment le principal animateur. Paul Marcelin, qui nous a quittés l'année dernière, voulut bien guider nos premiers pas. Il connaissait particulièrement bien les gorges du Gardon, les ayant souvent parcourues en étudiant la formation des sols de notre garrigue et l'action des grands froids de la dernière glaciation sur ses massifs calcaires. Il

nous faisait observer des éboulis dus à l'action cryoclastique du gel sur les rochers ou bien les dépôts de loess, ces sables éoliens accumulés en certains points de la vallée par les blizzards glacés du Quaternaire. Marcelin, comme Bauquier, était un grand ami de l'abbé Bayol, curé de Collias, dont 1974 est aussi l'année du centenaire. Nous pûmes ainsi entrer en relations avec l'abbé et parfois, l'accompagnant sur le lieu de ses fouilles, profiter de son expérience. En 1928, très peu de temps après leur découverte, nous eûmes le privilège d'examiner parmi les premiers, en compagnie de M. Bauquier et sous la conduite de l'abbé, les peintures paléolithiques que celui-ci venait d'identifier dans une grotte de la Combe de l'Ermitage de Laval, à Collias. Cette grotte porte d'ailleurs depuis ce moment le nom de Grotte Bayol. Mazauric, Bauquier, Marcelin, Bayol, tous amoureux passionnés de notre région nimoise, tous, à des titres divers, avaient contribué à l'étudier et à la faire connaître. Je songe à la satisfaction qui aurait été la leur, s'ils avaient pu penser que leurs successeurs seraient un jour désireux de préserver des dangers de la civilisation moderne ces gorges du Gardon qu'ils affectionnaient. Car ces dangers sont divers. Les spéléologues ont pu constater, par exemple, que des déversements d'huiles usées ou de mazout, avaient pollué certains avens, contaminant ainsi un réseau hydrologique souterrain en rapport avec les eaux du Gardon. Il pourrait aussi se poser des problèmes différents, provenant d'une urbanisation exagérée, si des constructions implantées en des lieux inopportuns risquaient de porter atteinte au paysage. Enfin, tous les amis de la Nature ne verraient pas sans appréhension la construction de routes dites touristiques. L'échelle modeste de notre canyon n'en réclame pas tant et la circulation trop nombreuse et trop rapide des véhicules, génératrice de bruit et de pollution, mettrait rapidement en fuite la faune sauvage. Un sentier de grande randonnée, balisé, existe déjà. On peut sans doute améliorer l'accès des piétons et des promeneurs. La randonnée, au milieu d'une nature tranquille et belle n'est-elle pas, pour les citadins que nous sommes, le meilleur moyen de trouver la détente heureuse et l'équilibre paisible ?

Dans le cadre de ce court entretien et aussi parce que mes connaissances limitées ne me permettraient pas de les aborder, nous laisserons délibérément de côté bien des questions intéressantes, touchant la géologie du canyon, son régime hydrologique, son

hydrologie souterraine, etc. Nous nous limiterons simplement à un survol rapide et forcément très incomplet des étapes de son occupation humaine.

Et tout de suite, nous nous apercevrons que les débuts de cette occupation se perdent dans la nuit des temps.

Si la présence de l'homme sur les bords de notre rivière ne peut être attestée avec certitude au paléolothique inférieur, par contre, au paléolithique moyen — comptons à peu près quarante à cinquante millénaires —, l'homme de Néanderthal sera installé dans le canyon en groupes assez nombreux. Nous le trouvons à la Baume de Saint-Vérédème et plus haut, à Russan, dans les Grottes d'En Quissé, des Charlots, et d'Esquicho-Grapaou. Il y a une vingtaine d'années, j'ai aussi décrit une halte de chasseurs mousteriens dans une petite grotte dite Grotte de la Calmette, vers l'entrée des gorges. Les très nombreux ossements de rennes que contenaient les foyers moustériens de Russan témoignent du climat extrêmement rigoureux qui régnait au cours de cette dernière glaciation. Ce froid a persisté à la période suivante, celle du paléolithique supérieur. L'homme de Néanderthal a disparu et c'est maintenant un Homo Sapiens très semblable à nous qui est dépositaire de la civilisation. Cet homme du paléolithique supérieur a laissé de nombreux témoins dans la vallée du Gardon. Le vaste abri sous roche de la Salpétrière du Pont du Gard a été fouillé, il y a environ un siècle, par un pionnier de la préhistoire régionale, Cazalis de Fondouce. auteur du premier travail sur « L'homme dans la vallée du Gardon ». Le commandant Gimon, l'abbé Bayol et plus récemment, avec des méthodes modernes, M. Escalon de Fanton devaient poursuivre des recherches sur ce site très important. La Salpétrière a fourni des niveaux de toutes les subdivisions du paléolithique supérieur. Mais, chose intéressante, elle a aussi livré des objets d'art mobilier, gravures en os ou sur galets et des galets peints très particuliers. En quantité bien moindre, d'autres cavités du canyon recèlent aussi une industrie de cette époque. Mais ce sont les deux grottes ornées de la vallée du Gardon qui constituent les reliques les plus émouvantes de l'homme paléolithique dans les environs de Nimes. Elles témoignent, en effet, chez nos lointains ancêtres, de préoccupations qui n'étaient plus uniquement matérielles. Des travaux récents ont pris pour objet l'étude des motivations qui ont pu conduire les paléolithiques à tracer cer-

taines figures sur les parois des grottes. Et ces travaux laissent entrevoir une psychologie beaucoup plus élaborée qu'on ne le croyait jusqu'ici. On a pu notamment déceler un certain code régissant l'emplacement relatif des figures, les unes par rapport aux autres, dans une même composition picturale. Et l'on a quelques raisons de penser que ce code répond à certaines idées touchant l'organisation sociale assez complexe des tribus paléolithiques. Enfin j'ai cru personnellement pouvoir écrire que la répétition de quelques grands thèmes peu nombreux pouvait peut-être se référer à l'exposition de certains mythes religieux. Les peintures de la grotte Bayol sont accompagnées d'un grand nombre de signes abstraits, dont la signification nous échappe. Quant à celle de la Baume Latrone, très archaïques, tous les maîtres de la préhistoire que j'ai eu l'honneur de guider sur les lieux, s'accordent à lui reconnaître un caractère quasi unique. Malgré les importants dégâts qui ont été commis dans ces deux sanctuaires paléolithiques et de l'avis de spécialistes qualifiés, les œuvres qui subsistent justifieraient de nouvelles mesures de sauvegarde. Mais il faudrait alors se souvenir que l'expérience a largement démontré que seules les grottes ornées dont la visite se fait exclusivement sous la conduite d'un gardien peuvent être efficacement conservées. La simple clôture ne suffit pas.

Vers la fin du paléolithique supérieur, la cessation des grands froids de la dernière glaciation entraîne l'exode vers le Nord des troupeaux de rennes. L'ère des grandes chasses était terminée et les conditions de vie des hommes entièrement changées. On assista alors à ce que l'on a appelé la « révolution néolithique ». Ce fut le début de la domestication et de l'élevage du bétail, le début de l'agriculture et de la sélection des premières céréales. On inventa la poterie. L'homme n'ayant plus à redouter la morsure cruelle des terribles hivers glaciaires, put établir plus facilement des campements de plein air. Il n'en abandonna pas pour autant, de façon définitive, l'abri des grottes, dont nous connaissons plus d'une trentaine entre Dions et Remoulins. Pratiquement, toutes les cavités du canyon ont été, au moins temporairement habitées entre le Néolithique et le Moyen Age. L'âge du cuivre, comme l'âge du bronze et l'âge du fer y sont largement représentés. Les collections de notre musée de préhistoire témoignent d'ailleurs assez par leur

richesse, de l'importance des trouvailles qui ont été effectuées dans les cavernes de la vallée du Gardon.

Au moment des invasions celtiques, à l'âge du fer, les défenses naturelles que constituaient, d'une part, de hautes falaises et d'autre part, à leur pied, les méandres de la rivière, ont permis l'établissement de plusieurs oppida fortifiés. Le plus important fut sans doute l'oppidum de Marbacum, au lieu dit Casteviel, sur la rive droite du Gardon, un peu en aval de Russan. On peut encore y suivre le tracé de plusieurs enceintes défensives. Marbacum était l'un des principaux bastions qui gardaient la cité nimoise, alors capitale des Volques Arécomiques. Un buste de guerrier, dit « Guerrier de Marbacum » constitue l'un des éléments caractéristiques de la sculpture préromaine conservés dans notre musée d'Archéologie. En face de Marbacum et dans le méandre opposé se trouvait l'oppidum dit du Castelas de Sainte-Anastasie. Plus bas, entre Sanilhac et Collias, se voyait l'oppidum de Castre, dont le nom même, Castrum, indique qu'il fut un lieu fortifié.

Quand vint l'occupation romaine de notre région, les architectes et ingénieurs de Rome bâtirent, à la sortie des gorges, ce chef-d'œuvre d'art et de technique qu'est notre magnifique aqueduc du Pont du Gard, si intimement lié à l'histoire de notre ville. Il est trop bien connu de vous pour que je m'étende davantage à son sujet.

Le haut moyen-âge nous a laissé le souvenir de personnages qui n'étaient plus les guerriers des oppida, ni les bâtisseurs romains, mais de pieux ermites recherchant l'austère solitude de lieux sauvages pour y vivre dans la prière et la pénitence. La Baume Saint Vérédème vit jusqu'au début de notre siècle se dérouler chaque année des pélerinages en souvenir du grec Vérédème, qui y vécut et devait mourir en 722 sur le siège épiscopal d'Avignon. A la Baume, Vérédème eut un disciple, son compatriote, l'athénien Aegydios devenu pour nous Saint Gilles. Enfin, le petit ermitage de Laval, à Collias, servit, lui aussi de retraite à d'anciens anachorètes.

Un peu plus tard, la période romane nous a légué différents vestiges, plus ou moins conservés. A Russan, au pied de l'ancien château détruit, se voit encore un vieux moulin avec une partie de son barrage. On le dénomme Moulinas de Sainte-Anastasie.

C'est une ruine, d'architecture romane typique, dont il est dommage qu'elle continue à se dégrader et qui mériterait encore quelque protection. Du moulin de la Baume, en face de la grotte de Saint Vérédème, il ne reste que peu de chose, mais son barrage retient encore un plan d'eau important et sa chute donne vie à cette partie du canyon. D'autres barrages, probablement aussi antiques et destinés à faire tourner des moulins se voient encore à Collias et à Remoulins qui lui doit son nom (le moulin du Roi).

Les Templiers avaient un établissement au lieu dit Saint-Nicolas de Campagnac et ce sont eux qui construisirent en cet endroit le Pont Saint-Nicolas qui commande la route la plus directe entre Nimes et Uzès, alors qu'auparavant le passage se faisait de façon assez incertaine au moyen de gués situés en amont entre Dions et Russan et en aval à la Baume.

A l'entrée et à la sortie du Canyon, deux châteaux jalonnaient le cours de la rivière. Le premier, placé dans une position stratégique dominante était le château féodal ou Castelas de Russan. Construit au moyen âge et alimenté en farine par son moulin (le Moulinas de Sainte Anastasie dont nous venons de parler), il appartint un moment à la famille de Rossel d'Aigaliers, dont l'amiral de Brueys fut un descendant. Il fut détruit sur l'ordre de Richelieu. On n'en voit plus aujourd'hui que quelques pans de murs renversés par l'explosion. Il n'en fut pas de même, heureusement du château de Saint Privat, près du Pont du Gard où le roi Louis XIII et Richelieu signèrent définitivement la Paix d'Alais.

Mesdames, Messieurs, je n'ai fait qu'effleurer un sujet très vaste et je dois conclure. Puissè-je du moins vous avoir communiqué le désir de revoir, si vous les connaissez déjà, ou de les découvrir, si vous les ignorez encore, les aspects les plus pittoreques de ces paysages si proches de notre ville. Et je terminerai par un ultime souhait, celui que des sites encore en bonne partie intacts et qui nous offrent à chaque pas tant de souvenirs émouvants, puissent bénéficier d'une mesure qui nous les conserverait et nous permettrait de les transmettre à ceux qui viendront après nous.

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE L'ACADEMIE DE NIMES PENDANT L'ANNEE 1973

par
M. le Professeur Jean BRUNEL
Président sortant

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,

L'année pendant laquelle la bienveillance de mes confrères m'a permis de suivre les travaux académiques de cette place de choix qu'est un fauteuil présidentiel me semble avoir été une année d'activité féconde. Elle a également été clémente à notre compagnie, en ce sens du moins que nous n'avons eu à déplorer la disparition, au cours de ces douze mois, d'aucun de nos membres résidants. L'Académie de Nîmes n'en a pas moins fait une perte des plus sensibles en la personne du peintre Favre de Thierrens, ce bel artiste qu'elle était fière de compter parmi ses membres non résidants.

Il a été pourvu dans l'année à quatre vacances académiques. M. le Chanoine Marchand, Vicaire général, M. le Pasteur Fabre et M. Vielzeuf ont succédé respectivement à Mgr Homs, à G. Abauzit et au Professeur Dupont. Nous nous sommes associés avec émotion à l'hommage qu'ils ont rendu en termes aussi justes que délicats à ces confrères tant regrettés. En dernier lieu M. R. Chastanier, devenu, sur sa demande, membre non résidant a été remplacé, comme membre résidant, par M. Maurice Aliger, en qui nous avons été heureux de nous attacher définitivement l'excellent archéologue initiateur des fouilles de Nages.

L'Académie de Nîmes a été représentée à l'inauguration d'une plaque à la maison natale de Jean Paulhan et à la réception à l'Académie Française du Duc de Castries. Sa médaille a été remise au Duc de Castries, ainsi qu'à M. Jean Carrière. Elle a tout particulièrement tenu à célébrer, aux côtés de plusieurs autres groupements, le centenaire de la naissance d'Henry Bauquier, dont le souvenir reste si vivant et si cher à chacun de nous.

Les communications faites à nos séances régulières ont été variées et d'une haute tenue. Nous donnerons une place à part à celle qu'avait préparée Mgr Homs : « Quelques réflexions sur *Phèdre* de Jean Racine ». Le texte en fut lu par M. Seston. Pour le surplus, M. G. Martin nous a entretenus du centenaire de *Tartarin de Tarascon* et de *l'Arlésienne*, M. Joachim Durand, de Charles de Baschi, marquis d'Aubais, M. l'Abbé André, de l'Abbé de Sauvages. Le Dr Paradis a traité de « l'homme inachevé ». M. Ivan Gaussen a évoqué les relations du Marquis de Villevieille et de Vauvenargues. Mlle Fermaud a parlé de Pascoli, poète des humbles, M. Aliger, des trouvailles monétaires faites en Vaunage, M. G. Dupré du Père Emmanuel d'Alzon.

Mme Chamson-Mazauric a bien voulu venir analyser devant nous le caractère cévenol. Le Général Cothias a parlé de 15 siècles d'illusions, à la recherche de l'Europe Unie, M. A. Nadal, des mathématiques modernes, communication que vous aurez vous-mêmes le plaisir d'entendre dans un moment. Enfin notre doyen, le Pasteur Brunel, nous a emmenés en pensée vers le Liban d'hier et d'aujourd'hui, qu'il connaît d'expérience personnelle. C'est à une excursion moins lointaine, mais réelle, cette fois, car il ne s'agissait point d'une communication, que nous convia un jour le Pasteur Fabre : plusieurs d'entre nous le suivirent avec plaisir à l'abbaye de Sénanque.

Autre manifestation d'un caractère inédit : M. Portal, membre correspondant, nous fit un jour une brillante démonstration des possibilités de sa méthode personnelle de calcul mental rapide.

Telles furent, Mesdames et Messieurs, les activités de notre compagnie en l'année écoulée. Vous pouvez constater qu'elle s'est occupée avec une certaine prédilection, quoique sans exclusivisme, de sujets d'intérêt régional. C'est que l'Académie

se veut engagée dans la vie locale. Elle n'a pas craint de le montrer en émettant des vœux, une première fois sur la protection des sites de la carrière de Barutel et du Creux de l'Assemblée, ensuite pour la mise en valeur des vestiges nouvellement découverts de notre enceinte antique. Et il me semble bien, dirai-je avec satisfaction, avec reconnaissance aussi, que ces vœux ont été entendus.

LES MATHEMATIQUES MODERNES ET NICOLAS BOURBAKI

par M. André NADAL

Ancien Président

Depuis une dizaine d'années *seulement* nous entendons parler de « *Mathématiques Modernes* » alors que c'est à *plus d'un siècle* qu'il faut en faire remonter les origines. Elles n'ont de modernes que le nom.

Nous sommes au début du siècle dernier, un jeune homme *Evariste Galois* se fait connaître en Mathématiques avec sa notion de « *groupe* ». C'est lui qui doit être considéré comme le précurseur de la « *Théorie des ensembles* », base et fondation avec « l'*Axiomatique* » des *Mathématiques dites modernes.*

Né à Bourg-la-Reine en 1811, Evariste Galois, élève au Lycée Louis-le-Grand indiquait à 17 ans une démonstration d'une propriété des fractions continues périodiques. A 18 ans, il échouait à l'Ecole Polytechnique, il entrait l'année suivante à l'Ecole Normale qui n'était pas encore à la rue d'Ulm et qui n'avait pas non plus le renom qu'elle a de nos jours. Galois publiait alors à 19 ans *six mémoires* de Mathématiques et énonçait une théorie sur la solution générale des équations qui porte aujourd'hui son nom : *le théorème de Galois* et dont l'ampleur ne fut pas alors comprise et reconnue. Le séjour d'Evariste Galois à l'Ecole Normale fut tôt interrompu et remplacé par plusieurs séjours à la fameuse prison de *Sainte-Pélagie* qui était située rue du Puits de l'Ermite entre la Place Monge actuelle et le Jardin des Plantes.

Sainte-Pélagie eut au cours des ans d'illustres pensionnaires dont Madame Roland, Béranger, Paul-Louis Courier, Blanqui, Daumier, Lamennais, Ranc, Rochefort, Raspail. Les condamna-

tions de Galois étaient en relation avec ses idées politiques avancées, on se trouvait en 1830. Un an plus tard Evariste Galois est tué en duel au pistolet pour ses opinions politiques et pour une femme, intrigue banale assez confuse, piège tendu sans aucun doute, drame stupide quoi qu'il en soit, *il avait vingt ans*.

Ce génie, étoile filante dans le ciel des Mathématiques ne peut être comparé qu'à un autre génie, étoile filante celui-ci dans le ciel littéraire *Arthur Rimbaud*. A 17 ans en effet Rimbaud en possession de ses dons surnaturels écrivait ses plus beaux vers, *à vingt ans* il avait terminé son œuvre.

Un grand mathématicien doit être placé à côté de Galois parmi les initiateurs de la Mathématique moderne c'est le Norvégien *Abel*, d'une dizaine d'années plus âgé que Galois ; fils d'un pasteur il connut très vite la misère et la gloire. Ses vues géniales, pas plus que celles de Galois, ne furent cependant pas toujours comprises par ses contemporains. Abel, mort à 27 ans dans le plus complet dénuement, est célèbre aujourd'hui par ses découvertes des *fonctions elliptiques* et les intégrales qui portent son nom : les *intégrales abéliennes*.

Oui, le passage au *niveau de la science*, uniquement de la science, qui s'est fait entre les mathématiques dites *classiques* et les mathématiques dites *modernes* s'est étalé sur près d'un siècle et demi, car c'est bien avec *Galois* et *Abel*, et aussi avec le Français *Cauchy*, et l'Allemand *Gauss* le plus grand mathématicien peut-être de tous les temps, c'est avec eux qu'il est légitime de faire remonter l'évolution qui a conduit du classique au moderne et qui fut beaucoup plus lente que se l'imaginent ceux pour qui la révélation d'un changement dans les mathématiques a été un coup de tonnerre dans un ciel serein.

Evolution consciemment ressentie pendant tout un siècle par ses principaux artisans, mais passant totalement inaperçue pour la quasi-unanimité du public.

L'explication est d'abord que de grands mathématiciens pour des raisons diverses ne s'intéressaient pas à cette évolution et que surtout et avant tout elle n'affectait en rien l'enseignement même des mathématiques à *quelque degré que ce soit* — C'est là un fait —

En 1950 les mathématiques enseignées à *l'école primaire* était une toute petite partie de celles que connaissait l'Antiquité : il y a 25 *siècles*.

En 1950 les mathématiques enseignées dans nos Lycées, la classe de Spéciales mise à part correspondaient à peu près à ce que l'on savait en 1650 : il y a 3 *siècles*.

En 1950 enfin les mathématiques enseignées dans nos *Facultés* et nos *Grandes Ecoles* étaient celles que l'on connaissait en 1850 : il y a 1 *siècle*.

***

Pour essayer de comprendre d'une part *l'évolution continue* des mathématiques à travers le temps, d'autre part *la révolution brusque* quant à leur enseignement, à laquelle nous venons d'assister et nous assistons, il nous faut faire le point, examiner les grands moments de leur histoire. Il nous faut montrer avant tout comment la *justification* des mathématiques, leur justification au cours des siècles a pu l'être soit par la *beauté* comme dans la Grèce Antique, soit un peu plus tard et concurremment par la *rigueur*, soit par *l'utilité*, soit enfin à présent par *l'unité, la généralité*.

L'Inde est le pays d'origine de *l'étude des nombres*. Les chiffres sont dits *arabes* parce que c'est par la science arabe qu'ils ont été transmis à l'Occident, mais leur origine est hindoue. C'est l'Inde qui inventa l'*Algèbre* et c'est l'Inde aussi qui inventa le *zéro*. Une révolution l'invention du zéro, un défi au bon sens, oser représenter par un signe quelque chose qui n'existe pas, une absence, un vide, on se rend difficilement compte de la hardiesse intellectuelle qu'il a fallue.

Si l'Inde est la patrie de l'étude des nombres, *la Grèce* est celle de *l'étude des formes de l'espace*. Les Mathématiques grecques sont nées de ces deux disciplines, elles sont *d'admirables œuvres d'art* et de *puissantes créations de l'esprit*. Elles sont cependant marquées, sinon d'une faiblesse, au moins d'une *limite*, combien séduisante d'ailleurs, visant surtout à des *buts esthétiques*. La Grèce Antique tint en effet les mathématiques pour un *art* plus que pour une *science*.

Notre compatriote, le philosophe-mathématicien nimois *Gaston Milhaud*, alors Professeur en Sorbonne a pu écrire :

— « Quel est l'intérêt qui guide le géomètre grec ? Qu'est-ce qui le séduit dans son œuvre ? A coup sûr d'abord ce n'est pas le désir de trouver des règles pratiques pour les besoins journaliers de la vie. Il n'est pas question par exemple dans les Eléments d'Euclide

du moindre procédé d'arpentage. Au contraire, le ton même, le style, le langage, le souci d'être clair et rigoureux au risque d'être souvent minutieux et long, tout semble indiquer que le géomètre se complait dans la confection de son œuvre, qu'elle le séduit par elle-même et qu'il n'a pas besoin d'y trouver autre chose que l'occasion de contempler une des formes du beau intelligible, de la pensée claire et harmonieuse se déroulant sur le fond infiniment riche et varié de l'intuition géométrique. »

Les Grecs restreignaient ainsi leur champ d'action à *l'espace* et au *nombre,* trop esclaves de leurs sens sans doute et trop attachés aux arts plastiques ; ils recherchaient avant tout la *beauté des formes géométriques* et *l'harmonie des rapports numériques.*

Beauté des formes géométriques ! Les exemples abondent, j'en appelle ici un seul. Au III[e] siècle avant notre ère, *Apollonius de Perge* se penche sur l'étude des trois courbes, intersections d'un cône de révolution par un plan, courbes qui suivant les positions du plan par rapport au cône sont l'*ellipse,* la *parabole,* l'*hyperbole* et auxquelles Apollonius a donné le nom général et heureux de *coniques,* pour rappeler le cône, nom qu'elles ont conservé depuis.

Il est certain qu'*Apollonius* se complaisait autant en *artiste* qu'en *savant* dans cette étude des coniques, élégante matérialisation éclairant d'une façon étonnante les propriétés de ces courbes. Il est non moins certain que *Victor Hugo* qui s'était préparé, sans grande conviction, à l'Ecole Polytechnique, a dû aimer avant tout en poète, ce beau théorème de l'intersection d'un cône par un plan, témoins ces vers du recueil : « *Toute la Lyre* »

Géométrie ! Algèbre ! Arithmétique ! Zone
Où l'invisible plan coupe le vague cône
Où l'asymptote cherche, où l'hyperbole fuit.

L'asymptote cherche à rencontrer l'hyperbole, la courbe fuit, se dérobe, la rencontre n'aura pas lieu. Définition de l'asymptote manquant de rigueur certes, mais par contre bien poétique.

« Où l'asymptote cherche, où l'hyperbole fuit ».

La *théorie des coniques* d'*Apollonius,* un des chefs-d'œuvre de la géométrie antique apporta plus tard par surcroît à *Képler* un matériau mathématique tout préparé pour sa splendide *théorie des planètes.*

Outre la beauté des formes géométriques, les Grecs : « Cet immense petit peuple » pertinente expression de *Paul Valéry,* cet

immense petit peuple recherchait aussi, avons-nous dit, l'*harmonie des rapports numériques*. Pour l'art dans lequel le « *rythme* » et le « *nombre* » sont perçus, ils employaient indifféremment les termes « *rythmos* » et « *arithmos* » rythme et nombre. On sait qu'en musique il est beaucoup question de *rapports*, de *mesure* (au singulier) et de *mesures* (au pluriel) en un mot de *nombres* et, dans la Grèce Antique, la musique faisait partie de la philosophie mathématique.

En prosodie c'est le *rythme d'intensité* ou *rythme tonique* qui paraît le mieux agir chez l'auditeur ou le lecteur par induction, par incantation sur la « *coulée habituelle du temps* » ainsi que le désigne l'esthète roumain *Piu Servien*. Le rythme tonique a été même le rythme dominant de la prosodie française.

Phèdre à Hippolyte dans la tragique scène du second acte :

« Et Phè/dre au Labyrin/the avec vous / descendue /
Se serait / avec vous / retrouvée, / ou perdue/.

Le *rythme* est *périodicité perçue*. Il agit dans la mesure où pareille périodicité *déforme en nous* cette coulée habituelle du temps.

Au rythme tonique peut se joindre, s'enlacer même le *rythme du timbre*. En poésie il est d'une importance capitale, le rythme du timbre est, disons, le *coloris mélodique* que les voyelles jettent sur le dessin, au *trait noir* des consonnes. *Stéphane Mallarmé* dans le « *Tombeau d'Edgar Poe* » :

« Tel qu'en lui-même enfin l'éternité le change »

Hugo dans « *Booz endormi* » :

« Un frais parfum sortait des touffes d'asphodèles,
Les souffles de la nuit flottaient sur Galgala »

Et *Lamartine* dans « *Ischia* » : cette strophe la plus *timbrée* peut-être que *Lamartine* ait écrite.

« A la molle clarté de la voûte sereine.
Nous chanterons ensemble assis sous le jasmin.
Jusqu'à l'heure où la lune inclinant vers Misène
Se perd en pâlissant dans les feux du matin. »

« L'inspiration poétique a dit *Claudel* se distingue par les dons de l'*image* et du *nombre* ».

Plus de deux millénaires auparavant l'Ecole pythagoricienne clamait : « *Tout est arrangé d'après le nombre* » et *Platon* d'affirmer : « *Partout où il y a nombre il y a beauté* ». Plus tard le plus grand des Pères de l'Eglise *saint Augustin* écrivait : « *Le nombre est vivant dans l'art* ».

Le nombre le plus cher néanmoins à Pythagore et à Platon était le *Nombre d'Or*, rapport de la diagonale du pentagone régulier à son côté, rapport considéré comme étant *le plus harmonieux*. Ce n'est qu'au terme de leur histoire avec *Euclide* que les mathématiques grecques tout en ne perdant nullement de vue le culte de la beauté, découvrirent le *culte de la rigueur*.

Euclide professait à la fameuse *Ecole d'Alexandrie*, première Université créée dans le monde où enseignèrent *Aristarque de Samos* qui le premier eut l'idée de la rotation de la Terre sur elle-même et de sa translation autour du Soleil, 18 siècles avant *Copernic* ; *Eratosthène* qui le premier mesura le méridien terrestre et l'obliquité de l'écliptique. Enseignèrent aussi à l'Ecole d'Alexandrie, *Hipparque*, le plus grand astronome de l'Antiquité ; *Ptolémée* l'auteur de l'*Almageste* et après eux la grande mathématicienne *Hypatie*, célèbre également pour son éloquence et sa rare beauté.

Toutefois dans la *Grèce Antique* la découverte des *nombres irrationnels* fut une véritable catastrophe, ce n'était pas des nombres entiers, ils effrayèrent les Grecs ; leur découverte risquait de renverser la doctrine pythagoricienne toute entière fondée essentiellement sur les nombres entiers, elle jeta quoi qu'il en soit le trouble chez les plus grands esprits de l'époque. Pythagore considérait le *nombre irrationnel* comme « *absurde* » voire « *humiliant* ». Ce n'est que plus tard après bien d'hésitation et de regret qu'il fut légitimé par Eudoxe de *Cnide* et *Archimède* et beaucoup plus tard encore par les savants de la *Renaissance*.

*
* *

Après la grande nuit médiévale au point de vue scientifique, la *Renaissance* et le 17e *siècle* contribuèrent à apporter la *clarté* et la *logique*.

La mathématique grecque sur laquelle nous nous sommes volontiers attardé avait pu paraître parfaite pendant fort longtemps,

en fait elle l'était beaucoup moins que ce que l'on pensait, son domaine était d'abord, comme nous l'avons dit, *limité*, puis les bases de l'édifice euclidien *malgré les apparences* manquaient de *netteté*, on avait déjà conscience de cela au 18e siècle.

Les nombres *négatifs* furent alors *créés*, les nombres *irrationnels* qui avaient tant effrayé les Grecs étaient utilisés bien que sans définition vraiment satisfaisante.

Il y eut l'invention de la *Géométrie analytique* avec *Descartes*, du *Calcul différentiel et intégral* avec *Newton* et *Leibnitz*, ses applications à la mécanique par *Lagrange*, à la *Théorie des Probabilités* par *Laplace*.

Cependant il y eut là encore un malaise ; dans ces nouvelles branches des mathématiques, la notion capitale qui en était le fondement et qui était inconnue des Grecs était la *notion de limite*, or cette notion de limite restait *mal définie* et les mathématiciens ne l'utilisaient pas sans une *certaine appréhension*.

C'est au début du 19e siècle, nous le savons, qu'ont apparu les travaux de *Galois*, d'*Abel*, de *Gauss* et de *Cauchy*, ces travaux étaient tels que l'approche des mathématiques par beaucoup de mathématiciens allait se faire sous un éclairage nouveau.

On devait assister pendant toute la seconde moitié du 19e siècle à une *remise en question* de *notions de base* que l'on aurait cru *inattaquables* ; mais cela se passait dans les hautes sphères des mathématiques.

D'ailleurs, redisons-le, les mathématiciens n'étaient pas tous d'accord entre eux, il y avait chez certains assez de réserve.

A ce sujet je suis amené à dire que de tous temps, tout mouvement de rénovation et toute création inattendue rencontrèrent presque toujours une *résistance instinctive* de la part même des esprits les plus réceptifs, les plus éclairés. Nous sommes en effet souvent assez réticents dans l'acceptation d'une chose à laquelle notre formation, notre culture ne nous a pas préparés. On ne se trouve réellement chez soi qu'en présence de ce qui s'apparente à ce que depuis l'enfance on est habitué à comprendre, à sentir, à aimer.

Dans le domaine des Lettres et des Arts, nous avons été instruits depuis les bancs du collège des diverses polémiques et cabales qui eurent lieu au cours des siècles : querelle des Anciens et des Modernes, querelle du Cid, bataille d'Hernani, scandale pour les

classiques du mouvement désordonné du Cheval de Géricault, les Fleurs du Mal, Madame Bovary, Rimbaud, Zola, le mouvement Dada, de nos jours le Fauvisme, le Cubisme et Picasso, le Surréalisme, le Lettrisme... les mathématiques n'ont pas fait et ne font pas exception.

Depuis l'Antiquité, il y a eu des discussions, des désaccords mêmes, entre mathématiciens, mais le dernier siècle à lui seul fut plus riche que tous les précédents réunis ; les *différends* soulevés ont été sans nombre, en voici quelques uns :

Le fameux *postulatum d'Euclide :* Par un point extérieur à une droite on peut mener *une* parallèle à cette droite et on n'en peut mener *qu'une* ; eh bien ! le postulatum est refusé par le mathématicien russe *Lobatchevski* qui le remplace par le suivant : Par un point extérieur à une droite on peut mener une *infinité de parallèles* à cette droite et à partir de ce postulatum, Lobatchevski construit une géométrie *non-euclidienne* parfaitement cohérente.

Un peu plus tard le mathématicien allemand *Riemann* refuse lui aussi le postulatum d'Euclide et le remplace par le suivant : Par un point extérieur à une droite on ne peut mener *aucune parallèle* à cette droite, et Riemann a aussi à partir de son postulatum une géométrie non-euclidienne parfaitement cohérente, appelée depuis *géométrie riemanienne.*

Sur un autre registre le mathématicien allemand *Weierstrass,* célèbre par sa *théorie des fonctions* donne le premier en 1872 des exemples de fonctions continues n'admettant de dérivée pour aucune valeur de la variable. Des fonctions continues qui n'admettent pas de dérivées ! Est-ce possible ! Est-ce croyable ! Le mathématicien français *Hermite* a pu écrire : « Je me détourne avec effroi et horreur de cette plaie lamentable des fonctions sans dérivée ».

Par contre un autre grand mathématicien français *Henri Lebesque* dont j'ai eu le bonheur de suivre certains cours au Collège de France, *lui* ne partageait pas le sentiment d'*Hermite,* sur les fonctions sans dérivée, il s'en est au contraire à la suite de *Weierstrass,* sérieusement occupé.

A propos de notre illustre concitoyen, le mathématicien *Gaston Darboux,* né à Nîmes en 1842 dans cette même rue Saint-Castor que Gaston Milhaud, Henri Lebesque a pu écrire : « Darboux avait consacré son mémoire en 1875 à *l'intégration et aux fonctions sans dérivée* ; il ne ressentait donc pas la même horreur

qu'Hermite pour ces fonctions-là. Pourtant je doute que Darboux m'ait jamais pardonné entièrement ma note sur les *surfaces applicables*. Il devait penser que ceux qui s'appesantissaient dans cette étude perdaient leur temps au lieu de le consacrer à des recherches utiles. »

Pas plus que l'évolution lente des mathématiques, *ces querelles entre mathématiciens* n'étaient pas connues du public, cultivé ou non et les aurait-il connues qu'*elles l'auraient laissé totalement indifférent*, nous affirmons cela sans prendre beaucoup de risques.

Pierre Boutroux a écrit : « Le monde ne se contente pas d'ignorer les mathématiques. Il les juge. Et si le plus souvent, il leur témoigne du respect, il n'a cependant pour elles aucune bienveillance. Lorsqu'un homme d'esprit prononce la phrase consacrée : « Je n'ai pas la bosse des mathématiques » soyez sûrs qu'il n'y a dans son ton et dans son sourire aucune nuance de regret, plutôt une satisfaction intime ».

J'irai plus loin, et je redirai même volontiers ici que lorsque la municipalité d'une ville donne le nom d'un mathématicien à une nouvelle artère, soyez persuadés que cette artère doit longer une usine à gaz, une caserne, un viaduc de chemin de fer, une prison, fort heureux que ce ne soit pas un cimetière !

*
* *

Pourquoi donc, vu cette *indifférence générale* en ce qui concerne les mathématiques, pourquoi depuis une dizaine d'années, entendons-nous parler d'elles à tout instant et partout ? Pourquoi donc ?

Parce que les mathématiques ont quitté les sphères où avaient lieu des *débats* et une très *grande évolution* depuis plus d'un siècle pour descendre *soudainement* dans la rue, pénétrer dans nos Facultés, nos Lycées, nos Collèges, nos écoles, nos familles. Là est le drame, si drame il y a ! Un étudiant en mathématiques, il y a une vingtaine d'années encore pouvait dans les examens et concours ignorer la *théorie des ensembles* et même jusqu'au nom de son créateur, le *mathématicien russe Cantor, Georg Cantor* qui naquit à *Saint-Pétersbourg en* 1845 et qui fut professeur en Allemagne Occidentale, à l'Université de *Göttingen*. Il mourut en 1918 dans un *asile de fous* en Saxe, à Halle, patrie de *Hændel*, le grand compositeur.

La contribution décisive de *Cantor*, l'auteur de la *théorie des ensembles* fut connue dans les années 1870-1880.

Qu'est-ce un *ensemble* ? Le terme ne peut pas être plus défini que ne l'est celui de « *point* » en géométrie classique. On ne le définit pas, mais on indique à quelles règles est soumis son usage : la notion *d'ensemble* est la *mathématisation* de la *notion concrète de collection.*

Que demande-t-on à une *collection* pour la qualifier *d'ensemble* ? Il faut d'abord que chacun de ses *éléments* soit *invariable,* qu'il soit ensuite parfaitement *discernable* des autres, qu'il n'y ait *aucune ambiguité* sur le fait qu'un élément donné appartienne à un ensemble donné.

Il ne faut pas confondre *l'appartenance d'un élément* à un *ensemble* avec l'appartenance ordinaire du langage courant. Du point de vue mathématique un *arbre* par exemple est un *élément* d'une forêt, mais une *branche n'est pas* un *élément* d'un arbre, par suite une *forêt* peut être considérée comme un *ensemble* d'arbres, mais un arbre *ne peut pas être considéré* comme un *ensemble* de branches.

De plus les collections de la vie courante si vastes soient-elles sont des *collections finies,* tandis qu'on est contraint de considérer des *ensembles infinis.*

Lorsque sur un ou plusieurs ensembles sont définies un *certain nombre de relations* on dit qu'on a affaire à une *structure.* Il y a deux grands types de *structures :* les *structures algébriques* et les *structures dites topologiques.* Le *topologie* est l'étude des propriétés des *formes* et des *figures* qu'une déformation continue quelconque, sans faille ni rupture laisse *invariantes.*

Les *propriétés* de la structure envisagée sont les *axiomes.* Il y a une différence entre le sens du mot *axiome* employé en mathématiques modernes qui signifie simplement *propriété* et le sens traditionnel de « *vérité évidente* ». Faire la *théorie axiomatique* d'une structure donnée, c'est déduire les conséquences logiques des axiomes de la structure. Les mathématiques dites modernes pourraient s'appeler : « *La mathématique des structures* ».

Même s'il fut toujours entendu que les mathématiques *aspirent à la généralisation,* cela prend de nos jours une ampleur rare, originale, extraordinaire. Schématiquement, disons que *l'édifice de la mathématique* a à sa base la *théorie des ensembles* et *l'axiomatique* supportant toutes deux l'*Algèbre* et la *Topologie* ainsi que leurs *applications* qui sont ce qu'étaient la géométrie, la mécanique, le

calcul des probabilités etc, édifice de la mathématique tel, qu'il marque par lui-même *l'unité* de cette science et non sa *dispersion*.

Je me sens assez hardi pour oser l'image, pour dire que l'édifice actuel de *la mathématique* est le *building* qui a pris la place des diverses *villas particulières, des* mathématiques *classiques,* villas dont une très grande partie des matériaux ont d'ailleurs été utilisés dans la construction du building.

Et il est clair que la mathématique vue ainsi devait exiger un *nouveau symbolisme,* un *nouveau vocabulaire.*

On fait usage d'un grand nombre de termes tels : *inclusion, implication, univoque, bilan, quantificateur universel, quantificateur existentiel, endomorphisme* etc etc. On emploie des *contours fermés* simples appelés *diagrammes* limitant une surface sur laquelle sont représentés les *points éléments* : *propriétés d'un objet.* Les diagrammes les plus connus sont ceux d'*Euler,* de *Venn* et de *Carroll.*

Là où le grand géomètre suisse *Euler* dessine des *cercles,* le logicien anglais *Venn* des *ellipses, Carroll* dessine des *carrés. Carroll* n'est autre que *Lewis Carroll,* l'auteur de « *Alice au pays des merveilles* ». Beaucoup ignorent que sous son vrai nom *Charles Dodgson,* Lewis Carroll était *Professeur de Mathématiques* à l'Université d'Oxford.

*
* *

Le moment est venu pour moi d'insister sur un point capital à savoir que ce que nous pouvons prendre pour une *vérité évidente* ou *quasi évidente* axiome ou postulat, n'est peut-être non seulement *pas une vérité évidente* mais même *pas du tout une vérité.* Le mot *évident* est sans nul doute le mot *le plus dangereux* pour le mathématicien. Reprenons par exemple le fameux postulatum : Par un point on peut mener une parallèle à une droite et on n'en peut mener qu'une. C'est *l'évidence* semble-t-il ! Et pourtant, nous l'avons vu, *Lobatchevski* et *Riemann* l'ont refusé. Regardons la chose pour ce qui concerne *la droite* elle-même. Pour Euclide la droite se trouve dans l'univers sensible considéré *homogène* et *infini.* Bien que la droite ne puisse vraiment dans la géométrie d'Euclide recevoir une définition puisque c'est à partir d'elle qu'on définit des êtres géométriques apparemment moins simples tels un segment de droite, un vecteur, on a pu toutefois spécifier qu'elle était une ligne telle que par deux points il en passe une et une seule et qu'elle

était *indéfinie, illimitée* dans les deux sens ; ne confondons pas surtout droite et segment de droite. Arrêtons-nous sur l'affirmation que la droite est *indéfinie* dans les deux sens. Elle se trouve ainsi dans *l'univers physique*, dans *l'univers sensible* considéré *infini* dans les deux sens de la droite. Or dans sa *théorie de la relativité*, l'Univers tel le conçoit *Einstein* n'est pas *infini*, mais *fini* et *sans limites*. *Univers fini* et *sans limites* ! Il semble que l'on se trouve là sur les bords de l'aliénation mentale. Il n'en est rien. Donnons, si vous le voulez bien, *non un essai d'explication* certes, mais une *image* qui satisfera peut-être un peu l'esprit.

Nous sommes des êtres à trois dimensions nous trouvant dans un univers à trois dimensions au moins.

Imaginons des êtres à *une dimension*, qui serait la longueur, (une anguille excessivement effilée pourrait en donner une vague idée), pour ces êtres *unidimensionnels* leurs univers ne pourrait être qu'une *ligne*, ils ne pourraient nullement avoir la notion de *surface* et encore moins de *volume*.

Nous pourrions imaginer aussi des êtres à *deux dimensions*, des êtres infiniment plats (un turbot excessivement mince pourrait en donner dans ce cas une vague idée), pour ces êtres, *bidimensionnels*, leur univers serait non une ligne mais une *surface*, ils ne pourraient nullement avoir par contre la notion de volume, le haut et le bas leur étant inconnus. Eh bien ! nous pourrions supposer, de plus, que ces êtres bidimensionnels, très intelligents au demeurant, voguent en barque infiniment plate sur la surface de la Terre recouverte totalement par les océans. Leur univers serait uniquement la *surface de la Terre*, non la Terre elle-même en tant que solide, que *volume*, non plus aussi *l'espace* dans lequel elle baigne puisque ces êtres bidimensionnels ne peuvent avoir la notion de haut et de bas.

Allant dans leur barque toujours droit devant eux, ils ne verraient *aucune limite* dans leur univers et pourtant ils pourraient repasser, sans s'en rendre compte, exactement au même endroit d'où ils seraient partis. La surface de la Terre *étant finie* leur univers était *fini* et en même temps *illimité*.

Pour nous autres, *êtres tridimensionnels*, nous nous trouverions d'après *Einstein* dans un univers qui est un *continuum espace-temps* à quatre dimensions.

Si nous poursuivions pour nous, pour notre univers, l'image précédente des êtres bidimensionnels, nous pourrions concevoir

qu'allant dans l'Univers, toujours droit devant nous, dans la même direction, disons à la vitesse de la lumière, nous pourrions repasser au point de départ au bout de plusieurs millions d'années. Autrement dit ce que nous considérions *être l'infini devant nous* était aussi ce que nous considérions *être l'infini derrière nous :* l'infini spatial n'existerait donc pas. L'univers *pour si immense qu'il soit* serait *fini* et *illimité*. Autrement dit encore, avec *Einstein* on ne peut plus se poser comme jadis la question que l'espace puisse trouver *sa fin quelque part,* question qui était immédiatement suivie d'une autre vraiment embarrassante : *mais qu'y a-t-il au delà ?* Alors que devient *la droite* supposée *indéfinie dans les deux sens,* dans cet univers sensible fini, incurvé, non homogène, encombré de *concepts physiques* fort compliqués : masses, forces, champs magnétiques, champs électriques, radiations, anti-matière peut-être, etc.

La droite que devient-elle donc ? Est-ce qu'elle peut être imaginée exister dans un pareil milieu ?

Que devient alors le postulatum d'Euclide accepté depuis plus de deux millénaires comme une vérité quasi-évidente si la droite elle-même n'existe pas ?

Poser le problème n'est pas le résoudre.

Dans la théorie de la Relativité Généralisée d'Einstein, la *Géométrie de Riemann* est *satisfaisante* alors que celle d'Euclide ne peut qu'être abandonnée. Cet exemple du Postulatum suffit à lui seul à montrer que dans bien des situations, alors que nous pensons fermement être sur le granit, nous pouvons fort bien être sur le sable mouvant.

Il faudrait toutefois féliciter Euclide, s'il n'y avait pas là outrecuidance, inconvenance à le faire, il faudrait le féliciter d'avoir pris conscience, dans un cas au moins, celui du postulatum, de la *nécessité* d'énoncer des propriétés non démontrées pour démontrer les autres à partir d'elles. Et puis l'espace que nous continuons à appeler *euclidien* n'a pas perdu totalement de son intérêt, il est un excellent modèle en *première approximation* de *l'espace sensible* dans lequel nous vivons.

La géométrie d'Euclide convient parfaitement dans un *domaine relativement restreint,* elle peut être prêtée sans aucun inconvénient, absolument aucun, aux architectes, aux arpenteurs, aux ingénieurs, aux explorateurs même de la Lune et d'une partie proche du Cosmos.

*
* *

La *Grande évolution* qui tout le long de la seconde moitié du siècle dernier s'est effectuée dans la *Mathématique*, cette évolution fut élaborée par des mathématiciens d'état d'esprit divers : algébristes, géomètres, analystes. A côté du Russe *Cantor* avec sa Théorie des Ensembles, quelques savants occupent les toutes premières places : les Allemands *Dedekind, Hilbert, Klein, Artin,* l'Italien *Péano,* l'Irlandais *Hamilton,* l'Anglais *Georges Boole* créateur de l'Algèbre dite « *boolienne* », *bien d'autres encore,* sans passer sous silence cet enfant terrible de l'Angleterre *Bertrand Russell* promoteur de la *logistique :* la logique mathématique, Bertrand Russell qui a osé dire et écrire : « Par son empreinte intellectuelle, *Aristote* a été l'un des plus grand fléaux de la race humaine. »

Les *grands mouvements de pensée,* les *grandes théories scientifiques* : ensembles, géométries non euclidiennes, axiomatique, relativité d'Einstein etc, furent donc en grande partie l'œuvre au 19e siècle d'illustres savants *russes* et *allemands.* Au 20e siècle ce sont de jeunes mathématiciens, Français pour la plupart, qui vont continuer dans *la même voie.* L'Ecole Normale ne sut pas en 1830 comprendre *Galois,* par contre, un siècle plus tard en 1930, ce sont d'anciens élèves de l'Ecole qui se fixent le programme de rédiger un traité complet ayant pour titre : « *Eléments de Mathématique* », (Mathématique au singulier), titre assez trompeur avec le mot *Eléments,* car le traité n'a rien d'élémentaire.

Cet ouvrage qui est publié en fascicules depuis 1939 porte comme nom d'auteur : *Nicolas Bourbaki.*

Qui est-ce Nicolas Bourbaki ? Le mot de l'énigme est une immense plaisanterie de l'Ecole Normale.

Dans les premières années de ce siècle on en était à l'amitié franco-russe. Les Normaliens eurent alors l'idée de monter une grande farce, échafaudée, tissée, avec mise en scène, bref dans l'idiome de l'Ecole : un canular, mot sorti de la rue d'Ulm et qui est venu s'ajouter au vocabulaire de l'argot. Un grand mathématicien russe, au nom et au prénom sonnant bien russe *Nicolas Bourbaki* fut reçu solennellement dans le grand amphithéâtre de l'Ecole Normale en présence d'un représentant de l'Ambassadeur de Russie et d'un délégué du Président de la République.

Après les congratulations, les présentations d'usage et l'allocution du Président de séance, on entendit l'exposé de *Bourbaki.* Le mathématicien russe passablement hirsute et à l'allure qu'il conve-

nait lut lentement de nombreuses pages écrites à la main en gros caractères, pages faites de hautes mathématiques où les noms de *Cantor, Lobatchevski* revenaient constamment et où revenaient constamment aussi des termes abstraits et savants que personne ne comprenait à commencer par Bourbaki.

Les élèves de la Section scientifique de l'Ecole esquissaient des sourires et réprimaient des fous-rires qui finirent par mettre en joie l'assistance.

Le mathématicien russe *Nicolas Bourbaki* n'était autre qu'un *clochard* des quais de la Seine que les Normaliens avaient sérieusement choisi. Des répétitions, cela va de soi, eurent lieu pour la lecture du texte qui sous les apparences d'asbtractions mathématiques cachait de réelles plaisanteries compréhensibles seulement pour les initiés. Le jour venu, le clochard dûment stylé, avait été affublé d'une belle redingote, d'un col cassé, d'une cravate, d'une paire de lunettes, tout enfin ce qu'il fallait pour la circonstance et d'une voix quelque peu éraillée comme il le fallait aussi, il lut très bien le texte ; en bon acteur il s'acquitta parfaitement de son rôle.

Ainsi que les convenances l'exigeaient, le savant de la grande nation amie fut complimenté chaleureusement pour les immenses progrès qu'il faisait accomplir à la Science. Sous prétexte d'un rendez-vous à l'Ambassade de Russie, Bourbaki s'esquiva aussitôt après les félicitations du Président. On aurait pu le retrouver quelques instants plus tard, non à l'Ambassade, mais avec des camarades dans un estaminet voisin en train de boire le prix de ses services.

Les années passèrent et aussi la guerre de 1914-1918, cependant le canular à la gloire de Bourbaki ne fut pas oublié à la rue d'Ulm, le nom prestigieux resservit en maintes occasions, en particulier en se référant dans une démonstration difficile au fameux « *Théorème de Bourbaki* » lequel théorème bien sûr n'existe pas.

Après 1930 lorsque les jeunes mathématiciens décidèrent de rédiger l'ouvrage « *Eléments de Mathématique* » ils décidèrent de se réfugier dans *l'anonymat* et l'idée leur vint immédiatement de prendre comme *nom collectif* et *pseudonyme* le nom de *Nicolas Bourbaki* lequel de grand mathématicien *fantôme* russe devenait un *réel grand mathématicien français.*

Dans l'équipe des *bourbakistes,* ou *bourbachistes* comme le veulent certains, le jeu était mené par *Jean Dieudonné* surnommé

« *Le Pape* », *André Weil, Cartan, Schwartz* etc. C'est *Jean Dieudonné,* « *Le Pape* » qui en 1959 au Congrès des mathématiciens de *Royaumont* s'écria « *A bas Euclide* ». A l'origine Bourbaki avait vingt-cinq têtes, il en a une trentaine aujourd'hui, l'admission se fait par cooptation comme à l'Académie Française et... à l'Académie de Nîmes. Parmi ses membres à présent se trouvent le grand mathématicien *André Lichnérovicz,* Professeur au Collège de France et également un de nos compatriotes, ancien élève de notre Lycée *Jean-Pierre Serre.*

En 1942-43, J.-P. Serre était l'élève en classe de Première A de mon collègue et ami Seston et de moi-même. Il est né à Vauvert où son père était pharmacien.

Jean-Pierre Serre obtenait en Math-Elém le 1er Prix de Mathématiques au Concours Général, l'année suivante après un an seulement de Spéciales dans notre Lycée il était reçu à Polytechnique et en même temps à Normale : 1er à l'écrit, 2ème à l'oral, il optait pour la rue d'Ulm.

Dix ans plus tard en 1954, il lui était décerné le grand prix mondial de Mathématiques : la *Médaille Field,* sorte de prix Nobel des mathématiciens, attribué tous les 4 ans à deux lauréats. Trois fois de suite dans le monde la France fut à l'honneur. En 1950 Laurent *Schwartz,* en 1954 Jean Pierre *Serre,* en 1958 Roger *Thom.* Ajoutons que notre compatriote Jean-Pierre Serre fut appelé au *Collège de France* à l'âge de 30 ans, âge minimum requis pour y être professeur, c'était la première fois que l'événement se produisait depuis la fondation du Collège par François Ier.

Bourbaki dit en substance ceci : « Jusqu'au siècle dernier les mathématiciens avaient découvert des vérités. des sillages de vérités, or la science mathématique ne doit pas être une collection de résultats, mais un *faisceau harmonieux de théories* qui ordonnent ces résultats et plus encore un *ensemble de méthodes* et un *mode de pensée* ; d'ailleurs les mathématiques dites modernes ne s'opposent pas aux mathématiques classiques qu'elles *absorbent, utilisent* et *continuent.* Si chaque théorème en soi des mathématiques classiques est *invariable dans son essence,* sa place et son importance peuvent changer ; des théorèmes qu'on tenait pour *fondamentaux* peuvent devenir de simples *corollaires* de *théories plus puissantes.* Le justification de la *mathématique* par *continuité* est au moins aussi importante que sa justification par *utilité* ou encore par *beauté* si chère aux Grecs.

C'est cette *continuité* qu'il faut avoir dans l'esprit pour mettre à sa véritable place le mouvement contemporain.

L'enseignement actuel de la *mathématique* dit encore Bourbaki, n'est pas une fantaisie d'amateurs de nouveautés, il prépare réellement nos enfants à *maîtriser les techniques du monde* qui sera le leur dans vingt ans.

Pour la Mathématique elle-même un grand avantage est de rendre son *unité* à une science qui *se dispersait*, une sorte de noyau central cohérent a été créé, on utilise le même langage, les mêmes méthodes, les mêmes concepts dans toutes les branches. La *mathématique se veut une*, dit bien haut et partout Bourbaki ; le temps était venu de bâtir des piliers solides sur lesquels doit reposer *toute la mathématique* rétablie dans son *unité* et pour cela il fallait une bonne fois pour toutes repartir du bon pied. »

*
* *

Les *détracteurs* de la *réforme révolutionnaire* tiennent pour principal coupable le mathématicien *André Lichnérowicz*, Professeur au Collège de France qui a présidé de 1962 à 1966 la *Commission Internationale* pour l'enseignement des mathématiques.

La réforme a débuté dans l'Enseignement Supérieur il y a une quinzaine d'années ; si elle n'avait eu lieu que là, il n'y aurait pas eu beaucoup de mal. Mais on peut se poser la question : pouvait-elle n'avoir lieu que là ?

En 1969, Lichnérowicz obtint du gouvernement l'application de la réforme étendue à tout le second degré et aussi au premier. Ce fut alors le commencement des contestations venues de toutes parts, la levée de boucliers. Les parents d'élèves furent plus ou moins affolés, les Inspecteurs Généraux étaient divisés, beaucoup étaient contre la réforme, ils n'étaient d'ailleurs pas tous très courageux pour s'engager et donner des conseils aux professeurs.

A l'heure actuelle outre une grande partie des parents d'élèves, les adversaires les plus résolus de la réforme sont *non* les *physiciens* de la *physique quantique*, mais ceux de la physique *classique*, les *expérimentateurs*, les *ingénieurs*, les *techniciens* qui considèrent les « Mathématiques dites modernes » comme un produit de luxe, *sans utilité*, sacrifiant toute une génération de jeunes, un *enseignement aristocrate* pour quelques privilégiés.

Le *Professeur Leray* du Collège de France et le *Professeur*

Roger Thom ne voient pas sans réserves sérieuses *l'algébrisation* des mathématiques. *Marc Zamansky,* ancien doyen de la Faculté des Sciences de Paris a parlé d' « *escroquerie intellectuelle* ».

Le *Professeur Kastler* savant en matière d'optique électronique, Prix Nobel de Physique a prononcé à l'Académie des Sciences le mot : « *scandale* ».

Le *Professeur Neel* savant en matière de magnétisme, Prix Nobel de Physique a écrit : « Nous avons suggéré que deux filières soient établies dans l'enseignement des mathématiques, l'une pour les esprits abstraits, les futurs chercheurs en mathématiques et les philosophes, l'autre pour les esprits concrets, les ingénieurs, les physiciens et tous les pauvres gars qui sont convaincus que l'Univers ne se construit pas avec des mots. »

*
* *

A tous les opposants de la « *mathématique des structures* » et surtout à son enseignement dans le secondaire et le primaire il est clair que Bourbaki a répondu, répond et répondra encore.

Que penser de tout cela ? Quelle conclusion en donner ? Après m'être penché longuement sur la question, après « *avoir lu tous les livres* » comme aurait dit *Mallarmé,* j'avancerai une opinion personnelle que je voudrais néanmoins non définitive.

« Il fallait repartir du bon pied » a écrit Bourbaki ; il est certain qu'on est reparti en France du pied que désirait Bourbaki, quant à l'enseignement.

Je ne sais pas si on n'a pas agi même un peu trop précipitamment, sans assez de consultations préalables, sans une préparation suffisante des esprits.

La réforme s'est faite peu harmonieusement, elle fut de plus imposée, sans vote du Parlement, autrement dit de la Nation.

Je ne sais pas aussi s'il y a vraiment intérêt à chercher à faire apprendre à tout le monde des *théories si générales* qu'elles englobent *toute la mathématique.*

Je ne sais pas également, tout enseignement mis à part, si *la mathématique* elle-même, n'a pas été trop subordonnée à *la Logique.*

Quoi qu'il en soit, il y a encore un certain temps, *je pensais* qu'ayant fait trop rapidement deux pas en avant on serait amené à reculer d'un pas, le *premier* étant acquis définitivement, *définitivement, car il ne manque ni de grandeur, ni de beauté.*

Je pense à présent qu'on ne reculera pas du tout, mais qu'on pourra renoncer peut-être à maintenir la réforme à l'école primaire où il faut avant tout apprendre à *calculer* et que dans l'enseignement secondaire, l'abandon plus ou moins marqué de la *géométrie*, discipline pourtant *hautement formatrice*, faisant appel à l'imagination, exigeant effort et réflexion soutenus, cet abandon de la géométrie, pourra être revu et examiné avec sérieux ; une adaptation raisonnable serait de ce fait possible.

La mathématique ferait ainsi appel autant à l'*intuition* qui invente, qu'à la *logique* qui assure, la *logique*, qui suivant le grand mathématicien Hadamard, « *ne fait que sanctionner les conquêtes de l'intuition.* »

La Mathématique serait alors *action* et *contemplation* et continuerait pour toujours à être à la fois la *servante* et la *reine des sciences.*

LE MARIAGE ET LE DIVORCE DE MIRABEAU

par M. le Bâtonnier Edgar TAILHADES

Ancien président

Un matin du Printemps 1772, les bonnes gens de la ville d'Aix-en-Provence, virent devant l'Hôtel aux Cariatides de la rue Mazarine où habitaient Mlle Emilie de Marignane et son aïeule, la voiture du jeune comte de Mirabeau qui, paraît-il, était demeurée là toute la nuit.

Les commentaires allèrent bon train. Les commères provençales n'en sont point avares.

Et, voilà comment la fille unique du Marquis de Marignane, Seigneur de Vitrolles, Gignac, Saint Victoret et autres places, Gouverneur des Iles d'Or et des Forteresses de Porcros et du Levant se trouva compromise. Mirabeau, le comte de la Bourrasque, comme le surnommait son père le Marquis « l'ami des Hommes », avait mené les choses rondement.

Emilie n'était point, à dire vrai, une superbe fille. Le visage était ordinaire, mais la chevelure brune, opulente et le regard des yeux noirs, caressant ; La taille était petite, mais bien prise. Emilie était dans sa vingtième année. Elle s'ennuyait auprès d'une grand-mère, dont l'assoupissement était l'état chronique, et ne trouvait consolation qu'en jouant du clavecin et en chantant d'une voix qu'elle avait charmante, les airs à la mode qui disaient les tendres mélancolies des bergères et des bergers.

Elle avait été fort convoitée, car, si elle n'était pas reine de beauté, elle était fort riche héritière.

M. d'Albertas, fils du Premier Président au Parlement de Provence ; M. de la Valette, qui avait pour protectrice Madame de Croze, la propre maîtresse du marquis de Marignane, le père d'Emilie, M. de Chabrillaut, dont la fortune était solide, M. de Grammont, dont un beau visage complétait le grand nom, tous ceux-là étaient sur les rangs et attendaient dans une anxieuse impatience que la jeune fille se déterminât en choisissant l'un d'eux. C'était compter sans Mirabeau !

Certes, le physique qu'on lui connaît ne constituait pas un sérieux atout. Une tête énorme, boursouflée où la petite vérole avait laissé d'horribles traces et une lourdeur de corps qui semblait interdire toute les velléités de séduction. Mais, quelle vivacité d'intelligence, quel pétillement d'esprit, et surtout quelle voix, riche du plus ample registre, sonore, veloutée, faite pour les envoûtements !

Mirabeau avait aussi — si l'on ose le dire étant donné son très jeune âge — le prestige de son passé, un passé tumultueux, amoral que les honnêtes gens ne pouvaient admettre, mais dont le récit lorsqu'il leur est fait, ne laisse jamais que d'attirer la curiosité des jeunes femmes et plus encore des jouvencelles qui sont à l'âge des premiers émois.

Fredaines et prouesses avaient été l'essentiel de l'existence de Gabriel-Honoré. Enfant, il avait contraint son précepteur, un brave homme du nom de Poisson, à la démission, tellement il avait été insupportable. Le travail scolaire n'était pas son fort. Il préférait à douze ans, lutiner les filles et se mêler aux rixes de tous les gamins du village où il fait preuve d'une force physique exceptionnelle et d'une ardeur si violente que son père le compare à « un matamore ébouriffé ». Mais, s'il est rebelle à ce que j'appellerai les études conformistes, il a l'appétit du savoir. Il est un lecteur passionné, infatigable, et son bagage est déjà lourd, où le grec, le latin, l'histoire, la philosophie ont pris la place qui convenait.

Lorsque l'heure fut pour lui venue d'aller dans le monde, selon l'expression du temps, son père l'envoya à Saintes, au Régiment

de Berri-Cavalerie. Il n'y servira pas sous son nom, mais sous celui de de Pierre-Buffières. Le régiment était commandé par le Marquis de Lambert qui eut le droit de n'être point satisfait du jeune gentilhomme qu'on lui avait expédié. Celui-ci, en un an, passa cinq mois en prison et un soir, après avoir perdu 80 louis au jeu, s'enfuit, sans les régler, en abandonnant, de surcroît, une fille qu'il avait séduite et à laquelle il avait promis le mariage. Un séjour dans la citadelle de l'Ile de Ré avait été la sanction du ministre de la Guerre. Bref séjour, car son geôlier obtenait pour de Pierre-Buffières une sous-lieutenance dans la Légion de Lorraine qui devait s'embarquer pour la Corse et y lutter contre l'insurrection.

Nous étions en 1769, au mois d'Avril, à quelques mois de la naissance à Ajaccio dans la maison des Bonaparte, de Napoléon, le futur empereur des Français.

Le bouillant sous-lieutenant de la Légion de Lorraine, fit une campagne honorable sans plus, en compagnie de Lauzun, le futur duc de Biron. Il n'hésitera pas, néanmoins — et l'on ne peut voir dans son propos que manifestation de vantardise — à écrire plus tard à sa sœur aînée, Madame de Saillant, « ce que je suis le plus né, c'est homme de guerre. J'ai reçu de la nature un coup d'œil excellent et rapide. Il n'est pas un livre de guerre, dans aucune langue que je n'ai lu ». Son existence paraît devoir être celle des camps. Il écrira encore : « ou je me trompe beaucoup sur moi-même, ou je suis un homme de guerre. Là seulement je me sens froid, calme, gai, sans impétuosité, grandi ». Tout cela est, sans conteste, excessif et s'apparente à une rodomontade. Il est vrai que le lieutenant général de Vaux, le futur maréchal, qui commandait l'expédition dira du jeune officier : « je n'ai jamais connu d'homme né avec plus de talent pour le métier des armes ».

Je crois, pourtant, pour ne pas maltraiter la vérité, que la campagne de Corse lui permit surtout de connaître plusieurs aventures amoureuses où, pêle-mêle, nous trouvons, pour héroïnes, la fille du Général Céccaldi, la femme d'un intendant militaire, des servantes peu farouches et même une religieuse fort jolie, que l'impétuosité de Mirabeau et la vertu de son charme avaient détournée de ses devoirs. Vous le voyez : un cocktail savoureux !

Le personnage avait du tempérament. Il avait de qui tenir : Son père, avant de devenir l'économiste qui eut son heure de grande renommée et d'avoir commerce avec Voltaire et Vauvenargues, avait été le galant partenaire de femmes du monde et de comédiennes, et sa mère, délaissée par un époux infidèle, n'avait pas hésité à larder le contrat matrimonial de nombreux coups de couteau.

Si les lois de l'hérédité et l'atavisme exercent une influence sur l'individu, il est incontestable que l'audacieux garçon, entreprenant et bouillonnant de vie, qui se glissait, en ces nuits de printemps 1772, dans le lit de Mlle Emilie de Marignane ne pouvait être rangé dans la catégorie des timides et des pusillanimes qui se gardent de toute imprudence et nourrissent une sainte horreur du scandale.

Le scandale, Gabriel Honoré s'y complaît. Et, il n'a pas manqué d'en user pour arriver à ses fins. Car, le 23 juin 1772, la nouvelle comtesse de Mirabeau, au bras de celui qui l'avait séduite et compromise apparaissait sur le parvis de l'église du Saint-Esprit à Aix-en-Provence où le mariage venait d'être célébré.

La veille, la discussion du contrat avait été le comble de la sordidité. Les deux beaux-pères firent assaut d'avarice, tant et si bien que les jeunes époux, après les clauses, conditions et stipulations du contrat, avaient en tout et pour tout 6.000 livres environ de rentes chaque année. Détail cocasse et mesquin, toutes les dépenses de la noce, repas, spectacles, cadeaux, dons aux Eglises et aux communautés religieuses comme la tradition l'exigeait, tout cela était à la charge du nouveau marié. Et la noce, ayant duré huit jours, étincelante et somptueuse, on mesure aisément l'importance des frais à régler.

Pourquoi, de la part des deux beaux-pères, un tel comportement et tant d'âpreté ? Parce qu'ils désapprouvaient une semblable union.

Le marquis de Marignane était dépité d'avoir vu sa fille préférer Mirabeau au prétendant qu'il lui destinait et le Marquis de Mirabeau qui avait refusé d'assister à la cérémonie nuptiale, estimait que son fils était trop jeune, trop déraisonnable pour faire un époux. Cela ne manquait pas de clairvoyance.

Ecoutez ce qu'il écrit à l'une de ses amies, Madame de Rochefort : « l'incrusté museau de mon fils — vous soulignez le peu d'aménité des termes — avec toutes ses grâces tant naturelles qu'acquises a trouvé en Provence où je l'avais envoyé pour réduire des vassaux insolents, à se faire accepter en mariage. Vingt-trois ans n'est pas l'âge de transformer en chef de famille un gamin qui n'a jamais fait que des sottises et qui, par tempérament, est incapable de résister à aucune tentation. Il faut ôter de ma conscience le remords futur d'avoir fourni une tête de cet acabit. J'ai donc longuement et fortement protesté. Enfin, on s'en charge, et je me débarrasse de lui ».

Le moins qu'on puisse dire est que le jeune ménage ne bénéficiait point de solides soutiens matériels et moraux. Aucune tendresse ne l'enveloppe et il doit abandonner toute espérance d'être secouru lorsque sonneront les heures difficiles.

Mais, Gabriel-Honoré et Emilie n'ont pas devant les yeux de sombres perspectives. Vive la joie ! Et vive l'existence facile ! Le « carpe diem » d'Horace est la devise du couple qui ne veut goûter, en gourmand un peu glouton, que le nectar offert par l'instant qui passe...

Les toilettes de la comtesse de Mirabeau sont ravissantes. Qu'importe leur coût ! Les diamants qu'elle porte autour du cou ou enchâssés dans ses bagues représentent une fortune. Elle ne songe pas à leur prix, mais à leur éclat...

Son mari n'est pas en reste. Ses équipages sont dignes de seigneurs les mieux titrés et les plus opulents. Le vieil hôtel aixois où il demeure avec la grand'mère de sa femme fait l'objet d'une restauration qui est un modèle du genre. Architectes, entrepreneurs, ébénistes, ne savent où donner de la tête, tant les commandes sont nombreuses, passées par le plus dispendieux des clients. A ce train là, les maigres revenus du comte et de la comtesse de Mirabeau ne peuvent, bien entendu, suffire. Alors, on emprunte, on court les usuriers. La dette s'alourdit. Au bout de quinze mois de mariage, Mirabeau et sa femme sont débiteurs de plus de 188.000 livres. Les fournisseurs s'impatientent. Le bottier, le tailleur, le libraire envoient leurs factures. Va-t-on les payer ? Que nenni !

Ils sont reçus à coups de bâton. Cependant, le temps n'est plus, où le noble pouvait tout se permettre. Nous sommes à moins de vingt ans de la Révolution et de la Déclaration des droits de l'homme.

En 1773, la prison pour dettes est instituée et elle fonctionne.

Le désordre, l'extravagance, les folles dépenses caractérisaient donc la vie quotidienne de ces deux jeunes écervelés qui semblaient n'avoir cure de leur avenir. Mais cependant, l'alerte fut donné par un cousin du marquis de Mirabeau qui exerçait les hautes fonctions de Président au Parlement de Provence. Voici un passage de la lettre écrite au père de Gabriel-Honoré : « je crois devoir vous avertir, mon bon parent, que votre fils est, de gaîté de cœur, en train de se ruiner et d'ameuter contre lui la population, car il a la mains plus prompte à frapper qu'à payer ».

Du coup, la colère paternelle souffle en tçmpête. Le dilapidateur devra quitter Aix dans l'immédiat et se rendre au château de Mirabeau. Il obéit, mais, il ne s'amende pas. Selon le mot — je crois — de son oncle le Bailli « il continua de s'essouffler à faire le magnifique ».

Arrivé à Mirabeau, dans l'ancienne demeure ancestrale, délabrée par les intempéries et notamment par le mistral furieux, il entreprend des aménagements fastueux. A nouveau, c'est le ballet des tapissiers, des décorateurs, des menuisiers et des peintres. Les tentures, les tapis, les beaux meubles ornent les hautes salles et les vestibules rajeunis. Une large terrasse permet de contempler la sinueuse vallée de la Durance. Le comte entend ne rien refuser à sa jeune épouse dont il est toujours grandement épris.

A ce rythme, les dettes s'accumulent. A la fin de 1773, elles ont atteint la somme de 200.000 livres. C'en est trop. Le père de Mirabeau, dont la naissance d'un petit-fils, en octobre 1773, et qu'on prénomme Victor-Emmanuel, ne calme point le courroux, a recours à la lettre de cachet. Celle-ci est, au demeurant, fort commode. Devant les réclamations des créanciers, innombrables et menaçants, l'emprisonnement du châtelain est chose prévisible. Or, la lettre de cachet, intervenant, et après elle le décret d'interdiction, émanant du Châtelet de Paris, Mirabeau est placé « sous la main

du Roy ». Il échappe ainsi à la justice des Tribunaux, et donc à la contrainte par corps. Au surplus, les créanciers sont dans l'impuissance de faire payer l'insolvable. Mais, l'ordre d'exil a été lancé.

C'est à Manosque que les époux doivent s'installer avec défence d'en sortir.

Ils reçurent, en outre, l'injonction « de n'emporter que leurs seules hardes et non autre chose ».

Le séjour à Manosque fut le début de ce que tous les historiens de Mirabeau ont appelé ses tribulations. — C'est là qu'il connut sa disgrâce conjugale. Entendons-nous bien, ce ne fut qu'un prêté pour un rendu.

Le mariage, en effet, n'avait point mis un terme à sa vie de dissipations, à ses mœurs dissolues, à ses débordements.

Il s'adonne aux galanteries les plus vulgaires. Durant la grossesse de sa femme, il avait renoué avec une ancienne maîtresse, Madame de Limaye-Coriolis, chez laquelle il passait le plus clair de son temps.

La comtesse de Mirabeau, à voir l'existence dissolue de son mari, ne se réfugie point dans la tristesse et l'accablement. A Manosque, où l'ennui commençait à la gagner, dans la petite maison qu'une famille amie avait mis à la disposition des exilés, elle recevait les fréquentes visites d'un élégant officier des Mousquetaires, le chevalier de Gassaud qui n'était autre que le fils de ses logeurs. Résultat : Emilie, un soir, toute amollie de tendresse, tomba dans les bras du séduisant mousquetaire.

Monsieur de Gassaud était en garnison à Valence. Des lettres furent échangées entre les amants. La précaution est toujours inutile. Une lettre d'amour fut interceptée par le mari lequel donna la dimension d'une tragédie à une banale infortune que ses propres attitudes n'excusaient peut-être pas, mais expliquaient. C'est un véritable dément qui entre, avec la lettre au bout des doigts, dans la chambre d'Emilie. Il tremble d'indignation, de colère, son visage est congestionné. Que va faire la coupable ? Ce qu'une femme faible

fait toujours en pareille conjoncture : elle pleure, rampe aux genoux de l'époux offensé, en le suppliant de pardonner. Madame et Monsijeur de Gassaud, père et mère du séducteur, se mettent de la partie ; à leur tour, ils implorent pardon et mansuétude. Mirabeau prendra trois initiatives : d'abord, il demandera à Emilie d'écrire au mousquetaire pour lui annoncer la rupture. C'est la confession de l'adultère ; il lui enverra lui-même une épître digne d'un matamore, qui, à coup sûr, aurait encouru la critique de Voltaire, tant elle est pompeuse et boursouflée. En voici un court extrait : « une lettre de mon écriture serait pour vous un coup de foudre si l'honneur n'était tout à fait étouffé dans votre cœur... Barbare qui sacrifiez à un désir brutal et effréné toutes les vertus et la plus innocente de toutes les femmes. Et, qui t'avait donné le droit de me priver de la douceur d'être encore père ! — une malheureuse créature que je puis anéantir rampe à mes pieds et les embrasse ; je vois ses remords ; son repentir me désarme ; je me rappelle son sexe et son âge ; toute ma fureur retombe sur le scélérat qui nous a perdus tous deux. Malheureux, si ta conscience n'était pas la sentine de tous les vices, elle serait ton plus inexorable bourreau ». Gassaud est en outre, traité d'indigne mortel et menacé d'être exterminé. Pas moins.

Ensuite 2ème initiative, le mari trompé fait partir sa femme pour le Bignon, le château où vit son père, dans le Gâtinais, près de Montargis. Il pense que l'éloignement sera salutaire et l'occasion sera ainsi donnée au marquis de Mirabeau de connaître sa belle-fille, puisque, nous le savons, il n'a point assisté au mariage.

Enfin 3ème initiative, et le fait prouve une certaine grandeur d'âme et la générosité d'un élan du cœur, il promet aux parents de M. de Gassaud, d'aller trouver le marquis des Tourettes afin que celui-ci ne rompît pas les fiançailles de sa fille avec leur fils. Il remplira avec bonheur cette promesse en venant plaider éloquemment la cause de son rival heureux. La rencontre eut lieu non loin de Cannes où était située la demeure de M. des Tourettes.

En quittant Manosque, Mirabeau avait commis une infraction, puisque la lettre de cachet lui faisait défense d'en sortir.

En soi, la chose n'aurait pas été d'une exceptionnelle gravité. Mais, l'enchaînement des événements va déboucher sur une situation qui sera pour Mirabeau lourde de conséquences désastreuses.

Mirabeau avait une sœur, la jolie et troublante Madame de Cabris. Elle vivait à Grasse, dans une magnifique maison qu'elle avait fait bâtir, auprès d'un époux hypocondre, quelque peu dégénéré, d'une virilité douteuse et dont une femme, pleine d'amoureux désirs, ne saurait se contenter. Son père avait eu sur elle le mot que voici : « Louise est du bois dont on fait les damnés ». Gabriel-Honoré l'aimait tendrement. Jusqu'où était allée cette tendresse ? Le frère et la sœur avaient tous deux une nature de flamme. On peut s'attendre à tout lorsque ces deux natures se rejoignent...

Si près de l'ensorceleuse — Grasse est à deux pas du domaine du marquis des Tourettes — Mirabeau n'hésite pas à l'aller voir. Il arrive, à l'heure où dans la petite ville que l'été provençal devrait tenir assoupie, se déroulent les scènes d'une comédie dont Beaumarchais aurait pu être l'auteur. Des libelles courent les rues qui contenaient des insinuations calomnieuses sur les mœurs des dames de la cité et notamment sur la maîtresse d'un certain baron de Villeneuve-Mouans, surnommé Gras-Fondu. Les victimes de ces calomnies épistolaires remarquent que la marquise de Cabris, dont la conduite est pourtant sujette à caution, est tenue en dehors de la campagne diffamatoire. Cela suffit pour accuser son mari d'être l'instigateur des écrits anonymes. Le baron de Villeneuve-Mouans, se fait alors le champion des dames offensées. Il contre-attaque. Des missives circulent dans Grasse où sont révélés les détails les plus intimes et les plus scabreux sur les relations de madame de Cabris et d'un galant officier du Royal-Roussillon, M. de Briançon.

On devine aisément le thème des entretiens de Madame de Cabris avec son frère qui vient de surgir avec tant d'opportunité. Informé, il ne décolère pas contre les détracteurs de sa sœur Louise. C'est lui qui va être le justicier ! Il le sera, à sa manière, c'est-à-dire sans mesure et de la façon la plus intempestive et spectaculaire qui soit. La scène du châtiment est cocasse, haute en couleurs. Elle peut faire rire. Elle ne grandit pas Mirabeau.

Madame de Cabris qui était une rouée et qui voulait sa vengeance, organise un scénario dont elle attend beaucoup. D'abord, pour consoler son frère de ses déboires conjugaux, et sachant sa faculté d'embrasement, elle lui fait connaître une amie charmante,

compréhensive, Madame de la Tour-Remoules, qui possédait dans les environs de Grasse, parmi les oliviers, une délicieuse résidence — on disait alors — une « folie » qui portait le nom évocateur de « Pavillon des Indes ». — Un jour d'août 1774, toute une compagnie joyeuse, avec à sa tête, Madame de Cabris et son amant M. de Briançon, Mirabeau et sa nouvelle conquête, s'y trouvait assemblée. On y menait tapage en y buvant le vin frais et capiteux des coteaux de Provence. Trop, sans doute, car les têtes ont perdu quelque peu leur contrôle. Pour son infortune, Monsieur de Villeneuve-Mouan, l'animateur de la cabale contre Madame de Cabris, vient à passer sur le chemin en contre-bas, où Louise savait qu'il faisait à jour fixe sa promenade. — Elle le désigne à son frère qui bondit sur le malheureux sexagénaire, et brise sur son dos le parasol qu'il lui a arraché des mains. La rixe se termine dans la poussière d'où l'on relève Monsieur de Villeneuve-Mouans, porteur d'égratignures et une main ensanglantée. Des ouvriers qui travaillaient sur le chemin se sont rapprochés et font cercle autour des deux autagonistes. Des huées partent à l'adresse de Mirabeau qui est traité d'assassin.

L'incident qui n'aurait du être que banal va prendre une dimension considérable. Plainte est portée par M. de Villeneuve-Mouans, pour guet-apens et tentative d'assassinat. Ce qui était excessif. Une instruction est ouverte qui est menée par le lieutenant criminel de la sénéchaussée. Cette instruction démontra que Mirabeau était en rupture de ban puisqu'il avait quitté Manosque où le Roi l'avait exilé. Mais, pour échapper à l'inculpation de tentative d'assassinat, une fois encore, une lettre de cachet fut sollicitée par le Marquis de Mirabeau. Il l'obtint et voici Gabriel-Honoré qui, le 20 septembre 1774, voit se refermer sur lui les portes du château d'If. Il a vingt-cinq ans. Il achève, en un style vengeur, d'écrire son « Essai sur le despotisme ».

Mais, où donc, durant ces heures tumultueuses, se trouve Emilie de Marignane, la jeune comtesse adultère ? Et, en quoi consiste sa vie ? Emilie de Marignane se trouve au Bignon, auprès de son beau-père dont elle avait gagné, par le déploiement de sa gentillesse, la confiance et l'affection. Elle s'était bien gardée, la cachottière, de parler des assiduités de Monsieur de Gassaud et de ses voluptueux abandons.

Au Bignon, elle s'installe dans le repos. Sur les instances de son mari qui, au long de lettres impatientes, lui demande d'intercéder pour lui auprès de son père, pour qu'il l'arrache à sa situation, elle va se faire, c'est incontestable, l'avocat de celui dont elle a bénéficié du pardon et qu'elle considère comme voué à un ingrat destin. — Mais, elle sera, en l'occurence, un avocat peu persuasif et dépourvu de chaleur convaincante. Elle savoure l'amabilité de l'accueil qui lui a été offert, s'englue dans une nonchalante indifférence. Quelle paix ne goûte-t-elle point après l'orage permanent que ne cessent de faire éclater les faits et gestes de Mirabeau ! Les lettres qu'elle envoie au prisonnier du château d'If sont d'une terne tonalité. Aucun frémissement ne les parcourt. Aucune ferveur ne les colore.

Emilie n'a aucun sursaut, lorsque son beau-père écrit à son père le Marquis de Marignane : « Gabriel est où il doit être, et il y sera. En supposant un miracle et qu'il se contienne assez pour que le Commandant à la fin réponde de sa sagesse et de sa repentance, alors je le ferais passer dans quelque citadelle où il aurait à vivre avec quelqu'un pour l'éprouver. Autre miracle qui le ferait sortir à bien de cette épreuve, j'en tiendrais d'autres prêtes, et ainsi par degrés ». L'escalade est prometteuse, n'est-il pas vrai ?

Emilie sait à quoi s'en tenir. Elle comprend que les prisons et les citadelles seront désormais les lieux habituels où s'égrèneront les jours de son mari. Et, elle pense qu'elle a mieux à faire. Son beau-père lui propose de l'emmener à Paris. Vous devinez sa réponse, et par là même vous devinez celle qu'elle réservait aux messages pressants de Mirabeau qui la suppliait de venir partager sa captivité. Les prétextes ne manquent pas à l'épouse dont l'amour conjugal s'est évanoui : sa propre santé, celle de son enfant, l'interdiction que son père lui aurait faite de se rendre au Château d'If. Mirabeau se déchaîne, en vain. Il réplique : « que ton père ignore les lois morales et sociales qui attachent une épouse à son époux, cela ne me surprend pas. Il a peu d'esprit, son cœur est une girouette et ses opinions ne sont pas à lui, mais ignore-t-il que nul père n'a un droit de juridiction sur sa fille mariée ? Ton cœur, en tout cas, aurait dû te dire ce que l'on doit au père de son enfant, au compagnon de sa vie ».

En réalité, le cœur d'Emilie de Marignane demeure silencieux, du moins pour son mari. Car, il parle à nouveau et de quel ardent langage pour l'amant retrouvé, Monsieur de Gassaud, qui avec les mousquetaires de France a fait route vers Paris pour participer aux cérémonies qui vont se dérouler à l'occasion du sacre de Louis XVI.

Mirabeau, dans sa forteresse, a appris les retrouvailles. L'amertume, la rage, la rancœur, le dépit l'étreignent et le disloquent. En un style enfiévré, il écrit à l'épouse lointaine : « Vous êtes un monstre. Je ne veux plus être votre dupe. Traînez où vous voudrez votre opprobre. Adieu, pour jamais ».

Au château d'If, le prisonnier, torturé par le comportement qu'il juge injurieux de sa femme, n'a pour dérivatif que la mansuétude que lui témoigne le gouverneur, le comte d'Allègre, qui écoute souvent le récit de ses infortunes avec des larmes pleins les yeux, les complaisances de la femme du cantinier et la copieuse correspondance qu'il entretient avec sa sœur Louise de Cabris et sa mère, correspondance que son père va connaître par une dénonciation du mari jaloux de la cantinière et qui avivera le courroux du marquis. Cette correspondance prouve en effet à ce dernier, qu'une véritable alliance a été conclue entre le fils, la fille et la mère pour le mettre en position délicate dans un procès en succession qu'il soutient contre sa femme, la marquise de Mirabeau. Alors la décision est prise : Le Château d'If est un lieu d'intrigues. Gabriel-Honoré ne doit plus y rester, estime l'ami des Hommes. Une lettre de cachet ordonne le transfert de Mirabeau du château d'If au Fort de Joux, sur les pentes du Jura, un authentique nid de hiboux.

C'est là que commencera la légendaire et dramatique aventure qu'il connut avec Sophie de Monnier. Je ne la conterai pas. Elle m'écarterait du sujet que je me suis promis de traiter devant vous : les avatars conjugaux de Mirabeau et d'Emilie de Marignane. Vous savez qu'elle tourna très mal. Sophie fut internée au Couvent des Sœurs de Ste Claire de Gien. Et Gabriel-Honoré, après le fort de Joux dont il s'était évadé pour retrouver Sophie de Monnier, fut incarcéré au Donjon de Vincennes.

Néanmoins, pendant sa douloureuse captivité au Donjon de Vincennes, sa femme Emilie de Marignane ne sera point tout à fait

absente de l'esprit de Mirabeau, ni même de son cœur qui conserve l'image de l'être gracieux et léger qui dansait et chantait à ravir. Il la revoit sur le parvis de l'Eglise St-Esprit au jour de leur mariage, rieuse dans la lumière provençale. Et puis, ne lui avait-elle pas donné un fils ? La trahison d'Emilie s'estompe. Que d'infidélités n'a-t-il pas lui-même à se faire pardonner ? Il lui écrit. Il n'a pas revu son épouse depuis deux ans. Il lui propose, non plus de venir partager sa condition de prisonnier, mais de partir avec lui en terre étrangère où il prendait du service comme officier. La lettre envoyée est une adjuration pathétique. La réponse est une fin de non-recevoir où la sècheresse le dispute à l'inconscience.

« La proposition que vous me faites m'embarrasse tellement que je ne sais, Monsieur, comment y répondre. Je n'entreprendrai pas de vous faire le détail des inconvénients sans nombre qui rendent votre projet impossible à réaliser. Il a pu se présenter à votre imagination dans le fort du chagrin, mais quand vous l'aurez examiné de sang-froid, vous y aurez sans doute trouvé beaucoup d'obstacles... Quoique la position que vous endurez soit terrible, elle ne peut et ne doit durer assez longtemps pour vous jeter dans une situation dont il serait quasi-impossible de vous tirer jamais ».

Quelle aridité, à côté de la prose ardente de Sophie de Monnier qui, elle, est une amoureuse, si vraie que c'est d'amour qu'elle mourra.

Par son refus, cela est indiscutable, Emilie de Marignane, qui apparaît comme sevrée de clairvoyance et imprégnée de cruauté, a lancé son époux dans une série de dramatiques aventures où la fuite, l'enlèvement d'une femme mariée, l'exil, les équipés risquées vont faire de ce dernier un persécuté et un paria.

Cruelle, Emilie de Marignane, le fut encore d'une cruauté gratuite à l'endroit de son mari dans ses rapports avec le fils qu'elle eut de lui. C'était un bel enfant charmant, à l'intelligence précoce. Sa mère le disait attentif, obéissant, raisonnable et doux. La cruauté, la voici : un jour, l'enfant demande à la mère où était son père et le motif pour lequel on n'en parlait jamais. « Il n'y a pas de bien à en dire » fut la seule explication fournie.

La vie de ce fils fut malheureusement trop courte. Mirabeau, au donjon de Vincennes où il était emmuré, apprit sa mort en

octobre 1778, alors qu'il était malade, atteint d'hématurie et qu'il expiait le crime, comme l'écrira pertinemment l'un de ses biographes, Henry de Jouvenel, « d'avoir commis un adultère public dans une société qui faisait sa loi de l'adultère confidentiel ». Par ce malheur, Mirabeau sera bouleversé, déchiqueté par une douleur très sincère. Sa femme, beaucoup moins. Sans doute, elle s'est évanouie dans ce château de Mirabeau, où l'oncle de son mari, le Bailli de Mirabeau, l'accueille et lorsqu'elle revoit la chambre où l'enfant, le petit Victor, était né.

Mais, après un bref séjour à Paris où l'avait conduite son beau-père, elle s'empresse de rejoindre son père, le marquis de Marignane, à Aix et au Tholonet où, insoucieuse, elle sera, de plus en plus, attirée par l'existence facile, un peu frelatée, d'une femme appétissante, flattée d'être l'objet de convoitises et de sentir rôder les désirs autour d'elle.

Le Tholonet, à une lieue d'Aix, était un ravissant château dominé par Sainte-Victoire, la Montagne que Cézanne un siècle plus tard, aimait à parcourir. Il était la propriété du comte de Gallifet, un ancien mestre de camp, dont les parents avaient amassé une fortune à St-Domingue et qui dépensait une partie de ses rentes, au demeurant fort copieuses, en satisfaisant sa passion de théâtre. Emilie joua les grands rôles du répertoire avec bonheur.

Elle est admirée, choyée, adulée. Le comte de Gallifet se comportait comme son chevalier servant. Avait-il les privautés d'un amant ? C'est fort probable. Et dans les bras du beau mestre de camp mélomane, elle oublia son chagrin de mère et les souffrances de son époux captif.

Celui-ci continue de s'agiter pour obtenir sa liberté. Il sent que son père a fléchi dans son intransigeance, que son oncle, le Bailli, plaide sa cause. Il comprend qu'il doit se tourner vers sa femme, malgré la sécheresse des réponses qu'elle lui a faites déjà, voici plusieurs années. Il lui écrit avec humilité, il étale son repentir, il parle de la médiocrité de sa santé, et il ajoute : « C'est entièrement à votre merci que je me trouve, Madame, et je m'en applaudis, car je sais ce qu'il y a de sensibilité, de noblesse en votre cœur ». Mirabeau est gorgé d'illusions. Emilie demeure de glace.

Elle répond en exprimant un vœu dont vous sentirez toute la banalité et en même temps toute la prudence : « Je demande que les fers de M. de Mirabeau soient relâchés jusqu'au point où les assurances qu'il donne de sa bonne conduite inspireront confiance à ceux qui sont chargés de le juger ». La jeune comtesse de Mirabeau ne veut pas être dérangée sur les tréteaux où elle fait merveille. Elle obtient le renfort de son père. Facilement, car il n'a jamais eu de sympathie pour son gendre et à son tour il envoie au prisonnier de Vincennes les aigres propos que voici :

« Ma fille serait, Monsieur, tout à fait insensée si, avec l'expérience qu'elle a de votre caractère et après les insultes publiques que vous lui avez infligées, elle prêtait la main à une réunion dont on ne saurait attendre qu'une existence de malheurs et les plus funestes catastrophes ».

Mirabeau, pourtant va triompher.

L'habile Dupont de Nemours, dont il est l'ami, entreprendra les démarches nécessaires. Elles seront efficaces. Le 13 décembre 1780, Louis XVI, signe l'ordre de mise en liberté, Mirabeau était resté 42 mois au donjon de Vincennes.

Lorsqu'il revient en Provence, à Aix, son retour prend l'ampleur d'un cataclysme. C'est la foudre tombant du ciel. L'épouvante souffle en tempête. Dans la ville, les boutiques se ferment, comme en signe de deuil. La vie s'est éteinte ! On décommande les réceptions. Au Tholonet, c'est l'affolement. La petite cour où Emilie règne en souveraine est figée de stupeur. M. de Gallifet clame à tous vents : qui va nous débarrasser de ce malotru ? On s'agglutine autour de l'héroïne, on presse la comtesse de Mirabeau de se défendre. On forge des projets, on consulte des avocats, on veut mettre tout en place pour faire le vide autour de l'intrus. Emilie, plus que tout autre, a le désir de voir des lieues entre elle et son époux. Celui-ci écrira plus tard : « cette petite souveraine ne veut pas s'éveiller pour voir finir le songe d'un trop charmant veuvage, et tous ceux qui profitent de son sommeil la bercent pour le prolonger » ;

Revenu en Provence, Gabriel-Honoré entend user de ses droits d'époux. Il envoie à sa femme une missive où il fait valoir « la

propriété la plus précieuse et la seule qui puisse désormais embellir sa vie ».

Riposte peu amène de l'épouse : « j'ai contribué (si peu) à rendre la liberté à mon mari. Je défendrai la mienne avec tous les moyens qui seront en mon pouvoir ».

D'autres lettres sont envoyées par Mirabeau, Emilie ne les décachète même pas. Le climat est celui de l'hostilité.

Cependant, la comtesse de Mirabeau serait assez encline à un accord amiable. Elle est la maîtresse du Comte de Gallifet. Ce ne serait pas un bon point devant un tribunal. Mais, les choses vont aller autrement. Mirabeau propose à sa femme une entrevue. Elle refuse. C'est alors que par voie d'huissier, il fait injonction à celle-ci, je cite : « de venir se réunir à lui... » Le conflit judiciaire est ouvert. Emilie de Marignane présente requête pour l'obtention de la séparation de corps à son profit. C'est le 20 mars 1783 que la cause est appelée devant la sénéchaussée d'Aix. Les armes sont inégales. Emilie possède les meilleures : l'auréole de la reine d'une société qui n'a d'yeux que pour elle, (on a oublié M. de Gassaud et M. de Gallifet) des parentés puissantes, des amitiés dans le milieu parlementaire, la faveur d'une ville entière. Mirabeau est tout seul avec sa réputation de mauvais garçon, de gentilhomme dont les gens honnêtes se détournent, de défenseur acharné d'idées subversives, d'auteur de libelles érotiques et il a contre lui les lettres de son propre père écrites à sa belle-fille ou au marquis de Marignane où les termes les moins énergiques sont ceux de « scélérat, de malfaiteur, de Caton de nouvelle fabrique que l'on doit soustraire au souvenir des humains ».

Les débats s'engagent. Un nombre inusité d'avocats (vingt-trois, paraît-il), assiste la demanderesse. A leur tête Portalis, maître incontesté du Barreau d'Aix et dont le nom, à la suite d'une intervention pour Beaumarchais, est déjà célèbre dans la France entière. Mirabeau plaidera lui-même. Quand il se lève à la barre, son beau-père ricane, sa femme parcourt d'un regard rieur et amusé ses multiples amis agglutinés dans une salle où l'on étouffe et où les spectateurs, plus encore que de l'hostilité, marquent à l'adversaire de la jeune comtesse de l'ironie.

Mirabeau plaidera le premier, car il avait soulevé un incident. Il avait demandé au Tribunal que durant l'instance son épouse fut tenue d'habiter avec lui, ou si telle était sa préférence qu'elle se retirât dans un couvent, avec injonction de recevoir les visites de son mari. L'incident est joint au fond, comme on dit au Palais. Mirabeau s'expliquera donc sur la demande en séparation de sa femme. Il parle et le miracle s'accomplit. L'ironie, l'hostilité, le dédain s'enfuient au fil des phrases. Monsieur de Marignane lui-même se laisse envoûter par l'art de l'orateur qui a laissé les mots fracassants au seuil du prétoire et s'exprime avec une modération, un tact et une douceur qui gagnent tous les cœurs. Le plaidoyer se termine. Mirabeau tourné vers Emilie lui lance l'émouvant appel après lui avoir rappelé la mort de leur enfant tendrement chéri : « O toi qui m'aimes toujours et qui ne sortis jamais de mon cœur, ne redoute point ma victoire, elle est nécessaire à ton bonheur, sans quoi je ne la voudrais pas ». Et, puis face au Tribunal : « c'est à Madame de Mirabeau que j'ai confié ma défense. Ecoutez-la, écoutez ce qu'elle a dit de notre séparation dans une lettre qu'elle m'adressa : « Dieu veuille bientôt nous rejoindre, car nous ne sommes pas faits pour vivre loin de l'autre ». Messieurs, sera-t-elle récusée en sa propre cause ? ».

L'habileté et l'émotion se sont rencontrées pour assurer le triomphe de Mirabeau qui pour la première fois a senti son ascendant sur un auditoire.

Le lendemain Portalis répliqua. En vain. Le Tribunal par deux voix contre une, a-t-on affirmé, rejetait la demande d'Emilie. Elle devrait se retirer dans un couvent, à moins qu'elle ne se réunisse à son mari.

L'exécution provisoire était ordonnée. Cette décision ne pouvait être acceptée par la famille de Marignane dont la hargne et le dépit furent loin d'être discrets. Appel fut interjeté. L'affaire allait être portée devant le Parlement.

Portalis y déposa un mémoire atroce qui contenait toutes les lettres écrites par le père de Mirabeau au Marquis de Marignane, sous la néfaste influence de la colère, où Gabriel-Honoré est comparé à un brigand qui avait pris l'abominable décision d'assas-

siner son beau-père, sa femme et son fils afin qu'il ne restât plus rien de cette race. C'est un ignoble tissu de mensonges et de calomnies.

Mirabeau n'est point mécontent de cette atmosphère passionnée dans laquelle le combat va reprendre. Puisqu'il y a scandale, estime-t-il, usons nous-même du scandale, et au mémoire de Portalis, il oppose ce qu'il appelle sa « réponse à un libelle diffamatoire ». Avec vigueur, il proteste, évoquant son père, contre les outrages faits à la vieillesse et au génie et déclare à l'adresse de sa femme : « on prétend que je suis mauvais père. Dieu juste ! est-ce donc moi qui fis métier d'histrion sur les cendres de mon enfant ? ».

L'ouverture des débats a lieu le 20 mai 1783.

Portalis plaide avec brutalité. Il accuse le mari d'avoir infligé à son épouse les plus indignes traitements, de l'avoir trompée, d'avoir dilapidé sa dot. Il met en exergue l'opinion des siens sur Mirabeau. Mieux vaut, dit-il, « être diffamé que loué par vous ». Il n'hésitera pas à insulter le père de son adversaire en raillant son œuvre litétraire dont il dit qu'elle est une atteinte permanente aux croyances et aux mœurs. L'attaque manque de noblesse et ne grandit pas celui qui sera l'un des plus remarquables rédacteurs du Code Civil.

Mirabeau n'a plus d'illusion et il est conscient que sa femme ne reprendra jamais la vie commune. Le ton de son intervention va changer. La salle halète. Elle est pleine d'une foule désormais favorable à celui qu'elle considère comme une victime et qu'elle a accompagné jusqu'à la barre où il vient de se dresser.

D'abord, il réclame pour sa femme le couvent. « L'on dit, énonce-t-il, que le couvent serait une injustice, oui, sans doute, il est souverainement juste qu'une femme jeune et aimable fasse les délices d'une société où tous les jeunes gens de la ville sont admis et dont son mari seul est exclu ». « Madame de Mirabeau, poursuit-il, préfère la maison paternelle et son tumulte. Nous n'avons pas besoin de nous livrer à des suppositions pour savoir comment elle y vivra. Elle y vivra comme elle y vit depuis neuf années. On la verra comme on l'a vue aux promenades sans son père, aux cercles sans

son père, aux spectacles sans son père. On l'a vue faire les agréments de la société d'un homme qui n'a point de femme, on l'a vue dans la maison de cet homme pour faire les plaisirs d'un théâtre de société. Il est décent qu'une femme qui plaide en séparation soit l'héroïne des cercles et des soupers et des concerts, et l'héroïne même d'un théâtre ».

L'ironie, sereine et mordante, écrase Emilie de Marignane, son père, son avocat et surtout son amant, M. de Gallifet, vers lequel tous les yeux des auditeurs se sont portés et à qui l'orateur vient de décocher ce traits particulièrement acéré : « Vous vous demandez, Messieurs, comment un mari, jadis aimé, a pu devenir un être abominable. Votre curiosité sera satisfaite, lorsque vous saurez qu'un homme présent dans cette salle n'a cessé de murmurer, avec une infernale malice, à l'oreille de ma femme : « Qu'y a-t-il de plus joli d'être veuve à vingt-sept ans avec 60.000 livres de rentes ? ».

Mirabeau discute ensuite les motifs de séparation au nombre de huit. Il en montre les vanités. L'accusation d'avoir calomnié Emilie de Marignane, il la repousse. Et, après les accents vengeurs, d'une voix lente, comme apaisée, ménageant ce que nous nommerions aujourd'hui le « suspense », il va lire la lettre dont j'ai parlé tout à l'heure et par laquelle l'épouse infidèle confesse son adultère en demandant à son amant le lieutenant de Gassaud de rompre les liens intimes qui l'unissaient à elle. En même temps qu'il fait toucher du doigt la culpabilité d'Emilie, il met en avant les excuses que l'on doit retenir pour ses propres infidélités. Puis, à nouveau, l'index pointé vers le marquis de Marignane, il lance avec éclat : « lorsqu'on saura que l'homme pour qui était écrite cette lettre a habité tout un hiver chez le Marquis de Marignane, dans l'appartement qui m'était destiné, dira-t-on encore que cette maison est le sanctuaire de la vertu et l'asile de l'innocence persécutée ? ».

La plaidoirie pourrait s'arrêter là. L'effet en était considérable, même sur les magistrats de la Cour dont on affirmait, pourtant, que les sympathies allaient plutôt au clan des Marignane. Mais, emporté par son éloquence qu'il sent souveraine, soulevé par l'émo-

tion de tous ceux qui l'écoutent et l'admirent, Mirabeau avant de s'asseoir, va magistralement et violemment apostropher Portalis à qui il ne peut pardonner d'avoir dans son mémoire fait œuvre de bassesse en violant le secret de la correspondance de son père et surtout, peut-être, d'avoir avec opiniâtreté empêché toute tentative de réconciliation entre les époux. La diatribe est demeurée célèbre : « Je respecte chez les avocats une noble profession ; mais, si l'un d'eux, à l'abri de l'immunité accordée à une magistrature dont l'indépendance est l'âme, n'est connu que par cette faculté coupable, toujours imbu des passions étrangères, qui s'irrite et s'apaise à leur gré ; si pour toute éloquence, il vomit l'injure, le mensonge, l'emportement, la calomnie ; s'il invente ou dénature les faits ; s'il tronque ou falsifie les texte qu'il cite et qu'il se garde bien de lire parce qu'il veut se ménager l'excuse d'une défaillance de la mémoire, un tel homme, du plus libre des états, se ravale jusqu'à l'esclavage et la plus servile passion. Martial l'a nommé pour moi... c'est un marchand de paroles, de mensonges, d'injures. »

Les applaudissements crépitent. Portalis pâlit et s'évanouit. On l'emporte en sa demeure où durant plusieurs jours, il gardera le lit. Mirabeau sort de la salle d'audience en triomphateur. Le peuple a découvert un orateur. Il en fera l'idole de la Provence.

Mais, si Mirabeau a gagné son procès devant l'opinion, il l'a perdu devant les decemvirs. La Cour rend en effet, un arrêt qui accueille la demande d'Emilie de Marignane et prononce la séparation de corps à son profit. L'arrêt n'est pas motivé, mais dans les notes d'un conseiller au Parlement, on retrouva plus tard que le motif qui avait inspiré la décision était que la lettre lue par Mirabeau et où sa femme reconnaissait l'adultère, devait être considérée comme une injure grave dont le mari s'était rendu coupable et dont il devait supporter la conséquence. Cet arrêt est critiquable. Les torts auraient dû être partagés.

Le duc de Castries dans son substantiel et lucide ouvrage sur Mirabeau n'hésite pas à dire que les magistrats du Parlement d'Aix venaient sans le savoir d'ouvrir la porte à la Révolution. Sans aller peut-être jusqu'à émettre une opinion semblable, il est pourtant permis d'affirmer que ni Emilie de Marignane ni la Cour n'ont

compris la personnalité d'exception qu'était celui dont ils voulaient l'échec judiciaire. La Cour a désiré faire plaisir à une famille qui tenait le haut du pavé dans Aix et la Provence. Les fêtes, les bals, les soupers où l'on se rencontre, où l'on bavarde, où l'on savoure des heures aimables dont on s'imagine qu'elles ne seront jamais troublées malgré le bruit révélateur des grands moments qui approchent, tout cela crée une manière de complicité.

Emilie de Marignane — ne jetons pas contre elle l'anathème — illustrait précisément toute la légèreté d'une époque où l'on se gardait de réfléchir. Elle était ravie lorsqu'elle pouvait chanter ou jouer la comédie. Elle ne voyait pas plus loin. Pour découvrir le génie, en avoir l'intuition, il faut d'autres ressources intellectuelles que celles qu'elle possédait.

Et pourtant, c'est par là que je vais clore mon propos, dix-sept ans plus tard, Mirabeau étant mort depuis neuf ans déjà, et après avoir épousé en secondes noces un gentilhomme disparu au bout de dix-huit mois d'union, elle demanda à Madame du Saillant, sœur de Mirabeau, de lui permettre de venir habiter dans l'appartement où Gabriel-Honoré avait passé ses derniers jours.

Elle aimait à poser son regard sur les meubles, les tableaux, tous les objets qui avaient constitué le décor quotidien du grand homme. Longtemps, accroupie près du feu qui pétillait dans la cheminée de sa chambre, elle méditait... Et, lorsque le 6 mars 1800, elle rendit le soupir suprême, elle avait eu le temps de s'écrier, prenant tout à coup conscience du cours qu'aurait pu prendre sa vie : « Pourquoi la portée d'esprit de Mr de Mirabeau était-elle trop haute, par rapport à moi ? ». Par là même, elle avait infirmé l'arrêt du Parlement d'Aix.

CLAUDE ET PIERRE-LOUIS DE CARRIERE
Deux gentilshommes lettrés au 18me siècle

par

M. Jacques LE BERGER CARRIERE

Correspondant

Avant-Propos

Les vieux papiers révèlent parfois des faits depuis longtemps oubliés que découvrent avec ravissement les amoureux du passé !

Les lettres, contrats, comptes, brevets et patentes, ou plus simplement notes rédigées à la hâte, que, grâce à l'infinie obligeance du baron de Carrière, il me fut donné de dépouiller, racontent l'histoire d'une famille française au dix-huitième siècle. Au fil de mes lectures j'ai découvert les préoccupations, les espoirs, les déceptions, les chagrins et les joies de Claude de Carrière et de son fils, gentilshommes languedociens raffinés et lettrés.

Ni l'un ni l'autre ne jouèrent un rôle de tout premier plan, mais précisément parce qu'ils étaient semblables à tant d'autres aristocrates provinciaux, il m'a paru intéressant de les suivre presque d'année en année et d'apprendre ainsi comment vivait, au siècle des lumières, cette laborieuse noblesse, si mal connue et si souvent injustement décriée.

Pour ce faire, il m'a bien souvent suffit de laisser parler les textes anciens ; si donc le lecteur trouve quelqu'intérêt à cette histoire, c'est à Claude et à Pierre-Louis de Carrière eux-mêmes, et accessoirement à certains de leurs contemporains, qu'il le devra

puisque c'est eux qui, tout au long de ces pages, parleront, à cent lieues de s'imaginer que, deux siècles plus tard, nous pourrions les écouter !...

⁂

Je ne voudrais pas terminer ce bref préambule sans exprimer ici ma reconnaissance particulière à Monsieur Pierre Hugues, secrétaire perpétuel de l'Académie de Nîmes, dont les encouragements me furent précieux, à Monsieur le Professeur Dupont, professeur honoraire d'Histoire à la Faculté des Lettres de Montpellier, qui voulut bien revoir mon manuscrit et me faire profiter ainsi de sa parfaite connaissance de l'histoire du Languedoc, à la comtesse de Chazelles, à Maître Jean Roger, à Monsieur Monnery, à Monsieur Joffers, archiviste aux Archives Départementales du Gard, à Monsieur Gaston Chauvet, au baron François de Sainte-Preuve qui acceptèrent, avec beaucoup de patience, de me documenter et me permirent ainsi de situer la plupart des personnages cités dans cette étude, contemporains, amis, parents ou relations de Claude et Pierre-Louis de Carrière.

⁂

Claude de Carrière naquit au château de Masmolène le 15 juillet 1717.

Sa famille appartenait à cette vieille noblesse provinciale qui fournit à la France quelques-uns de ses grands commis et quantité de militaires qui s'en allèrent guerroyer sur tous les champs de batailles et peut-être n'est-il pas hors de propos de rappeler ici que si nos rois firent la France, cette noblesse là, bien plus que la turbulente noblesse de cour, les y aida puissamment. De quel milieu étaient donc Richelieu, Michel de L'Hospital, Molé, Séguier, Fleury,... si ce n'est précisément de cette aristocratie provinciale dont ils avaient hérité les vertus d'économie, de sagesse, de dignité et d'honneur ?

Originaire de Toulouse où ses ancêtres étaient capitouls, l'arrière grand-père de Claude, David de Carrière, cadet d'une famille de neuf enfants, avait, bien jeune encore, quitté la maison familiale et s'était, Dieu sait pourquoi, fixé vers 1630 à Masmolène, (1) joli village fortifié perché au milieu des garrigues, à trois lieues d'Uzès ; il y avait acquis, à l'ombre du donjon, une maison

de pierres taillées qu'on appelait « Le Fort », s'était bien marié puis avait mené la sage existence d'un seigneur sans grande fortune soucieux d'arrondir son bien, d'élever ses enfants et de les marier avantageusement.

La mère de Claude, Françoise d'Entraigues du Pin, (2) d'excellente maison mais de santé délicate, mourut fort jeune ; son père, Joseph de Carrière, grand chasseur et fort galant homme, était plus vigoureux ; après quelques années de veuvage il se choisit une nouvelle épouse plus robuste qui lui apporta en dot des biens à Pont-Saint-Esprit et lui donna deux autres enfants. (3) Quant à Claude, futur chef de famille, il connut une enfance qui ne devait pas être bien éloignée de celle des petits paysans de son âge ; élevé sous les yeux d'un oncle, (4) ancien capitaine au régiment d'Angoumois, qui l'entraînait en de longues promenades dans les bois de Masmolène et lui racontait ses campagnes en les parant de mille détails héroïques, il rêva de bonne heure d'embrasser, lui aussi, le métier des armes et de vivre les aventures fabuleuses qui peuplaient ses songes d'adolescent ; mais son père qui en avait sagement décidé autrement le mit en pension chez les jésuites à Lyon puis l'inscrivit à l'Université de Montpellier et Claude, à moins de seize ans, prit ainsi *sa licence dans la famille de droit après avoir accompli le temps d'étude.* (5)

Le 28 février 1737 il est reçu au serment d'avocat du parlement de Toulouse, capitale du Languedoc. Il débarque dans une ville se remettant lentement des catastrophiques inondations qui, trois ans plus tôt, avaient dévasté le faubourg Saint-Cyprien, détruit près de neuf cents maisons, endommagé de nombreuses teintureries des bords de la Garonne ; *encore encombrée de mendiants et fréquemment en proie aux disettes,* (6) Toulouse participe peu au développement industriel et commercial qui marque la première moitié du dix-huitième siècle ; dans cette ville austère qui compte près de quarante églises et davantage de couvents et monastères, le clergé et le parlement restent prépondérants, mais Carrière néanmoins évoquera toujours avec quelque nostalgie son séjour dans la cité de Saint-Sernin. Il continuera à correspondre avec les parents qu'il s'est découvert, dont il a fréquenté les salons à Toulouse et qui l'ont invité dans leurs propriétés à la campagne. Il se lie particulièrement avec les Carrière de Rabastens, avec le marquis de Valsergues et le baron de la Garde, mais le cousin avec lequel il se

découvre le plus d'affinité est Jacques Delpy (7) qui sera plus tard secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux ; ensemble ils vont à l'Ancien Opéra, rue du Pré-Montardy, ou à la Salle du Jeu de Spectacle où ils applaudissent, lors de la soirée inaugurale, la Desjardins venue tout exprès de Paris.

Avant que ne se clôture la quatrième année de son séjour à Toulouse, Claude reçut une longue lettre de son père : Joseph de Carrière, encore vert malgré la cinquantaine largement entamée, trouvait le temps bien long sans son fils, il le rappelait au pays et l'engageait à postuler l'une des deux charges d'avocat du Roi au présidial de Nîmes devenue vacante. Claude obéit à son père et obtint, en 1741, la charge convoitée mais non sans peine. Son prédécesseur, tergiversant sans cesse, décidant un jour d'abandonner sa charge et le lendemain de la conserver, Carrière, en désespoir de cause, s'était adressé au chancelier d'Aguesseau, le suppliant de faire entendre raison à l'indécis.

Les témoignages avantageux que j'ai reçus de votre application au travail et de vos talents m'avaient engagé à consentir avec plaisir que vous fussiez revêtu de la charge d'avocat du Roi au présidial de Nîmes, lui répondit le 14 décembre 1741 le grand ministre de Louis XV, *mais la variation singulière du Sr Maurin avec qui vous avez traité y met un obstacle qui vous arrête et c'est à vous de prendre les mesures ordinaires pour le faire cesser en poursuivant le jugement de l'opposition au titre qui suspend l'expédition de vos provisions.* (8)

Après dix-huit mois de tractations, Claude de Carrière obtenait enfin les provisions de sa nouvelle charge ; (9) cette nomination fit quelque bruit dans le monde judiciaire nîmois ; à Toulouse Carrière s'était fait remarquer par son intelligence, son zèle, la clarté de ses jugements et cette flatteuse réputation l'avait précédé à Nîmes. Le Juge Mage et Président du présidial Rouvière de Dions (10) lui avait, à cette occasion, adressé une longue lettre qui dut agréablement chatouiller sa vanité : *c'est avec beaucoup de satisfaction,* lui écrivait-il notamment, *que j'apprends votre réception à ce parlement. Les témoignages avantageux que l'on a rendus de vous faisant désirer à tous ceux que le bien de la justice anime de vous voir bientôt en place et nous nous félicitons d'avance de l'avantage que nous aurons de vous posséder...* (11)

⁂

Durant les douze années — de 1742 à 1753 — où il siègera au présidial de Nîmes, Claude de Carrière aura, à quatre reprises, l'honneur de prononcer le discours d'ouverture aux audiences solennelles de rentrées. C'est un homme nourri de culture classique qui parle et ses phrases bien équilibrées, malgré un style souvent lourd et pédant, découvrent un esprit ouvert aux grandes idées philosophiques du 18e siècle : Carrière qui a beaucoup lu et beaucoup retenu restera toute sa vie un admirateur enthousiaste des encyclopédistes.

Il choisit pour sujets de ses discours : « l'intérêt public », « la prévention », « l'utilité de la science », « l'usage de l'esprit ».

La vérité ne se laisse apercevoir au'à ceux qui la cherchent avec obstination, dit-il, *le sentier qui y mène est rude et solitaire.*

Ailleurs, s'adressant aux avocats :

On ne peut acquérir de la réputation dans votre état que par les talents de l'esprit et de l'éloquence ; votre profession est bien éloignée de la sévérité de l'aréopage d'où l'on avait proscrit tous les ornements du discours ; notre siècle demande une précision qui n'exclut nullement les talents les plus brillants de l'orateur : la vérité ne veut point de faste mais elle souffre des parures simples et modestes.

Et encore :

La justice, disent certains, n'est plus un asile assuré pour la veuve et pour l'orphelin ; la balance de Thémis ne pèse plus avec la même égalité les intérêts du pauvre et du riche ; le crédit l'emporte ou le hasard en décide ; Quels outrages à la justice !... (12)

***

Claude de Carrière, à Toulouse, avait vécu dans une ville se remettant mal de la grande crise économique qui, à la fin du 17e siècle, avait entraîné le chômage, la misère, la dépopulation ; à Nîmes par contre, si éprouvée cependant par les luttes religieuses et l'exil de nombreux protestants qui s'en étaient allés créer ailleurs des industries nouvelles, la prospérité renaissait. Le canal du Midi favorisait les exportations, l'Etat soutenait l'industrie et plus particulièrement l'industrie textile et très rapidement les tissages nîmois connurent un tel essor qu'à la fin du 18e siècle Nîmes était l'une des grandes villes manufacturières de France. C'est dans une ville riche et heureuse qu'avait débarqué le jeune avocat ; comme sa charge lui laissait des loisirs et *comme il savait allier,* ainsi que

l'écrira son petit-fils, *à la dignité du magistrat, l'urbanité de l'homme du monde ; comme il était d'un commerce sûr et agréable, il mérita des amis, en eût et en conserva longtemps.* (13)

On ne s'étonne pas, dès lors, de voir cet aimable gentilhomme, éloquent et lettré, accueilli en 1752 à l'Académie de Nîmes où il retrouve nombre de ses collègues et amis.

Son discours de réception attira grand monde ; c'était un événement dans la vie mondaine nîmoise et l'on se pressait pour écouter le nouvel académicien qui, dans une belle envolée, fit l'éloge de ses confrères : *Il manquait à la gloire de cette ville un monument qui put rappeler une partie de son ancienne splendeur ; l'émule de Rome qui avait été, pendant plusieurs siècles, le théâtre des beaux arts, se vit tout-à-coup asservie à la fureur d'une nation barbare dont la fière ignorance se fit un trophée de ravager l'héritage des lettres... Il était réservé, Messieurs, à votre zèle pour la renaissance des arts, de venger votre patrie des insultes cruelles que les muses y ont souffertes, d'étendre les progrès de l'esprit et de rétablir cet amour des lettres qui fait les plus chères délices de l'intelligence, qui délasse l'homme public des fatigues de ses emplois, qui ranime ses forces abattues par un long travail, qui est l'ornement de sa jeunesse, sa force dans un âge mûr, sa consolation dans la vieillesse...* (14)

Il faut croire que ce discours fit bon effet puisque, le 12 mai 1752, donc moins d'un mois après l'avoir prononcé, Claude devenait directeur de l'auguste compagnie. Le jour même de cette flatteuse promotion il accueillait trois nouveaux associés : l'abbé de Mérez, vicaire général du diocèse de Nîmes, (15) le docteur Baux (16) et le père jésuite Charton.

Carrière ne fut évidemment pas le seul académicien à n'avoir jamais rien publié ! L'Académie Royale de Nîmes, fondée moins d'un demi-siècle après l'Académie Française, ne se montrait pas, sous l'ancien régime, plus exigeante que son illustre aînée ; elle groupait à vrai dire, à côté d'écrivains authentiques tels que les historiens Bénard et Séguier, davantage d'hommes de bonne compagnie lettrés que d'auteurs chevronnés et c'est évidemment à ses qualités de parfait homme du monde, de magistrat éloquent et d'amateur éclectique des lettres que Claude de Carrière devait l'honneur d'avoir été distingué, mais il n'en est pas moins vrai que cet homme aimable fut toute sa vie passionné de littérature.

Il lisait les auteurs latins dans le texte, s'intéressait par-dessus tout aux grands philosophes de son temps, était abonné à la *Gazette d'Avignon*, au *Journal de Montpellier*, au *Journal de Paris*, à l'*Almanach des Muses*, à l'*Etat Militaire*, à l'*Etat de la Marine* et évidemment au *Mercure de France* et lorsque l'on songe que ce journal, *le plus répandu d'Europe*, ne tirait qu'à sept mille exemplaires, on se rend mieux compte qu'il fallait vraiment faire partie d'une élite intellectuelle pour s'y abonner — et le lire — mais on s'étonne moins cependant de trouver tant de français quasi illettrés en ce *siècle des lumières* lorsque l'on sait que Claude de Carrière dépensa, pour l'instruction de son fils, la somme fabuleuse de 20.000 livres !

Souvent le nouvel académicien jetait sur le papier, à plume courante, quelques *observations littéraires*, ainsi qu'il nommait les pensées, les analyses de textes, les phrases recopiées et commentées qu'il gardait précieusement pour quelqu'étude qu'il rêvait de publier un jour.

Le milieu du siècle, avait écrit d'Alembert, *paraît destiné à faire époque dans l'histoire de l'esprit humain par la révolution qui semble se préparer dans les idées*, et, en fait, c'était l'époque où Montesquieu publiait *L'Esprit des lois* et Jean-Jacques Rousseau son *Discours sur les Sciences et les Arts*, c'était l'époque où Buffon sortait le premier volume de *l'Histoire Naturelle* et Diderot celui de *L'Encyclopédie !* Ces ouvrages, aujourd'hui illisibles tant il s'en dégage un égal et énorme ennui, eurent le don d'enflammer l'esprit de la France, puis de l'Europe entière...

Carrière achetait tout ce que publiaient les auteurs contemporains ; l'éducation, la foi, l'intolérance, l'esclavage, la justice, la raison, la morale, les passions, les lettres, la poésie, voilà, pêle-mêle les grands thèmes qui le passionnent, qui alimentent ses conversations et sa correspondance ; voilà les sujets de discussions, prétextes aux bruyantes agapes, qui, chaque semaine, réunissaient à l'Auberge des Arènes les magistrats Chazelles(17) et Massip, (18) le chevalier de Calvisson, (19) monsieur de la Calmette (20) et Carrière et parfois l'abbé de Bernis et son frère. (21) Mais bien sûr on ne parlait pas que philosophie, politique ou littérature et l'abbé de Bernis n'était pas le seul joyeux convive de cette bruyante

compagnie — et voici l'occasion d'évoquer le souvenir bien oublié d'un pittoresque nîmois qui connut son heure de popularité. Son nom n'est pas parvenu jusqu'à nous, il s'intitulait lui-même « le futur Pape », signait « Joseph M.P. futur » et hantait, lui aussi, l'Auberge des Arènes où, généreusement, il distribuait son portrait. Cet aimable et inoffensif rimailleur adressait aux personnalités de la ville des «harangues poétiques » qu'il traçait d'une fort belle écriture sur des feuilles naïvement décorées ; Carrière, lors de sa nomination au présidial eut droit à l'une de ses épitres qui se terminait ainsi ;

Achevez de remplir la plus belle carrière
Et comme le soleil répandez la lumière,
C'est à vous à briller dans la savante cour
Où vous gagnez des cœurs et l'estime et l'amour. (22)

Les vers étaient médiocres mais l'intention charmante ; le bonhomme était la gaieté, la serviabilité faites homme ; tout le monde le connaissait ; dans la rue il saluait les passants, avait un mot aimable ou drôle pour chacun et les enfants l'adoraient...

Heureux temps où un tel personnage faisait la joie de ses concitoyens !

Après douze années de charge au présidial, Carrière résigna des fonctions qui ne correspondaient plus à ses ambitions présentes et — exceptionnel témoignage d'estime — le Juge Mage et les officiers au sénéchal n'hésitèrent pas à adresser le 23 mai 1753 une fort inusuelle requête au chancelier de France Lamoignon :

Monseigneur,
Des arrangements indispensables de famille ont obligé monsieur de Carrière, l'un des avocats du Roi de cette sénéchaussée, de résigner son office après l'avoir exercé pendant plus de dix années avec un zèle et des talents distingués. Nous n'avons pas cru, Monseigneur, pouvoir donner à notre confrère des preuves plus honorables du regret que nous avons de le perdre qu'en suppliant très humblement Votre Grandeur de lui accorder des lettres de vétéran ou un brevet de conseiller d'honneur, cette grâce que ses services lui ont méritée ne peut tirer à aucune conséquence parce qu'elle ne porte préjudice à personne et notre compagnie la regardera comme une véritable faveur puisque en l'accor-

dant vous nous conserverez, Monseigneur, un confrère digne de toute notre estime et de tout notre attachement. (23)

Sagement, cette faveur qui aurait constitué un précédent, le ministre ne l'accorda pas, mais il déclara cependant qu'il serait *fort aise de rendre service au Sr. de Carrière dans toutes les occasions qui se présenteraient à l'avenir.* (24)

***

Ce n'est pas sans quelque mélancolie que Carrière quitta une ville où il avait été heureux, où il s'était fait de solides amitiés, où il avait brillé et où, vraisemblablement, il avait aimé. En partant c'était un chapitre de sa vie qu'il terminait, c'était aussi un peu à sa jeunesse qu'il disait adieu, et, bien plus tard, lorsque devenu vieux, il évoquera ces douze années, il ne manquera jamais d'ajouter qu'elles avaient été les plus belles de sa vie.

Lors des rares séjours qu'il fera encore à Nîmes, il aura toujours soin de remplir ponctuellement ses fonctions d'académicien et, de son château de Saint-Quentin, il continuera à entretenir une abondante correspondance avec ses collègues les plus intimes ; les nombreuses lettres qu'il échangera durant de longues années avec le chevalier de Laurèz, (25) avec monsieur Duché, (26) procureur général à la cour des aydes de Montpellier, avec monsieur Balze (27) et le président de la Boissière, (28) sont de véritables petites gazettes écrites sans façon, sur le ton du bavardage, agrémentées souvent de quelques vers sans prétention ; elles faisaient la joie de ses amis et rassemblées, constitueraient à elles seules quelques volumes. (29)

Monsieur de Carrière qui s'était acquis l'attachement et la considération à titre de magistrat dans le tribunal de Nîmes et ensuite dans la place de greffier général des Etats de Languedoc, cultivait avec autant de goût que de succès les lettres, écrivait en 1810, près de vingt ans après la mort de Claude de Carrière, le vicomte de Dampmartin, (30) censeur impérial, député et historien à ses heures, au secrétaire perpétuel de l'Académie, Jean-Julien Trélis, (31) et il ajoutait : *le titre de membre de l'Académie de Nîmes ne cessa jamais de lui être infiniment précieux ; sans les agitations révolutionnaires il aurait obtenu les honneurs d'un éloge ; veuillez bien nous en dédommager, je vous en serais, pour mon compte, bien reconnaissant.*

Avec une fille religieuse à Pont-Saint-Esprit et un fils cadet, (33) lieutenant à Royal-Comtois, toujours guerroyant, le père de Claude estimait qu'il était grand temps maintenant de marier son fils aîné !

Le mariage était alors encore une affaire — une affaire financière — importante et le père Bourdaloue avait eu beau s'élever au siècle précédent contre « les unions uniquement imposées aux époux dans lesquelles l'amour n'intervenait pas » et contre « les criminels attachements sans mariage nés de mariages contractés sans attachement », la préoccupation des parents restait d'établir avantageusement leurs enfants : on recherchait une dot, une alliance flatteuse, on compensait un âge avancé par un plus grand nom ou une fortune plus importante, on soupesait, on évaluait, on calculait sans s'encombrer de sentiments.

Les unions où maris et femmes affichent, sans pudeur, leurs liaisons, sourient ensemble de leurs bonnes fortunes et sont finalement davantage des complices que des époux, restent, quoi qu'on en pense, l'apanage de la cour et de Paris où l'on affiche volontiers un certain cynisme, mais en province où le sentiment religieux ne s'est pas amoindri, il en va tout autrement et si l'on fait parfois preuve d'indulgence envers un mari un peu volage, on juge par contre avec beaucoup de sévérité une épouse infidèle.

Les tractations entre les familles sont lentes et secrètes ; une tante, un vieil ami, le curé servent souvent d'intermédiaire et il arrive même encore que les intéressés ne soient pas consultés. Si les pourparlers viennent à échouer, on joue le jeu : les familles n'ont pas directement discuté et l'on continue donc à se rencontrer sans la moindre gêne puisqu'on peut feindre de tout ignorer !

Il fut, en 1746, question de marier Claude à une demoiselle de Vivet de Servesan, nièce de l'évêque d'Alais, Louis-François de Vivet de Monclus, (34) mais Carrière ne semblait nullement pressé de convoler et la belle, en son château de Tresques, se morfondait ; le jeune homme était distrait, peu attentionné, distant même : *on doit vous pardonner,* lui écrivait mademoiselle de Vivet, *attendu les amusements que vous goûtez en ville ; pour moi qui suis réduite pour le présent à la campagne, je n'oublie pas si aisément. Adieu Monsieur, souvenez-vous qu'il ne faut jamais promettre sans être dans le dessein de tenir...* (35)

Une dame de G... menait les pourparlers, mais cette marieuse

manquait de diplomatie et mademoiselle de Vivet se résolut, malgré les convenances, mais avec beaucoup de dignité, à écrire directement à l'élu de son cœur :

> *Puisque madame de G..., Monsieur, vous a communiqué ma lettre, il serait très déplacé que j'en fis mystère comme c'est une affaire où nous sommes les plus intéressés. Tout mon regret est de n'avoir pas pour le présent tous les biens que vous pouviez espérer, je suis désolée de la dureté de mon père, je souhaiterais qu'il me donna tout son bien pour le partager avec vous mais je n'ai que la bonne volonté et je serais fâchée de vous faire manquer le bon parti dans l'espérance que vous pouviez croire que j'ai beaucoup de bien. Je ne vous cacherai pas qu'il est question d'autres partis pour moi mais qu'assurément je ne ferai rien tant qu'il y aura de l'espérance d'être à vous.* (36)

Ne plaignons pas trop la délaissée ; elle convolera deux ans plus tard avec un parent de Claude, Gabriel de Brueys, (37) et sera la mère du célèbre vice-amiral de Brueys, mort héroïquement dans la baie d'Aboukir en 1793.

Ces deux lettres sur un sujet dont les enfants n'avaient en général pas à s'occuper nous laissent entrevoir combien le père de Claude faisait confiance au jugement de son fils. L'autorité du père de famille sur ses enfants se maintenait en effet durant toute leur vie : le fils qui habite sous le toit paternel reste mineur, peu importe qu'il soit lui-même marié et père de famille, tout ce qu'il possède, tout ce qu'il gagne est la propriété du père. « Le ménage, avait écrit le célèbre juriste Bodin, au 16e siècle, ne souffre qu'un chef, qu'un maître, qu'un seigneur » et rien, depuis lors, n'avait changé, surtout dans le Midi. (38) Claude, jeune magistrat de trente et un ans, obligé de résider en ville alors que les siens demeuraient à Masmolène, à sept lieues de Nîmes, représenta très justement à son père *qu'ayant été pourvu de la charge d'avocat du Roi au sénéchal de Nîmes, il était de son intérêt d'être tiré de sa puissance paternelle pour pouvoir agir librement, acquérir et s'obliger, sans être autorisé par le dit sieur son père* et il le suppliait en conséquence *de vouloir bien le tirer de sa puissance paternelle.* (39)

L'émancipation, cérémonie solennelle mais brève et intime, se déroula au château du Pin en présence du notaire Chamand qui actait, de François d'Entraigues, oncle de Claude, et de l'abbé Dubois, d'Uzès. Joseph de Carrière s'assit dans un haut fauteuil ; son fils, à genoux devant lui, mit ses mains dans celles de son père et le pria de le libérer de sa tutelle ; Joseph alors l'a *de sa libre volonté émancipé et mis hors de la puissance paternelle, sauf naturellement l'honneur, respect et amitié que lui doit son fils.*

⁂

Outre mademoiselle de Vivet, il avait encore été question pour Claude d'autres partis tout aussi honorables et notamment d'une demoiselle Le Chantre, dernière du nom, dont la famille avait longtemps possédé Masmolène, mais la pauvre était si laide que Claude, malgré des avantages bien sonnants, ne put se résoudre à l'épouser ; un de ses cousins, le capitaine Sorbier de la Condamine, se montra moins difficile et s'en trouva, dit-on, fort bien : sous un visage ingrat l'héritière cachait un cœur d'or et beaucoup d'esprit ! (40)

Si le patriarche de Masmolène se reposait de plus en plus sur son fils dès qu'une décision importante devait être prise, il ne s'encombrait pas de ses ambitieuses considérations et estimait qu'une fille de bonne maison, nantie d'une dot raisonnable, ferait fort bien l'affaire. Il comprenait mal les réticences de son fils qui, à plus de trente ans, ne paraissait pas tellement pressé de s'établir.

Claude rêvait en réalité moins d'écus que d'influences et lorsqu'il eut rencontré, dans les salons de Monseigneur de Becdelièvre, (41) évêque de Nîmes, l'abbé Donnadieu, (42) ancien sous précepteur du Dauphin et chapelain de la Dauphine et qu'il eut appris que ce saint homme était nanti d'une sœur célibataire, il comprit qu'avait enfin sonné l'heure de la chance et il se félicita d'avoir écarté tous les partis que lui présentait son père.

Les choses dès lors ne traînèrent pas et, par une radieuse journée du printemps de l'an 1748, l'ambitieux magistrat fut uni à La Salle, dans les Cévennes, à Louise Donnadieu.

Mademoiselle Donnadieu (43) qui avait passé la trentaine n'était pas bien jolie, elle ne pouvait s'enorgueillir d'être de fort bonne noblesse et sa dot, très moyenne, ne dépassait pas vingt-cinq mille livres ; mais tout cela semblait sans gravité à Claude qui

entrevoyait avec ravissement tous les avantages qu'il pourrait tirer d'un beau-frère que les devoirs de sa charge retenaient souvent à Versailles et qui n'était pas sans influences à la cour.

Gardons-nous bien de juger sévèrement Carrière !

Intelligent, ambitieux, quelque peu courtisan, parfait honnête homme au demeurant, il jugeait sainement à une époque où, nous l'avons dit, le mariage est avant tout une association d'intérêts. Gentilhomme accompli, il rêve de charges, d'honneurs, se voit montant à Paris et sait parfaitement que des appuis efficaces sont toujours indispensables à des mérites certains.

Quant à Louise Donnadieu, n'en faisons surtout pas une victime ! Ce mariage la comble ; jeune fille attardée, se voyant déjà condamnée au célibat, le sort bienveillant lui attribue un mari, joli garçon, d'une famille très au-dessus de la sienne et qui toujours sera pour elle le plus prévenant des compagnons.

Seigneur campagnard aux goûts simples, heureux dans son joli village, Joseph de Carrière fut quelque peu surpris du choix de son héritier, mais comme, en toutes choses, il lui avait toujours fait confiance, il accueillit avec chaleur sa bru. Généreusement il attribua à son fils ses terres de Flaux et de La Capelle, lui donna la propriété de Saint-Quentin-la-Poterie avec la vieille maison qui lui venait de son oncle Antoine-Hercule de Bastide, (44) ne se réservant que le domaine de Masmolène et le château qu'y avait construit son père à la fin siècle précédent. (45)

Après un an de mariage Louise Donnadieu donnait le jour à une fille qui ne vécut que quelques heures, puis, en 1751, elle mit au monde un garçon et, quatre ans plus tard, une fille. Claude échafauda pour ses enfants les rêves les plus ambitieux, quant au vieux Joseph de Carrière, il fut dès lors le plus heureux des hommes.

⁂

Dès l'année de son mariage, Claude entreprit des travaux d'aménagement à Saint-Quentin-la-Poterie ; de la vieille bastide, sur le versant nord du village, il fit une massive maison carrée, percée d'ouvertures irrégulières, et somma le toit d'un curieux petit belvédère ; les murs du salon s'ornèrent de gypseries tandis que de

jolies cheminées décorèrent les pièces principales mais il se garda heureusement de rien modifier au bel escalier de pierres taillées de style Louis XIII. Une assez vaste cour, de hautes dépendances, un grand portique, un joli parc dont il subsistait encore, il y a quelques années, certains vestiges noyés dans les broussailles ; tout cela faisait un ensemble un peu hétéroclite qui ne manquait pas de charme, ce n'était pas un château ainsi qu'on l'appelait un peu prétentieusement, mais un manoir où, certes, il devait faire bon vivre.

Lorsqu'il eut, en 1753, abandonné sa charge à Nîmes, Claude s'établit à Saint-Quentin et y savoura les charmes de la vie champêtre, mais l'inactivité bientôt lui pesa et il jugea alors qu'était enfin venu le temps d'user du crédit de son beau-frère. Apprenant que le Sieur Laurent Plauchut de Saint-Laurent, (46) greffier des Etats de Languedoc, vendait sa charge pour la somme rondelette de soixante mille livres, il s'en porta, sans tergiverser, acquéreur.

Les Etats, véritable parlement provincial réunissant les trois ordres, siègeaient chaque année ; leurs pouvoirs étaient considérables ; « quatorze millions passaient tous les ans dans leurs caisses au titre d'impôts et ils devinrent de ce fait l'une des grandes puissances financières du Midi ». (47) Deux greffiers assistaient aux assemblées des Etats assis côte à côte devant l'archevêque de Narbonne qui présidait ; leur rôle était important : ainsi que l'écrira Carrière, *installés dans l'assemblée après y avoir prêté serment, ils étaient chargés alternativement de la rédaction du procès-verbal. Leurs fonctions principales consistaient à retenir et dresser les délibérations, à former les états des dettes de la province et des rentes qu'elle impose toutes les années, à expédier et contresigner toutes les ordonnances et mandements, à faire registre de toutes les ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes, arrêts du conseil et des cours souveraines intéressant la province... Toutes ces fonctions supposent dans les Etats une confiance sans borne pour les officiers qui en sont chargés.* (48)

Pour obtenir cette charge, Carrière fit appel à son beau-frère, l'abbé Donnadieu : acheter la charge — même pour soixante mille livres — était infiniment moins laborieux que d'obtenir l'accord préalable de l'Archevêque de Narbonne, président-né des Etats de Languedoc.

L'Archevêque de Narbonne, Charles de La Roche-Aymon, (49) qui en 1775 allait sacrer le malheureux Louis XVI, était un très

grand personnage sollicité de toutes parts ; la candidature de Carrière ne l'enchanta que médiocrement, aucune animosité certes à son égard, mais bien plutôt quelqu'autre protégé à caser. A l'abbé Donnadieu qui l'avait approché, il répondit fort courtoisement :

> *Vous aurez appris, mon cher Abbé, que rien n'est plus sérieux que la résolution où est Monsieur de Saint-Laurent de ne point quitter sa place. Je ne suis pas homme à me laisser amuser et je vous assure qu'il n'oserait me tromper...* (50)

Plauchut de Saint-Laurent ne comptait nullement « amuser » Monseigneur de Narbonne ; il était au contraire bien décidé à vendre sa charge, mais homme « très connu à la cour et à la ville, fort lié avec monsieur le duc de Richelieu et monsieur le comte de Saint-Florentin, ministre d'Etat », (51) il avait des exigences proportionnées à ses besoins qui étaient grands. Les pourparlers finirent cependant par aboutir : outre la somme de soixante mille livres, Carrière lui verserait, sans en faire état, un complément de dix mille livres.

Restait donc maintenant à obtenir l'accord de Monseigneur de Narbonne. Carrière, nous l'avons dit, fit appel à l'abbé Donnadieu, et l'abbé Donnadieu, devant les réticences de l'Archevêque, s'adressa à ses amis Binet de Boisgiroult, valet de chambre du Dauphin et femme de chambre de la Dauphine. (52) On imagine aisément le crédit de personnages approchant continuellement — et dans l'intimité — les héritiers du trône ; tous ceux qui vivent dans l'entourage des puissants sont sans cesse sollicités, on espère leur appui, on quémande leur intervention ; charges et honneurs se trafiquent dans les salons, dans les antichambres, dans l'embrasure d'une fenêtre, à la promenade, à la chasse... La moindre parole, la remarque la plus anodine des princes, un froncement de sourcils même, sèment la panique, éveillent des espérances, provoquent des discussions sans fin. Du plus illustre au plus humble, tous sont là, guettant, supputant, tremblant, espérant. La cour est une ruche bourdonnante où seul le roi peut afficher quelque sérénité !

⁂

Binet de Boisgiroult remit au Dauphin un placet rédigé par l'abbé :

Monseigneur le Dauphin est très humblement supplié de vouloir bien recommander à Monsieur l'Archevêque de Narbonne le Sieur de Carrière, beau-frère de l'abbé Donnadieu, cy devant avocat du Roi à Nîmes, pour lui assurer, sur le pied de la finance, l'agrément de la charge de greffier des Etats de Languedoc prête à vaquer. Cette place convient à tous égards au dit Sieur de Carrière et il est connu de Monsieur l'Archevêque de Narbonne pour avoir toutes les qualités et talents nécessaires pour la remplir avec distinction. (53)

Mais le Dauphin, lymphatique et timide, qui ne quittait son prie-Dieu que pour s'en aller chasser, aussitôt lue, oublia la requête !

L'abbé insista, madame de Boisgiroult le rassura :

Vous devez être bien sûr du zèle avec lequel monsieur de Boisgiroult fera ce que vous désirez. L'Archevêque n'a pas encore paru, soyez assuré que Monseigneur le Dauphin lui parlera en faveur de monsieur votre beau-frère et que nous n'avons jamais tant de plaisir que lorsque vous nous fournissez le moyen de vous être utiles. (54)

Quelques semaines plus tard, nouvelle lettre de madame de Boisgiroult adressée à l'abbé, *chez Monseigneur l'ancien évêque de Mirepoix, au château de Versailles ;* d'une plume nerveuse, l'aimable femme écrit sous l'emprise de l'émotion :

Je crois que notre affaire va bien, Monsieur, et je dis je crois parce que je n'en suis pas sûre, je vais vous conter le fait, vous aurez la bonté de tirer votre conséquence.
Monsieur de Boisgiroult savait que l'Archevêque devait venir faire sa cour à Monsieur le Dauphin, en conséquence il donna votre demande au prince, ensuite il le mit très au fait et tira de lui parole qu'il en parlerait vivement au prélat qui ne tarda pas à arriver. On lui parla beaucoup mais de tout autre chose que de notre affaire, monsieur de Boisgiroult était là et s'impatientait d'autant. A l'instant où il vit que la visite allait finir, il s'approcha du Dauphin et lui dit Monsieur voilà la plus belle occasion de rendre service à l'abbé, il dit oui et malgré cela il quitta l'Archevêque sans lui en dire un mot. Monsieur de Boisgiroult vint me conter cela dans le plus grand étonne-

ment et en même temps dans le plus grand chagrin parce qu'il croyait notre affaire manquée. Le lendemain j'étais chez Madame la Dauphine, à midi Monsieur le Dauphin arriva de chez le Roi, il lui dit que l'Archevêque de Narbonne était dans son antichambre et qu'elle allait avoir sa visite, je m'approchai de lui et le priai de bien vouloir parler de votre beau-frère, il me répondit qu'il ne lui en parlerait pas et qu'il ne voulait pas qu'on lui en parla de sa part ! Je fus stupéfiée, je vous l'avoue, cependant dans son air je ne voyais rien de sinistre. Je m'hasardai à lui demander si c'était moi ou vous qui lui avions déplu, il me dit que ce n'était ni l'un, ni l'autre et qu'il vous aimait beaucoup ; cela m'enhardit à revenir à la charge, je lui dis que ses bontés ne vous seraient peut-être nécessaires que dans cette occasion-ci, mais il persista à dire qu'il ne parlerait point à l'Archevêque.

Je vous avoue que la répétition de cette phrase me fit imaginer qu'il lui avait parlé dans l'antichambre de Madame la Dauphine. L'après-midi du même jour qui était dimanche, il me demanda qu'est-ce que c'est que Monsieur de Carrière, je lui répondis que c'est ce pauvre homme dont vous ne voulez pas faire la fortune ; Ah oui, dit-il, c'est cet homme pour lequel je ne parlerai pas à l'Archevêque de Narbonne ; je lui trouvai un air si singulier que je lui dis : « en vérité Monsieur, je crois que vous lui avez parlé car vous n'avez pas l'air si assuré quand vous refusez de faire une chose juste » ; pendant que je disais cela, il s'approcha de l'oreille de Madame la Dauphine et lui dit tout bas : « je lui ai parlé ce matin ». Je pris un air content comme vous pouvez croire, il m'en demanda le sujet, je lui dis ce que je croyais avoir entendu, il ne me dit ni oui, ni non. Voilà exactement, Monsieur, ce que j'en ai tiré, je ne crois pas avoir omis un mot, la longueur de cette lettre vous en assure. (55)

L'Archevêque finit par se rendre et la bonne Madame de Boisgiroult, ravie, s'empressa d'en informer l'abbé :

Je suis heureuse, comblée, mon cher Abbé, de ce qui cause votre satisfaction, recevez mes compliments et ceux de tous mes parents, nous partageons votre joie je vous assure. Je crois avoir lieu d'espérer que vous ne vous occuperez plus désormais qu'à ménager votre santé, je vous y exorte de tout mon cœur.

J'ai dit à Monsieur le Dauphin l'heureux succès de votre affaire, il en est très content, je vous assure. Ne doutez jamais de ses bontés, il les conserve toujours aux gens de bien. (56)

⁂

Le 9 décembre 1756, l'Archevêque de Narbonne, *bien informé de la capacité et fidélité du Sr. de Carrière, de ses suffisance, bonne vie, mœurs et profession de la religion catholique, apostolique et romaine*, signait les patentes octroyant *au dit Sr. de Carrière l'état de secrétaire et greffier du pays de Languedoc pour en jouir sa vie durant sans qu'il puisse en être dépossédé ou destitué pour quelque cause ou occasion que ce soit que par mort, forfaiture ou promotion à autre office incompatible.* (57)

Le rôle et l'importance des Etats, véritable gouvernement de la province, sont encore mal connus ; peu d'historiens ont en effet étudié les mécanismes de cette vénérable assemblée dont les rouages parfaitement huilés ont permis au Languedoc d'être, durant des siècles, remarquablement géré.

L'équitable répartition des impôts, la parfaite régularité des comptes, l'envergure des travaux exécutés avec les seuls ressources de la province, la constante défense de l'agriculture et de l'industrie, le soutien des arts et des sciences, tout cela plaide en faveur des Etats et l'on peut affirmer, sans crainte d'exagération, que le Languedoc fut certes l'un des pays les mieux administrés d'Europe.

Le grand reproche que l'on adresse par contre souvent — non sans quelque raison — aux Etats est d'avoir toujours songé bien plus à obéir au Roi qu'à défendre les intérêts du peuple lorsque le souverain, sans se soucier de la misère de ses sujets, réclamait de nouvelles impositions. La constitution politique du Languedoc et sa réelle indépendance vis-à-vis du pouvoir central lui accordaient cependant — en principe tout au moins — la faculté de repousser les demandes royales, mais les administrateurs de la province n'envisageaient même pas la possibilité d'opposer un refus au Roi tout auréolé de son autorité et de son prestige quasi-divin, et ils se bornaient, lors des annuelles audiences à la cour, à remettre de longues et larmoyantes suppliques qui restaient bien souvent lettres mortes.

Les sessions des Etats, dont la séance d'ouverture se déroulait en grand apparat en présence de l'intendant de la province représentant le Roi, se réunissaient chaque automne à Montpellier et se

poursuivaient durant une quarantaine de jours. Monseigneur de Narbonne présidait sous un dais de velours bleu ; à ses pieds, autour d'une longue table recouverte d'un tapis bleu brodé d'or aux armes à la croix de Toulouse, siégaient les officiers de la province, les deux secrétaires et greffiers ayant à leurs côtés le trésorier à la bourse et les trois syndics généraux.

Le pemier samedi l'on prêtait serment : le clergé la main droite sur la poitrine, la noblesse, le tiers et les officiers de la province, la main levée vers Dieu ; le lendemain il y avait messe solennelle du Saint-Esprit et procession du Saint-Sacrement et l'assemblée, au complet, y assistait.

Le travail effectif débutait avec la nomination des commissions toujours présidées par un prélat dont le rôle semble bien avoir été prépondérant : *le Languedoc est la seule province de France où les évêques sont restés maîtres des affaires temporelles et politiques* (58) écrivait le ministre d'Argenson.

Les commissions, dont le nombre variait d'une année à l'autre, avaient à s'occuper des affaires extraordinaires, des travaux publics, de l'état des cultures ou des manufactures, de la vérification des impositions, de l'examen des dettes des diocèses, ...et enfin de la rédaction du cahier qui serait présenté au Roi.

Au cours de la solennelle séance de clôture, un rapporteur annonçait l'état général des fonds dont l'imposition avait été délibérée et si, en commission, une voix discordante s'était élevée contre la dureté des charges, toute trace en était effacée, nulle mention n'en apparaissait dans ce rapport définitif.

Une députation composée d'un évêque, d'un baron, de deux membres du tiers état et d'un officier de la province s'en allait, chaque année, rendre, à la cour hommage au Roi et lui présenter le cahier des doléances. Les procès-verbaux de ces députations relatent minutieusement chaque visite rendue au Roi, à la Reine, aux princes, à l'Archevêque de Narbonne, aux ministres, au chancelier, ... Ils évoquent dans le détail les galas, les banquets, les réceptions auxquels étaient conviés les envoyés des Etats.

Le cérémonial des audiences est décrit chaque année même s'il se répète invariablement ; le grand événement reste évidemment l'audience royale : le Roi, assis sur son trône, entouré des plus hauts dignitaires, voyait s'avancer les cinq ambassadeurs du Languedoc qui s'inclinaient à trois reprises et à chaque révérence le Roi répon-

dait en ôtant son chapeau ; puis l'évêque lisait une brève harangue, remettait au Roi le cahier des demandes que le souverain passait à un secrétaire d'Etat, puis les ambassadeurs, à reculons, se retiraient, s'inclinant à nouveau trois fois, le Roi se découvrant à chaque nouvelle révérence. Les princes de la maison royale restaient découverts devant les envoyés de la province qui, eux, assistaient couverts au Conseil et ces prérogatives auxquelles était attaché un si grand prix montrent à suffisance la considération dont jouissaient les Etats de Languedoc.

⁂

Le jour de son investitude, Claude de Carrière prononça quelques paroles devant les Etats, dans la grande salle de l'hôtel de ville de Montpellier ; s'adressant à *cette assemblée auguste qui réunissait dans son sein ce que l'église, la noblesse et le tiers état avaient de plus distingué et de plus respectable,* faisant l'éloge *des membres de cette illustre compagnie*, il se félicita qu'ils fussent *moins jaloux des prérogatives de leur rang que de leur qualité de citoyen.* (59)

Sa nouvelle charge aurait du contraindre Carrière à résider à Toulouse, mais il obtint de rester dans ses terres et, payant de ses deniers un commis et des courriers, il expédiait normalement ses affaires. (60)

Moins d'un an après son entrée en fonction, son beau-frère, l'abbé Donnadieu, vint s'installer à Saint-Quentin où il espérait rétablir une santé depuis longtemps défaillante ; mais las, l'organisme du saint homme était trop épuisé pour supporter les traitements des médecins. Malgré l'air pur de la campagne et les soins de sa sœur, il s'éteignit paisiblement à la fin du mois de janvier 1758.

Ses funérailles furent simples comme il l'avait souhaité ; inhumé dans l'église de Saint-Quentin-la-Poterie, il emportait dans la tombe les rêves ambitieux de Claude de Carrière... (61)

Carrière qui n'avait épousé Louise que pour devenir le beau-frère de l'abbé, mesura la vanité de ses espérances ; il entrevit sa vie telle qu'elle allait se dérouler et fort sagement se résigna ; et si parfois une parole de regret venait à lui échapper, jamais aucune rancœur ne le rongea. L'abbé lui eut, sans grandes difficultés, ouvert la voie des honneurs ; Carrière se contentera désormais de sa position aux Etats.

⁂

C'est au cours d'une heureuse période de prospérité, entre la grande crise économique du 17e siècle et celle qui, à la fin de l'ancien régime, précédera la révolution, que notre greffier exerça sa charge ; durant plus de vingt ans, quittant son bourg de Saint-Quentin, il allait désormais, chaque année, passer quelques semaines à Montpellier ; il s'installait dans un appartement de la Grand'-Rue et, beaucoup trop occupé, ne participait pas à la vie mondaine de la cité.

Sa vie professionnelle se déroula sans grands heurts ; l'événement qui semble bien avoir le plus particulièrement marqué ses vingt années de fonction avait débuté par l'envoi, le 16 novembre 1761, d'une lettre du duc de Choiseul à l'Intendant du Languedoc Saint-Priest. *L'Archevêque de Narbonne vous communiquera, sous le secret,* écrivait le ministre, soucieux de restaurer la marine française, *un projet qu'il serait de la plus grande importance de faire réussir pour le rétablissement de la marine dont le Roy a extrêmement à cœur l'exécution.* (62)

Les Etats, bien sûr, s'empressèrent d'agréer la royale demande et après avoir envisagé d'offrir au Roi un vaisseau de ligne de soixante-quatorze canons, ils décidèrent la construction d'un navire de quatre-vingt canons.

Le Roi se montra très satisfait et dans une lettre adressée *aux gens des trois Etats de la province de Languedoc,* il écrivait notamment :

> *Nous avons ordonné, comme chose juste et remarquable, que le vaisseau dont vous me faites don sera nommé « Le Languedoc » et qu'à perpétuité il y aura dans notre marine un vaisseau de même rang qui portera le même nom.* (63)

Les Etats délibérèrent au mois de décembre 1761 *de donner au Roi un vaisseau de quatre-vingt canons,* racontera plus tard Carrière, *et les officiers de la province offrirent généreusement dans cette occasion la rétribution qu'ils retirent des Etats et Sa Majesté, sensible à cette preuve d'amour et de fidélité, eut la bonté d'ériger la terre du Sr. de Montferrier,* (64) *syndic général de la province, en marquisat, elle accorda en même temps des lettres de noblesse au Sr. Rome,* (65) *l'un des secrétaires et greffiers des Etats.* (66)

Carrière ne fut point parmi les bénéficiaires des grâces royales ;

déçu, humilié, s'estimant lésé, il prit sa plus belle plume et écrivit au président des Etats qu'il rendait responsable de sa déconvenue. *Si le Sr. de Carrière a eu le malheur de n'être point compris dans la distribution des grâces du Roi, il n'en a été ni surpris, ni affligé parce qu'il ne fut animé à cette occasion que du désir de plaire à son souverain,* écrivait-il un peu hypocritement, puis après avoir rappelé ses mérites, il ajoutait, non sans quelque perfidie : *celui qui eut l'honneur de présider cette illustre assemblée affecta d'oublier que le Sr. de Carrière tenait sa place des bontés et de la protection de Monseigneur le Dauphin,* et il terminait en souhaitant que l'Archevêque veuille bien *le venger d'une espèce d'outrage qui portait un coup mortel à son honneur et à ses sentiments.* (67)

⁂

Quelques années plus tard, en 1771, Claude présenta un placet au président des Etats ; dans le style ampoulé de l'époque, en termes pesés, il supppliait l'Archevêque d'accorder la survivance de sa charge à son fils, tout jeune avocat au parlement de Paris.

Le Roi avait jadis bien voulu, par une ordonnance royale, valider les diplômes de Pierre-Louis, inscrit à la faculté avant l'âge requis ; cette fois, il n'avait pas encore atteint les vingt-et-un ans, âge indispensable pour obtenir une survivance, lorsque son père présenta sa requête et l'intransigeance de l'Archevêque sur ce point était bien connue, aussi Carrière terminait-il son placet en souhaitant que *la loi du président des Etats, dont la bonté faisait le principal caractère, ne soit pas plus rigide que celle du Roi.* (68) Et de fait elle ne le fut point puisqu'en sa délibération du 21 novembre 1771 l'assemblée nommait Pierre-Louis « secrétaire survivancier adjoint ». Le même jour, le jeune homme, fort impressionné, lut devant les Etats un petit discours de remerciements ; *encouragé par l'exemple d'un père que vous honorez de votre estime,* concluait-il, *j'ose former dans ce moment l'espoir de vous plaire.* (69)

⁂

Lorsqu'il eut atteint la soixantaine, Claude de Carrière qui occupait sa charge depuis plus de vingt ans et n'aspirait plus maintenant qu'au calme et n'était jamais aussi heureux qu'à Saint-Quentin au milieu de ses enfants et de ses amis, présenta sa démis-

sion à Monseigneur de Narbonne. *Sa santé*, écrivait-il, *était altérée chaque année par des rhumes opiniâtres dont il avait éprouvé, pendant les Etats de* 1764 *et* 1768, *les effets les plus dangereux et qui, à la fin, pourraient bien lui devenir funestes*, et, toujours courtisan, il ajoutait : *bien que les Etats aient toujours accordé à leurs greffiers une récompense dont il ne croyait pas s'être rendu indigne par son zèle et sa fidélité dans ses fonctions, il regarderait néanmoins celle dont il plairait à Monseigneur de le gratifier comme une véritable faveur émanant de ses seules bontés et dont il conserverait le plus précieux souvenir et la plus parfaite reconnaissance.* (70)

Monseigneur, insensible aux compliments, se contenta d'accorder la pension de deux mille livres toujours alloués en pareille circonstance ; l'ancien greffier l'en remercia en termes choisis et s'en retourna à Saint-Quentin qu'il ne quitta plus qu'exceptionnellement. (71)

La Gazette de Montpellier du 8 janvier 1777, dans un articulet d'une vingtaine de lignes, annonçait *la démission de Monsieur de Carrière de sa charge de secrétaire et greffier des Etats de la province en faveur de son fils qui en avait déjà obtenu la survivance depuis quelques années et qui, après avoir été installé dans cette place, en a fait ses remerciements à l'assemblée et son discours a été beaucoup applaudi ;* mais probablement les lecteurs de cette feuille de quatre pages furent-ils davantage intéressés par l'annonce d'une hausse du prix de l'eau de vie qui, à Cognac, passait à cent quatre-vingt-dix livres les vingt-sept veltes, à La Rochelle à cent trente-neuf livres, à Bordeaux à cent quarante livres les trente-deux veltes, à moins qu'amateurs de comédie et de musique ils n'aient lu le compte rendu de la représentation, au théâtre de la ville, de la comédie de monsieur de Beaumarchais, « Le Barbier de Séville », qui avait été suivie de l'opéra « La Fausse Magie » joués en présence du comte de Périgord, gouverneur du Languedoc, qui s'en était déclaré enchanté.

⁂

Claude de Carrière s'était fixé à Saint-Quentin-la-Poterie en 1753 et si l'on excepte deux voyages à Paris et les séjours que, de 1756 à 1777, il faisait chaque année à Montpellier lors de la réunion des Etats, il ne cessa de résider dans ses terres. En 1766 le

peintre Sicard, (72) de passage à Saint-Quentin, fit son portrait : le sourcil haut, le regard perçant sous une paupières lourde, la lippe, non pas dédaigneuse mais amusée, c'est le portrait d'un homme aimable, énergique, autoritaire à l'occasion, qui ne doit manquer ni d'humour ni de bonté ; si le jeune homme élégant et ambitieux qui jadis avait brillé dans les salons de Nîmes s'était métamorphosé en un charmant seigneur campagnard, un monde cependant le séparait du rude hobereau quelque peu paillard, partant à la chasse de grand matin, qu'était son père !

Contrairement au siècle précédent, la noblesse provinciale était raffinée et souvent lettrée ; Carrière, nous l'avons dit, avait transformé sa maison au goût du jour, il passait de longues heures dans sa bibliothèque encombrée de volumes joliment reliés : à côté des classiques latins et des inévitables recueils nobiliaires, les ouvrages modernes occupaient plusieurs rayons. Voltaire, Diderot, d'Alembert, Fontenelle, voilà les auteurs vers lesquels toujours il revenait. qu'il lisait et relisait.

Il consacrait de longues heures à la correspondance, les lettres à son fils par lesquelles il distribuait conseils, compliments et réprimandes sont de véritables gazettes ; il gérait son domaine, s'occupait de ses biens, tenait avec précision tous ses comptes. Un « Etat de dépenses » qui date de 1781 nous apprend qu'il versait à sa sœur Louise, religieuse de la Visitation à Pont-Saint-Esprit, une modeste pension viagère de soixante-douze livres et à Jeanne Bouvier, ancienne femme de chambre de madame de Carrière, une pension de soixante livres. Les gages de Bougarel et de son fils, concierges au château de Masmolène, s'élevaient à quatre cents livres tandis que le chasseur Dizier touchait deux cent quatre-vingt et une livres, le domestique Saint-Jean et sa femme qui était cuisinière cent soixante-huit livres, le valet Larnac et son épouse qui était femme de chambre cent cinquante-six livres.

Parlons ménage, écrivait-il en novembre 1782 à son frère, *on a coulé notre vin à Masmolène lundi dernier et les deux tonneaux que j'y avais envoyés d'ici ont suffi très justement pour achever de contenir cette récolte, il faudra en faire trois ou quatre l'année prochaine.* (73)

En 1780, il donnait en location, pour la somme de trois mille cinq cent quatre-vingt livres, son domaine de Masmolène (74) à l'exclusion du château, du parc et des vignes. Le notaire détailla

longuement, sur parchemin, tous les biens loués ; c'est une énumération de lieux-dits aux noms charmants que connaissent encore quelques vieux du village : le bois de Madame, le clos de Tourtel, le bousquet, la baume de Balouard, la clastre, l'aire de Banet...

Préoccupé du bonheur de ses sujets, Carrière connaissait tous les paysans, les appelait par leur prénom, n'ignorait ni leurs problèmes qu'il les aidait à résoudre, ni leurs joies dont il se réjouissait ; on ne venait jamais en vain frapper à sa porte.

La vie s'écoulait à Saint-Quentin simple et charmante ; dans ce pays de châteaux et de gentilhommières où tout le monde se connaissait, où l'on était tous un peu parents, on se rendait fréquemment visite, on se réunissait autour d'une table bien garnie, les jeunes jouaient quelque charade tandis que leurs aînés disputaient une partie de tric-trac ou de piquet. Mais plus que de jouer, on causait : la grande préoccupation alors consistait à parler, on parlait à tous propos, à la promenade, au salon, dans la salle à manger, on parlait sans arrêt, on remuait cent idées, on faisait assaut d'idées, on discutait sans cesse ! Un livre nouveau, un bon mot, un sermon, un événement petit ou majeur, tout était prétexte à joutes oratoires ; la principale occupation de l'aristocratie au dix-huitième siècle semble bien avoir été le bavardage !

Carrière se levait de bonne heure, il travaillait le matin, parfois vêtu d'une robe de chambre et encore coiffé d'un bonnet de nuit ; on déjeunait vers quatorze heures puis souvent on se retirait pour la sieste, ensuite on partait en promenade ; à cette époque de repas copieux on marchait beaucoup, par chemins et sentiers, à travers bois et campagne, on abattait jusqu'à deux ou trois lieues et l'on poussait parfois jusqu'à Masmolène.

Au soir de leur vie, lorsque leurs enfants eurent quitté la vieille maison familiale, Claude et sa femme, lui lisant, elle brodant, passaient de longues heures dans leur petit salon du premier étage et parfois, après le dernier repas, ils s'installaient sur la terrasse surplombant le jardin en pente que bordaient les bois de Saint-Quentin et ils entendaient au loin sonner les cloches d'Uzès.

⁂

Le grand sujet de préoccupation de Claude fut certes toujours l'avenir et le bonheur de ses deux enfants. Il n'était jamais aussi heureux que lorsqu'on lui faisait compliment sur son fils auquel

on prédisait un bel avenir, quant à sa fille Victoire, après qu'elle eut terminé ses études au convent de la Visitation Sainte-Marie à Pont-Saint-Esprit où sa tante était religieuse, il avait bien cru la perdre : en 1773, impressionnée par la supérieure du Carmel d'Avignon, elle avait songé à se consacrer à Dieu, mais les conseils de son père et les diatribes de son frère avaient vite eu raison d'une vocation qui devait être bien fragile.

Ayant conservé sa fille au monde, Carrière allait maintenant devoir la caser ! La grande affaire de son établissement allait l'occuper durant plusieurs années ; le père et le frère avaient de grandes prétentions, ils éliminèrent quantité de prétendants, les uns n'avaient pas de fortune ou de position, les autres pas de nom ; les années passaient et la pauvre Victoire qui était *bonne, douce et aimable,* dont *la figure était belle et spirituelle et les yeux de toute beauté,* (75) se morfondait et se désespérait à l'idée de rester demoiselle.

En 1778, un projet sembla enfin sourire à Claude de Carrière ; il s'en ouvrit immédiatement à son fils et ce gendre qui eut comblé ses vœux, il ne le désignait jamais que par son état, de sorte que ce « Monsieur le Président » restera toujours pour nous un personnage aussi important qu'anonyme mais si exigeant quant à la noblesse de sa future épouse que Carrière, chargeant son fils d'obtenir l'appui de l'Archevêque de Toulouse, ajoutait : *n'oubliez pas de rappeler que nous sommes en état de prouver deux cent ans de noblesse avec une forte présomption de deux cent ans de plus qui la ferait remonter à* 1369, (76) mais il ne venait pas à l'esprit de cet excellent père d'insister sur les qualités de sa fille qui, non seulement jolie, avait, racontera plus tard son neveu, *de la littérature, beaucoup d'esprit et une certaine poésie.* (77)

Deux semaines plus tard, nouvelle lettre du père au fils : un autre candidat s'est présenté, un jeune officier, monsieur de Valmale de Planque... (78) Carrière, toujours prudent, estimant que deux postulants valaient décidément mieux qu'un, confia à son fils le soin d'une discrète enquête : *Monsieur de Valmale,* lui écrivait-il, *possède le château de Planque situé dans une grande plaine qui est le plus joli qu'il y ait dans ce pays ; voulez-vous me mander en quoi consiste sa fortune, s'il a quitté le service ou non, dans quel régiment il a servi, s'il n'y a aucun vice héréditaire dans sa famille, s'il n'a aucune passion dangereuse, quel est son caractère, quelle a été la dot de sa sœur, madame de Rolland, si elle a été payée, quelle dot on fera à la cadette...* (79)

Victoire ne devint hélas ni « Madame la Présidente », ni la châtelaine de Planque ; moins d'un an plus tard elle épousait en l'église de Saint-Quentin un ancien mousquetaire du Roi, Joseph-Henri du Fesc, marquis de Sumène. (80)

Le jeune marquis de Sumène était un séduisant cavalier, *de belle taille et bon air,* (81) dont le fin visage au nez légèrement busqué et les grands yeux qui brûlaient d'un étrange feu eurent vite conquis mademoiselle de Carrière. Petit-neveu du cardinal de Fleury, le probe ministre de Louis XV, et neveu du marquis de Calvière, lieutenant-général des armées du Roi, il possédait une agréable fortune et cette union qui plaisait infiniment aux Carrière avait été conclue sous les plus heureux auspices ; elle allait cependant faire le malheur de la pauvre Victoire.

Depuis le commencement de la révolution, écrira en 1794 Pierre-Louis de Carrière, *le marquis de Sumène est dans un état de délire et d'extravagance d'autant plus désespérant que sa manie est exactement de faire le fou. De là résulte bien évidemment qu'aucun de ses parents ni de ses proches n'a encore osé le faire interdire parce qu'il a le talent, ou plutôt la manie contraire, de faire l'homme raisonnable lorsque son vertige lui a passé. C'est véritablement un genre de situation que personne n'a jamais conçu et tous ceux qui le connaissent s'accordent à dire que le moule avec lequel cet être incompréhensible a été créé à dû se rompre, se briser et s'anéantir tout à fait au moment de son existence.* (82)

Arrêté et emprisonné au Vigan en 1793, l'ancien mousquetaire fut libéré après le 9 Thermidor sur les instances de la commune qui lui avait décerné cette « citation » somme toute assez enviable ; *il n'est jamais venu à la connaissance de la municipalité que le ci-devant marquis de Sumène ait jamais vexé personne avant* 1789. (83)

Quoi qu'il en soit, cet étrange époux mit proprement sa femme à la porte mais prétendit par contre bien conserver sa dot ! Un procès s'en suivit et, comme tous les procès d'intérêt, celui-ci fut long, fastidieux, sordide même ; il se prolongea durant près de quarante années jusqu'à ce qu'une transaction soit enfin signée en 1830...

Le pauvre marquis trépassa en 1815, sa femme, qui depuis longtemps s'était retirée à Saint-Quentin, ne lui survécut que deux ans.

⁂

Après avoir rappelé le triste sort de Victoire de Carrière, revenons à son frère Pierre-Louis : son histoire ne peut être dissociée de celle de son père tant leurs vies furent étroitement liées.

La mort de l'abbé Donnadieu avait, nous l'avons dit, influé sur la destinée de Claude de Carrière et si la vie ne lui avait pas apporté ce que, jeune homme, il en avait espéré, il s'en était finalement assez vite consolé : le rôle de père de famille fut probablement celui qu'à tout autre il préférait ; il y fut d'ailleurs parfait. S'il restait toujours pour ses enfants le juge, l'arbitre, conscient de son autorité et de ses devoirs, il était aussi l'ami qui guide et qui comprend, le conseiller indulgent qui, sous un masque un peu solennel, cache une profonde tendresse. Entre le père et le fils va se nouer une affection pleine de pudeur, de retenue et de confiance réciproque assez peu commune à cette époque.

Nanti du maigre savoir que lui avait inculqué le vicaire de Saint-Quentin, le fils de Claude, après avoir suivi durant quelques mois les cours de monsieur Gilly à Uzès, fut inscrit, encore tout jeunot, au collège de l'Oratoire à Pézénas où il restera quatre longues années. Cet établissement réputé, dont les méthodes d'enseignement, plus modernes que celles des jésuites, avaient été influencées par les Encyclopédistes, était *bien réglé et fourni d'excellents sujets ;* (84) Pierre-Louis, intelligent, docile et travailleur, obtenait souvent de très bonnes notes. En 1764, lorsqu'il eut treize ans, son père l'emmena à Paris et l'inscrivit au célèbre Collège d'Harcourt, rue de la Harpe, et l'adolescent y retrouva avec joie son cousin d'Andrezel. (85) Les deux garçons travaillèrent « en chambre » sous la surveillance de leur précepteur, l'abbé Le Jeune, qui, très rapidement, sut conquérir leur confiance et leur affection et resta pour Carrière un ami et un conseiller précieux.

D'excellents professeurs, un maître de musique vocale, un maître de flûte traversière, un maître de danse, un maître d'armes, un maître d'équitation métamorphosèrent, en cinq ans, notre jeune provincial en un élégant seigneur plein d'aisance, habitué des salons les plus en vogue de la capitale.

Au collège d'Harcourt, Pierre-Louis, qu'on appelait « Monsieur de Masmolène », se lia d'amitié avec quelques-uns de ses condisciples, avec Anne-Louis de la Fare qui deviendra pair de France, ministre d'Etat, négociera le mariage de l'orpheline du

Temple avec le duc d'Angoulème et finira cardinal, avec le jeune prince de Chalais, fils du commandant général du Languedoc et neveu du grand Talleyrand qui n'était alors encore qu'un spirituel et intrigant abbé de cour, avec André de Murville que ses écrits, aussi nombreux que médiocres, ne sauveront pas de l'oubli ; mais son ami le plus intime était un garçon de grande valeur, Trophime de Lally Tollendal, promis à un brillant avenir. Ensemble ils composèrent un naïf roman, « Philarète ou l'ami de la vertu », dont les fort minces qualités ne permettaient nullement de prévoir, il faut bien l'avouer, que Trophime serait un jour de l'Académie Française. (86)

En octobre 1766, au sortir du collège, Pierre-Louis s'inscrivit à la faculté de droit de l'Université de Paris ; comme il n'avait pas encore seize ans, âge minimum exigé par une ordonnance royale de 1690, il risquait tout bonnement de voir son diplôme non homologué, mais, nous l'avons déjà dit, le Roi, *voulant reconnaître les services lui rendus depuis plus de vingt ans par le Sr. Claude de Carrière,* signa — fait assez exceptionnel semble-t-il — des « lettres de validation ». (87)

Claude, malgré la distance, suivait attentivement les études de son fils ; Pierre-Louis ne manquait jamais de lui adresser copie de ses principaux travaux ; quant à l'abbé Le Jeune, il envoyait régulièrement des notes au père de son élève dont il recevait des directives précises et détaillées sur une foule de sujets. C'était un échange de correspondances quasi hebdomadaire entre Paris et Saint-Quentin. Voici l'une de ces lettres, Claude écrit à son fils qui a maintenant seize ans et vient de s'inscrire à l'université :

> *J'ai été fort content de votre dernière version quoiqu'il y ait certains endroits qui n'ont pas été parfaitement rendus ; je suis surpris, tout comme vous, que vous n'ayez obtenu que la 12e place, il ne faut pas vous laisser rebuter par ce petit échec qui doit au contraire vous servir d'aiguillon et vous exciter davantage au travail.*
>
> *Messieurs de la Fage,* (88) *et d'Alison,* (89) *dont j'ai reçu depuis peu des nouvelles, m'ont dit beaucoup de bien de vous ce qui m'a fait un véritable plaisir. Il faut aussi aller voir quelquefois le fils de Monsieur de Montferrier,* (90) *Monsieur son*

père doit être député à la cour l'année prochaine. Mes respects à Monsieur le Comte de Crussol (91) *et à Monsieur Louvel, vous ne me parlez plus de l'hôtel d'Uzès, je ne sais pourquoi vous n'y allez plus faire votre cour.*

Vous verrez bientôt Monsieur Mesières qui a passé ici une quinzaine de jours et qui arrivera à Paris aussi tôt que cette lettre, il a bien voulu se charger de vous emmener le peintre Martin (92) *pour tirer votre portrait. Ce peintre qui est natif de Montpellier et qui a passé quelques années à Rome revint dans sa patrie l'hiver dernier et il me peignit mais je n'ai pas été content de son ouvrage ; il n'y avait pas absolument de sa faute, il m'avait vu fort peu à Montpellier, je fus obligé d'en partir avant que mon portrait fut achevé et il le finit sans me voir, il partit ensuite pour Paris et sur les plaintes qui lui furent faites de ma part par un ami commun, il m'écrivit pour s'excuser et il m'offrit en même temps de faire votre portrait en dédommagement, ce que j'ai accepté ; c'est au demeurant un bon peintre. Monsieur Mesières voudra bien diriger cette petite affaire, vous choisirez de concert avec lui l'attitude qui vous sera la plus convenable de même que l'habillement qui vous fera le plus de plaisir.*

Votre grand père continue à jouir d'une bonne santé, votre sœur se porte aussi fort bien, de même que votre tante la religieuse, votre oncle est en garnison à Collioure en Roussillon,... (93)

Puisque la ressemblance semble avoir été la première qualité des portraits à une époque qui ne connaissait évidemment pas encore la photographie, accordons au peintre Martin le bénéfice du doute et supposons que cette œuvre qui n'ajoute rien à sa réputation est au moins ressemblante ; Pierre-Louis, légèrement de biais, porte perruque ; il est vêtu d'un élégant habit de brocart vert avec jabot de dentelle. Le menton est volontaire, les traits fins, les yeux petits, le regard vif et pénétrant ; il se dégage de ce portrait un grand air de sérieux qui surprend dans un visage aussi jeune.

Une trentaine d'années plus tard, Boze, (94) l'excellent peintre de la famille royale, fera de Pierre-Louis un autre portrait ; c'est un fort joli pastel ; mais du jeune homme élégant qu'avait peint Mar-

tin, que restait-il... les traits s'étaient épaissis, la taille arrondie, le teint coloré, l'expression un peu dure s'était effacée et le regard bleu, toujours vif, avait gagné en douceur.

Le 10 juillet 1769, Pierre-Louis avait été reçu avocat au parlement de Paris ; son long séjour dans la capitale cependant touchait à sa fin ; la même année il quittait, non sans mélancolie, la grande ville, ses amis, son précepteur, pour s'en retourner à Saint-Quentin.

Carrière et son fils n'en interrompirent pas pour autant leur correspondance ! Toute séparation de quelques jours reste prétexte à un échange de lettres, ainsi, en octobre 1770, Claude, de Montpellier où étaient réunis les Etats, écrivait-il à son fils :

> *J'arrive de Sète où nous avons eu la plus nombreuse et la plus brillante assemblée dont monsieur et madame Séguier* (95) *étaient du nombre ; j'ai lu le beau réquisitoire de ce grand magistrat contre les incrédules et lui en ai fait mon compliment qu'il a fort bien accueilli. Je n'ai vu Monsieur Duché* (96) *qu'une seule fois chez lui le lendemain de mon arrivée ; il possède depuis le 18 de ce mois le fameux Monsieur d'Alembert avec son compagnon de voyage dont je ne sais pas le nom et il le possède si fort qu'ils s'enferment l'après-midi dans sa bibliothèque et qu'il ne me fut pas possible d'y pénétrer le jour que je me présentai à sa porte, je ne sais si je serai plus heureux après demain que je m'y représenterai pour la seconde et dernière fois.* (97)

Monsieur Duché entrouvrit-il sa porte et Carrière put-il approcher le père de l'Encyclopédie ? Nous l'ignorons et c'est regrettable car n'eut-il pas été plaisant de connaître ses impressions sur l'illustre philosophe dont il partageait bien les idées.

⁂

En avril 1772, Pierre-Louis écrivit longuement à son cher abbé Le Jeune et cette lettre, mieux peut-être que toutes les autres, permet d'entrevoir le caractère de son auteur :

> *Je regrette bien souvent la capitale par rapport aux spectacles dont je suis privé,* notait-il, *je vais cependant à la comédie*

quand je suis à Montpellier, mais quelle différence ! Il me semble voir des singes contrefaire les gestes et les attitudes du personnage dont ils sont si ridiculement agités.

Après ce préambule, il aborde l'objet véritable de sa lettre : *On m'a déjà offert plusieurs bons partis dans ce pays mais ils ne répondent pas entièrement à ce que je désirerais : je voudrais une dot de cent mille livres.*

Le chiffre était lancé, le jeune Carrière allait s'y accrocher longtemps. Le banquier Samuel Bernard avait, il est vrai, accordé huit fois plus à sa fille lorsqu'elle avait épousé le président Lamoignon et la prétention de Pierre-Louis n'était au fond pas exagérée.

Il y aurait de la fatuité d'étaler, même devant vous, mes titres et ma naissance, continuait-il, *j'ai toujours applaudi avec enthousiasme à cette maxime du Français à Londres : « Les vrais gentilshommes ce sont les honnêtes gens, il n'y a que le vice de roturier ». C'est là ma véritable façon de penser et je ne vous aurais même rien dit touchant cet article si je ne savais qu'un peu de naissance facilite des établissements avantageux ; dans un siècle où l'on a la faveur de l'homme de qualité, je suis si peu atteint de cette manie que pour vous en donner une preuve, je vous annonce d'avance qu'il m'est tout à fait indifférent d'épouser une demoiselle de condition ou une roturière pourvu qu'elle soit d'un aimable caractère, d'une bonne santé, qu'elle ait une dot telle que je la désire et au delà même de mes prétentions si cela peut se rencontrer.*

Puis, en post scriptum, il griffonnait en hâte trois lignes :

La mort de Monsieur Duclos (98) *et de Monsieur de Bignon* (99) *laisse deux places vacantes à l'Académie française, désigne-t-on déjà des sujets pour remplacer ces illustres académiciens ?* (100)

Deux mois plus tard, réponse de l'abbé qui s'était en vain efforcé de dénicher le parti souhaité par son ancien élève :

Vos prétentions me paraissent tout à fait raisonnables, écrivait-il cependant, *mais la jeune personne pourrait trouver l'instal-*

lation en province bien dure, nous connaissons la légèreté, la frivolité des parisiennes, le seul nom de province leur donne des vapeurs.

Puis le bon abbé abordait un sujet qui l'intéressait davantage : *On a donné hier la première représentation de « Pierre le cruel », tragédie tant attendue de Monsieur de Belloy ; il y avait un concours extraordinaire, la pièce fut huée d'un bout à l'autre et si les acteurs ne s'étaient pas opiniâtrés à la jouer, elle n'aurait pas été à la moitié. Vous aurez vu dans la gazette les deux personnages qui, sans y penser, sont devenus académiciens : messieurs Beauzée* (101) *et Brequigny.* (102) *Je connaissais un peu le premier et n'avais jamais entendu parler du second. Vous savez sans doute que messieurs Suard* (103) *et de L'Isle* (104) *avaient d'abord été élus mais le roi n'en a pas voulu. C'est à monsieur de Richelieu qu'ils ont dû cette mortification, il faut qu'il se mêle de tout, il sera intrigant toute sa vie !... On fait le plus grand éloge d'une actrice qui débute actuellement au Français, elle a joué Athalie avec les plus grands applaudissements, monsieur de la Harpe m'en a dit le plus grand bien.* (105)

Pierre-Louis, probablement très occupé, n'écrivait bien souvent à son père que de brefs billets, charmants, laconiques et respectueux ; Claude par contre noircissait des pages entières, le mariage de son fils demeure pour lui « la grande affaire » et durant de longues années il restera le principal sujet de sa correspondance.

En 1775, le vicaire de Saint-Quentin, de connivence avec le père Carrière, renseigne l'auteur d'une jouvencelle, à la recherche d'un gendre :

> *La charge de secrétaire et greffier des Etats de Languedoc est fort honorable et des plus gracieuses,* lui écrivait-il notamment et, après avoir fourni les indispensables précisions familiales, il ajoutait pour terminer, *Monsieur de Carrière, le père, est seul seigneur de Masmolène en toute justice, haute, moyenne et basse et cette terre qui est d'une grande étendue contient au moins trois grandes lieues de tour ; parmi ses vassaux il y a quelques gentilhommes. Il est seigneur en partie de Saint-Quentin, est marié avec une femme qui vraisemblablement ne*

lui donnera pas d'enfant et qui jouit de quatre à cinq mille livres de revenu. (106)

Le baron de Vauvert s'inquiétait, lui aussi, d'un époux pour sa fille ; (107) c'est le notaire Chamand, de Saint-Quentin, qui, après avoir bien entendu pris conseil du père de Pierre-Louis, le renseigne :

La terre de Masmolène qui est fort vaste et très belle est affermée par contrat public à la somme de trois mille livres avec des réserves qui valent en tout douze cent livres. Il y a des bois considérables.
Le domaine de Saint-Quentin est dans le meilleur état possible, il a autour de sa maison deux pièces, environnées de gros mûriers, en prairies et luzernes avec une pépinière de mûriers nains, le tout arrosé par des eaux abondantes et conduites même avec beaucoup d'art ce qui joint l'utile à l'agréable. La maison est fort bien située, très commode et assez bien meublée. Le domaine de Saint-Quentin consiste en champs de très bonne valeur, en vignes bien entretenues et d'un très bon produit, en mûriers et en oliviers qui sont sans contredit les plus beaux et les mieux cultivés de ce pays.
Monsieur de Carrière est bon gentilhomme, il est allié avec messieurs d'Entraigues du Pin, monsieur le baron d'Aygalliers, monsieur de Vallabrix, monsieur de Pougnadoresse et les messieurs de Meirarque qui sont de la maison de Castries, il est encore allié avec la maison du Roure. (108)

⁂

Et malgré toutes ces tractations, ces petites intrigues, ces enquêtes, ces échanges de lettres dans lesquelles chaque mot à été pesé, Pierre-Louis, à près de trente ans, n'était toujours pas marié !

En 1779, son père, qui commençait à désespérer, l'envoya à Toulouse où les bons partis ne manquaient pas ; il y fut fêté comme Claude l'avait été en 1737 et il y rencontra même une jeune beauté qu'il para de toutes les vertus ; mais mademoiselle de Marigny, nièce de madame de Carrière de Saint-Orens, (109) était déjà promise à un autre gentilhomme et Pierre-Louis, triste et dépité, reprit la route de Montpellier, plus enfermé que jamais dans ce célibat qui désolait son père.

Si le mariage restait donc toujours « la grande affaire », il en est une autre cependant qui, à partir de cette époque, allait occuper le père et le fils : nombre de leurs voisins, amis et parents avaient obtenu l'érection de leurs terres en marquisats, comtés, vicomtés,... et les Carrière qui avaient une juste notion de leurs mérites et de leur ancienneté, estimaient qu'il était bien désagréable de se voir ainsi dépassés !

Pierre-Louis partit en 1780 pour Paris ; dans ses bagages il emportait une requête au Garde des Sceaux *qu'il suppliait très humblement de vouloir bien porter Sa Majesté à ériger sa terre de Masmolène et ses dépendances en titre et dignité de marquisat sous la dénomination de Carrière.* (110) Ce placet, il entendait le remettre à son parent, le terrible Sartine, (111) ce Fouché de l'ancien régime ; mais Sartine tomba en disgrâce et le placet ne fut point remis, puis on attendit que se présenta une autre occasion, mais alors survint la révolution...

Masmolène ne devint donc jamais marquisat mais cette affaire qui fut un moment au centre des préoccupations des Carrière eut au moins l'avantage d'être le prétexte à un échange de lettres dont le principal sujet n'était plus le mariage même s'il ne se passa pas de longs mois avant qu'il ne le redevint !

Pierre-Louis, de Paris, avait écrit à son père qu'il ne comptait *pas s'occuper du placet à présenter au Garde des Sceaux,* Sartine n'étant plus en place ; Claude lui répondit très longuement, en trois pages d'une écriture serrée, il soulignait l'ancienneté de leur maison, la comparant — toujours avantageusement bien sûr — à celle du vicomte d'A...., petit-fils d'un muletier, à celle du marquis de B...., fils d'un cabaretier de Grenoble, à celle du marquis du T...., fils d'un greffier au parlement de Paris, *nous valons bien mieux que tous ces gens là, il ne vous manque qu'un bon mariage,* écrivait-il en conclusion.

Il n'y a décidément de pire sourd que celui qui ne veut entendre !

Avant de quitter la grande ville, Pierre-Louis écrivit un peu mélancoliquement à son père :

> *Je m'en retournerai toujours d'ici avec la douce satisfaction d'avoir connu ce pays-ci, d'y avoir vu la bonne compagnie et y avoir fait quelques connaissances qui pourront m'être utiles dans la suite.*

...Il n'y a qu'un parti infiniment au-dessus de mes espérances qui puisse me déterminer, c'est au milieu des grandeurs dont je suis entouré et qui ne brillent que par l'opulence, que j'ai puisé ces réflexions que je crois très sages et auxquelles j'attacherai désormais le bonheur de ma vie.

J'ai fait, je crois, depuis que je suis dans cette ville plus de quatre cent visites. (112)

Ces dispositions n'entraient évidemment pas du tout — mais alors pas du tout — dans les vues du père Carrière qui estimait précisément avoir trouvé en une demoiselle du Plessis de Pouzilhac (113) une épouse parfaite pour son fils ; quelque peu exaspéré il lui écrivit :

Quelles sont donc vos vues et sur quel titre établissez-vous vos prétentions ? Vous savez qu'à Montpellier qui a toujours passé pour le trésor de la province, on compte à peine une dot de quatre vingt mille livres et vous ne faites aucun cas d'un parti qui peut vous en procurer bien plus. Vous plaisez à toute la famille et principalement à mademoiselle du Plessis, la tante, quoiqu'elle ne vous ait jamais vu mais un de vos anciens camarades cherche à vous damer le pion. Une victoire remportée sur un petit maître par un cavalier sensé, et même philosophe, est d'un très grand prix et ne peut annoncer qu'un sort heureux.

J'aurais bien d'autres choses à vous dire sur cette affaire, comme de la situation du château de Pouzilhac (114) *qui vous mettrait à même de donner à souper quelquefois à monsieur le comte de Périgord,* (115) *à monsieur l'Archevêque de Narbonne et à monsieur l'Archevêque de Narbonne et à monsieur l'Archevêque de Toulouse et d'exécuter, à peu de frais, tous les projets que nous avons relativement à l'érection de notre terre. Monsieur de Rochemore dut l'érection de sa terre de Saint-Come en maquisat de Rochemore à quelques jours de retraite qu'il donna à monsieur le comte de la Sablière, inspecteur général des troupes du Roi, dans sa maison de Nîmes, c'est lui-même qui me l'a dit.* (116)

Pierre-Louis n'épousa point mademoiselle du Plessis, il allait cependant bientôt se rendre ! En 1783, il écrivait longuement à son

père, mais sa lettre, bien plus que l'annonce d'un grand bonheur, ressemblait au froid rapport de quelque méticuleux tabéllion :

> *Mademoiselle Marie-Marthe de Benezet* (117) *est âgée de vingt sept à vingt huit ans, elle n'est pas jolie mais elle est assez bien faite, elle a le caractère gai et sa conduite et sa piété sont généralement reconnues.*

Et voilà, une seule phrase pour dépendre la future madame de Carrière ; la suite sera plus détaillée :

> *Sa fortune consiste en vingt mille écus comptants ; elle n'a qu'un frère qui n'a encore pris aucun parti. C'est un fort aimable cavalier de vingt six ans. Le père de mademoiselle de Benezet est trésorier de France, son grand-père l'était aussi et il y a environ un siècle que cette charge est dans sa famille. Monsieur de Benezet est cette année l'un des commissaires président pour le Roi aux Etats de Languedoc, il avait déjà assisté deux fois dans cette assemblée en la même qualité. A l'égard des alliances de mademoiselle de Benezet, elle en a de très bonnes soit par rapport à la considération, soit par rapport à la naissance. Sa mère est une Joubert, fille et sœur de deux présidents de ce nom.* (118)

Suivent alors une série de précisions qui seraient ici fastidieuses ; Pierre-Louis, qui connaissait infiniment mieux la généalogie des Benezet et des Joubert que le caractère de Marie-Marthe, donnait tant de détails sur ses parents, sur ses oncles, sur ses cousins proches et lointains, que l'on s'y perd un peu ; retenons donc simplement que la future madame de Carrière était de fort bonne maison, qu'elle était proche parente des évêques de Mirepoix et de Vaison, de la duchesse de Villequier dont le mari était premier gentilhomme de la chambre du roi, d'Henri de Sarret et du baron Seguier, futurs pairs de France, et que sa mère enfin était alliée aux *Malesherbes qui s'étaient rendus illustres dans la magistrature.* (119) Quant à nous, nous retiendrons de tout cela, que, bien plus qu'une jeune fille *assez bien faite, fort gaie et pieuse,* (120) c'était un tas d'écus et une famille influente que Pierre-Louis souhaitait épouser !

Le père Carrière fut ravi, mais comme, un mois plus tôt, il avait été, semble-t-il, question d'un autre parti, il fut aussi quelque peu surpris :

Je suis étonné de tout ce que vous me marquez au sujet de mademoiselle de Benezet, mandait-il à son fils, *c'est avec un plaisir extrême que je vois nouer une affaire qui nous plaît infiniment, mais vous étiez pour ainsi dire engagé avec monsieur le marquis de Villeneuve* (121) *et il est fâcheux d'être compromis avec un baron des Etats qui vous a déjà donné rendez-vous dans sa terre au mois d'avril prochain* et il ajoutait en post-scriptum : *feu monsieur Mazade,* (122) *oncle de la demoiselle, avait en* 1780 *promis pour sa nièce une dot de quatre vingt mille livres.* (123)

***

Le 17 février 1784, Pierre-Louis, qui venait de fêter son trente-troisième anniversaire, épousait à Montpellier, en l'église Notre-Dame-des-Tables, Marie-Marthe de Benezet et ce mariage fut prétexte à des festivités et à un grand rassemblement de monde dans le bel hôtel de Benezet qui brilla de mille feux. (124)

Le contrat avait été signé deux jours plus tôt devant le notaire Peridier, Marie-Marthe se voyait alloué par son père, le président Benezet ; trente mille livres, sa mère lui accordait vingt mille livres et sa tante, mademoiselle de Benezet, dix mille ; quand à Pierre-Louis il se voyait attribué *les domaines de Masmolène, La Capelle et Flaux avec tous les bâtiments qui en dépendaient et le château de Masmolène,* son père se réservant *l'entière seigneurie directe justice haute, moyenne et basse du dit Masmolène avec tous ses attributs, plus la rente féodale de quatre cent dix livres que la communauté du dit lieu lui servait annuellement ;* (125) sa mère lui donnait vingt-cinq mille livres, soit exactement la dot qu'elle avait apportée jadis à son mari.

Si les espérances de Claude avaient jadis été ruinées par la mort de l'abbé Donnadieu, la révolution allait bientôt anéantir celles que formulait aujourd'hui son fils, mais si Louise Donnadieu, douce et effacée, avait toujours été une irréprochable épouse et une mère parfaite, Marie-Marthe de Benezet n'apporterait, par contre, aucune compensation à son époux et bien vite elle allait même révéler le plus mauvais caractère qui soit !

En quinze ans elle donnera sept enfants à son mari, cinq mourront en bas âge, les deux autres suivront les traditions familiales : l'aîné — le premier vicomte de Carrière — sera auditeur au Conseil d'Etat et préfet de l'Ardèche ; légitimiste ardent il abandonnera la vie publique en 1830 ; (126) le cadet sera longtemps maire de Saint-Quentin-la-Poterie ; c'est lui qui vendra Masmolène vers 1850 au maire d'Uzès, Carme de la Bruguière. (127)

⁂

Pierre-Louis, aussi méticuleux que son père, notait toutes ses dépenses dans un grand registre relié de cuir brun ; son mariage lui a coûté dix mille livres, son installation à Montpellier onze mille, il évalue l'argenterie, les bijoux et les livres qui lui viennent de ses parents à six mille livres, quant aux meubles et à l'argenterie qui sont à Masmolène, ils n'en valent que deux mille.

Claude et son fils disposent ensemble d'un revenu annuel d'environ seize mille livres, c'est ensemble qu'ils établissent un *programme de dépenses*. Si Pierre-Louis a maintenant son propre foyer, s'il demeure à dix-neuf lieues de Saint-Quentin et s'il voit fatalement assez rarement ses parents, pas question pour autant de séparer leurs revenus dont ils établissent ainsi la destination :

1 - *Les porteurs de Monsieur de Carrière fils et de son épouse, y compris l'entretien et le remplacement de leur livrée d'été et d'hiver, de quatre redingotes, de deux vestes, des paires de culottes... de deux lanternes, de la chaise à porteur. La provision du bois pour la cuisine et les chambres. Le montant du loyer des appartements occupés chez monsieur Vassal. Tout compris :*	2.000	livres
2 - *La nourriture de monsieur et madame de Carrière à Montpellier :*	2.700	»
3 - *L'entretien annuel de monsieur et madame de Carrière :*	1.200	»
4 - *Le perruquier de monsieur et madame de Carrière, la poudre, la pommade, savonnettes, eau de lavande :*	240	»

5 - *Le jeu de monsieur et madame de Carrière quelque peu considérable qu'il soit doit être évalué par année à*	150	»
6 - *Tous les frais de voyages indispensables avec les domestiques, les femmes de chambre, les gardes, les nourrices et les enfants*	600	»
7 - *Les frais d'accouchement, de baptème, de gardes, de nourrices et autres menues dépenses pour l'entretien des enfants*	1.000	»
8 - *Frotteurs et cirage des appartements*	50	»
9 - *Les gages, la nourriture de tous les domestiques de Masmolène, de Saint-Quentin et de Montpellier y compris l'habillement de deux laquais* (*Les domestiques énoncés dans l'article ci-dessus, hommes, femmes et enfants sont au nombre de douze.*)	3.000	»
10 - *Nourriture de monsieur de Carrière père et de madame de Carrière quand ils sont seuls à Saint-Quentin*	1.200	»
11 - *L'entretien de monsieur de Carrière père et de madame de Carrière*	600	»
12 - *L'huile pour la lampe, les chandelles et les bougies*	200	»
13 - *Bois de chauffage, tant pour la cuisine que pour les chambres, y compris le charbon,... à Saint-Quentin*	360	»
14 - *Entretien continuel d'un ou deux chevaux en y comprenant la nourriture des chevaux de passage*	500	»
15 - *Usage constamment pratiqué à Saint-Quentin de nourrir les domestiques étrangers, exprès, voituriers*	200	»
16 - *Entretien annuel de tous les meubles et de tous les bâtiments y compris les nouveaux qui se font successivement et qui deviennent indispensables*	1.200	»
17 - *Aumônes, dons ou étrennes*	600	»
	15.800	» (128)

⁂

Après la naissance, en 1790, de son dernier enfant, l'acariâtre Marie-Marthe résolut de ne plus jamais retourner à Saint-Quentin. La révolution avait privé son mari de sa charge, la prudence l'avait obligé à quitter la ville, à rejoindre ses parents, à se terrer à la campagne ; madame de Carrière-Benezet, insensible à tous les arguments, faisait la sourde oreille et, comme l'écrira quelques années plus tard Pierre-Louis, *son tic était de détester la campagne et de n'aimer point les parents de son mari. Elle n'avait jamais bougé de Montpellier et avait même resté, ainsi que sa mère, environ un mois en état d'arrestation.* (129)

⁂

Les Etats de Languedoc se réunirent pour la dernière fois le 15 janvier 1789 et se séparèrent définitivement le 24 février suivant. Le marquis de Montferrier ayant démissionné, les syndics généraux restaient deux, l'un fit plusieurs voyages, l'autre quitta la ville ; le second greffier, (130) très âgé, se retira à Toulouse et finalement Carrière se retrouva, à Montpellier, seul agent de la province à une époque où, est-il nécessaire de le rappeler, la situation était déjà bien périlleuse. Les deux syndics généraux donnèrent à Carrière une procuration qui lui permettait de signer seul tous les actes concernant la province ; il était en somme nanti des pleins pouvoirs au moment où les Etats perdaient tous les leurs.

Vous verrez, mon très cher père, que je finirai par rester tout seul sur le champ de bataille et par mourir les armes à la main, écrivait-il le 15 août 1789. *Ne vous affectez point, je vous en conjure, non plus que ma mère. Ma santé, mon zèle, mon application et mon courage sont dans le meilleur état. Plus j'avance et moins je puis quitter ; me voilà devenu, par le plus grand des hasards et sans m'en douter aucunement, l'Atlas de toute une administration expirante ; je serai donc le dernier à fermer la porte ! Je ne peux pas revenir moi-même de ma tranquillité, je me noie très souvent dans un verre d'eau tandis que je surnage et vogue sans le moindre effroi sur la mer la plus orageuse, j'ose même ajouter que je vis heureux et content au milieu de tout ce vacarme dont je suis presque le spectateur tranquille.*

Et deux mois plus tard, Pierre-Louis, qui ne se faisait plus beaucoup d'illusions, écrivait encore à son père :

Si les Etats s'assemblent encore, ils seront convoqués à Toulouse, il est certain que, quoi qu'il arrive, nous serons bien ballotés. Le vent n'est pas pour nous ; il y a même à parier que nous sombrerons mais nous faisons, en attendant, la plus belle et la plus vigoureuse résistance et mon ami Rome ainsi que Monsieur de Joubert et moi nous défendons comme des lions. La ville de Montpellier nous abhorre ; vous ne devez jamais oublier qu'il y a la plus grande apparence que nous serons défaits. Il faut, en attendant, beaucoup de réserve, beaucoup de prudence et surtout force modestie, c'est de cette manière que je me propose de me conduire. Nous avons besoin de conserver une fermeté douce et tranquille qui peut lasser à la fin les gens acharnés à nous nuire. Ecrivez-moi souvent, j'ai besoin de votre correspondance pour adoucir toutes mes peines, tous mes soucis et toutes mes inquiétudes.

A Paris, l'Assemblée Nationale avait décrété la dissolution des Etats et la division du Languedoc et une administration nouvelle s'était installée dans la ville. L'année suivante Louis XVI nomma les membres d'une commission chargée du recouvrement des impôts ; les syndics, les greffiers et le trésorier de l'ancien gouvernement provincial étaient tenus de la reconnaître et de l'aider en mettant à sa disposition les titres, registres, documents et archives en leur possession. Ses anciens collègues lui ayant, cette fois encore, délégué leurs pouvoirs, Carrière se retrouva à nouveau seul représentant des officiers de la province, mais dès le retour d'un de ses collègues il estima préférable de quitter la ville et se retira à Saint-Quentin.

En octobre 1790, Cambon, commissaire de l'Hérault, convoqua Pierre-Louis ; l'ancien greffier lui répondit non sans courage :

La Commission trouvera, notamment aux Archives de la Province et dans les bureaux de Messieurs les Syndics, beaucoup plus que dans mon greffe les pièces dont elle pourra avoir besoin. Au surplus, comme je prévois que mes affaires et l'état d'infirmité de mon père et de ma mère pourraient me retenir

encore ici, j'ai donné à mon commis les ordres les plus exprès pour répondre aux désirs et aux vues de Messieurs les Commissaires en tout ce qui pourra concerner mon greffe. Mais en lui donnant ces ordres, je n'ai pas dû oublier que j'ai juré et promis à chaque tenue des Etats, étant en présence de Dieu et la main levée au ciel, de maintenir les libertés, les droits et privilèges du Languedoc et ne consentir point qu'il y fut porté aucun préjudice. Voilà, Monsieur, la profession de foi que mon père et moi avons renouvelée depuis que nous appartenons à la Province, et cela, toutes les années et tant qu'il a plû au Roi de nous appeler à Son service pour remplir aux Etats les devoirs de notre charge et office. Je dois donc déclarer ici que je croirais devenir en quelque sorte parjure au serment que j'ai prêté tant de fois à la face du ciel et de la terre et qui sera toujours sacré pour moi, si la conduite respectueuse mais réservée que je me ferai toujours un devoir de tenir envers Messieurs les Commissaires des départements pouvait être jamais regardée comme un acquiecement et une adhésion de ma part au renversement des droits, libertés, privilèges de la Province de Languedoc auxquels j'ai juré solennellement de mourir fidèle. (131)

Les Commissaires, humiliés d'être renvoyés à un simple commis, se firent menaçants : Carrière n'obtempéra pas mais pria son oncle Joubert de le représenter. Puis tout rentra dans l'ordre et la nouvelle administation put enfin remplacer la vénérable assemblée des Etats qui, durant si longtemps, avait géré la province.

A l'échelle locale, il fallut élire des conseils communaux, *il y a beaucoup de troubles et d'embarras à Uzès pour la nomination d'un maire,* écrivait Claude, *les protestants sont très portés pour Monsieur Chambon mais les catholiques l'emporteront vraisemblablement en faveur de Monsieur Trinquelague, le syndic, qui est fort considéré et qui mérite certainement la préférence. Le Sr. Boucarut, qui est un très honnête citoyen, a été élu maire de Saint-Quentin quoiqu'il ait pour concurrent notre parent Sorbier à qui j'avais donné mon suffrage avec grand plaisir.*

Huit jours plus tard, nouvelle lettre de Claude :

Trinquelague (132) *est maire d'Uzès au contentement général*

de tous les bons citoyens, on lui dresse en ce moment des arcs de triomphe dans toute la ville. Les séditieux néanmoins se proposent, dit-on, d'écrire contre lui à l'Assemblée de la Nation. (133)

⁂

Claude de Carrière avait voué une grande admiration à l'honnête Necker voyant en lui *le restaurateur des finances ;* il l'avait même comparé à *Sixte-Quint, le plus grand homme de son siècle,* aussi, lorsqu'en 1781 Necker avait été remplacé par le médiocre Joly de Fleury, s'était-il inquiété pour l'avenir de la France : *il faut tout redouter,* écrivait-il, *lorsqu'un ministre des finances n'est pas dirigé par les vues économiques que Monsieur Necker avait si habilement introduites dans son administration.* (134)

En 1783, père et fils s'étaient réjouis de la signature à Paris, sous les auspices de Vergennes, de l'accord qui, des treize états rebelles d'Amérique faisait la libre république des Etats-Unis ; et si tous deux avaient jadis espéré un titre de marquis, lorsqu'en 1790, d'un paraphe, le faible Louis XVI eut aboli la noblesse, ils s'en accommodèrent fort bien : *la dernière gazette d'Avignon annonce que l'aristocratie ayant été abolie par la nation,* notait Claude, *il s'en suit que tous les titres de marquis, comte, vicomte et baron deviendront nuls, d'où je conclus que nous avons très bien faits de ne point nous affubler d'une pareille dignité qui nous pèserait d'autant plus aujourd'hui que les frais en auraient été considérables.* (135)

⁂

Une partie importante de la noblesse française avait, à la fin du dix-huitième siècle, avec une invraisemblable inconscience, attaqué les fondements de l'ordre établi, brocanté les institutions existantes, propagé des idées qui la conduisaient irrémédiablement à sa ruine ; eut-elle souhaité se détruire elle-même qu'elle n'eut pas agi autrement !

Le grand mérite de cette noblesse-là n'en reste pas moins d'avoir réclamé davantage de justice et d'avoir défendu des prin-

cipes qui paraissaient alors souvent utopiques, même si, souvent inconsciente d'être manœuvrée par des aventuriers sans scrupules, elle n'entrevit que bien plus tard combien son généreux idéal allait coûter de larmes et de sang. Elle n'imagina pas alors combien cet esprit philosophique qu'elle défendait si bien allait saper les bases de l'Etat et finalement précipiter la France dans la révolution.

Les Carrière, fidèles à leurs convictions, acceptèrent en philosophes la perte de leurs privilèges et d'une grande partie de leurs ressources ; dans leur lointaine campagne, les bruits de la tourmente ne parvenaient que bien assourdis, mais lorsque s'installa la Terreur, ils comprirent qu'un monde — que leur monde — sombrait à jamais. Ne quittant plus guère Saint-Quentin, ayant perdu les trois quarts de leurs revenus mais protégés par une population qui n'avait cessé de les estimer, ils attendirent avec résignation que reviennent des temps meilleurs.

Au début de 1793, Joseph de Carrière, maire de Pont-Saint-Esprit et demi-frère de Claude, avait été arrêté comme « ci-devant » et transféré à Nîmes au couvent des capucins transformé en prison ; quelques mois plus tard, alors que l'on venait d'apprendre l'exécution de la reine, la santé du vieux Claude de Carrière se détériora subitement ; une hernie le faisant depuis longtemps souffrir, les médecins prescrivirent des tisanes, des sirops, des onguents, puis, très vite, se déclarèrent impuissants. Après quelques jours, le malade *qui avait gardé tout son jugement,* s'éteignit paisiblement. Ses enfants et sa femme n'avaient cessé de le veiller ; madame de Carrière-Benezet ne se dérangea pas ; elle rédigea une lettre cérémonieuse qui ressemblait à quelque pensum : *J'ai été si fort affectée de la perte que nous venons de faire qu'il m'a été impossible dans les premiers moments, malgré tout le désir que j'en avais de vous témoigner combien je partageais votre juste et vive douleur...* (136)

En cette terrible année, la mort de l'ancien secrétaire et greffier des défunts Etats de Languedoc passa complètement inaperçue ; aucun gazette ne l'annonça et Carrière fut porté en terre sans grande cérémonie par ses enfants et quelques parents et amis que l'on avait en hâte — presque à la sauvette — prévenus.

Le 9 Thermidor sauva Pierre-Louis d'une arrestation certaine et d'une mort probable comme il sauva son oncle, le maire de Pont-Saint-Esprit, condamné à mort à Nîmes ; jeune encore il n'aspirera désormais plus qu'à la retraite et au calme. Lui que son père traitait

avec fierté de *philosophe*, lui qui avait cru en la bonté naturelle de l'homme, qui avait professé l'amour de l'humanité et le respect de la personne humaine et de ses droits naturels, s'il continuait à juger ses semblables avec indulgence, il n'en avait pas moins été profondément marqué par les excès de la révolution. Si ses idées, que certains taxaient jadis de libérales, avaient parfois heurté, il était cependant toujours resté un homme d'ancien régime et s'il songeait souvent avec regret au temps passé, ce n'était pas tellement ses privilèges perdus que sa jeunesse enfuie qu'il regrettait.

Il avait assisté à l'avènement de Napoléon avec une grande indifférence ; c'était, pensait-il, une parenthèse dans l'histoire de France et les fulgurantes victoires des armées impériales ne l'impressionnèrent pas plus que ne l'étonnèrent les revers qui les suivirent. Comme nombre de ses semblables, ces rescapés d'un monde révolu, Carrière fut sollicité, puis se vit, sans avoir rien postulé, appelé le 15 octobre 1804, à la présidence du collège électoral d'Uzès et convoqué, comme tel, aux cérémonies du sacre ; il fut encore nommé, en 1807, membre du Conseil Général du département du Gard qu'il présida à partir de 1811. Influencé certainement par son parent et ami Darnaud-Valabrix, (137) grand admirateur de l'empereur, l'ancien greffier, un peu par lassitude, acceptait ces charges qui cependant lui pesaient : il n'aurait souhaité en assumer qu'une seule, celle de maire de sa commune que lui avaient confiée ses concitoyens.

Lettré comme son père, cet aimable épicurien n'était, à vrai dire, plus heureux désormais qu'à Saint-Quentin où l'avait rejoint sa sœur, la marquise de Sumène. Devisant, ils passaient de longues heures dans la bibliothèque où Carrière, se consacrant à ses chères recherches historiques, rassemblait des notes pour un ouvrage sur les officiers des Etats de Languedoc que publiera son petit-fils. (138)

Les jours s'écoulaient ainsi lentement, le lendemain presque toujours semblable à la veille, puis la santé de Pierre-Louis qui donnait depuis longtemps des inquiétudes aux siens empira ; *je devins vers* 1785 *goutteux, sujet au gravier et aux coliques néphritiques,* avait-il écrit, et son état, longtemps stationnaire, s'était brusquement altéré : il s'éteignit calmement par une matinée de janvier 1815 ; il allait avoir soixante-quatre ans.

***

Dès 1765, Pierre-Louis, alors âgé seulement de quatorze ans, avait conservé nombre des lettres que lui adressait son père ; par la suite il rassembla — puis après lui son fils — d'autres lettres souvent retrouvées dans quelque tiroir oublié, lettres de l'abbé Le Jeune, de parents, d'amis, de la marquise de Sumène, brouillons de lettres aussi ou simples billets parfois, et tous ces feuillets jaunis par le temps, couverts d'écritures presque effacées, nous ont permis de tirer un moment de l'oubli une famille qui vécut à une époque particulièrement troublée de notre histoire : les Carrière furent ballotés, secoués, menacés, ils connurent la douceur de vivre, l'angoisse et l'espérance.

Les conditions de vie ont bien changé depuis deux cent ans mais la nature humaine, elle, n'a guère varié ; les mêmes sentiments, les mêmes passions continuent à l'animer ; la haine, l'amour, l'ambition, la puissance, l'argent resteront toujours les grandes préoccupations de l'homme...

Jacques le BERGER CARRIERE

NOTES ET REFERENCES

1. La famille Le Chantre, également propriétaire de la seigneurie de Pougnadoresse qu'elle conserva plus longtemps, possèda, jusqu'au début du 17me siècle, celle de Masmolène. Lorsque David de Carrière s'y fixa, le village comptait une trentaine de feux. (Archives Carrière).
2. Françoise d'Entraigues du Pin, morte en 1718, fille de Gabriel d'Entraigues du Pin, seigneur du Pin et de Vallesperres, et de Bernardine de Brueys, avait en 1713 épousé Joseph de Carrière au château du Pin.
3. Ce second mariage, contracté en 1727 à Pont-Saint-Esprit, unit Joseph de Carrière à Geneviève de la Rouvière (1692-1759), fille de Pierre de la Rouvière et de Jeanne d'Estival.
4. Jacques de Carrière (1691-1739) capitaine au régiment d'Angoumois. Resté célibataire, réformé en 1721, il se retira à Masmolène auprès de son frère.
5. Archives Carrière.
6. Philippe Wolff : *Histoire de Toulouse.*
7. Jacques-Sernin Delpy (1704-1792) qui fut secrétaire perpétuel de l'Académie des Jeux Floraux, était fils de Marc-Antoine Delpy et de Marie-Anne de Carrière et petit-fils du capitoul Delpy.
8. Archives Carrière.
9. Rappelons ici que le rôle de l'avocat du Roi n'était autre que celui de notre actuel ministère public ; comme l'écrira Montesquieu, *le prince établi pour faire exécuter les lois, avait préposé un officier dans chaque tribunal pour poursuivre en son nom tous les crimes.*
10. Pierre de Rouvière de la Boissière, sgr. de Dions, avait été reçu premier président et juge mage de la sénéchaussée le 29 novembre 1739. Il mourut en 1755.
11. Archives Carrière.
12. Archives Carrière.
13. Archives Carrière.
14. Archives Carrière.
15. L'abbé Guillaume-Ignace de Mérez, mort à Nîmes en 1776, s'occupa de littérature religieuse ; on lui doit quelques panégyriques et un recueil manuscrit de discours de morale religieuse. Son oncle, l'abbé Guillaume-Ignace de Mérez (1653-1721), grand vicaire de l'évêque d'Alais, écrivain religieux et prédicateur réputé, fut l'un des fondateurs de l'Académie de Nîmes.
16. Le docteur Pierre Baux, mort à Nîmes en 1790, appartenait à une famille nimoise qui exerça la médecine durant plusieurs générations. Ami de Réaumur, il était membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris, mais son plus grand mérite fut certes d'avoir été l'un des propagateurs de l'inoculation.
17. Correspondant de Voltaire, Pierre-Augustin de Chazelles était très ouvert aux idées nouvelles. Nommé en 1771 président du conseil supérieur, il était fils de Jacques de Chazelles, procureur du Roi au présidial de Nîmes. Son fils épousa la fille du conventionnel Fabre de l'Hérault et fut conseiller de préfecture.
18. Elu à l'Académie en 1753, auteur de plusieurs ouvrages académiques, François-Hercule Massip devait à son éloquence son surnom de « Bouche d'Or ». Avocat du Roi, il appartenait à une dynastie de magistrats qui occupèrent cette charge dès 1647.
19. Probablement s'agit-il d'un membre de la famille *Louet de Calvisson*, peut-être d'Anne-Joseph, né en 1715, marquis après la mort de son frère ainé en 1752 ?

20. Louis de Mathieu de la Calmette, conseiller au présidial.
21. D'après les notes laissées par le petit-fils de Claude de Carrière, il s'agirait du futur cardinal de Bernis (1715-1794), *l'abbé-poète bien joufflu, bien frais, bien poupin, qui amusa de ses jolis vers les joyeux soupers de Paris* (Marmontel), qui, à vingt-neuf ans, entra à l'Académie Française, avant de devenir ambassadeur, ministre d'État puis des Affaires étrangères. Peut-être cet important personnage fut-il entrainé parfois à l'auberge des Arènes par son frère Philippe, mais nous avons cependant quelque peine à l'imaginer participant à ces agappes provinciales qui devaient sembler bien ternes à un habitué de Versailles.
22. Archives Carrière.
23. Archives Carrière.
24. Archives Carrière. L'abbé de Nicolay, présent lorsque Lamoignon discuta de cette requête, rapporta ce propos du ministre à son ami l'abbé Donnadieu.
25. Charles-Daniel de Laurèz (1701-1777), conseiller à la cour des comptes de Montpellier.
26. Jacques Duché, procureur général, conseiller d'honneur en la cour des comptes, aydes et financies de Montpellier, fut l'un des amis les plus intimes de Claude de Carrière.
27. Nicolas Balze (1733-1792), avocat, écrivain, auteur de contes et d'odes, membre de l'Académie de Nîmes.
28. Il s'agit ici de Jean-Louis de Rouvière de la Boissière, fils de Pierre de la Rouvière dont il a déjà été question (cfr. note 10). Il succéda à son père au présidial en 1755, devint conseiller d'Etat et premier président du Conseil supérieur de Nîmes créé en 1771. Ancien officier ; il était décoré de l'ordre de Saint-Louis.
29. Un certain nombre de brouillons de ces lettres a été conservé ; ils ne font que davantage regretter que les autres aient été perdus.
30. Le vicomte de Dampmartin (1755-1825) dont le bel hôtel à Uzès sera, espérons-le, prochainement restauré, fut officier supérieur, historien, censeur impérial et enfin membre du corps législatif.
31. Jean-Julien Trélis (1757-1831), fils d'un ami de Voltaire, publia notamment une *Notice des travaux de l'Académie du Gard* (1809-1810).
32. Louise de Carrière (1714-1793).
33. Joseph de Carrière (1728-1800), demi frère de Claude.
34. Pierre de Trémolet-Roubiac dut aux conseils de son ami Carrière d'être créé marquis de Montpezat, au grand dam de l'évêque d'Alais dont la mère était une Trémolet-Montpezat et qui s'efforçait d'obtenir cette grâce à son profit. N'ignorant pas l'intervention de Claude de Carrière dans cette affaire, l'oncle de mademoiselle de Vivet n'était guère favorable à cette union.
35. Archives Carrière.
36. Archives Carrière.
37. Gabriel de Brueys d'Aygalliers, époux de Marie de Vivet de Servesan, était fils de Pons de Brueys et neveu de Bernardine de Brueys, épouse de Gabriel d'Entraigues et grand-mère de Claude de Carrière.
38. Funck-Brentano : *L'Ancien Régime.*
39. Archives Carrière.
40. D'après une note du vicomte de Carrière.
41. Charles-Prudent de Becdelièvre avait été intronisé évêque de Nîmes en 1737. Lorsqu'il se rendait à Uzès il aimait à s'arrêter à Saint-Quentin-la-Poterie chez les Carrière.
42. L'abbé Pierre Donnadieu (1701-1758), fils de Pierre Donnadieu et de Jeanne Rafinesque, fut sous-précepteur du Dauphin, père de Louis XVI, et chapelain de la Dauphine ; il fut en outre vicaire général de l'évêché d'Alais et abbé de Saint-Oyant-du-Moutier (diocèse de Besançon) ; pourvu en 1749 du prieuré de Renty (diocèse de Boulogne-sur-Mer), il fut enfin prieur et seigneur de Tornac (diocèse d'Alais) et de Saint-Etienne-de-Vins.

43. Louise Donnadieu naquit à La Salle en 1715 et mourut à Saint-Quentin-la-Poterie en 1805, aveugle et paralysée.
44. Louise de Bastide avait épousé en 1673 Claude 1er de Carrière ; elle était fille d'Antoine de Bastide qui possédait des biens à Saint-Quentin-la-Poterie et de Marie de Picon, sœur notamment d'Antoine-Hercule de Picon, vicomte d'Andrezel, conseiller d'Etat, père du marquis d'Andrezel, ambassadeur à la Porte.
La mère de Louise de Bastide était fille de Georges de Picon, baron de Pouzilhac, et d'Alix de Coste, petite-fille de Jacques de Coste et d'Elix de Budos, sœur de Jacques de Budos, vicomte de Portes, dont la fille Louise s'unit au duc de Montmorency, gouverneur du Languedoc, connétable et Maréchal de France, et fut mère de la princesse de Conti.
Les Bastide tiraient évidemment grande fierté de cette illustre parenté ! Louise de Bastide, mère de Joseph de Carrière, était notamment la sœur d'Antoine-Hercule de Bastide qui mourut en 1719 laissant ses biens à ses neveux Joseph de Carrière et Jean-Claude Sorbier. Suivant un accord de famille, tous ses biens échurent finalement à Joseph de Carrière qui les donna à son fils ainé. Claude de Carrière transforma la maison qui avait appartenu à Antoine-Hercule de Bastide, améliora le domaine et acquit en 1763, du duc d'Uzès, une portion des droits féodaux de la seigneurie de Saint-Quentin.
45. Cette simple gentilhommière bâtie au pied du village, n'était séparée que par un large porche d'assez vastes dépendances dont les ruines furent, vers 1926, rasées pour permettre l'aménagement de la place publique. La route qui mène aujourd'hui au centre du village a réduit le parc à quelques arpents dont les beaux arbres permettent d'imaginer le charme que devait avoir cette maison des champs.
46. Laurent Plauchut de Saint-Laurent avait été installé secrétaire et greffier des Etats en 1746.
47. Emmanuel Le Roy Ladurie : *Histoire du Languedoc.*
48. Archives Carrière.
49. Charles-Antoine de La Roche-Aymon (1697-1777), nommé en 1760 grand aumonier du Roi et cardinal en 1771, avait été successivement appelé à l'évêché de Tarbes et aux archevêchés de Toulouse, Narbonne et, en 1762, de Reims. Il fut remplacé au siège archiépiscopal de Narbonne par Arthur-Richard Dillon (1721-1814).
50. Archives Carrière.
51. Note du vicomte de Carrière.
52. Georges-René Binet de Boisgiroult (1688-1761), fils d'un garçon ordinaire de la chambre du Roi anobli en 1718, avait, en 1711, épousé Marie-Madeleine Marcou, fille d'un architecte du Roi. Cet important personnage avait été Mestre de camp de cavalerie au régiment Dauphin avant d'être nommé premier valet de chambre du Dauphin et contrôleur général de la maison de la Dauphine. Il acquit la belle terre de Marchais puis la toute proche seigneurie de Sainte-Preuve et obtint, en 1740, l'érection de sa terre de Marchais en baronnie.
Ajoutons pour terminer qu'en présentant au Roi sa jolie cousine, Antoinette Le Normant d'Etioles, venue solliciter pour son époux une place de fermier général, Binet de Boisgiroult ne mesura certainement pas les conséquences qu'allait avoir ce service rendu à une parente ! La marquise de Pompadour n'oublia jamais la reconnaissance qu'elle devait à son cousin.
53. Archives Carrière.
54. Archives Carrière.
55. Archives Carrière.
56. Archives Carrière.
57. Archives Carrière (patentes).
58. D'Argenson : *Mémoires* (Tome V — p. 373).
59. Archives Carrière.

60. Vicomte de Carrière : *Les Officiers des Etats de Languedoc.*
61. Les frais des funérailles s'élevèrent à 235 livres, quant à la succession de l'abbé, après compte et décompte, elle n'atteignit que la somme de 6.556 livres, somme réellement fort modeste pour un personnage de cette importance.
62. Ch. de Tourtoulon : *Une Session des Etats de Languedoc.*
63. Ch. de Tourtoulon : *Une Session des Etats de Languedoc.*
64. Le bénéficiaire de cette grâce, Jean-Antoine Duvidal, sgr. de Montferrier, occupa la charge de syndic général jusqu'à sa mort survenue en 1786.
65. Jean-Baptiste de Rome, secrétaire et greffier des Etats depuis 1757, fut en 1776 nommé syndic général de la sénéchaussée de Baucaire et Nîmes. Son fils Pierre-Antoine lui succéda dans ces deux charges.
66. Archives Carrière.
67. Archives Carrière.
68. Archives Carrière.
69. Archives Carrière.
70. Archives Carrière.
71. A titre de comparaison, signalons ici que le demi-frère de Claude, Joseph de Carrière, capitaine à Royal-Comtois et chevalier de l'ordre de Saint-Louis, obtint en 1769, après 23 années de service, une pension de retraite de 400 livres.
72. Louis Sicard, ou Sicardi (1746-1825), était surtout connu comme portraitiste et davantage encore comme miniaturiste.
73. Archives Carrière.
74. Ce domaine s'étendait sur une centaine d'hectares.
75. Archives Carrière.
76. Archives Carrière. Claude de Carrière fait ici état d'une attestation des capitouls de Toulouse du 1er janvier 1768, cette attestation certifiait que sa famille était issue de Pierre de Carrière, capitoul en 1369 et 1389.
77. Archives Carrière.
78. Jean-François de Valmalle de Planque, né à Saint-Hippolyte (Gard) en 1742, capitaine au régiment du Roi 18me dragons, fils de Pierre de Valmalle, capitaine au régiment de Bassigny.
79. Archives Carrière.
80. Joseph-Henri du Fesq, second et dernier marquis de Sumène (1752-1814), ancien mousquetaire du Roi, était fils de Jean-Henri, marquis de Sumène, également mousquetaire du Roi, et d'Anne-Marie de Calvière, sœur de Charles-François de Calvière, lieutenant-général, commandeur de l'ordre de Saint-Louis et grand amateur d'art. La sœur du dernier marquis de Sumène, madame Begon de Blandas, prit en mains les intérêts de son frère et se montra vis-à-vis de Victoire de Carrière, d'une apreté peu commune.
81. Une miniature du marquis de Sumène le représentant en uniforme est conservé dans la famille Carrière.
82. Archives Carrière. Lettre à madame de Carrière-Saint-Orens.
83. Renseignement dû à l'obligeance de Monsieur Jean Alardo, adjoint du Maire, à Sumène, particulièrement documenté sur tout ce qui touche au passé de sa commune.
84. Philippe Wolff : *Histoire du Languedoc.*
85. Probablement s'agit-il de Barthélémy-Philibert de Picon d'Andrezel (1757-1825), titulaire avant la révolution de la riche abbaye de Saint-Jacut, en Bretagne, qui, sous le Consulat, rédigea le « Journal des Curés » et devint ensuite inspecteur général de l'Université.
86. Trophime, comte de Lally-Tollendal (1751-1830), que l'on appelait lorsqu'il était le condisciple de Carrière, le chevalier de Valcourt, était le fils légitimé du malheureux gouverneur des possessions françaises en Indes, injustement condamné à mort et décapité en 1766. Député de la noblesse à Paris en 1789, Trophime de Lally fit décréter par l'Assemblée que *tous sont admissibles aux emplois sans autre distinction que celle des ta-*

lents et des vertus. Ce fidèle défenseur de Louis XVI composa des Mémoires, des essais et traductions et fut nommé pair de France sous la restauration.

87. Archives Carrière.
88. Henri-Joseph de la Fage, fils d'un trésorier de France en la généralité de Toulouse, fut syndic général de 1762 à 1782 et mourut à Paris lors de sa députation à la cour.
89. Premier consul de Nîmes, d'Alison fut, en cette qualité, député aux Etats de Languedoc où ses avis étaient toujours très écoutés. On lui doit un mémoire sur *La liberté du commerce et particulièrement des manufactures*.
90. Monsieur de Montferrier dont il a déjà été question (cfr. note 64) avait un fils, Jean-Jacques Duvidal, futur marquis de Montferrier, qui poursuivait alors ses études à Paris. Lors de la démission de son père, en 1786, il obtiendra la charge de syndic général et mourra à Paris en 1829 comme conseiller-maître de la cour des comptes.
91. Les Carrières faisaient évidemment grand cas des Crussol dont était le duc d'Uzès.
92. Guillaume Martin (1737-1800), portraitiste montpelliérain, élève de Vien et de Cipriani.
93. Archives Carrière.
94. Joseph Boze (1744-1826), élève de Quentin La Tour. Il peignit Louis XVI, la reine et plusieurs membres de la famille royale et s'il avait mérité le surnom de « peintre monarchique », son œuvre la plus célèbre n'en est pas moins le portrait de Mirabeau adressant sa réplique fameuse au marquis de Dreux-Brézé.
95. Antoine-Louis Séguier (1726-1792), avocat général au parlement de Paris, membre de l'Académie Française. Adversaire des Encyclopédistes, il n'en défendit pas moins avec acharnement les droits et privilèges des parlements.
96. Voir note 26.
97. Archives Carrière.
98. Charles Pinot-Duclos (1704-1772), historiographe du Roi, secrétaire de l'Académie Française, il est notamment l'auteur des *Considérations sur les Mœurs* qui lui valurent quelque succès.
99. Armand-Jérôme de Bignon (1711-1772), magistrat n'ayant jamais rien publié, il dut à sa charge de bibliothècaire du Roi d'être, en 1743, élu membre de l'Académie Française.
100. Archives Carrière.
101. Nicolas Beauzée (1717-1789), grammairien.
102. Louis de Bréquigny (1716-1795), historien.
103. Jean-Baptiste Suard (1733-1817), littérateur et traducteur. Son élection et celle de Delille furent annulées car tous deux faisaient partie du groupe des Encyclopédistes. Elu cependant en 1774, il devint en 1803 secrétaire perpétuel de l'Académie.
104. Jacques Delille (1738-1813), surnommé « le Watteau de la poésie », connut la célébrité de son vivant. Tout comme Suard il entra à l'Académie Française en 1774.
105. Archives Carrière.
106. Archives Carrière.
107. Mademoiselle de Genas, fille du baron de Vauvert, épousera Monsieur de Solas.
108. Archives Carrière.
109. Bertrande de Saint-Orens, fille d'un officier gascon, avait épousé en 1764 Pierre de Carrière, dit le marquis de Carrière, capitaine au régiment Royal Artillerie, qui appartenait à une branche aujourd'hui éteinte de sa famille.
110. Archives Carrière.
111. Gabriel de Sartine (1729-1801), lieutenant général de la police, ministre secrétaire d'Etat, était le neveu de Claudine de Sartine grand-mère de

Marie-Jeanne de Palys qui avait épousé à Avignon, en 1772, le demi-frère de Claude de Carrière, Joseph de Carrière dont il a déjà été question ici.
La parenté était peut-être assez lointaine, mais prétexte suffisant cependant à la demande de quelque appui !

112. Archives Carrière.
113. Les Duplessis, anciens à Valabrègues, ne s'étaient établis à Pouzilhac que vers le milieu du 18me siècle. La demoiselle qui plaisait tant au père Carrière pourrait être une fille de Jean-Baptiste Duplessis et de Marie-Madeleine de Lavès et la sœur de Louis-Antoine créé baron de Pouzilhac en 1818 par Louis XVIII.
114. Le château de Pouzilhac, le long de la route de Nîmes à Bagnols, à trois kilomètres de Masmolène, existe toujours ; quelques malheureuses transformations effectuées au siècle dernier n'en ont pas altéré la fière silhouette.
115. Commandant du Languedoc.
116. Archives Carrière.
117. Marie-Marthe de Benezet (1754-1829), si l'on en croit une miniature, n'était en effet pas bien jolie : un nez long et large, un front trop bas dépareillaient son visage qu'éclairaient cependant deux yeux fort malicieux.
118. Archives Carrière.
119. Archives Carrière.
120. Archives Carrière.
121. Probablement s'agissait-il d'un Brunet, baron de Villeneuve, qui siégeait aux Etats.
122. Guillaume Mazade de Saint-Bresson, frère de la grand-mère de la future madame de Carrière.
123. Archives Carrière.
124. L'hôtel de Benezet à Montpellier fut vendu au 19me siècle ; il appartenait, vers 1870, au marquis de Ginestous.
125. Archives Carrière.
126. Le premier vicomte de Carrière épousa sa cousine germaine, Elisabeth de Benezet, qui lui donna deux fils qui seront les derniers représentants de cette branche de la famille Carrière.
127. Iwan Carme de la Brugière, dernier du nom, était déjà propriètaire du château et du domaine de la Brugière. Masmolène passa, par héritage, dans la descendance de sa fille, madame Robert de Lisleroy ; il fut vendu, en 1926, au docteur Ferry, de Nîmes et les héritiers de celui-ci le cédèrent, il y a quelques années, à Monsieur Emmanuel.
128. Archives Carrière.
129. Archives Carrière.
130. Il s'agit de Jean-François de Bésaucèle, ancien capitoul de Toulouse, qui, fort agé déjà, avait été nommé secrétaire des Etats en 1781.
131. Archives Carrière.
132. Le baron Charles-François de Trinquelague était, raconte Léon Moine dans l'ouvrage qu'il consacra à *Uzès sous la Terreur*, « un avocat au cœur généreux, sincèrement acquis aux réformes et dont l'ambition était d'administrer impartialement, sans tenir compte de l'opinion publique ni de la foi religieuse. »
133. Archives Carrière.
134. Archives Carrière.
135. Archives Carrière.
136. Archives Carrière.
137. Jean-François-Gaspard d'Arnaud de Vallabrix, renseigné en 1812 comme sous-préfet du département du Gard, avait été officier de cavalerie et membre de toutes les municipalités d'Uzès depuis 1789 jusqu'à son arrestation sous la Terreur. Nous ne sommes pas parvenus a retrouver

la parenté qui l'unissait à Pierre-Louis de Carrière, mais les lettres qu'ils s'adressaient débutaient invariablement par « Cher Ami et Cousin ».

138. Pierre-Louis de Carrière fut l'un des principaux rédacteurs de deux ouvrages fondamentaux pour l'histoire de sa province : *Procès-verbaux des séances des Etats de Languedoc* (Montpellier 1777-1789) et *Compte-rendu des impositions et des dépenses générales de la province de Languedoc* (Paris 1789).

139. Archives Carrière. Lettre à Madame de Carrière-Saint-Orens.

Sources

1 - Manuscrites :

Archives Carrière.
Elles comprennent notamment deux dossiers de documents divers soigneusement classés par le vicomte de Carrière, l'un fort important relatif à Claude de Carrière, l'autre, qui l'est un peu moins, relatif à Pierre-Louis de Carrière.
Oute ces deux volumes, source principale de la présente étude, l'auteur a puisé diverses précisions, notamment sur les familles alliées, dans des notes manuscrites rédigées au siècle dernier par le vicomte de Carrière qui consacra de longues recherches à l'histoire de sa famille.

2 - Imprimées :

G. d'Avenel : *Prêtres, soldats et Juges*
Vte. de Carrière : *Les Officiers des Etats de Languedoc*
Gaston Chauvet : *Uzès*
Frantz Funck-Brentano : *L'Ancien Régime*
Charles Kunster : *La Vie quotidienne sous Louis XV*
Louis de La Roque : *Annuaire historique et généalogique de la Province de Languedoc*
Ernest Lavisse : *Histoire de France depuis les origines jusqu'à la révolution*
Hubert Méthivier : *L'Ancien Régime*
Hubert Méthivier : *Le Siècle de Louis XV*
Léon Moine : *Uzès sous la Terreur*
Edmond Pilon : *La Vie de Famille au* 18e *siècle*
Philippe du Puy de Clinchamps : *La Noblesse*
Emmanuel le Roy Ladurie : *Histoire du Languedoc*
Charles de Tourtoulon : *Une Session des Etats de Languedoc* (1761)
Baron Trouvé : *Essai historique sur les Etats Généraux de Languedoc*
Philippe Wolff (sous la direction de) : *Histoire du Languedoc*
Philippe Wolff : *Histoire de Toulouse*

UNE TETE DANS LA PANIQUE DE 1870-71
BOURRAS, enfant de POMPIGNAN

par M. le Général Pierre-Henri COTHIAS

Membre non résidant.

Dans l'immense garrigue qui s'étend au Sud de Saint-Hippolyte-du-Fort jusqu'aux limites du département du Gard et au-delà et l'intense lumière qui l'inonde rien n'émerge que le village de Pompignan.

Pompignan tire son nom de la colonie romaine qui y fut fondée d'ordre de Pompée. La localité ouverte au Nord-Est sur la vallée du Rieumassel (1), dont les eaux maintenant domestiquées à Ceyrac vont se joindre à celles du Vidourle en amont de Sauve est encadrée à l'Est par les vestiges du haut château St-Jean et le château, aujourd'hui maison d'éducation de Mirabel ; au Sud par le causse qui domine Claret, la route de Montpellier, la forêt de La Baume ; à l'Ouest par les hauteurs boisées de Monier. Le 6 mars 1703, les bandes huguenotes de la montagne de Rolland y furent surprises par les troupes royales de Montrevel et, bientôt encerclées par des forces supérieures en nombre, ne purent qu'effectuer une difficile retraite à travers les bois de Monier. La paix qui s'installa peu à peu permit d'exploiter sous la dénomination de « Pierre de Pompignan » le calcaire dur et homogène apparu lors du mouvement jurassique de l'étendue des mers qui avait recouvert jusqu'à ce moment la région.

Mais l'intérêt des lieux ne s'arrête pas là.

Quand on traverse le village, un cadre inhabituel attire l'attention : d'un côté une église aux allures de cathédrale, bâtie en 1850 et ceinturée de platanes de même époque ; de l'autre, sur la place de la mairie, bordée des mêmes futaies, la statue en bronze d'un

---

(1) mot à mot : rioû - mas - el (le ruisseau du mas)

guerrier en pied, tendu dans un geste de chef, sur le haut socle de pierre de laquelle on lit :

COLONEL Alphonse BOURRAS (1836-1880)
Commandant le Corps Franc des VOSGES (1870-71)
Ses Compagnons d'Armes — Son pays natal
Le Département du GARD — Souscription nationale

Pompignan ne se recommande donc pas seulement de la pureté de son ciel et de sa pierre propre à la belle construction et à l'ornement mais aussi d'un héros de « l'année terrible »

Aujourd'hui la pierre n'emploie plus que quelques exploitants et la rareté de la descendance des Bourras conjuguée avec l'exode rurale et les bouleversements occasionnés par deux guerres mondiales et leurs séquelles ont fait quelque peu oublier le héros. On n'en reste pas moins curieux de savoir ce qu'a fait au juste ce Bourras pour mériter un tel monument.

Ainsi, secouant la poussière de l'Histoire avons nous tenté de restituer sa carrière et sa personnalité : une tête dans la panique de 1870-71. Si nous y sommes parvenus, nous aurons, à notre manière, célébré le centième anniversaire d'un geste de fierté et d'honneur dans une conjoncture nationale désespérée.

UNE VOCATION MILITAIRE

Alphonse-Mathias Bourras naît à Pompignan en 1836 d'une famille de petits propriétaires issue de la montagne cévenole, hameau de Bourras, commune de St-Roman-de-Codières. Il en sera le deuxième des sept garçons.

Sa maison natale reconnaissable à une plaque marquée à son nom est située sur l'alignement d'une venelle de la localité.

Placé de bonne heure au Collège St-Stanislas à Nîmes, le jeune homme est vivement intéressé en 1854 par la campagne de Crimée à laquelle participe notre armée, guerre de retranchement et de mines, et, imitant l'exemple de plusieurs hommes de la région, notamment de son compatriote Saumade, berger autodidacte devenu officier du Génie, il quitte l'année suivante sa classe de rhétorique pour s'engager au 3° Régiment de cette arme à Montpellier.

Il va vivre quelques-unes des aventures du Second Empire et les premiers gestes de la III° République : circonstances dans lesquelles nous allons le placer maintenant.

PREMIERES ARMES

L'Ambassade de la Castiglione en 1856, puis l'attentat d'Orsini en 1858 rappellent, chacun à sa façon, à l'Empereur Napoléon III son passé de « carbonaro » et ses promesses de travailler pour l'indépendance italienne.

Au printemps 1859 le meilleur de notre armée de Métropole et d'Algérie est rassemblée partie à Turin, partie à Gênes, pour s'engager en Lombardie aux côtés des Sardes de Victor-Emmanuel et des « Chasseurs des Alpes » de Garibaldi contre les Autrichiens. Ordres et contre-ordres, marches et contre-marches se succèdent sans apporter du nouveau. Enfin, après trois semaines, on perçoit la fusillade au Nord du Pô. Alors le Génie s'affaire à doubler ou renforcer les passages sur les cours d'eau, les canaux, cela même la nuit à la lueur des torches. Le Sergent Bourras voit ainsi passer l'Empereur qui commande l'Armée, Mac-Mahon, Canrobert, Bazaine, Bourbaki, les zouaves, les turcos, les chasseurs à pied, les lignards, toute l'Armée. Le 4 juin c'est Magenta, le 24, Solférino : deux batailles de rencontre, sans idée, sans manœuvre et coûteuses, très coûteuses. Mais Bourras est trop jeune pour comprendre. Les Alliés sont vainqueurs. Pour l'heure, il ne voit que cela.

BAPTEME DU FEU DEVANT ROME

Revenu en garnison à Montpellier, Bourras travaille. Admis à l'épaulette en 1862 il est affecté au 2° Génie à Arras, puis en 1863 désigné pour suivre l'enseignement de l'Ecole Normale de Tir de Vincennes. C'est le moment où on commence à expérimenter les fusils à canons rayés et à chargement par la culasse. Bourras sort de son stage avec félicitations du Ministre de la Guerre et citation de son nom au Journal Officiel Militaire pour ses résultats au tir, ce qui, on le sait, dénote maîtrise de soi, mais aussi pour ses études sur l'emploi tactique de ces nouvelles armes ce qui traduit aussi son application.

En 1867, quand, après les Piémontais, Garibaldi s'en prend à son tour aux Etats du Pape et que l'Impératrice arrache une nouvelle intervention française à Rome, le lieutenant Bourras est affecté au second Corps Expéditionnaire Français formé à Sathonay sous De Failly et débarque le 30 Octobre à Civita-Vecchia. Catholique et soldat il ne se pose pas plus de question sur le Tibre que naguère

sur le Pô. Et l'urgence va faire que, sapeur, il va s'employer avec les lignards et recevoir le baptême du feu.

Garibaldi est comme un « poisson dans l'eau », entendons au sein d'une population déjà acquise à l'italianité. Il compte même sur une insurrection à Rome. Et la région toute en terrasses et en vignes est propice aux surprises du « Condottière ». Les « Casaques rouges », contenues le 26 octobre devant Monterotondo par les Pontificaux réapparaissent le 3 novembre à Mentana sur la route de Tivoli. Un furieux corps à corps s'engage laissant la bataille indécise jusqu'au moment où les réguliers français intervenant par leur feu ajusté font des assaillants une hécatombe. De Failly câble à Paris : « les chassepots ont fait merveille » ; un mot dont le rappel dans deux ans provoquera des sourires amers. Bourras qui s'est distingué dans l'affaire, ce qui lui vaudra d'être décoré de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand, est rapatrié en 1868. Affecté alors au 1° génie à Metz il est, la même année, nommé capitaine, promotion qui à 31 ans est tout à fait honorable et distingue sa personnalité. Arrêtons-nous y un instant.

Son portrait est celui d'un homme brun de bonne taille, le visage ceint d'un léger collier de barbe, carré d'épaules, droit et svelte, effet d'une pratique courante de l'escrime et de l'équitation, bien campé, imposant, séduisant. Et quand dix ans plus tard sa forme sera devenue plus corpulente, sa barbe plus abondante, il aura encore fière allure. Enfin, en cette même année 1868, son chef de corps le note comme un sujet doué de jugement, de coup d'œil, d'énergie, ajoutant : « ne manquera pas de réussir s'il a le bon esprit de demeurer dans la troupe ». Bourras est déjà un conducteur d'hommes et de la plus sûre espèce, celle qui allie fierté, équilibre et résolution.

Tel est l'officier qui, affecté début 1870 à Constantine comme commandant d'une compagnie de sapeurs-conducteurs, regagne précipitamment la France six mois après parce qu'il y a le feu à la maison. Venait en effet de se dérouler, inexorable, une succession de catastrophes diplomatiques et militaires : le 2 juillet l'annonce de la candidature Hohenzollern au trône d'Espagne, le 14 la dépêche d'Ems, le 15 la déclaration de guerre par l'Empereur, puis les défaites, le 4 août de l'Armée d'Alsace de Mac-Mahon à Wissembourg et le 5 de la même armée à Froeschwiller et de l'Armée de Lorraine de Bazaine à Forbach. Le capitaine Bourras arrive au lende-

main de ces événements au camp de Chalons où il est affecté au 6° corps Canrobert, réserve de l'Armée.

UN PONTONNIER DEVANT SEDAN

Le 11 août, l'Empereur démoralisé autant que malade quitte Bazaine à qui il abandonne le commandement de l'Armée et gagne le Camp de Châlons. Et les événements se précipitent. Si Mac-Mahon a réussi à décrocher et retraiter en direction du camp de Châlons, Bazaine n'a pas réussi à s'ouvrir les routes de Verdun. Le 12, le 6° corps bien qu'incomplet part pour soutenir l'armée de Lorraine. Mais celle-ci est déjà débordée. Une partie seulement du corps Canrobert parvient à rejoindre. Elle ira fondre le 18 à Gravelotte. L'autre partie doit revenir au camp. Ainsi le capitaine Bourras est-il affecté au 12° corps de récente formation dont Trochu a passé le commandement à Lebrun, aide de camp de l'Empereur. Là, il écoute. On a eu vent à Mourmelon de l'agitation à Paris, des discussions entre l'Empereur et son épouse, de l'hécatombe de St-Privat, de l'encerclement de l'armée de Bazaine autour de Metz. Les hommes grognent. Les officiers ironisent. Est-ce qu'en l'an 451 les gallo-romains sous Aetius n'ont pas vaincu Attila aux Champs Catalauniques ? Après tant et tant de manœuvres déroulées au Camp depuis quinze ans, si les Prussiens s'y aventurent, ils sont d'avance battus... Des discussions s'amorcent. Bourras qui depuis deux ans a beaucoup réfléchi est de ceux pour qui la succession de l'Empire est ouverte et appellent de leurs vœux la République sous-jacente.

Cependant comme du Maréchal jusqu'au dernier sous-verge on a l'habitude d'obéir, le 23, l'ex-armée d'Alsace renforcée de troupes d'Afrique, du corps de Rome aussi, enfin du 12° corps, soit 140.000 hommes, se met en route en direction de Montmédy vers où Bazaine a fait savoir qu'il s'orienterait lui-même. Mais Bazaine le pourra-t-il ? Le voudra-t-il ? Personne n'en est certain et Mac-Mahon moins qu'aucun autre. L'armée se traîne à l'Ouest de l'Argonne puis, l'ayant passée au Chesne, se trouve seulement le 29 en vue de la Meuse. Trop tard ! Deux armées allemandes sont déjà sur les rives du fleuve tandis qu'une troisième parvenue sur la Marne de Vitry remonte vers le Nord et talonne les Français. Le 30, le capitaine Bourras est au passage de la Meuse à Mouzon où se trouvent l'Empereur et Mac-Mahon, aux premières loges pour

voir ce qui va se passer. Tandis que le 12° corps Lebrun a largement commencé à franchir le cours d'eau, le 5° corps de Failly en retrait à Beaumont, est surpris au bivouac en plein midi. Décimé, il se replie en catastrophe sur Mouzon obligeant une partie du 12° corps à repasser le fleuve et compromettant ainsi le mouvement général. Le Maréchal donne l'ordre de se replier sur Sedan. Le 31, notre homme est à Douzy sur la Chiers par où s'effectue le repli. L'Empereur se porte en avant, cherchant la mort. Le 1° septembre à quatre heures du matin, on perçoit une intense fusillade. Ce sont les fantassins de marine qui résistent à Bazeilles. Un espoir peut-être ? Mac-Mahon y va voir. Il est blessé, perd son sang, est évacué. A midi, Bazeilles succombe sous le nombre et les cruautés. Les mailles du filet se resserrent autour de Sedan. Le 2, Ducros qui remplace Mac-Mahon prescrit la sortie vers Mézières, puis de Wimpffen qui, d'ordre de Paris le supplante, vers Montmédy. C'est la confusion, l'écrasement. L'Empereur capitule.

Les jours suivants 120.000 prisonniers français sont emmenés vers l'Allemagne. Mais le 9 septembre, au cours de sa deuxième étape, aux environs de Damvillers (Meuse) le capitaine Bourras s'échappe, gagne Arras dépôt de son corps qui l'envoie au Fort de Nogent-sur-Marne, siège du Comité du Génie, qui l'envoie à Paris à l'Etat-Major de la Guerre, qui l'envoie à Epinal où il rejoindra les capitaines du Génie Varaigne et d'artillerie Schœdlen déjà mis à la disposition du Préfet des Vosges pour l'organisation des corps de volontaires apparus dans la région. En effet, le Gouvernement Provisoire constitué le 4 septembre à l'Hôtel de Ville de Paris n'a pas seulement proclamé la République, il s'est aussi prononcé pour la continuation de la guerre : « Nous ne cèderons aucun pouce du territoire, aucune pierre de nos forteresses ». Témoin d'aventures malheureuses ou coupables, le fils de Pompignan, dans des circonstances non moins tragiques mais où il aura initiative, va révéler ses qualités de chef.

LE CORPS FRANC DES VOSGES

Après Sedan les armées allemandes se rapprochent de Paris. Elles l'investissent le 17 septembre, mais n'y entrent pas. Le siège doit suffire à maintenir la capitale en respect. Et Bismark recherche le gouvernemnt pouvant offrir les meilleures garanties à la signature d'un traité de paix, utilisant tous les moyens qui se pré-

sentent et d'abord les avances de Jules Favre. Mais vaines sont ses entrevues avec celui-ci. Le Gouvernement Provisoire est trop léger aux yeux du Chancelier et le prix de l'Alsace-Lorraine trop cher pour le vice-Président du Gouvernement qui renouvelle son diptyque : « Pas un pouce... Pas une pierre ». Vaines aussi ses propositions à Napoléon III, prisonnier à Cassel, pour une continuation de l'Empire. Les conditions édictées, les mêmes qu'à Jules Favre, sont jugées inacceptables. Vaines enfin ses mêmes propositions à l'Impératrice réfugiée en Angleterre. Eugénie ne voit plus que les malheurs de la France et déclare s'en remettre au Gouvernement de Défense nationale.

Ainsi entre les deux capitulations, celles du 2 septembre de Sedan et celle du 27 octobre de Metz, temps que Gambetta qui rallie Tours le 7 octobre mettra à profit pour lever les forces nouvelles, les hostilités sont-elles limitées à des points bien précis du territoire : Paris dont les sorties se suivent et se ressemblent, à peine plus brillantes que celles de Metz parce que Trochu, Chef du Gouvernement et Gouverneur de Paris ne croit pas au redressement de la situation ; Orléans, les forteresses de l'Est, Strasbourg et les Vosges.

Dans ce Département, le Préfet, privé à la mobilisation de tous moyens militaires, avait appelé aux armes dès les premiers revers. Mais, là comme ailleurs, les populations qui n'avaient pas vu la guerre depuis plus de cinquante ans, indifférente à une armée de métier qu'elles ne connaissaient pas, n'avaient pas bougé. Il faut le désastre de Sedan, la proclamation de la République, l'occupation du territoire pour que leur patriotisme se réveille. Alors se présentent successivement outre un bataillon de mobiles de la Meurthe réclamé d'urgence par M. Georges, nouveau Préfet, des corps de francs-tireurs dits de la Seine, de Neuilly, du Jura, de Colmar, de la Haute-Saône, de la Meurthe, de Lamarche (Vosges) — ce dernier commandé par la receveuse des Postes de cette localité, une passionnée qui a déjà fait le coup de feu en 1864 en Pologne — des Pyrénées-Orientales et des Alpes-Maritimes, enfin plusieurs centaines d'isolés des Vosges, d'Alsace et de Lorraine. Mais le spectacle de ces hommes habillés de toile, armés de fusils aussi archaïques que divers, insuffisamment encadrés, indisciplinés, qui pillent les habitants, est lamentable. Bourras fait toutes réserves au Préfet sur sa décision de les conduire au feu. Il faut d'abord organiser. Il

formera en unités les isolés et s'annexera les corps qui y consentent. Puis encadrer. Alors, conformément au décret du gouvernement qui, faute de cadres de carrière, permet de conférer des grades provisoires, il encadrera six compagnies et bientôt dix-huit, 2.500 hommes. Ses capitaines seront, par exemple, un Dautel, capitaine en retraite, hier percepteur, qui sera tué quelques mois plus tard ; un Gérard dit « Fracasse » sous-officier de tirailleurs en retraite à Bruyères ; un Wolowski, polonais, qui a mené la guérilla dans son pays contre les Russes avec des troupes montées, tous débordants de vie. Lui-même est nommé commandant. Ensuite équiper. Il enverra ramasser sur ce qui avait été l'itinéraire de retraite de l'ex-armée d'Alsace les chassepots et les cartouches qui y traînent. Enfin instruire. Mais tandis que les autres corps se lancent dans des opérations d'envergure, par exemple pour la destruction des tunnels de Saverne que Mac-Mahon dans sa retraite a laissé intacts et en reviennent sans avoir rien fait avec des pertes sévères en tués et déserteurs, il refusera tout engagement prématuré. En passant à Paris il a pris chez Trochu une brassée de ces cartes d'état-major qui ont cruellement fait défaut pendant les premières campagnes. Ses unités exécuteront des missions simples, reconnaissances des cols ou coups de main sur renseignements confirmés. Le 28 septembre Wolowski capture à Vézelise dix gendarmes allemands et, ce qui est mieux, leurs dix chevaux, embryon de l'escadron qu'il rêve de créer.

Mais la chute de Strasbourg le 27 septembre laisse prévoir une intervention dans les Vosges du corps de Werder qui a mené le siège. Le 1° octobre sont annoncés des renforts et le général Cambriels ex-commandant d'une division du 12° corps à Sedan pour commander en chef les troupes des Vosges. Arrive alors une brigade de mobiles récemment constituée à Vierzon aux ordres de Michel, hier colonel de gendarmerie, mais pas le général en chef.

Le 5 octobre, Degenfeld, avant-garde de Werder se présente à Raon-l'Etape et St-Dié. La brigade Michel au lieu de se contenter de mener quelque manœuvre retardatrice se porte avec plusieurs corps francs à sa rencontre sur un large font. Un furieux combat s'engage à Nompatelize sur la rive gauche de la Meurthe jusqu'au moment où son chef et le capitaine Varaigne étant blessés et le capitaine Schœdlen tué, toute la brigade reflue en désordre ne devant son salut qu'à la Légion Bourras qui laissée en lisière de la forêt

de La Burgonce recueille le tout. On se compte alors. Bourras, quant à lui, n'a qu'un blessé, le lieutenant Pistor sorti de polytechnique cette année et qui s'est déjà fait remarquer à Reichshoffen.

Cambriels arrive le lendemain de cette folle affaire. Blessé à la tête, le front bandé, souffrant, quand il voit ces troupes abattues, il a vite pris sa décision. Il organise rapidement les services jusque là inexistants et lorsque, le 10 octobre, le gros de Werder vient serrer sur Degenfeld menaçant de déborder par Epinal d'un côté, la ligne des crêtes de l'autre, il dispose ses 30.000 hommes sur la Vologne pour un dernier combat après lequel il retraitera. Seize compagnies de Bourras sont là dont six à Brouvelieures en avant de Bruyères, au carrefour des routes qui viennent de Rambervillers et de St-Dié. Bien postées, les premières unités ouvrent un feu violent sur l'ennemi puis, celui-ci cherchant à déborder, les réserves viennent sans trouble les soutenir. Un coup d'arrêt est donné à Werder qui va permettre le retrait d'un bloc de la position à la faveur de la nuit en arrière de la Vologne : juste le temps pour Bourras de rendre compte à Epinal : « Ils ont tenu, Monsieur le Préfet. J'en garde le « commandement ». Puis s'effectue, au mépris des traînards, une retraite ininterrompue par Le Thillot et la vallée de l'Ognon jusque sous le canon de Besançon où on arrive le 15 octobre. Quelques jours plus tard Gambetta vient au camp retranché suivi de plusieurs trains d'approvisionnements. Il voit Cambriels, mais qui toujours souffrant ne restera pas et se fait présenter les chefs de corps. Bourras est nommé lieutenant-colonel et le corps franc perçoit enfin des effets de drap, deux obusiers et trente chevaux mais pas un de plus. Il faudra que Wolowski se rende à Tours pour que Freycinet, adjoint de Gambetta, lui délivre un ordre de réquisition de cent vingt chevaux complémentaires à Lons-le-Saunier.

Mais qu'attend le haut-commandement, privé d'effectifs instruits, de moyens matériels pour adopter une tactique conforme à ces circonstances ? Bourras, lui, va en changer et, mieux que cela, se transformer lui-même.

Le corps franc des Vosges, dépendant maintenant du camp retranché de Besançon, est chargé de reconnaissances dans la vallée de l'Ognon puis en direction de Gray où Werder s'est établi. Le chef regarde ses homme faire. Ils ne semblent pas craindre les unités de Werder qui toutes de « landwehr » se présentent le plus

souvent entassées. Disposés en tirailleurs, ils leur tendent des embuscades ou, quand les circonstances leur paraissent propices, foncent sur elles, disparaissant dans tous les cas sans se laisser « accrocher », insaisissables. Et il réfléchit. Dans le passé n'ont guère opéré de la sorte que des dissidents : les « Camisards » de son Languedoc natal ; au début du siècle dernier, les « Chouans » et les Vendéens sous la Révolution. Le 1er Napoléon se méfiait trop des corps auxiliaires pour les employer et le IIIème n'avait accepté la création de la garde nationale mobile que comme un pis aller. Qu'à cela ne tienne ! A Brouvelieures, Cambriels avait imposé au corps franc un combat de réguliers, un combat sur position. C'est miracle que des soldats d'occasion, la plupart âgés de dix-sept ans, certains de moins, aient tenu ! Puisqu'instinctivement ses gens font la guerilla, il leur laissera faire cette guerre, il la fera avec eux : guerre des pauvres, bien de circonstances, au lieu de la guerre des riches que s'obstinent à mener les autres ! Non que la « petite guerre » soit de nature à créer la décision, à permettre un de ces enveloppements qui paraissent être le fin du fin de l'art, mais parce qu'elle leur sied, et qu'elle use, use terriblement. Au cantonnement, ils tiennent de longs conciliabules, des « conseils de guerre » comme ils disent, sur toutes questions : la situation, les populations, la tactique des partisans, l'organisation. Acquis à la discussion, leur chef n'est pas opposé à ces conseils mais il les officialisera et y participera pour les contrôler. Un seul point sur lequel il se montrera intransigeant : la discipline, parce qu'indépendance ne signifie pas désordre. Et pour que personne ne se méprenne sur ses intentions, il licenciera impitoyablement les traînards, les ivrognes, les voleurs et il passera ou fera passer de ces fréquentes revues, auxquelles il a été habitué, où le chef parle à ses hommes les yeux dans les yeux.

Tels étaient à l'approche de l'hiver 1870 le raisonnement tenu et la résolution prise par le commandant du corps franc des Vosges dont Wolowski, qui y est certes pour quelque chose, a rapporté le témoignage. Bourras avait bien les pieds sur terre.

DU SANG SUR LA ROUTE DES VINS DE BOURGOGNE

Par le fait de la priorité donnée aux opérations sur la Loire, seules deux grandes unités vont assurer en novembre - décembre 1870 la couverture de Lyon et la surveillance des communications dans l'Est : la Légion Garibaldi et la Division Cremer à laquelle est

rattaché le corps franc des Vosges, toutes deux stationnées initialement dans la région de Dôle.

Garibaldi, héros de l'Indépendance italienne, chez qui l'amour de la liberté s'étant révélé plus fort que sa rancœur après l'annexion de Nice dont il était originaire et Mentana, s'était mis à la disposition du Gouvernement de la République française. Mais l'homme, réputé seigneur de la guérilla n'est plus chez lui et sa propension à l'agitation politique et à l'anticléricalisme n'a fait que croître et dégénérer. Et âgé maintenant de 62 ans, souffrant d'arthrite, mal servi par son chef d'état-major Bourdon, dit Bordone, ex-pharmacien à Avignon, plus connu comme aventurier, alourdi enfin par l'annexion qu'il a dû faire de plusieurs corps de partisans étrangers, la plupart gens de sac et de corde, il ne se prêtera pas facilement à la coopération. Ses fils, commandants des deux brigades italiennes, sauveront néanmoins son renom. Quant à Cremer, officier d'état-major, libéré de Metz sur parole, d'esprit rigoriste, de caractère plus pénible encore, il accuse journellement ses subordonnés d'incompétence et nourrit un parti pris non dissimulé contre les corps auxiliaires. Chacun se méfie de chacun.

Werder couvre Dijon dans toutes les directions, ses unités venant souvent faire des réquisitions sur la route des vins. Le corps franc des Vosges qui est stationné à Chaux près de Nuits les reçoit. Chaque fois, renseigné par les populations, ses cavaliers ou ses postes d'obervation, ses unités se placent en embuscades à leur approche et ouvrent un feu d'enfer sur leurs têtes de colonne et, le temps que l'artillerie allemande rentre en action, se replient jusqu'à la côte se faisant une protection des « murgets » dressés dans les vignes. Les combats s'appellent Nuits-Saint-Georges, Vosne-Romanée, Vougeot, Gevrey-Cambertin. Une dérision ! Le lendemain d'un premier combat à Nuits, le 21 novembre, un sinistre spectacle s'offre au cantonnement : un cheval égaré se présente porteur d'un cadavre. C'est le corps d'un jeune franc-tireur d'Arbois, âgé de quinze ans qui, s'étant planqué dans les vignes pendant le tir de l'artillerie allemande, a été découvert par des éclaireurs prussiens et percé de coups de baïonnette jusqu'à ce que mort s'en suive. Bourras qui a réuni son conseil rédige une lettre à l'adresse de Werder qu'un prêtre de Nuits va porter : « Je suis, général, ce commandant du corps franc des Vosges qui vous suit pas à pas depuis la Burgonce. Les pertes que je vous ai fait subir dépassent, vous le savez bien, mon

effectif. Je vous somme dès aujourd'hui de faire participer mes troupes aux usages de la guerre comme belligérants entre peuples civilisés. Si par hasard mes hommes tombaient entre les mains des vôtres, j'exige qu'ils aient la vie sauve, ou bien, forcé d'user de représailles, je ferai pendre ou fusiller à vos avant-postes les nombreux prisonniers que je vous ai faits ». Werder qui reçoit la lettre alors qu'il est en train de dîner rentre en colère puis se ravise. Il répond qu'il ordonnera une enquête, châtiera les coupables, invitant même Bourras à lui fournir les signes distinctifs de ses unités, ce qui ne l'empêche pas, le 30 novembre, de déclencher une nouvelle et plus puissante reconnaissance sur Nuits. Mais, entre temps, les Français ont été renforcés. L'ennemi se présente cette fois sur trois directions : la côte, la route, la voie ferrée. Il est contenu partout et Bourras qui commande l'ensemble, 12.000 hommes, lance, de flanc, sur la ville la forte réserve qu'il s'est constitué séparant l'avant-garde allemande du gros de la colonne. Les Allemands se replient.

Un troisième combat eut lieu encore le 18 décembre, à Nuits avec Cremer, à la suite duquel une légion de mobiles du Rhône décimée devait retraiter jusqu'à Lyon et y assassiner un de ses chefs, le commandant Arnault. Mais le corps franc des Vosges qui avait eu maille à partir avec le commandant de la Division avait déjà quitté cette région pour celle de Saint-Jean-de-Losne.

Ainsi se terminait pour le corps franc des Vosges la campagne intérimaire de l'Est. Il n'a pas tenu à lui que la grande opération qui allait s'y dérouler, la dernière de la guerre, finit aussi par un désastre et une humiliation.

UNE GUERILLA IMPLACABLE

Quand fin décembre, il s'avéra que les sorties de Paris affamé restaient vaines et que la deuxième armée de la Loire ne parviendrait pas à joindre ses forces à celles de la capitale, le Gouvernement décidait de reporter son effort principal dans l'Est pour dégager Belfort et intercepter les communications ennemies en Alsace : le même projet audacieux qu'avait conçu en 1814 le 1er Napoléon aux abois. Ainsi, tandis que Chanzy continuait à donner le change dans la région du Mans, trois corps d'armée étaient rassemblés autour de Bourges, Nevers, Vierzon pour, via Chagny, gagner

Besançon où ils devaient retrouver un quatrième corps et le commandant de l'Armée ainsi formée, Bourbaki.

Ce chef qui avait participé avec bonheur de 1836 à 1860 à la plupart des campagnes extérieures avait par la suite été reçu aux Tuileries où sa prestance et son aisance l'avaient fait apprécier. Aide de camp de l'Empereur en 1869, il commandait la Division de la Garde Impériale à la mobilisation. Prisonnier à Metz avec toute l'armée de Lorraine, il en était bientôt libéré sur intervention de Bazaine pour exploiter le voyage accompli en Angleterre par l'aventurier Régnier et aller contacter à son tour l'Impératrice, dont sa propre sœur était la dame d'honneur, dans la perspective d'une continuation de l'Empire. On a vu que cette mission qui devait encore être renouvelée par Boyer, aide de camp de Bazaine, avait fait long feu. Empêché de retourner à Metz, il se voyait confier successivement par la délégation de Tours à qui il s'était présenté le commandement de l'Armée du Nord en formation, puis, s'étant démis de cette fonction devant la faiblesse des moyens, celui de l'Armée de l'Est. Trochu l'avait recommandé et Gambetta n'avait pas grand choix.

La campagne commence mal. Faute d'un service militaire des chemins de fer capable d'adapter les demandes du commandement aux moyens, les transports sont rapidement immobilisés, et la température descendant à — 18°, des milliers d'hommes, membres gelés, doivent être évacués, des centaines de chevaux meurent dans les wagons. La concentration dans la région de Besançon commencée à Noël ne se termine que le 8 janvier. Werder qui a flairé le danger aura-t-il le temps de rejoindre Treskow devant Belfort ?

Dès la fin décembre, M. de Serres, ingénieur polonais qui s'était mis à la disposition de Tours et avait été porté à l'Armée pour contrôler Bourbaki et naturalisé et baptisé français pour la circonstance, s'était adressé directement au commandant du corps franc des Vosges alors à Dole : Werder a quitté le 27 décembre Dijon réoccupée par Garibaldi. Il faut le rechercher. Bourras trouvait Werder le 2 janvier à Gray en déplacement vers l'Est, le suivait, le harcelant de jour, de nuit, rendait compte et passait la main. Et le 9, Bourbaki, enfin prêt, pouvait accrocher sérieusement l'ennemi à Villersexel, malheureusement sans pouvoir le poursuivre, ses ravitaillements n'ayant pas suivi. Mais, le temps de cet événement, Bourras, alors rattaché au 24° corps dont l'objectif est Montbeliard

est déjà en reconnaissance en direction de Delle soutenu par le 24e Régiment de marche. Entre le 9 et le 15 janvier, la nuit, dans quarante centimètres de neige, il s'infiltre dans les arrières de Montbéliard, puis aux abords de la frontière suisse à Glay, Abbevillers, Croix, Montbouton, St-Dizier-l'Evêque qu'il occupe tour à tour vivant sur le pays. Une bonne situation pour une exploitation future ! Freycinet l'apprend. Le 16, il félicite Bourras et le nomme colonel. Mais il n'y aura pas d'exploitation de ce côté ni sur aucun autre côté.

En effet, la tardive entrée en action des Français n'a pas seulement permis à Werder de se rétablir sur la Lizaine à l'Ouest de Belfort, elle a rendu possible son renforcement. En vain Bourbaki attaque-t-il entre le 14 et le 18 tous moyens réunis sur Frahier, Méricourt, Montbéliard. Seule cette dernière ville peut être occupée. Encore son vieux château tiendra toujours. Partout la puissante artillerie ennemie reconduit nos unités. La faim, la soif, le froid, la neige qui tombe d'un ciel bas, gris et sale, un ciel d'apocalypse, les enlisent. Et, comme si ce n'était assez, un premier coup de théâtre intervient, digne de Waterloo. De Molke qui, de Versailles, suit la situation d'heure en heure a depuis le 5 janvier dégagé de Paris deux corps d'armée sous Manteuffel pour, par tous moyens, se porter à leur tour en direction de Belfort. Et comme Bourbaki n'a aucune couverture particulière de ses arrières si ce n'est Garibaldi à Dijon, Manteuffel est déjà en vue de Vesoul. Le général en chef donne l'ordre de retraite sur Besançon. Va-t-on encore là, comme à Sedan, comme à Metz, devoir capituler ?

L'ordre de retraite est à peine donné que l'ennemi s'apprête à poursuivre, sa plus forte pression allant s'exercer à la frontière helvétique où les Fançais sont le plus en pointe. Werder déclare à M. Japy, ancêtre des Japy - Peugeot chez qui il loge à Sochaux : « Demain, il faudra mettre un couvert de plus. Bourras sera mon prisonnier ». Le 19, une forte colonne ennemie se présente devant Abbevillers. Sa puissante artillerie immobilise la défense. Le bourg commence à flamber, les pertes montent en flèche en même temps qu'un double débordement s'exerce, peu dangereux à droite en raison de la proximité de la frontière suisse mais menaçant de l'autre parce que les « moblots » ont évacué Hérimoncourt. Certaines unités du corps franc flottent et refluent à leur tour. Reculer serait laisser capturer la moitié du corps et les blessés et ternir la renom-

mée acquise depuis trois mois. Il faut fuir en avant ! Bourras au galop de son cheval rallie une à une ses unités puis se portant à leur tête, sabre au clair, les entraîne derrière lui. Et au son des clairons, au chant de ses fidèles, il fonce, charge, réoccupe Abbevillers. L'ennemi surpris par ce retour offensif cède le terrain. On se compte alors : soixante tués ou blessés. C'est cher, mais moins que l'écrasement dont le corps franc était menacé. D'ordre de Besançon, on retraite en bon ordre par Glay, Blamont, St-Hippolyte du Doubs, à peine inquiété jusqu'à Morteau, première destination assignée où on arrive le 30 janvier.

Pendant ce temps, l'ennemi sous le commandement général de Manteuffel s'est approché à deux étapes de Besançon à l'Ouest comme à l'Est. Le 25, il ne restait plus à Bourbaki qui avait tergiversé pendant huit jours que la solution de la retraite sur Pontarlier et du refuge en territoire helvétique. Il donnait des ordres dans ce sens. Mais le 26, un deuxième coup de théâtre s'était produit. Le même Bourbaki dérobant le révolver de Borel, son chef d'état-major, qui lui avait soustrait le sien, se tirait une balle dans la tête. Il n'était que blessé, mais la nouvelle gagnait rapidement l'armée, Bordeaux, toute la France. Clinchant le remplaçait mais n'avait pas encore pris de décision que d'autres nouvelles intervenaient. Thiers qui depuis plusieurs semaines faisait le tour des capitales d'Europe en était revenu sans rapporter d'alliances, de promesses d'interventions. On apprenait le 28 que le Gouvernement avait signé un armistice et la reddition de Paris, - l'armée suspendait son mouvement, - puis le 31, que cet armistice ne concernait pas l'Est où aucune ligne de démarcation ne pouvait être tracée. Ainsi l'exigeait la ruse de Bismarck. On reprenait alors le mouvement mais pendant ces trois jours de palabres l'étau s'était resserré sur la malheureuse armée. Ses flanc-gardes sur les plateaux du Jura étaient décimés et la retraite convertie en débâcle. Clinchant n'avait plus qu'à confirmer le refuge en Suisse et y envoyer ses liaisons. Les Suisses s'apprêtaient à recevoir « les Bourbakis ».

Quand le matin du 2 février le corps franc des Vosges se présente à Pontarlier un triste spectacle s'offre à lui. Toute l'armée fuit vers la Suisse, flot de soldats débandés, déguenillés, hâves, chancelants, défilant entre deux haies de cadavres d'hommes et d'animaux, d'équipements, d'armements, de véhicules abandonnés parce que la veille, Manteuffel s'est jeté sur la ville faisant deux

mille prisonniers. Seul le fort de Joux tiendra. Parfois le flot s'accélère parce qu'une fusillade a retenti ou qu'un homme a découvert quelque pitance sortant d'une caisse éventrée et que les autres s'y précipitent. Bourras prend sa place dans ce sombre cortège, rongeant son frein. Mais parvenu à La Cluze au croisement des trois routes qui mènent à la frontière par Verrières, Ste Croix et Jougne, il prend résolument cette dernière, s'en écarte aux Hôpitaux Neufs en direction du Sud et s'arrête. Et tandis que ses cavaliers vont reconnaître le village de Mouthe il parle à ses gens : « La Suisse c'est la sécurité, la fin de nos maux, mais c'est la honte. Si vous le voulez, au mépris des périls, nous prendrons la route vers la terre libre où nous pourrons encore combattre, la route de l'honneur. Moi, je ne me rends pas, même à un pays ami ». Et se disant, il montre la direction du Sud, geste dans lequel il est fixé à Pompignan.

Le 2, on est à Mouthe où se trouve le bataillon de marche du 4° régiment de Zouaves, commandant De Boisfleury, qui liera son sort à celui du corps franc et à La Chaux-Neuve également libre d'ennemis. Et le 3, commence le calvaire, la montée du Risoux dans soixante centimètres de neige. L'écrivain Charles Granmougin, volontaire du corps franc, a décrit cet épisode : « La colonne serpentait lentement à travers les arbres ; cavalerie en tête portant les blessés, le reste dans ses traces. Une pleine lune insolente rayonnait à travers les branchages sombres et majestueux des sapins dont les troncs droits et élevés se perdaient dans des profondeurs bleuâtres comme les piliers d'un temple sans fin. Comme le corps, l'âme éprouvait une sensation glaciale. Il me semblait que j'étais en Norvège et que, tout à l'heure, nous allions déboucher sur quelque falaise immense d'où l'on verrait les fjords et la mer gelée... Nous avions faim et surtout soif. Mais l'eau et le vin que nous portions étaient gelés. Nous absorbions la neige. Et malheur à ceux qui tombaient, ivres de sommeil ! La neige, toujours la neige, était leur linceul ».

Mais la liberté est au bout de l'effort. Après vingt-quatre heures de ce sacrifice, le 4, on est à Bois d'Amont, aux Rousses, à la Faucille, défilant devant les gardes suisses perplexes. Le 5, à Gex. Le 8, à Bellegarde où l'on vote pour les élections à la nouvelle Assemblée Nationale et où l'on embarque le lendemain pour Trévoux. Là, le corps franc, sauf son escadron, est démobilisé et son chef appelé à d'autres fonctions.

DERNIERES EPREUVES

Après quatre mois de siège l'armistice du 28 janvier 1871 avait fait crier Paris à la trahison. L'élection, le 8 février, d'une Assemblée Nationale conservatrice ; la ratification, le 1° mars, des préliminaires de paix et la traversée de Paris par un corps allemand au lendemain de cet acte, prix du maintien de Belfort dans la patrie ; enfin, le transfert, le 10 mars, de l'Assemblée de Bordeaux à Versailles au lieu de Paris et la cessation du moratoire des loyers et des échéances, de la solde des gardes nationaux aussi, avaient chaque fois fait monter un peu plus la fièvre. Le 18 mars, l'expédition tendant à reprendre les canons amenés à Montmartre par la population tournait à l'émeute et un Comité Communal s'installait. Le 28, la Commune de Paris devait être proclamée, d'autres villes entre temps, Le Creusot, St-Etienne, Lyon, Narbonne, Toulouse, Marseille tentant la même expérience.

Le 24 mars, Crouzat commandant la Division Militaire de Lyon qui connaît Bourras pour avoir entendu parler de lui dans l'Est l'alerte avec tout ce qu'il a de disponible, en fait soixante cavaliers seulement, lui enjoignant de se rendre à St-Etienne où le Préfet, M. de l'Epée et plusieurs citoyens ont été assassinés et Savoye, commandant d'armes a été enfermé dans la caserne d'infanterie. Bourras débarque le 25 à St-Chamont où il laisse ses cavaliers, se porte à St-Etienne avec une simple liaison d'officiers, s'installe à l'hôtel, fait mander les membres du Comité insurrectionnel. L'homme du Risoux dont la presse a largement parlé est connu de tous. Il est devant eux puissant, pressant : « L'étranger foule quarante de nos départements, une rançon exorbitante nous est imposée et c'est le moment que vous choisissez pour faire couler le sang français ! « Ralliez-vous donc aux institutions républicaines ! ».

Des institutions il n'y en a pas encore, mais l'homme est imposant, le ton éloquent. Les insurgés repartent tête basse et privés du soutien populaire, même de celui des mineurs, ne reparaissent plus. Les otages sont délivrés par les troupes.

Les choses vont se révéler plus difficiles à Lyon où Bourras est affecté le 31 mars comme commandant supérieur des gardes nationales sédentaires du Rhône. Il arrive le lendemain d'une deuxième tentative d'insurrection. L'hôtel de ville occupé le 23 mars a été évacué le 25 à la faveur d'une circonstance fortuite : le retour des mobiles du Rhône de Belfort. La foule massée sur la

place des Terreaux, un moment hésitante a acclamé les vainqueurs. Il n'en reste pas moins que les bataillons de la Croix-Rousse et de la Guillotière ont fait défection et que toute la Garde, immense corps de plus de 30.000 hommes, est indisciplinée. Les unités n'en finissent pas d'élire et de déposer leurs officiers, les minoritaires passant d'une unité à l'autre, individuellement, parfois collectivement et publiquement. Les hommes s'abstiennent des rassemblements, gardes, exercices, fréquentent en tenue les réunions publiques et pour comble l'ivrognerie les gagne comme un gangrène. Le commandant supérieur n'a pas trop de son expérience, de son prestige personnel, de son titre de général aussi — mais qui conféré par l'Intérieur ne sera pas homologué — pour rappeler ses gens à leur mission, à la discipline et à la tenue. A cheval, sans escorte, mais suivi d'une partie de son état-major, il se rend dans les différents cantonnements pour parler aux hommes comme il se rend aussi dans les divers quartiers pour y prêcher le calme. Il se veut le gardien de la paix civile. Après quinze jours de ces contacts, il monte une grande revue. Fort honorable, elle est applaudie. Les unités sont appelées de nouveau à monter la garde à l'Hôtel de Ville : un honneur ! Mais les esprits restent susceptibles.

Une chose cependant est réconfortante : la parfaite entente qui règne entre le Préfet Valentin, le procureur Andrieux et le commandant de la Garde. L'équipe suit au jour le jour le duel que se livrent Paris et Versailles, Bourras observant pour sa part l'action des délégués militaires à la Commune : Cluseret, puis Rossel qui, évadé de Metz, s'est placé de l'autre côté de la barricade : un cévenol comme lui mais huguenot, un sapeur aussi, mais polytechnicien qu'il a bien connu avant la guerre au 1° Génie. Rigoureux, absolu, come seuls peuvent l'être les purs, Rossel, frappé du désordre qui règne dans la garde parisienne veut l'encaserner, constituer des groupes de choc avec les célibataires. Bourras qui arrive à peine à faire respecter le statut de la garde à Lyon est sceptique sur les entreprises de son jeune camarade. Ainsi informés, les responsables de Lyon n'ont d'autre ambition que d'éviter le pire, l'affrontement ou la collusion de la garde avec l'insurrection toujours latente. Ils temporiseront. Et quand, le 30 avril, jour des élections municipales, des habitants de La Guillotière jugeant celles-ci inopportunes, occupent la Mairie et s'emparent des urnes, les mêmes responsables précèdent les troupes et la garde pour parler, parlementer. Le préfet

et plusieurs hommes sont blessés, mais le sang n'est pas versé du fait des éléments du maintien de l'ordre. Le vote est recommencé le dimanche suivant sans incident.

Après ces événements ce ne sont plus seulement les responsables mais tous les Lyonnais qui suivent la situation dans la capitale. C'est le silence. A partir de juin, quand tout à Paris a été consommé, c'est la consternation et les gardes nationales sont progressivement démobilisées. Quand l'opération est terminée leur chef qui a demandé sa mise en disponibilité se voit remettre par le Préfet une lettre plus qu'élogieuse : « Si la Garde avait toujours reçu la même impulsion que vous lui avez imprimée pendant ces six derniers mois, rien de grave ne se serait jamais produit à Lyon ». Le 25 août, il quitte Lyon pour rejoindre Pompignan.

RETOUR AU PAYS

L'ex-commandant du corps franc des Vosges, ex-commandant des Gardes Nationales du Rhône devrait être heureux après tant d'émotions de retrouver l'ardeur de la garrigue et son oasis natal. Hélas ! Là, comme ailleurs, les événements ont remué les esprits. Les habitants, les conservateurs surtout, s'interrogent sur le sens de son repos. Est-ce une disgrâce ? Ou bien une retraite que s'impose Bourras en vue d'une action politique ? L'homme qui n'a aucune ambition de la sorte souffre et, célibataire, passe le meilleur de son temps auprès de sa mère, une digne femme dévouée au bien ; à l'école où, invité par le directeur, il distribue des livres aux enfants ; enfin à l'aménagement, à l'écart de la localité, lieu-dit Fissoli, d'un ancien moulin à vent. Quand on quitte Pompignan en direction du Nord, on peut apercevoir à main droite au bord de la route, sur un tertre dominant la garrigue une vieille tour tronconique dans un cadre de cèdres centenaires et de verdure. C'est la demeure où s'isolait le colonel Bourras. Conservée par des mains pieuses, garnie de souvenirs, elle donne l'impression d'un vide récent. Pas et paroles y résonnent comme dans une crypte.

En mai 1872, à trente-cinq ans, l'homme est nommé commandant à titre définitif, ce qui en des temps normaux serait très beau, puis est affecté à la chefferie du Génie d'Aumale en Algérie et en 1874 à celle d'Embrun, les notes de son supérieur à cette époque comportant « qu'après la très haute situation qu'il a occupée à Lyon il a repris l'existence modeste de l'officier régulier sans se

préoccuper de la Politique ». En 1878, il est affecté au 2° Génie à Montpellier où sa mère le rejoint.

C'est dans cette position qu'atteint d'un mal inguérissable il est emporté après six mois d'indisponibilité à l'âge de quarante-quatre ans et inhumé à Pompignan.

UN PRECURSEUR

En 1872 Freycinet écrivait : « On a critiqué les promotions temporaires, les formations auxiliaires. Mais sans les unes et les autres, aurions-nous eu les colonels Cathelineau, de Charette, Bourras ? » L'ancien adjoint de Gambetta confondait dans la même reconnaissance les héritiers des « Chouans » soldats à la bannière blanche, héros de Loigny-sur-la-Loire et le guerrier républicain de l'Armée de l'Est.

Mais c'est en 1892 que devait être célébrée solennellement au cours d'une grande cérémonie patriotique la mémoire du colonel Bourras par son bourg, le département du Gard et toute la France.

C'est le dimanche 4 septembre, un jour et une date pleine de sens. La statue de Bourras est là, œuvre du sculpteur nîmois Morice, déjà auteur de la statue de Triaire au Vigan et de Perrier à Valleraugue. Le matin, le conseil municipal est conduit par son maire. Dix discours sont prononcés : par M. Wolowski ancien commandant-adjoint du corps franc, président du comité du monument, M. de Perpigna, doyen, M. Clauzel de St-Martin-Valongue, conseiller général et maire de St-Hippolyte du Fort, M. Delon-Soubeyran, conseiller général, ancien de la Légion Garibaldi, le colonel commandant le 2° génie, M. Gaussorgues, député de l'arrondissement du Vigan, M. Silhol, président du conseil général, le Général commandant la Division, enfin, M. Emile Jamais, député du Gard, Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies : tous pour célébrer les vertus de Bourras, de la race cévenole, des gens de la terre, mais aussi celles de la République raffermie, de l'Armée régénérée et de l'alliance franco-russe. Puis M. Alexandre Ducros, de l'Académie de Nîmes, lit une pièce en vers, œuvre de M. Grandmougin, ancien franc-tireur :

« Et quand la Suisse ayant vers nous ses mains tendues
« Sachant quelle pitié tendre nous était dûe
« Vint offrir librement aux troupes éperdues

« Un éphémère exil, fait d'hospitalité,
« Nous longions avec toi ses frontières glacées,
« Dans la neige, la nuit et par marches forcées,
« Obéissant dans l'ombre à tes nobles pensées.
« Nous restions sur le sol où nous avions lutté !

Plus tard en 1929, à plus de quatre-vingt-cinq ans, l'abbé Rédier, cousin de Bourras, ancien aumônier du corps franc des Vosges, membre de l'Académie de Nîmes rassemblait dans une plaquette « Echos d'une lyre de campagne », quelques unes de ses œuvres. On y trouve des poèmes à la gloire des hauts-lieux de Pompignan, Notre-Dame de Monier, le château St-Jean, mais aussi un autre pour célébrer Bourras et ses compagnons.

Ainsi avons-nous trouvé dans la grande et petite histoire la trace et la marque du Colonel Alphonse Bourras. Les grandes crises révèlent les grands caractères. « L'année terrible » a distingué cet enfant de Pompignan qui dans la tempête où se débattait une France abusée, occupée, et pour comble, déchirée, a accompli, lucide autant que solide, de difficiles sauvetages.

Puissent le rappel de ces temps de malheur et l'évocation du corps franc des Vosges de 1870-71, précurseur de ceux de la dernière guerre, mieux faire connaître son chef. Il avait trouvé dans son terroir natal tous les ressorts d'un patriotisme éclairé.

BIBLIOGRAPHIE

— La guerre en province - FREYCINET

— Guerre des frontières du Rhin (1870-71) - 2 vol - RUSTON (Traduit de l'allemand par SAVIN de LARCLAUSE)

— Le Corps Franc des Vosges - VOLOWSKI (chef adjoint du Corps Franc)

— Archives du Service Historique des Armées.

— Archives de la Ville de Lyon.

— Notes du Commandant SAUMADE (POMPIGNAN)

— Enquête personnelle près la famille GLEIZE-BOURRAS à POMPIGNAN.

UN CELEBRE BIBLIOPHILE GARDOIS : CHARLES DE BASCHI, MARQUIS D'AUBAIS

par

M. Joachim DURAND

Membre résidant

Les Baschi étaient d'origine italienne, d'un comté de Toscane. D'après les recherches de Moreri, un Ugolino, seigneur de Baschi, de Vittozo et de Montemarano vivait en 1080. Grâce aux travaux de La Chesnay-Desbois et de Chaix d'Est-Ange, la généalogie des Baschi a été reconstituée, d'une façon complète. Je fais grâce de tous ces détails, dont l'énumération serait fastidieuse. Qu'il me suffise d'indiquer que la famille des Baschi d'Italie, alliée des Médicis et des Borromée, a été, notamment, illustrée, de 1080 à 1591, par de grands seigneurs, un ambassadeur, de courageux capitaines, un premier écuyer du roi de Naples, un chevalier de l'Ordre de Malte.

Le premier des représentants de cette famille venu en France, Balthazard de Baschi, suivit en Provence, en 1589, Louis II d'Anjou, roi de Naples et de Sicile, dont il était le premier écuyer. Il était veuf de Jacquette de Farnèse, sœur de Rainuce de Farnèse, ancêtre du pape Paul III. Né le 25 juillet 1571, seigneur du domaine de Saint-Estève et d'autres châteaux dans le diocèse de Digne, Basses-Alpes (domaine et châteaux achetés par son aïeul Berthold de Baschi, en 1422), Balthazard de Baschi, désigné comme gentilhomme ordinaire de la Chambre d'Henri IV le 18 septembre 1595, se noya, vers la fin de janvier 1598, dans la rivière du Vistre, au-dessous du Cayla (à cette époque, Le Cailar s'appelait Cayla ou Caïla ou Caila). Il avait épousé, le 28 juin 1591, Marguerite du Faur, dame d'Aubais, de Junas, Gavernes et Montleau. *C'est ainsi que, du fait de ce mariage, naquit la branche des Baschi d'Aubais.*

Marguerite du Faur, dont les aïeux s'étaient illustrés pendant deux siècles, surtout dans la magistrature, et qui apportait en dot à son mari le château et la terre d'Aubais, était de digne ascendance. Par les Bozène, les Bermond d'Anduze, les Pelet, elle remontait aux Languissel, célèbre famille nîmoise ayant compté parmi les siens, du 12e au 15e siècle, des personnalités marquantes : des chevaliers des Arènes, un jurisconsulte éminent, des consuls de la cité de Nîmes, de valeureux combattants, un cardinal, un évêque de Nîmes, un évêque d'Avignon, etc... C'est un Guiraud de Languissel qui, en 1283, avait acheté à Guillaume Bucuci, panetier du Roi Philippe III et châtelain de Nîmes, la seigneurie d'Aubais, Nages et Solorgues.

Dans le ménage Marguerite du Faur-Balthazard de Baschi, naquirent Charles et Louis.

Charles continua la branche des seigneurs de Saint-Estève, branche qui aboutit à François de Baschi, comte de Baschi Saint-Estève, né le 9 juillet 1710, chevalier des Ordres du Roi et ambassadeur de Louis XV en 1755, époux de Charlotte Le Normand d'Etioles, nièce de Mme de Pompadour.

Louis, baron d'Aubais et du Caïla (1596-1646), se distingua dans la carrière des armes, d'abord dans notre département et dans notre région lors des guerres de religion, ensuite sur le plan national. Il fut Maréchal de camp en 1643. Le 17 juin 1614, il avait épousé Anne de Rochemore, des seigneurs de Gallargues.

Cette dernière eut quatre enfants : trois filles et Charles de Baschi, baron d'Aubais et du Caïla, capitaine de cavalerie dans le régiment de son père. De l'union de ce Charles de Baschi avec Marguerite de Causse (union célébrée en 1640) naquirent quatre fils et une fille.

Le second des fils, Henri, seigneur de Rigoles, fit la branche des marquis de Pignan en épousant, le 13 septembre 1678, Elisabeth de Ricard, dame de Pignan. Le dernier descendant de ces Baschi, marquis de Pignan a été Achille Pierre Antoine de Baschi, comte du Cayla, né en 1775, mort en 1851. Il fut pair de France et avait épousé la célèbre Zoé Talon, la favorite de Louis XVIII, morte en 1852.

L'aîné des fils, prénommé Louis, baron d'Aubais et du Caïla, né le 21 mars 1646, épousa, le 4 novembre 1673, Anne Boisson, née à Nîmes le 8 décembre 1655. Lors de la révocation de l'Edit de Nantes, tous les membres de sa famille revinrent à la religion

catholique. Lui seul refusa d'abjurer. Il se réfugia à Genève en 1685, où il mourut le 16 juin 1703.

Anne Boisson eut cinq enfants : d'abord, et successivement, trois fils, morts en bas-âge ; puis, une fille, Magdeleine, née le 3 août 1683, morte à Paris le 18 mars 1733 et qui avait épousé, le 12 mai 1705, le comte de Firmacon, lieutenant-général des armées du Roi ; enfin, le 20 mars 1686, Charles de Baschi, héritier du nom et qui devait illustrer la famille, dans le domaine des lettres, sous le nom de marquis d'Aubais, la baronnie d'Aubais ayant été érigée en marquisat par lettres patentes de mai 1724.

⁂

Charles de Baschi naquit au château de Beauvoisin. Sa mère, Anne Boisson, fille de gros bourgeois nîmois, enrichis dans le commerce, se rendit, après le départ de son mari pour Genève, au château de Beauvoisin, chez sa sœur Olympe Boisson, femme de Louis de Génas, seigneur de ce lieu. Peu de temps après, elle donna naissance à un fils que l'on prénomma Charles. Elle mourut des suites de couches.

Après la première éducation reçue dans la famille de sa tante Olympe Boisson, Charles de Baschi fut envoyé, pendant quelque temps, au collège de Toulouse. Il étudia ensuite, pendant plusieurs années, au collège Clermont, à Paris. Après avoir suivi les cours de l'Académie de Duga, il entra, à dix-huit ans, dans les Mousquetaires et participa à la campagne de 1705. Se rendant compte que son penchant pour l'étude s'épanouirait mieux dans le « silence du cabinet » que dans le « tumulte des camps », il démissionna et s'installa dans le magnifique château d'Aubais, construit par son père.

Le 5 juin 1708, il épousa, à Castres, Diane de Rozel, fille unique et héritière de Louis de Rozel, seigneur de Cors et de Beaumont, et de Jacquette de Jaussaud.

Sept enfants naquirent de cette union. Trois moururent en bas-âge. Les quatre autres firent de riches mariages. L'aînée des filles, Diane-Henriette, épousa, le 9 juin 1732, Jacques de Monteynard, marquis de Montfrin, dont le fils, Inspecteur Général et Maréchal de camp des armées du Roi, devint ministre de la guerre le 4 janvier 1771. Au château de Montfrin, on peut remarquer les portraits des Baschi mêlés à ceux des Monteynard. La cadette, Jacqueline-Marie, s'allia, le 21 novembre 1741, avec François-Joseph, comte

d'Urre. La plus jeune, Euphrosine, devint, le 20 février 1748, marquise de Rochemore, son mari Joachim-Annibal étant seigneur de Gallargues et de Villetelle. Le fils, Jean-François, né à Aubais le 23 décembre 1717, épousa à Pignan, le 11 août 1745, Suzanne Françoise de Baschi, sa cousine, héritière de la branche des Pignan.

La vie du marquis d'Aubais, passionné pour l'histoire, la géographie, la généalogie, se déroula, en grande partie, dans son château. Il allait souvent à Montfrin et à Gallargues rendre visite à ses filles mariées dans les châteaux de ces localités, à Nîmes, où il possédait un hôtel particulier, 3, rue Daurade (actuellement rue Dorée). Il se rendit à Carpentras, Pézénas, Perpignan, Toulouse, Bordeaux, pour affaires familiales ou privées.

L'écrivain Poncet, auteur d'un ouvrage intitulé « *Hommes et choses du Languedoc en* 1729 », paru en 1773, qui rencontra Charles de Baschi à Pézénas en 1725, fut frappé par « son génie supérieur, son mérite infini, son esprit sublime et pénétrant, sa science profonde, sa grande naissance, ses honnêtes manières,... son goût fin et particulier pour tout ». Poncet poursuit : « toutes ces belles qualités le rendent un des plus accomplis du siècle» et termine ainsi, après avoir précisé que son château est le trésor des belles-lettres de la province du Languedoc, : « il joint à tant de brillantes qualités une grande piété pour la religion catholique, où depuis son enfance il s'est voué, en imitation de ses illustres ancêtres de la maison des Baschi d'Italie ».

Le marquis d'Aubais passa quelques mois à Genève, en 1727, et séjourna à Paris, à différentes reprises et parfois pour plusieurs années, soit pour ses recherches historiques et héraldiques, soit pour soutenir un important et long procès. Dans une lettre adressée de Paris, le 30 mars 1769, à son ami le nîmois Jean-François Séguier, le marquis indique : « ... Le 27 août dernier, je gagnai ici au Grand Conseil la partie essentielle du procès qui me tourmente depuis plus de trente ans contre les créanciers de la maison de Firmacon et surtout contre le marquis d'Esclignac qui n'oublie aucune chicane pour me faire perdre en tout ou en partie l'héritage de ma sœur ». Comme déjà indiqué, la sœur du marquis d'Aubais avait épousé le comte de Firmacon, devenu, à la mort de son père, marquis.

Le marquis d'Aubais fut récompensé de sa patience, car ce procès lui rapporta plus de 100.000 livres.

⁂

J'ai fait allusion, il y a quelques instants, au « magnifique » château d'Aubais. Il est temps de donner quelques précisions sur cette belle demeure.

A côté du vieux castel féodal, situé sur un rocher et dominant une pente assez raide, le père du marquis fit construire, dans le genre du château de Versailles et en pierres de taille, un nouveau château avec deux façades : la façade orientale, la principale, celle d'arrivée, donnant sur une vaste cour d'honneur, aujourd'hui la place du village « place rétrécie et déformée par des constructions modernes », et la façade occidentale, qui est celle du couchant, que « l'on aperçoit lorsqu'on arrive à Aubais par la route qui vient de Sommières ou de Gallargues et qui n'est pas masquée par de nouvelles constructions, étant donné la déclivité du terrain ».

L'ensemble de la construction (façade orientale) était dominé par un corps central « sorte de pavillon quadrangulaire très décoré et très surélevé qui se terminait par un dôme et une lanterne fort gracieuse ; c'est dans ce pavillon central que se trouvait le célèbre escalier » (dont il va être question ci-dessous). Le pavillon central s'ouvrait par une haute et vaste porte De chaque côté du pavillon central, s'étendaient « deux ailes symétriques comportant 3 rangées d'ouvertures, dont 7 à chaque étage et de chaque côté ». L'aspect de la façade occidentale « se rapprochait de celui de la façade opposée, sauf que, latéralement, elle était flanquée de deux tours » (dans celle du midi était la chambre à coucher du marquis).

La partie la plus remarquable de ce château était le célèbre escalier d'honneur qui se trouvait au centre du château, dans la salle du dôme. Dans le tome 7, page 605, de son « *Histoire de la ville de Nîmes* », publiée en 1758, Léon Ménard, grand ami du marquis d'Aubais, consacre à cet escalier les lignes suivantes : « ... L'escalier de cette belle résidence est surtout très remarquable, on n'en voit guère de plus hardi. La cage de cet escalier à six toises et demie de long et cinq pieds d'épaisseur (la toise valait 2 mètres et le pied 33 centimètres). L'escalier a cinq rampes qui sont doubles excepté celle du milieu. Comme il est construit sur un terrain bas et haut, on n'en monte que deux de seize marches chacune, si l'on arrive par la grande avenue. Les marches, au nombre de 88, bien qu'on n'en monte que 37, ont sept pieds de long. Le palier par où l'on communique aux deux appartements d'en haut a cinq

toises et demie de long sur trois de large et sa voûte n'a presque pas de cintre. Cette plate-bande est ce qu'il y a de plus hardi. On a pratiqué, dans l'épaisseur des murs, deux escaliers, pour monter au dôme. A côté de l'escalier, il y a deux salles dont les voûtes de pierre sont extraordinairement plates et d'une grande beauté. »

Gabriel Dardaillon, natif de Mende et fixé à Nîmes, en fut l'architecte, et il le termina en septembre 1685. Il n'en avait jamais vu de modèle et la seule situation de l'endroit l'inspira. Le maréchal Vauban, qui estimait fort le talent de Dardaillon, ne pouvait se lasser d'admirer l'escalier du château d'Aubais, parce qu'il lui paraissait hardi au-delà de ce qu'on pouvait dire. Ce qu'il admirait le plus était que l'ouvrier en eût entrepris et formé le plan sur ses simples idées. Fier, à juste titre, de cet escalier, le marquis d'Aubais, désirant qu'il fût connu du monde savant, avait demandé au bénédictin Bernard de Montfaucon, qui préparait un ouvrage sur les « *Monuments de la monarchie française* », d'insérer, dans cet ouvrage, le plan de l'escalier.

La bibliothèque était située dans l'aile du château exposée au midi. Du fait de l'importance de l'accroissement de sa bibliothèque, le marquis dut modifier les locaux en 1733 ; cette modification ne fut terminée que six ans après. A ce moment, vraisemblablement, l'aile nord du château, près du vieux castel, fut aménagée en annexe de la bibliothèque. Léon Ménard s'exprime ainsi, au sujet de cette dernière : « La bibliothèque du château d'Aubais en fait aussi un des plus grands ornements. C'est un vaste vaisseau très bien éclairé, et accompagné d'une longue terrasse sur la campagne, qui rend cet endroit extrêmement agréable. Au surplus, on y trouve un très grand nombre de volumes choisis sur toutes sortes de sciences, mais principalement sur l'histoire et les belles-lettres, et quantité de manuscrits historiques et généalogistes, avec un amas très considérable de cartes de géographie. Le marquis d'Aubais, si connu de tous les savants et dont le goût pour l'étude fait honneur aux lettres, l'a commencée et l'augmente tous les jours ».

Tout dans l'ameublement du château, dans la décoration des murs des différentes pièces, dans les peintures des solives des plafonds, dans les coloris des vitrages garnissant les croisées était du meilleur goût.

∴

On sait le sort qui advint à cette splendide demeure et aux richesses de toutes sortes qu'elle contenait.

Le 1er avril 1792, une foule armée, composée d'étrangers, venus des environs, envahit le château et brisa presque tout. Des livres aux belles reliures, des manuscrits et des archives régionales du plus grand intérêt, furent retirés de la bibliothèque, entassés dans la cour d'honneur et incendiés.

Le comte d'Urre, gendre du marquis d'Aubais, héritier du château, recula, après la Révolution, devant l'énorme dépense nécessaire pour le faire réparer, tant la demeure avait souffert des destructions d'avril 1792.

Dans la deuxième partie du 19e siècle, ce qui restait du château d'Aubais fut vendu à « des spéculateurs qui le morcelèrent et le revendirent à divers acquéreurs qui changèrent les dispositions intérieures ».

Quel fut le sort de l'immense bibliothèque, ayant contenu 30.000 volumes ?

D'après l'académicien nîmois Prosper Falgairolle, la comtesse d'Urre, à la mort de son père, le marquis d'Aubais, vendit à M. de Joubert, syndic de la province du Languedoc, une petite partie de la bibliothèque, le reste fut brûlé ou dispersé à l'époque de la Révolution. Plusieurs Bibliothèques, notamment celles de Nîmes et de Montpellier, et quelques riches particuliers recueillirent un certain nombre de volumes échappés aux flammes révolutionnaires.

Une telle version des faits paraît contredite par des lettres adressées, en 1777, (année de la mort du marquis d'Aubais) et 1778, par notre illustre compatriote Jean-François Séguier, respectivement au botaniste montpelliérain Amoreux fils et au baron d'Orbessan, ex-président au Parlement de Toulouse. D'après Séguier — et c'est sa manière de voir que je tiens pour bonne — la bibliothèque a été achetée, en 1778, par Brette, libraire à Grenoble, pour 40.000 livres. Les ouvrages et manuscrits traitant des questions locales du Languedoc intéressant moins l'acheteur, qui était dauphinois, ce sont surtout les beaux livres classiques français et étrangers, de vente facile, qui furent voiturés jusqu'à Grenoble. Les documents relatifs au Languedoc, restés sur place après la vente globale, furent, en grande partie, détruits lors de l'incendie du château, au début d'avril 1792.

Le dernier descendant du comte d'Urre, gendre du marquis d'Aubais et héritier des grandes maisons d'Urre et d'Aubais, le marquis d'Urre (les d'Urre, de comtes, étaient devenus marquis au 19e siècle), mourut à Paris le 21 mai 1927. Célibataire, passionné

de navigation, il laissa tous ses biens à l'Etat français, à charge, pour ce dernier, de s'intéresser à des œuvres de mer : création d'un phare et d'une station de sauvetage. Ses biens furent vendus aux enchères par l'Etat en 1928, à Nîmes, à Sommières et au Vigan. « C'était la première fois que passaient en vente ces terres qui venaient par succession, depuis le 13e siècle, des anciennes maisons de Languissel, de Pelet, de Bermond d'Anduze et de Baschi ».

Lors de la vente, en 1928, du château de Christin, à Junas, dernière résidence des marquis d'Urre, on trouva environ 2.000 volumes, parmi lesquels figuraient quelques éditions rares (une de Jean-Jacques Rousseau de 1774, un Brantôme de 1666, l'Histoire du Languedoc de dom Vaissette, 1749, des œuvres de Montesquieu, 1765, un Fontenelle de 1767, les Commentaires de Montluc de 1657, un La Bruyère de 1690, un Molière de 1781, une Histoire de Louis XIII par Michel Levassor, 1770, les Délices de Brabant, 1557). Ces livres « présentant parfois des armoiries mutilées sur les plats », il est permis de supposer qu'ils provenaient de la célèbre bibliothèque du marquis ; ils se trouvaient peut-être dans une des propriétés ou dans l'hôtel d'Aubais, à Nîmes.

⁂

Le marquis d'Aubais permettait aux savants et aux érudits de consulter sa riche documentation : recueils autographes de Jean de Rignac, conseiller à la cour des comptes de Montpellier, sur l'histoire du Languedoc, mémoires sur les guerres de religion dans le midi, délibérations des parlements, chartes, documents généalogiques et historiques, collection considérable de cartes de géographie, ouvrages classiques rares, etc...

Léon Ménard, Jean-François Séguier, d'Aigrefeuille, le marquis de Caumont, l'abbé Nicolas de Folard, chanoine de Nîmes, dom Vaissette, pour ne citer que ceux-là, ont puisé largement dans ce trésor unique.

Le marquis d'Aubais était heureux de correspondre avec la plupart des savants de son temps et, quand l'occasion s'en présentait, de les accueillir. Il recevait en très grand seigneur, et tous ceux qui visitaient ou séjournaient au château : hommes de lettres ou de science, représentants de la noblesse ou de la magistrature, grands dignitaires écclésiastiques, officiers, parents, amis, profitaient de sa vaste érudition.

« L'ambition du marquis consistait moins à paraître au premier plan qu'à conseiller, dans la coulisse, ceux qui entreprenaient de savantes études, dans les domaines qui étaient les siens ».

Bien que sa mémoire, a dit un de ses amis, fût une « véritable bibliothèque », le marquis « soit par modestie, soit par défiance envers le public », n'a pas publié. sous son nom, beaucoup d'ouvrages.

On a de lui une soixantaine de lettres autographes écrites à des savants, à ses hommes d'affaires, à des amis. Il a publié, en 1713, la *Généalogie de la Maison de Génas* (Louis de Génas était son oncle) et, peu après, la *Généalogie de la Maison de Narbonne-Pelet* (comme il a déjà été indiqué, les Pelet avaient, par des alliances successives, transmis la seigneurie et la terre d'Aubais aux Baschi).

Son œuvre principale, éditée à Paris en 1759 en trois volumes, et écrite sans doute en collaboration avec Léon Ménard, est intitulée « *Pièces fugitives pour servir à l'Histoire de France, avec des notes historiques et géographiques* ». C'est un recueil de pièces rares ou inédites, dont il possédait les copies dans sa bibliothèque. Parmi ces « *pièces* », qui constituent un trésor historique et dont certaines sont des mémoires relatifs à l'histoire des guerres civiles en Languedoc, il y en a une très précieuse : les jugements sur la noblesse du Languedoc par M. de Bezons, intendant de cette province sous Louis XIV.

D'Aubais collabora à l'édition des *Œuvres de Fléchier*, entreprise par Ménard en 1761, et publia la même année, chez Ballard, à Paris et en deux volumes, un ouvrage intitulé *Géographie historique*. Ce sont des précisions relatives à l'histoire des lieux, celle de leurs seigneurs et des hommes célèbres qui en étaient sortis. Il avait également entrepris, dès 1732, un travail sur de Thou, le célèbre historien. La Bibliothèque de Nîmes possède trois volumes intitulés : *Histoire de M. de Thou* (manuscrit 13.834). Le catalogue en attribue la paternité à D'Aubais.

Les membres de l'Académie Royale de Nîmes, dont le marquis d'Aubais faisait partie, cessèrent de se réunir quelques années après la révocation de l'Edit de Nantes, un certain nombre d'académiciens, poursuivis comme huguenots, ayant dû s'exiler. En 1752, les passions religieuses s'étant apaisées, le marquis d'Aubais reconstitua l'Académie, en accord avec Ménard et Séguier. Dans la nouvelle Compagnie, il était le seul à avoir appartenu à l'ancienne.

Ce n'est pas seulement à l'égard des savants ou des personnages importants que le marquis d'Aubais était aimable et généreux, mais à l'égard de tous. Bon, extrêmement poli, tant avec les grands qu'avec ceux qu'il employait, il avait, en 1717, cédé ses droits seigneuriaux afin que ses vassaux ou ses officiers ne pressurassent pas les habitants de Junas et de Gavernes ; il s'était contenté, en retour, d'une redevance annuelle très faible. En 1719, il s'était volontairement privé de certains avantages financiers pour moins surcharger les habitants d'Aubais.

Aussi, ne faut-il pas s'étonner qu'un poète vivant à cette époque ait vanté l'excellent comportement de ce seigneur dans un poème de 116 vers, intitulé « *Satire à M. le marquis d'Aubais sur la manie de certains nobles* », et dont je n'indique que les quatre vers du début :

Baschi, si tes vertus dont l'exemple est si rare,
Aux nobles de nos jours pouvaient servir de phare,
Se moulant sur ta vie et sur ta probité,
Ils abuseraient moins de leur autorité.

Ce poème est à la Bibliothèque de Nîmes ; c'est le manuscrit n° 13.378 ou 13.878 N° 10, fol. 02 ou fol. 92.

C'est M. de Massilian, curé de Junas, qui, le 1er janvier 1736, venant, accompagné des consuls et des habitants de la localité, souhaiter la bonne année au marquis, soulignait, dans son allocution, que l'on admirait en lui « les dons précieux de la grâce, la bonté et la grandeur d'âme qui sont les fruits d'une grande naissance », faisait remarquer que l'on distinguait en lui « un accord parfait entre les hautes sciences et la piété la plus pure, la plus humble et la plus solide » et terminait en disant : « l'amour que vous avez pour les belles-lettres ne diminue rien de votre vigilance paternelle, et l'on peut dire que vos vertus et vos travaux vous rendent également la gloire de la noblesse et l'ornement de votre siècle ».

Bien qu'il eût une ascendance huguenote d'un siècle, le marquis d'Aubais fut catholique, et il le fut sans réticence. Mais, d'esprit libéral, il rédigea des mémoires sur les guerres religieuses du 16e siècle avec la plus grande impartialité et il ne distingua jamais entre ses vassaux ou ses serviteurs des deux confessions. Pendant les guerres de religion, il laissait les protestants s'assem-

bler sur ses terres ; il ouvrait sa bibliothèque aux plus notables d'entre eux et il reçut même dans son château, le 1er novembre 1744, trois ministres et deux proposés, dont un était recherché. Son premier valet de chambre Rebufat était un protestant important dans cette confession.

Il existe un magnifique portrait au pastel du marquis d'Aubais à 60 ans, exécuté par Perroneau. La gravure de ce portrait par Daullé, graveur du roi, n'est pas réussie. Le portrait a 48 cm de haut et 39 de large. Le modèle est représenté en buste, de face, la tête de trois-quarts vers la droite. Il porte la cuirasse en souvenir de son passé militaire et la perruque à la moutonne. « Le personnage, écrit M. Soubeiran de Pierres, est puissant, large d'épaules, le cou robuste et un peu atteint par l'embonpoint, mais la figure garde sa distinction native ; le front est large et bien ouvert, la lèvre sensuelle décèle le gourmet ; les traits semblent un peu fatigués : ce sont ceux du chercheur, de l'érudit et peut-être sont-ils attristés par les soucis occasionnés par un procès et des charges de famille ; ils reflètent en tout cas la bonté ».

Cet homme, foncièrement bon, n'aimait pourtant pas qu'on se moquât de lui. Pendant un de ses séjours dans la capitale, il donna l'ordre à M. Chrestein, notaire et juge du marquisat d'Aubais, d'employer la manière forte vis-à-vis de deux de ses fermiers qui refusaient depuis longtemps, sans raisons jugées valabes, de s'acquitter de leur dettes particulièrement importantes et qui avaient encore l'audace de lui écrire d'une façon incorrecte.

Il ordonnait à son juge de leur adresser l'huissier, de les faire rechercher par des cavaliers dans le cas où ils s'enfuiraient et de les faire mettre en prison, afin, précisait-il « de les rendre plus sages et de leur apprendre à agir avec moi comme ils doivent ».

Quand le marquis d'Aubais faisait des séjours de deux ou trois ans à Paris, il emmenait avec lui plusieurs personnes : maître d'hôtel, secrétaires, valet de chambre, domestiques, cocher, etc... Il louait un hôtel particulier, ce qui lui permettait de recevoir convenablement des savants, des érudits et des personnes haut placées habitant la capitale.

Fin gourmet, il affectionnait les perdreaux. Dans la capitale, il en était privé « ceux de Paris, écrivait-il, n'approchant pas de ceux d'Aubais ».

Pendant le dernier séjour à Paris du marquis, un de ses secrétaires, dans des lettres adressées à Aubais à sa propre femme,

révèle que Charles de Baschi, veuf depuis trois ou quatre années, songeait à se remarier.

Il ne faut peut-être pas prendre trop à la lettre les révélations de ce secrétaire, encore qu'elles soient assez précises. Selon lui, le marquis, âgé, à ce moment-là, de 83 ou 84 ans, aurait songé à épouser :

— une première fois, une jeune fille de 22 ans, jolie mais sans fortune, fille de M. de Surbec, Maréchal de camp. Le marquis promettait à la jeune fille 8.000 livres de rente ;

— une deuxième fois, une jeune fille de 18 ans, Mlle de Lévis, nièce du Maréchal de Mirepoix. Promesse du marquis : 10.000 livres de rente.

Dans les deux cas, la famille de Charles de Baschi sut faire échouer ces mariages.

⁂

Le marquis d'Aubais, célèbre bibliophile, s'éteignit dans son château, à 91 ans, le 5 mars 1777. La *Gazette de France* annonça son décès le 24 mars.

Sa vie, au cours de laquelle il consacra tous ses efforts, tous ses loisirs et sa fortune aux belles-lettres et aux recherches historiques, géographiques et généalogiques, fut exemplaire. Amoureux des livres rares et des splendides reliures, il eut la grande satisfaction d'avoir, dans son magnifique château, la plus importante bibliothèque du Languedoc. Pendant près de trois-quarts de siècle, il a rendu aux savants et aux érudits de son époque les plus éminents services, en mettant à leur disposition ses documents uniques et précieux, sa vaste érudition et son extraordinaire mémoire.

Le souvenir d'une aussi longue et aussi belle existence, entièrement vouée à une noble cause, méritait bien, je crois, d'être rappelé.

L'ABBE DE SAUVAGES (1710-1795)

par M. l'Abbé René ANDRE

Correspondant

La figure de certains personnages qui semblent perdus dans la brume de l'Histoire resurgit parfois de façon inattendue. Tel est le cas pour l'alésien Pierre-Augustin Boissier de Sauvages.

En 1967, un chercheur américain, Franck A. Kafker, le mentionne à plusieurs reprises dans son article : « Les Encyclopédistes et la Terreur ».

Au cours de la même année, le professeur Franck Bourdier, dans son livre : *Préhistoire de France*, lui rend un bel hommage en faisant de lui le fondateur de la paléontologie stratigraphique.

En 1968, Jacques Proust consacre plusieurs pages de l'un de ses ouvrages à l'abbé de Sauvages, collaborateur de l'*Encyclopédie* de Diderot.

En 1971, la maison Slatkine, de Genève, réimprime l'édition de 1820 de son *Dictionnaire languedocien-français*.

Enfin, la société Préhistorique de l'Ardèche prépare sur lui un article dans sa revue *: Etudes préhistoriques*.

Qui était donc cette abbé de Sauvages dont le souvenir nous est ainsi rappelé ?

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE

Pierre-Augustin Boissier de Sauvages naquit à Alès le 27 août 1710. Son père était capitaine au régiment de Flandre. Sa mère se nommait Gillette Blanchier.

Cette famille existait déjà au XIII[e] siècle, et « elle figurerait avec honneur sur la liste des familles consulaires et militaires de la ville d'Alais », nous dit l'abbé de Broves, biographe de l'abbé de Sauvages, dont l'excellente étude nous servira principalement de guide (1).

---

(1) Les citations sans autre indication sont tirées de cet ouvrage, signalé à la bibliographie qui termine cette étude.

Vers 1718, donc à l'âge de huit ans, Boissier de Sauvages entra au collège des Jésuites d'Alès. Il éudia ensuite à l'Université d'Avignon, puis il se rendit à Paris, pour prendre ses grades théologiques à la Sorbonne.

Comment se représenter notre compatriote à cette époque de sa vie ? Ecoutons son biographe :

« Aristocrate par éducation et par tempérament, il devint simple et discret par réflexion et par observation. Il ne portait pas d'habit de soie et de velours, mais des simples vestes de camelot, des soutanelles de gros de Naples et des redingotes de ratine.

« Quoique très caustique de son naturel, il était toujours très correct dans ses manières et dans son langage.

« Ses mœurs étaient rigides et sobres. Témoin la sentence qui figurait sur la garde de son livre de raison : « Le corps fait en l'absence de l'esprit ce que les valets font en l'absence du maître ».

« Il était humble, mais il était aussi extrêmement jaloux de conserver son indépendance et sa liberté. C'est à cause de cela qu'il refusa toujours de se marier, et qu'il résista pendant cinquante ans à la tentation de recevoir les ordres sacrés ».

LE PROFESSEUR DE PHILOSOPHIE A LE GOUT DES SCIENCES

« De retour dans sa ville natale, en 1746, dit la notice biographique qui précède le *Dictionnaire languedocien-français* de l'abbé de Sauvages, Mgr l'évêque (d'Alès) le chargea de professer la philosophie au collège ; il fit son cours d'une manière neuve et piquante, et le termina par des exercices publics et des expériences de physique ; ce furent les premières qu'on vit faire dans ce pays ; ce fut la première fois qu'on y développa les principe de Newton ».

Développer les principes de Newton dans un coin de province française au milieu du XVIII[e] siècle, ce n'était pas alors chose courante, et l'on comprend l'exclamation du biographe, qui est ici le petit-neveu de Boissier de Sauvage. Les collèges des jésuites en restaient encore à Aristote, comme l'a si bien montré le Père de Dainville, et la plupart des membres de l'Académie des Sciences de Paris, tout en saluant d'appréciations élogieuses l'*Optique* de Newton, « n'en restèrent pas moins convaincus de la supériorité du cartésianisme dans l'ensemble », dit Pierre Brunet dans son livre : *Introduction des théories de Newton en France au XVIII[e] siècle.*

Mais des esprits ouverts tels Maupertuis et Voltaire, prônaient les principes newtoniens. Lors de son séjour à Paris, notre compatriote avait dû sans doute s'initier à ces courants scientifiques nouveaux. Il le pouvait d'autant mieux que Maupertuis avait présenté, en 1732, à l'Académie des Sciences, un mémoire *Sur les lois de l'attraction* inspiré de Newton, et que Voltaire avait publié, en 1738, ses *Eléments de la Philosophie de Newton.* En développant dans des cours publics le principe de Newton lors de son retour à Alès, l'abbé de Sauvages faisait donc preuve, dès sa jeunesse, d'un esprit scientifique très ouvert, qui sera le sien tout au long de son existence.

Qui ignorerait le cadre familial et social dans lequel il avait été élevé serait porté à croire que toutes ces lumières scientifiques lui venaient exclusivement de Paris. Or, la connaissance de son milieu révèle l'influence de celui-ci sur le développement de son intelligence, favorisant grandement son ouverture d'esprit, sa passion de la recherche.

Il fut initié, dès ses premières années, à l'amour des sciences littéraires, mathématiques et naturelles. Il grandit dans un milieu favorable aux études. Avec ses trois frères, dont l'un était un médecin réputé, il étudiait la physique, la chimie et l'histoire naturelle, sciences qui étaient alors fort à la mode. On sait qu'à cette époque l'on vit s'établir dans les châteaux confortables et dans les demeures des gens cossus des cabinets de zoologie, de botanique et de minéralogie. Un document de 1730 nous montre les Boissier de Sausages appliqués à fabriquer eux-mêmes des verres convexes, pour construire des télescopes et des microscopes.

Cette famille n'était pas la seule, dans la ville d'Alès, à s'adonner à la recherche, que favorisait d'ailleurs la Société Littéraire de cette ville. Parmi ses membres, figuraient, entre autres, le sieur Deleuze, qui entretenait, en 1740, un cabinet d'histoire naturelle, et M. Guiraudet de la Liquière, assez bon astronome et assez bon mathématicien pour pouvoir calculer la durée d'une éclipse (celle du 15 août 1738). Ce dernier possédait des livres d'astronomie, de physique et d'histoire naturelle, ainsi que des instruments d'astronomie : trois lunettes en fer blanc, l'une de neuf pieds, l'autre de quinze pieds.

En ce XVIII[e] siècle, si bien nommé le « siècle de la curiosité », durant lequel les sciences marquent des progrès continus, il y avait

donc dans la petite ville d'Alès une élite que ces développements des sciences intéressaient vivement.

Tel est donc le milieu dans lequel vivait l'abbé de Sauvages, mais il le quittait de temps en temps, poussé qu'il était par un esprit de recherche irrépressible.

LE MINERALOGISTE

Avant de parler de son second séjour à Paris, voyons-le évoluer dans son cadre de vie provincial.

Son goût pour la minéralogie, goût très personnel, le caractérise en premier lieu. Le docteur Lefèvre, d'Uzès, lui avait indiqué la route à suivre ; il lui envoyait des échantillons minéraux, portant chacun leur étiquette et leur dénomination.

L'abbé de Sauvages parcourut à pied, la canne à la main, les collines, les bois, les gorges ignorées ; il appelait ces tournées savantes et utiles « des parties minéralogiques ». « Chemin faisant, il herborisait, ramassait des insectes, notait les inclinaisons géologiques des couches de terre et des bancs de rochers », nous dit son biographe.

A propos de ces recherches géologiques, ce dernier nous laisse un peu sur notre faim. Un auteur plus récent nous en dit un peu plus long : il s'agit de Frank Bourdier, auteur de l'ouvrage *Préhistoire de France*, mentionné au début de notre étude.

Bourdier fait d'abord état des observations géologiques de Benoît de Maillet (1656-1738), ami de Fontenelle, adepte des idées de l'anglais Burnet (1636-1715), puis il écrit ceci, qui nous importe davantage :

« En 1749 et 1750, un disciple de Burnet et de Maillet, l'abbé de Sauvages, distingue, entre la Provence et le Massif Central, une succession de terrains de plus en plus anciens ; chacuns correspondant à un nouveau déluge, présente des animaux fossiles différents ; l'abbé posait ainsi les bases mêmes de la paléontologie stratigraphique, qui caractérise chaque terrain par ses fossiles ».

Belle découverte, qui honore grandement ce chercheur passionné et que la science de la préhistoire a brillamment illustrée depuis.

Parlant de façon plus générale, et sans employer la terminologie moderne, l'abbé de Broves écrit ceci, qui ne manque pas d'intérêt, sur l'influence de l'abbé de Sauvages dans le domaine

scientifique : « Plus on étudiera l'histoire des progrès de la science, plus on sera convaincu que l'abbé de Sauvages fut le premier minéralogiste de la ville d'Alais et de la France méridionale ». Il ajoute qu'il eut beaucoup de disciples et que, l'un des premiers, Buffon, « cite les travaux de l'abbé de Sauvages en plus de vingt endroits de son histoire des minéraux ».

L'abbé de Broves signale également l'abbé Soulavie, originaire de Largentière (1751 ou 1752-1813), qui marcha avec succès sur ses traces. Franck Bourdier, à qui il nous faut revenir à cause de l'intérêt que présentent les lignes qu'il consacre à ce chercheur ardéchois, précise :

« Le jeune abbé Soulavie, disciple de l'abbé de Sauvages, ayant étudié les coulées de lave successives qui forment des gradins aux flancs des hautes vallées du bassin de l'Ardèche, en 1780, suggéra un creusement de ces vallées par paliers, sous l'action des eaux courantes, encore à l'œuvre maintenant ; il jetait ainsi les bases de la théorie des causes naturelles... Il entrevoit une évolution progressive des êtres au cours des immenses durées des temps géologiques ».

Bel exemple, entre beaucoup d'autres, de découvertes en chaîne à partir de la puissance d'analyse et de déduction d'un premier chercheur !

Revenons à l'activité de l'abbé de Sauvages comme minéralogiste. Le premier fruit de ses recherches fut un *Mémoire sur la mine de Vitriol de Saint-Julien, près d'Alais,* ce qui amena la création d'une petite usine dans ce village. Et ce fut là aussi le commencement des usines de Salindres.

Il fut le premier à proclamer la richesse houillère de notre région, depuis Anduze, jusqu'à Villefort, comme en témoignent les mémoires qu'il adresse à l'Académie des Sciences de Paris, en 1745, 1746 et 1749. Il décrit les exploitations houillères qui existaient alors à l'état rudimentaire dans les environs d'Alès et sous le château de Portes. Il avait ainsi pressenti l'importance industrielle de nos Cévennes.

RECHERCHES SUR LES VERS A SOIE

Mais voici que, à la même époque, se présente brusquement à lui un nouvel objet de recherches. Vers la fin de l'année 1749, effrayé par le fléau qui sévissait en Languedoc et en Provence et

qui menaçait l'industrie séricicole, il publie un court mémoire sur les maladies des vers à soie. Ce n'était là qu'une première ébauche, car il voulait se livrer à une enquête plus approfondie. Mais l'exécution de ce plan nécessitait des dépenses que la médiocrité de ses revenus lui interdisait.

M. de Monceau, intendant du Languedoc, favorable à ses projets, mais ne pouvant l'aider avec les ressources de la province, l'envoya à Paris avec des lettres de recommandation, adressées à divers personnages de la cour, et destinées à obtenir du contrôleur général Trudaine et du chancelier Lamoignon, en faveur de l'abbé de Sauvages, les secours pécuniaires dont il avait besoin pour faire ses expériences.

Les années 1750 et 1751 s'écoulèrent sans qu'aucune décision intervînt. Ce ne fut que vers la fin de 1751 que le chancelier de Lamoignon investit l'abbé de Sauvages d'une véritable mission : celle de chercher la meilleure méthode pour élever les vers à soie M. Trudaine, contrôleur général, lui accorda en même temps une gratification annuelle de 600 livres.

Ce rôle de solliciteur n'absorba qu'une minime partie du temps que l'abbé passa à Paris. Il s'instruisit dans les écoles, dans les académies et dans le commerce des hommes célèbres, tels que Buffon, Jussieu, Réaumur.

Il se rencontra quelquefois chez un ami, le marquis de Croixmare, avec le baron d'Holbach et le « prodigieux Diderot ».

COLLABORATEUR DE L'ENCYCLOPEDIE

De retour à Alès, il s'acquitta de certaines missions dont il s'était chargé, puis il se mit à écrire un premier article pour l'*Encyclopédie,* portant sur les Indiennes et qui figure au mot *Toiles.* Il lui avait été demandé par l'abbé de Marcas, collaborateur secondaire de l'*Encyclopédie,* comme nous l'apprenons par ses notes personnelles. Son biographe ajoute : « Nous verrons l'abbé donner successivement à l'*Encyclopédie* les articles *Mûrier, Hôpital, Infirmier, Vers à soie* ».

NOUVELLES RECHERCHES SUR LES VERS A SOIE ET VOYAGE A TRAVERS LA FRANCE

Plus que la rédaction de ces articles pour l'*Encyclopédie,* ce qui préoccupait l'abbé de Sauvages, c'était l'étude des vers à soie,

comme en témoignent son mémoire publié en 1749 et son séjour à Paris, au cours duquel on lui confie la mission de chercher la meilleure méthode de leur élevage.

Or, en 1750, la maladie des vers à soie sévissait à un point tel qu'on désespérait de pouvoir l'arrêter, et que l'on parlait d'arracher les mûriers comme des arbres inutiles. Justement alarmé devant ce fléau, et pleinement conscient de la responsabilité découlant de la mission qui lui avait été confiée à Paris, il montre une activité exemplaire.

Nous empruntons à l'*Histoire littéraire de Nîmes* le passage où son auteur, Michel Nicolas, a fort bien résumé les efforts accomplis par l'abbé de Sauvages pour lutter contre ce fléau :

« Dans le but d'être utile à ses concitoyens dont la culture du mûrier et la production de la soie constituent la principale richesse, Sauvages s'appliqua avec autant de zèle que de patience à l'étude des vers à soie. Il observa leur manière de vivre, il les disséqua, rechercha la cause de leur maladie ». (Notons ici qu'il en fit la description de façon si magistrale que Pasteur n'a pas hésité à la citer dans son étude sur les maladies des vers à soie).

« Il visita les principales magnaneries des Cévennes, continue Nicolas, recueillit les différents procédés usités et pour étendre ses connaissances sur ce sujet, par la comparaison des procédés employés dans le Languedoc avec les diverses manières dont on élève ces insectes dans les autres contrées de l'Europe où l'on se livre à cette industrie, il fit deux voyages en Piémont et en Italie. A son retour, il fit lui-même des essais nombreux ; il expérimenta à plusieurs reprises ce qu'il avait appris, et après de longues expériences comparatives renouvelées tous les ans pendant une dizaine d'années, il crut avoir trouvé une méthode, sinon infaillible dans tous les cas, du moins meilleure et plus sûre que toutes celles qui avaient été indiquées jusque-là. Il fit paraître en 1762 son *Mémoire sur l'éducation des vers à soie*. Il en donna une nouvelle édition en 1788, après l'avoir considérablement perfectionné sous le titre de *L'Art d'élever les vers à soie*. Cet ouvrage a fait autorité... Jusqu'au livre italien du comte Dandolo (1759-1819), il n'en a paru aucun sur le même sujet qui soit plus digne d'estime et de confiance, et qui ait exercé une influence aussi salutaire ».

A propos de cette influence, il nous faut mettre une sourdine. L'abbé de Broves écrit de façon plus objective : « L'ouvrage de

M. de Sauvages fut accueilli avec ferveur et même avec admiration dans le monde savant du XVIII[e] siècle, mais soit à cause de l'obscurité de l'auteur (le fait qu'il était peu connu), soit à cause de l'ignorance de la France illettrée, il n'eut aucune action réelle et durable sur la sériciculture. Notre compatriote se plaignait beaucoup des agriculteurs de son pays et de son temps, « artisans automates qui refusaient de varier leur routine par vanité, par entêtement, par paresse ».

L'abbé de Sauvages, toujours désireux d'enrichir ses connaissances d'une part, et, de l'autre, voulant rendre compte à Paris de ses travaux sur les vers à soie, entreprit une sorte de tour de France au cours des années 1756-1757.

Il partit d'Alès le 20 septembre 1756 avec le sieur Foucard, et alla avec lui jusqu'à Bordeaux, pour se rendre ensuite tout seul à Paris pour la troisième fois.

« De Langon, près Bazas, jusqu'à Bordeaux, dit son biographe, ils voyagèrent dans un coche de comédiens ambulants, n'ayant pu trouver d'autre véhicule dans tout le marquisat de Langon ; il paraît que les comédiens furent très convenables pour leurs compagnons de voyage, et qu'ils égayèrent la longueur de la route par des tours de force et d'adresse les plus étonnants du monde ».

L'abbé de Sauvages séjourna six mois à Bordeaux, où il était l'hôte de son oncle, directeur des tabacs. Il y fit la connaissance de M. le baron de Secondat, fils de Montesquieu. Il fut aussi accueilli par M. Journu, dont il dit : « Mon ami Journu me fit fête, et je lui fis connaître ses collections d'histoire naturelle ». On retrouve bien ici l'esprit malicieux qui était un des traits de caractère de l'abbé de Sauvages. Mais l'on voit aussi chez ce M. Journu un exemple de ces amateurs de nouveautés qui veulent paraître savants en ce XVIII[e] siècle où la science et ses découvertes sont à la mode.

Vers la fin du mois d'octobre 1756, M. de Secondat emmena l'abbé avec M. Foucard, son hôte, passer huit jours à son château de la Brède. Notre chercheur ne négligea pas l'étude du terrain de la région, ni celle des fossiles.

Quittant Bordeaux pour se rendre à Paris, il visita Chartres et sa cathédrale, ainsi que Cléri et son église, dans laquelle se trouve le tombeau de Louis XI. « J'ai vu, écrivait-il à son frère, la statue en marbre de Louis XI ; ce personnage a la figure patibulaire d'un scélérat ».

Il arriva à Paris en février 1757. Il présenta à M. de Malesherbes, directeur de la librairie, un exemplaire de la première édition de son *Dictionnaire languedocien-français*, imprimé à Nîmes, chez son ami Gaude, imprimeur-libraire.

Il se rendit ensuite chez M. Trudaine fils, qui venait d'obtenir le contrôle. Celui-ci le félicita de ses travaux, mais n'y trouvant pas la découverte d'un remède efficace contre la *muscardine*, il les considéra comme insuffisants. Il engagea notre compatriote à poursuivre ses recherches, et lui conseilla d'aller en Italie pour demander aux Italiens s'ils ne connaissaient pas un remède contre cette maladie des vers à soie. Belles paroles dont l'abbé de Sauvages ne fut pas dupe.

VOYAGE EN ITALIE

Voyant qu'il n'avait rien à attendre des ministres, il revint à Alès, résolu d'entreprendre avec ses ressources personnelles ce voyage scientifique en Italie que lui avait conseillé Trudaine.

Dans ce dessin, il se mit à étudier avec application et persévérance la langue italienne. Il parvint à la parler presque couramment et même à posséder les locutions et tournures propres à chaque région.

Le duc de Praslin, le protecteur des voyageurs de la science, lui fit donner des brevets et des patentes de *Chargé de mission* scientifique pour le service de Sa Majesté, et lui délivra plus de quinze lettres de recommandation auprès des ambassadeurs de France dans différentes villes d'Italie.

Ce voyage dura environ une année. L'abbé de Sauvages reçut partout le meilleur accueil grâce à la parfaite distinction qui caractérisait cet aristocrate de race, gracieux et imposant dans sa prestance, à la fois humble et digne, et qui pratiquait avec soin l'art de faire la révérence. Aussi fut-il reçu avec faveur par les plus hauts personnages.

A Florence, il fut nommé membre de l'Académie des Sciences de cette ville, dite des Georgeophiles ; le maréchal Botta, gouverneur de la Toscane, le reçut dans sa maison, et le fit dîner au son des trompettes et des cors de chasse.

A Rome, il eut l'honneur d'être reçu par trois cardinaux.

A Naples, il plut au roi, qui lui fit cadeau d'une collection de figures, reproduisant les gravures des pierres précieuses trouvées à Pompéi et à Herculanum.

Partout, il prit une quantité prodigieuse de notes industrielles, usuelles, artistiques, ethnologiques, historiques. Mais il n'oubliait pas le but principal de son voyage. Près de Naples, il visita des chambrées de vers à soie. Il constate dans ses notes : « Aidée par un climat plus heureux, ils ignorent la moitié des maladies qui font des ravages chez nous... Je crois en avoir vu les raisons, elles cadrent très bien avec les théories que j'ai aventurées dans mes mémoires ».

LE PRETRE SOUCIEUX DU RENOUVEAU DE LA LITURGIE

L'année suivante, Mgr de Beauteville, évêque d'Alès, le pressa de se faire prêtre. Il reçut les ordres mineurs en septembre 1766, et fut ordonné prêtre cinq ans plus tard, vers la fête de Pâques 1771, à l'âge de 61 ans.

Nommé chanoine de la cathédrale d'Alès, il se plaisait au chœur, il aimait les offices solennels. Mais cet esprit chercheur, novateur, souhaitait un renouveau de la liturgie. Il soutenait, en particulier, que les prières liturgiques seraient plus intéressantes et plus fructeuses pour les fidèles si elles étaient chantées en langue vulgaire. Il disait : « Les religions qui chantent posément et dévotement en langue vulgaire les louanges de Dieu me plaisent davantage ».

Cette opinion peut paraître surprenante. Ce n'est pourtant pas une voix isolée. Il faut rappeler ici qu'au fameux synode de Pistoie (Italie), en 1786, avaient été prônées des réformes liturgiques, mises en partie en application à Pistoie même et dans de nombreuses églises d'Allemagne. Ces réformes s'inspiraient du janséniste Quesnel et visaient à faire participer plus directement les fidèles à la liturgie en se servant de la langue vulgaire pour l'ordinaire de la messe et en récitant le canon à haute voix.

On voit par là que l'abbé de Sauvages, en souhaitant l'usage de la langue vulgaire pour les prières liturgiques, exprimait une opinion voisine des décisions du synode de Pistoie. Il faut ajouter qu'il semble avoir eu des complaisances pour les Jansénistes, et qu'il n'ignorait sans doute pas les idées de Quesnel sur la liturgie.

Quelques années plus tard, en France, on voit ce souci de participer plus directement à la liturgie se manifester dans le peuple

lui-même, par exemple dans le Cahier de doléances du Tiers Etat de Paris en 1789 : « Il serait à désirer que les offices et prières publiques se fissent en langue française ».

Pourtant, tout cela, vrai sur le plan historique, n'explique pas totalement, à notre sens, la position de l'abbé de Sauvages sur la liturgie en langue vulgaire. A relire la phrase où il l'exprime, c'est du moins notre impression, on perçoit un accent très personnel, qui nous révèle sa piété à la fois profonde et ouverte : « Les religions qui chantent posément et dévotement, en langue vulgaire, les louanges de Dieu me plaisent davantage ».

L'AMI DES PAUVRES GENS

A cet endroit de la vie de l'abbé de Sauvages, son biographe place un chapitre intitulé : « L'ami des pauvres gens ».

On aimerait s'y attarder, car c'est là un des côtés les plus attachants du comportement de cet aristocrate. Relevons la première phrase : « L'abbé de Sauvage a dû une partie de la popularité dont il a joui de son vivant au zèle avec lequel il enseigna à ses compatriotes et surtout à ceux de la classe populaire, les bonnes règles de l'hygiène ,de la culture agricole, du langage correct, de la vraie religion ».

Dans son *Dictionnaire languedocien-français,* par exemple, il s'est appliqué à indiquer aux gens du peuple les qualités des simples, c'est-à-dire des plantes médicinales qu'ils pouvaient facilement se procurer dans les champs et dans les montagnes, et dont l'emploi était dominant dans la pharmacopée de l'époque.

LE DICTIONNAIRE LANGUEDOCIEN-FRANÇAIS

Nous en venons maintenant à ce qui constitue le plus grand titre de gloire de l'abbé de Sauvages : son *Dictionnaire languedocien-français,* paru à Nîmes chez Gaude, en 1756, réédité en 1785 en deux volumes et plusieurs fois réimprimé. Son petit-neveu, M. d'Hombres-Firmas, présida à l'édition d'Alès, chez Martin, en 1820, en deux volumes, et il l'enrichit d'un grand nombre d'articles concernant la minéralogie et l'agriculture, et d'une notice biographique intéressante. C'est cette dernière édition que l'on vient de rééditer à Genève, comme nous l'avons dit plus haut.

Ce dictionnaire venait à son heure. Dans les pages de leur

livre : *Nouvelle Histoire de la Littérature occitane*, consacrées à la place de la littérature occitane aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, MM. Lafont et Anatole indiquent qu'à cette époque, conjointement à une recherche des sources (étude des troubadours surtout) s'ajoute « une recherche lexicologique sur les parlers vivants... La réflexion naît d'un sort injuste fait à la langue occitane. A la surenchère sur la condamnation historique d'un Rivarol (*Discours sur l'Universalité de la langue française*), s'oppose la protestation de l'abbé Joseph Séguier (*Mémoire sur la langue cévenole*), la curiosité d'un abbé de Sauvages ».

Cette exploration, dans ce « siècle de la curiosité » que fut celui des Lumières, permit à notre auteur alésien d'élaborer un ouvrage qui eut l'heur de plaire au public. Le docteur Lavirotte en fit l'annonce dans le *Journal des Savants*, le terrible Fréron en parla favorablement dans son *Année littéraire*, quarantième feuille de l'année 1756. Malesherbes, dans une lettre à l'auteur, lui dit : « Votre ouvrage est très utile ». Enfin, le prince de la linguistique au XVIII[e] siècle, le nîmois Court de Gébelin, félicite l'abbé à propos de son Dictionnaire : « Je lis votre Dictionnaire languedocien par goût, tenant singulièrement à cette langue plus énergique que le français ».

Quels étaient les desseins de l'abbé de Sauvages en composant son dictionnaire ? Il les expose dans son « Discours préliminaire », qui revêt, de ce fait, une importance capitale.

L'auteur veut dépasser le cadre de ses Cévennes natales : malgré la division de la langue d'oc en divers dialectes, ceux-ci, dit-il, « depuis Antibes jusqu'à Bordeaux, se rapprochent, se mêlent, se fondent, pour ainsi dire, par des nuances insensibles l'un dans l'autre... D'où il résulte que non seulement le provençal, mais généralement tous les dialectes gascons de nos provinces méridionales, sont du ressort de ce dictionnaire ». Il n'a pas complètement réalisé ce dessein, car « l'entreprise eût été de trop longue haleine ». Ses successeurs, et en particulier Louis Alibert, dans son *Dictionnaire occitan-français*, y mettront tous leurs soins.

Un autre but poursuivi par l'abbé de Sauvages, le plus marqué sans doute dans son ouvrage, est la lutte contre les gasconnismes, ou les fautes les plus communes commises par les Méridionaux dans l'usage du français. Ainsi le mot *langhi*, s'ennuyer, ne correspond pas au français : languir. Nombreuses sont de telles remarques dans son Dictionnaire.

Il révèle son intention principale dans une lettre à M. Séguier : « Eriger un monument à cette langue », sa langue maternelle ; il a voulu, explicite son biographe, « relever, rehausser, enseigner la langue romane ».

Le même biographe nous montre l'abbé à l'ouvrage : « Le Dictionnaire Languedocien a été l'œuvre de prédilection de l'abbé de Sauvages ; il y a travaillé toute sa vie ; il en a recueilli chaque article avec une patience et une sagacité remarquables ; il voyagea dans toutes les régions du Languedoc, afin d'avoir l'occasion d'entendre parler les artisans, les paysans, les bourgeois, et afin de saisir sur leurs lèvres les mots de la langue romane oubliés dans certains cantons, conservés au contraire dans d'autres cantons. Il étudia avec soin les recueils faits avant lui par des amateurs de l'idiome roman. M. Séguier, de Nîmes, lui procura le recueil de l'abbé Bonnet, curé dans le Rouergue ».

L'utilité de son Dictionnaire n'était pas douteuse. Il n'existait pas alors de travail de ce genre, qui recueillît les mots languedociens de la façon la plus complète possible et qui guidât ses lecteurs dans l'emploi du français en signalant les gasconnismes à éviter.

Une critique a été toutefois soulevée, provenant d'un écrivain d'origine alésienne lui aussi, La Fare-Alès. « On retrouve partout, dit-il, le puriste français de la bonne école, sévère, rigoriste parfois. Mais plus on découvre de mérite dans cet auteur, plus on regrette qu'il se soit renfermé dans le rôle de grammairien français, alors qu'en imprimant une autre direction à ce même travail, il pouvait se faire le législateur suprême d'une langue à part, et lui donner une portée bien autrement utile à l'avenir littéraire du pays ».

Grammairien occitan, l'abbé de Sauvages ne l'a pas été. Il a laissé toutefois un ouvrage fort bien documenté et dont l'intérêt n'est pas épuisé pour tous ceux qui veulent retrouver ou connaître les mots de notre terroir.

Ouvrons donc ce Dictionnaire. Ce qui nous frappe d'abord, c'est la graphie adoptée par l'auteur : il a cherché à « établir un rapport exact entre l'orthographe et la prononciation » (Discours préliminaire). Cette méthode de travail est plutôt pratique, d'ordre artisanal, pourrait-on dire, et ne tient guère compte de l'histoire de la langue, comme cela se vérifie dans la réforme linguistique occitane récente. Mais peut-on reprocher à un écrivain du XVIII[e]

siècle ce qui n'a pu être obtenu que grâce aux progrès de la philologie, de la sémantique, et de la lexicographie ?

Ce n'est pas que l'abbé de Sauvages ignore l'histoire. De nombreux mots sont éclairés soit par des extraits d'un ancien titre languedocien intitulé *Estatus e Costumas d'Alest*, soit par des passages d'une traduction du Nouveau Testament attribuée aux Vaudois, soit par des réflexions d'ordre historique, soit par des citations d'auteurs occitans anciens, Goudouli notamment.

Mais il est aussi bien de son temps. N'oublions pas qu'il fut un des collaborateurs de l'*Encyclopédie*. S'il rédige un dictionnaire à visée plus modeste, il ne néglige pas pour autant, lorsqu'il le juge utile, d'illustrer nombre de mots par des remarques d'ordre historique, social, littéraire, folklorique, etc, qui dépeignent fidèlement certains aspects de son siècle. Comme on l'a dit : « Le vocabulaire est l'expression d'une société et les ouvrages de lexicographie sont le reflet de l'époque à laquelle ils apparaissent ». L'abbé de Sauvages n'a pas failli à cette tâche dans la rédaction de son Dictionnaire, soit dans l'inventaire des mots, soit dans leur explication.

Une autre remarque est à faire : c'est la richesse des termes languedociens que révèle ce Dictionnaire lorsqu'il s'agit des réalités du trroir. « Nos dialectes de province, encore tout proches d'un vocabulaire primitif, sont riches des termes du terroir, noms de technique et de métier, qu'a fait tomber dans l'oubli une longue civilisation de citadins », a écrit Fernand Benoît.

De cela, l'abbé de Sauvages est très conscient. Au mot *Amarino,* scion, ou brin d'osier franc, il fait remarquer la pauvreté du français, qui n'a qu'un seul mot pour désigner le plant et les brins d'osier, et il ajoute : « C'est un embarras qu'on éprouve plus rarement dans le languedocien plus riche en termes qui expriment des choses d'un usage ancien et plus familiers aux habitants de la campagne ».

Au mot *Bassibié,* berger en second, il signale qu'il y a toujours une hiérarchie de bergers dans les grandes fermes, portant des noms différents, cinq en tout, dont quatre n'ont pas d'équivalent en français.

Cette richesse des termes languedociens pourrait aussi être illustrée par les noms des instruments aratoires et de leurs parties, par les mots désignant les travaux des champs, etc.

Ne fermons pas ce Dictionnaire sans jeter un coup d'œil sur le *Recueil de proverbes, de maximes et de dictons languedociens*

et provençaux. « A cette époque, nous dit Maurice Maloux dans son récent *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, on assiste au discrédit du proverbe, dont on avait abusé, et concurremment, à une floraison de la sentence et de la maxime ». C'est la raison pour laquelle, semble-t-il, l'abbé de Sauvages, en accord avec son siècle, ne se borne pas à recueillir les proverbes et les dictoons de nos provinces, mais a soin d'y joindre les maximes qui y fleurissent également, ces maximes qui sont les « proverbes des gens d'esprit ». On se penche volontiers sur ce recueil fort pittoresque, dans lequel la langue d'oc prend le pas sur la langue française par son style aiguisé, mordant, savoureux.

MORT DE L'ABBE DE SAUVAGES

En nous attardant sur cette œuvre majeure de l'abbé de Sauvages, nous en avons presque oublié l'auteur lui-même. Nous aurions beaucoup à dire encore si nous voulions bien remplir notre devoir de biographe. Mais il nous faut conclure.

A la fin de sa vie et face à la Révolution française, il fit preuve de probité politique, ce qui lui valut de n'être point emprisonné.

Il termina sa vie en fidèle disciple de l'Evangile, voulant mourir pauvre. Témoin cette précieuse note de l'abbé Laborie, datée du 29 décembre 1795 : « Ce soir mourut Augustin Boissier de Sauvages... Deux mois avant sa mort, il me remit une somme de six cents francs, me chargeant de la verser entre les mains de l'administration de l'hospice. Il me dit ces mots : « Un prêtre ne doit pas laisser d'argent ; je ne voudrais pas qu'on trouve chez moi ces espèces au moment où l'hospice manque de tout ».

Par ce dernier acte d'amour envers les pauvres, cet aristocrate ami des pauvres gens qu'était l'abbé de Sauvages faisait sienne cette maxime de saint Jean de la Croix : « Au soir de ta vie, tu seras jugé sur l'amour ».

Abbé René ANDRE

BIBLIOGRAPHIE

BENOIT Fernand, *Histoire de l'outillage rural et artisanal*. Paris, Didier, 1947.

BOURDIER Franck, *Préhistoire de France*, Paris, Flammarion, 1967.

BROVES (Abbé de), « L'abbé de Sauvages », dans *Mémoires et Comptes-Rendus de la Société scientifique et littéraire d'Alais*, Année 1897, tome XXVIII, Alais, Brabo, 1898, pp. 69-375.

BROVES (Abbé de), « Nouvelle recherche sur l'abbé Boissier de Sauvages », dans *Revue du Midi*, tome XX, Août 1896, pp. 159-173.

BRUNET P., *Introduction des théories de Newton en France au XVIII^e siècle*, Paris, Blanchard, 1931, tome I, Avant 1738, p. 8.

DAINVILLE François (de) « L'Enseignement scientifique dans les Collèges des Jésuites », dans *Enseignement et diffusion des Sciences en France au XVIII^e siècle*, Paris, Hermann, 1964, pp. 48-49.

KAFKER Franck A., « Les Encyclopédies et la Terreur », dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, Juil.-Sept. 1967, pp. 284-295.

LA FARA-ALES, Las Castanhadas, Troces Causits (Morceaux choisis), Montpellier, Centre d'Estudis Occitans, 1970.

LAFONT Robert et ANATOLE Christian, *Nouvelle Histoire de la Littérature occitane*, Paris, P.U.F., 1970, tome II.

MALOUX Maurice, *Dictionnaire des proverbes, sentences et maximes*, Paris, Larousse, 1960.

NICOLAS Michel, *Histoire littéraire de Nîmes*, Nîmes, 1854, tome II.

PONCINS Léon (de), *Les Cahiers de* 1789, Paris, Didier, 1866, p. 196.

PROUST Jacques, *L'Encyclopédie dans le Bas-Languedoc au XVIII^e siècle*, Montpellier, 1968.

SAUVAGES Pierre-Augustin Boissier (de), *Dictionnaire languedocien-français*, Genève, Slatkine Reprints, 1971, Réimpression de l'édition d'Alais, 1820, 2 volumes in-8 de 833 pages, en un volume relié.

JEAN PASCOLI,
LE POETE DES HUMBLES

par Mlle Alice FERMAUD

Membre résidant

Le soir du 10 août 1867, une charrette, de celles qu'on appelle « jardinières », roulait allègrement, sur une de ces routes de Romagne qui traversent de si doux paysages, au trot pressé d'une jument pie. L'homme qui la conduisait, Roger Pascoli, régisseur d'une propriété appartenant aux princes Torlonia, revenait de la foire de la ville voisine, et se hâtait de rentrer chez lui, à Saint-Maur-de-Romagne, au domaine de la Tour. A quoi pouvait-il bien penser en rentrant au logis ? Probablement aux affaires traitées, aux marchés conclus à la foire, aux travaux de la saison en cours, à sa famille qui l'attendait, sa femme et ses dix enfants, pour les plus petits desquels il rapportait de la ville des friandises et des joujoux. Peut-être aussi à cette jument pie qui trottait si bien sur la route, une acquisition toute récente, qui n'était pas encore complètement dressée, et n'acceptait d'ordre de personne, sinon de lui. Tout était paisible et riant à perte de vue, lorsque, brusque et imprévisible, le drame éclata : un coup de feu parti de derrière une haie vint abattre l'homme, et le coucher, sanglant, dans le fond de la charrette. Et le miracle se produisit ; la jument, encore à demi sauvage, qui aurait dû, effrayée par la détonation, se cabrer et s'enfuir à fond de train jusqu'à briser son attelage, au contraire, tout doucement, se mit au pas, et ramena chez lui son maître assassiné. Le quatrième des enfants, Jean, celui qui va nous occuper aujourd'hui, avait alors 12 ans, et restera marqué toute sa vie par l'horrible drame de son enfance.

Qui donc avait fait le coup ? Qui fut le meurtrier ? On a supposé, avec vraisemblance semble-t-il, qu'il s'agissait d'un journalier

congédié qui se vengeait ainsi ; mais ceux qui avaient vu l'assassin s'enfuir après le meurtre, par peur de représailles, ne soufflèrent pas mot, et l'enquête de la justice n'aboutit à rien. Mais les conséquences, au domaine de la Tour, furent tragiques : Ce fut d'abord Rose, la seconde des enfants, l'aînée des filles, qui, de santé délicate, ne put surmonter l'émotion causée par le drame, et s'éteignit bientôt après. Puis ce fut le tour de la mère, épuisée par un labeur au-dessus de ses forces, et brisée par le chagrin, qui s'en alla rejoindre au cimetière ceux qui l'y avaient devancée. Et les orphelins restants se groupent autour de leur aîné, Fernand, un garçon de seize ans à peine, devenu chef de famille bien prématurément.

Reconnaissant chez son cadet certains dons littéraires, celui-ci le fit présenter à un concours pour une bourse à l'Université de Bologne. Aidé par Carducci, pris de pitié pour sa situation, le jeune Jean fut admis à faire des études de lettres à cette Université. Pour peu de temps, hélas ! Ses deux frères aînés, Fernand et Théodore, meurent à leur tour, et le laissent sans ressources, et chef de famille à dix-huit ans. Idéaliste, rêvant d'égalité, de fraternité, de liberté, avide de justice, il prend part à divers mouvements socialistes, ce qui lui vaut, en 1879, d'être arrêté et de faire trois mois de prison préventive. Il se résigne alors, reprend ses études, et termine sa licence en 1882, puis entre dans l'Enseignement. Sa vie est désormais la plus simple qui soit : professeur de grec et de latin, il passe quelques années dans les lycées de Matéra, de Massa, de Livourne, de 1882 à 1895, avant d'enseigner dans les Universités de Messine et de Pise, de 1895 à 1904. En 1904, ses poésies l'ayant rendu célèbre, il est appelé par un vœu unanime à remplacer à l'Université de Bologne, dans sa chaire d'italien, le grand Carducci paralysé, privé de l'usage de ses mains et parlant avec difficulté. Et dès 1905, il le remplace aussi dans ses fonctions de Poète National. Cet homme qui aimait tant la famille, ne s'est pourtant jamais marié ; ce qui ne l'a pas empêché de connaître les joies du foyer, car il a vécu auprès d'une de ses sœurs, restée veuve de bonne heure avec deux petits enfants qu'il a aidé à élever. Il est mort le 6 avril 1912, à l'âge de 57 ans.

Il a surtout vécu pour la poésie, son esthétique est celle de la poésie pure, qui devrait être, pense-t-il, aussi spontanée que le balbutiement du tout petit enfant. Il a beaucoup tenu à cette idée, c'est pourquoi on l'appelle quelquefois le poète-enfant.

Je voudrais maintenant analyser pour vous quelques-unes des poésies de Pascoli. Marqué de bonne heure par l'horrible drame de son enfance, il a eu la haine en horreur, cette haine qui frappe dans l'ombre, et retombe toujours sur les innocents ; et ses préférences vont toujours vers les petits, vers les humbles, vers ceux qui souffrent, et à qui le poète ouvre largement son cœur.

Les humbles, ce sont d'abord les paysans, ceux qui vivent près de la terre, dans l'obscur labeur des champs. Il les a connus, dans son enfance, il les a vus à l'œuvre, et, poète du terroir, de la bonne et féconde terre travaillée par les hommes, il a chanté leurs travaux. Gabriele d'Annunzio disait de Pascoli qu'il était « le dernier fils de Virgile ». Et ce n'était pas à cause de ses poésies latines qu'il disait cela ; mais en chantant les travaux champêtres, Pascoli nous fait vivre avec les paysans, nous les voyons agir, nous les entendons parler, et nous avons l'impression de faire partie de cette famille qui travaille. Dans le poème intitulé « Dans les champs », nous voyons que le travail des champs se fait ici en famille ; au moment voulu, à l'approche de l'hiver, quand le paysan tire les signes des insectes et des oiseaux migrateurs, le père et ses deux fils aînés, presque des enfants encore, préparent les champs et font les semailles ; travail humble sans doute, mais magnifié par la sainteté du labeur, et le poème, commencé sur la terre, s'achève dans le ciel, sous les regards de la dernière étoile.

Dans un autre poème « La moisson », le tableau est différent. En voici le début, que je vous ai traduit en vers afin d'en conserver le rythme :

« Les deux frères aux champs, et leurs deux sœurs si belles,
Etreignant la faucille et le blé dans leurs mains,
Coupaient les tiges d'or pour former des javelles,

Et, tordant des épis pour lier leur butin,
Couchaient au sol chaque javelle, que la vigne
Caressait de son ombre au souffle du matin.

Et les herbes fleuries, de l'été joyeux signe,
Coupées en floraison, préparaient aux troupeaux
Un foin tout parfumé, d'une saveur insigne.

Le père, tout le jour, repassait sans repos
A travers les sillons, pour dresser les javelles
En croix, s'il voyait sec le précieux dépôt.

Dans le champ, poursuivant leur labeur avec zèle,
Les frères et les sœurs chantaient joyeusement ;
Mais on n'entendait pas, Rose, ta ritournelle ;

Rien que le chant plaintif d'une alouette au vent. »

Comme dans le premier poème, le père est au travail avec ses aînés, garçons et filles, sauf Rose, la seconde, trop délicate pour travailler aux champs, et qui aide la mère à la ferme. Et ce n'est pas seulement le labeur que nous voyons, mais tout le paysage, typiquement italien, avec les vignes qui font de l'ombre sur le blé, selon l'usage dans bien des provinces italiennes, où la vigne est cultivée sur des ormeaux qu'elle recouvre de ses pampres, étendant ses rameaux en festons du plus gracieux effet. Naturellement, les ceps de vigne ne sont pas rapprochés comme chez nous, il reste de la place dans le champ, et c'est là que pousse le blé. Comme dans le premier poème, la vision passe de la terre au ciel, avec le croissant de lune, semblable à la faucille, et l'image rejoint celle de Victor Hugo dans « Booz endormi ». « Dernier fils de Virgile », oui, cette appellation convient bien à Pascoli, chantre des labeurs champêtres.

Mais les humbles, ce sont aussi les petites créatures chétives, compagnes de l'homme, les animaux des champs, et surtout les oiseaux. Comme il est poignant, le poème dans lequel l'auteur raconte qu'il a trouvé sur le chemin une hirondelle morte, tuée par un chasseur, et puis laissée là, avec encore dans le bec l'insecte qu'elle rapportait à ses petits. Et c'est l'évocation de toute la nichée qui attendra en vain la nourriture salvatrice, et qui mourra de faim, parce qu'un crime stupide (on ne mange pas les hirondelles) l'a privée de celle qui la nourrissait avec tant d'amour. Aucun rapprochement n'est fait par le poète, aucune allusion au meurtre de son père, mais tandis qu'il nous montre, là, sur le chemin, le petit cadavre lâchement assassiné, nous voyons se profiler dans l'ombre de la route la charrette sanglante dans laquelle le père, lui aussi, rapportait des bonbons à ses petits, qui, eux aussi, l'attendirent en vain.

Hirondelles et moineaux sont, en Italie comme chez nous, les oiseaux les plus communs, ceux qui se mêlent de plus près à la vie des hommes, et semblent même partager leurs labeurs. Dans un poème intitulé « Dialogue », Pascoli nous montre la différence de mœurs entre les unes et les autres. Et comme il les a bien observés, ces petits oiseaux, qui semblent être des amis, si familiers, comme le style même du poème.

Bien entendu, parmi tous les animaux qu'il a vu vivre près de lui dans la ferme, il y a une place pour la jument pie, la petite jument qui a ramené chez lui son maître assassiné. Comme elle est touchante, cette « conversation », pourrait-on dire, entre la mère du poète et la jument sauvage ; écoutez-la :

La jument pie.

Un silence profond régnait dans le domaine ;
Les peupliers murmuraient sur la berge prochaine.

Dans leurs box respectifs, tous les chevaux normands
Broyaient l'avoine et l'orge à petits bruits craquants.

Là, au fond, se trouvait la cavale sauvage,
Née au milieu des pins dans le sel de la plage,

Qui gardait aux naseaux encor le jet amer,
Dans l'oreille l'écho des vagues de la mer.

Debout à ses côtés, un bras sur la mangeoire,
Ma mère lui parlait de la tragique histoire :

« Petite jument pie ! ma petite jument,
Toi qui portais celui qui n'étais qu'un absent !

Tu comprenais si bien son geste et sa parole !
Il a laissé un fils trop jeune pour son rôle ;

L'aîné de huit, garçons et filles, mes enfants,
Qui n'avait point touché de bride auparavant.

Toi qui sens l'ouragan rugir dans ta poitrine,
Tu obéis, soumise, à sa main enfantine.

Toi qui portes au cœur ton rivage désert,
Tu t'inclines, docile, à son langage fier. »

Et la jument tournait sa pauvre tête lasse
Vers ma mère éplorée qui disait à voix basse :

« Petite jument pie ! ma petite jument,
Toi qui portais celui qui n'était qu'un absent !

« Ton amitié pour lui, je sais, était très forte ;
A l'heure de sa mort tu fus sa seule escorte.

O toi ! née dans le vent du rivage salé,
Tu retins ton effroi dans ton cœur désolé.

Quand tu sentis le mors relâché dans ta bouche,
Tu modéras l'élan de ta course farouche.

Tu suivis ton chemin sans te presser jamais,
Pour que son agonie puisse se faire en paix. »

Et de la jument pie la longue tête fine
Du doux visage en pleurs était toute voisine.

« Petite jument pie ! ma petite jument,
Toi qui portais celui qui n'était qu'un absent !

Oh ! un mot seulement, il l'a bien dit, ton maître !
Et toi tu l'as compris, mais ne peux le transmettre.

Avec ta bride lâche en travers de tes pieds,
Avec, dans ton regard, le reflet meurtrier,

Et dans l'oreille encor l'éclatement des balles,
Tu suivis ton chemin le long des peupliers pâles.

Tu nous le ramenais en fin d'après-midi,
Pour que nous nous entendions les mots qu'il aurait dits. »

Attentive, écoutait la longue tête fière ;
Ma mère, doucement, lui baisa la crinière.

« Petite jument pie ! ma petite jument !
Tu ramenais celui qui n'était qu'un absent !

Celui qui plus jamais ne reviendra encore,
Tu fus bonne pour lui, mais parler, tu l'ignores.

Toi tu ne le sais pas ; ceux qui savent, ont peur.
Mais tu dois bien pourtant dire un mot à mon cœur !

Tu as, du meurtrier, vu la face cruelle,
Et ses traits sont gravés au fond de ta prunelle.

Qui est-ce ? Qui fut-il ? Je vais te dire un nom,
Et toi, fais signe. DIEU t'enseigne la façon ! »

Maintenant les chevaux, cessant leur bruit de croûte,
Rêvaient, dans leur sommeil, la blancheur de la route.

Sans frapper sur le sol la paille de leurs pieds,
Ils rêvaient le roulis des roues sur les sentiers.

Ma mère dit un nom dans le profond silence :
Un long hennissement vibra, puissant, immense.

Ce poème si poignant se passe de commentaire ; il nous émeut par la douleur qu'il exprime, une douleur sobre et digne, mais qui n'en tuera pas moins celle qui la ressent.

Les humbles, ce sont aussi les isolés, les solitaires. Les uns sont satisfaits de leur sort, tel ce mendiant démuni de tout, heureux pourtant parce qu'il a décidé une fois pour toutes qu'il était magicien, et les choses, pour lui, ne sont plus ce qu'elles sont dans la réalité, mais ce que son rêve les lui fait voir ; voyez plutôt :

Le mendiant

Près du mur en ruine, un mendiant,
Entre les deux fontaines, mange ;
Et pain avec pain il mélange,
Les yeux tournés vers l'orient.

Il fait un sortilège immense :
Viande devient l'un de ses pains ;
Au rythme des crapauds lointains,
Il dilapide sa science.

Il s'en va boire aux deux bassins :
Dans l'un, il boit une eau divine,
Dans l'autre, le plus doux des vins.

Il s'étend ; puis, sur la colline,
Il fait briller le croissant fin ;
Du ciel il fait une courtine
De doux satin ;

Et s'endort, couché sous ces voiles,
Qu'il brode de milliers d'étoiles

Un peu d'imagination, et tout est parfait : le mendiant rassasié, désaltéré, couché comme un roi, maître même de la lune et du ciel, est le plus heureux des hommes.

Moins favorisé, bien qu'il possède au moins une chaumière, est le vieillard tout seul au coin de son foyer désert, qui, à la fin de ses jours, rêve d'être entouré d'enfants, exactement comme la bûche qui se consume dans l'âtre rêve qu'elle se couvre de fleurs et de fruits ; et les deux rêves se mêlent et se pénètrent. Mais le rêve finit, le vieillard s'éveille, la bûche se consume, la triste réalité seulement subsiste, la solitude pour le pauvre vieux. Aucun mot de sympathie n'est ajouté par le poète, mais comme on la sent vibrer sous chaque vers, cette sympathie, devant la détresse solitaire de cette fin de vie !

Des solitaires, de ceux qui n'ont pas eu de l'existence ce qu'ils auraient pu en attendre, mais le poète lui-même nous en fournit un exemple. Certes, sa vie a été paisible auprès de sa sœur ; ses neveux lui ont donné la joie que lui auraient donnée des fils ; et cependant il prend sa place dans ce long cortège des humbles, sans se plaindre, d'ailleurs, comme dans le petit poème intitulé « Plus rien ! Plus rien ! » où, au rythme du tic-tac de la pendule, il évoque le souvenir d'un amour d'autrefois, de ce qui aurait pu être, et qui n'a pas été. Mais ce qui est passé est bien passé, l'horloge

marque le temps inexorablement, et ne revient jamais en arrière. Le rêve entrevu ne s'est pas réalisé, mais le poète n'en garde aucune amertume au cœur.

Et en avançant dans l'âge, bien qu'il ne soit pas devenu vieux (puisqu'il est mort à cinquante-sept ans), l'apaisement se fait dans sa vie, comme ces journées d'orage qui se terminent par un soir paisible ; et le poète, quand il nous en décrit une, mêle si bien ses sensations, que les deux soirs se confondent, celui du jour et celui de sa vie :

Le soir

Le jour fut rempli de tonnerres ;
Mais les étoiles, maintenant,
Brilleront, calmes, solitaires,
Au chant des grenouilles tremblant.
Une joie légère et troublante
Fait frémir les feuilles d'espoir.
Dans la journée, quelle tourmente !
Quelle paix ce soir !

Bientôt vont fleurir les étoiles
Dans le ciel si tendre et si vif.
Les grenouilles crient sous le voile
De brume du ruisseau plaintif.
De tout cet effrayant tumulte
De tout cet ouragan si noir,
Il ne reste pas une insulte
Dans l'humide soir.

Et toute l'immense tempête
Finit en un ruisseau bruyant,
Comme la foudre sur nos têtes
En un cirrus d'or flamboyant.
O, ma douleur passée ! repose !
Le nuage du désespoir,
Noir dans le jour, se fait tout rose
A la fin du soir.

Autour de nous, que d'hirondelles !
Que de vols, de cris dans les cieux !
Le repas, aujourd'hui, fut grêle,
Mais il se prolonge bien mieux.
Ils attendirent leur pâture,
Les nids, tout le jour, sans l'avoir.
Moi aussi... Mais quel doux murmure,
Dans mon calme soir !

Des voix me parlent en grand nombre ;
Des voix chantent pour m'endormir,
Et chuchotent dans la pénombre,
Des voix d'ombre couleur saphyr...
Ce sont comme des voix berçantes,
Qui font que je crois me revoir...
La voix de ma mère, apaisante,
Lorsque vient le soir !

Vie de labeur traversée de peines, comme le jour traversé d'orages, mais puis vient le soir, tout s'apaise, et l'âme du poète retrouve ses impressions d'enfant, comme le crépuscule ramène la douceur et la paix après la tempête.

Enfin, les humbles, ce sont surtout les enfants, images des hommes. Grandi dans une famille de dix enfants, ou toujours huit, si l'on excepte les deux morts en bas âge, Pascoli a vécu au milieu des jeunes, et pas seulement de par sa profession ; il a eu de nombreux neveux, dont deux, élevés par lui, étaient comme ses fils. Il les a vus grandir, il s'est penché sur leurs berceaux, et a trouvé, pour les chanter, des accents d'une tendresse toute maternelle. Ce sont d'abord les tout petits, les plus frêles, ceux qui ont droit plus que les autres à notre protection, et qui ont le plus besoin d'amour. Ecoutez cette berceuse :

Berceuse

Quand le soir descend, la fleurette
Serre ses pétales sans bruit,
Et, repliant sa collerette,
Refait son bouton pour la nuit.

Elle a le vent qui la tourmente,
Toi, ta mère qui pour toi chante ;
Elle a le vent qui la flétrit,
Toi, ta mère qui te sourit.

Dors, ma fleur, ma petite fleur,
Dors, petite fleur de mon cœur !

Le soir, lorsque descend la brume,
Pour dormir, le petit oiseau
Cache sa tête sous ses plumes,
Fait la boule dans les roseaux.

Il a la pluie qui le tourmente,
Toi, ta mère douce et aimante ;
Il a le vent qui le meurtrit,
Toi, ta mère qui te chérit.

Dors, mon bel oiseau, mon bonheur,
Dors, petit oiseau de mon cœur !

Aussi fragile que la fleur et l'oiseau, le tout petit a besoin d'une tendresse qui veille, et Pascoli se souvient qu'il a chanté, jadis, pour endormir ses petits frères.

Et si nous sommes émus du malheur qui accable les hommes, combien plus sommes-nous touchés quand ce sont des petits qui s'ouvrent à la vie sur un sentier semé d'épines ! Le poète en a fait l'expérience lui-même, et sa pitié va vers ces petits êtres qui, comme lui autrefois, sont privés de l'affection de leurs parents. Regardez ce petit tableau, suggestif par son titre :

Orphelin

Lente, la neige tombe, tombe d'heure en heure.
Ecoutez : un berceau balance lentement ;
Suçant son petit doigt, un pauvre bambin pleure,
Une vieille, à côté, chante tout doucement :
« Près de ton lit, dit-elle, éclosent mille plantes,
Les roses et les lis d'un merveilleux jardin ! »
Apaisé, le bambin s'endort dans cet éden.
D'heure en heure la neige tombe, lente, lente.

Quelle sobriété dans cette évocation ! Pascoli ne se perd jamais dans des commentaires qui expliquent, il laisse l'émotion s'emparer du lecteur ; il lui montre la scène, et c'est tout. A nous d'imaginer ce que sera la vie de cet enfant, si la vieille (une grand' mère ? une voisine ?) ne vit pas assez longtemps pour en faire un homme.

Pascoli a vu vivre autour de lui ses neveux et ses nièces ; il a observé leurs caractères, leurs jeux, il en connaît les peines et les joies, et il en a gardé le souvenir dans maints tableaux. Voyons, par exemple, le poème intitulé « Les deux cousins ». Les deux cousins, garçon et fille, jouent entre eux, et s'aiment ; quand ils se voient, ils courent, ou plutôt volent l'un vers l'autre, avec un tel élan de joie enfantine en s'embrassant, que leurs bonnets tombent et que leurs cheveux blonds mêlent leurs boucles. Mais ces jeux, ces amours sont brisés : l'un des deux, le petit garçon, meurt :

appassi come rosa — il se flétrit comme une rose
che in boccio appassisce nell'orto. — qui meurt en bouton au jardin.

Et l'autre reste liée à lui : elle est « la petite épouse du petit mort ». La fillette grandit : on grandit vite à cet âge-là ; elle se fait jeune fille, déjà presque femme. Mais l'autre non ; il s'est arrêté : là où on l'a déposé, on ne grandit pas ! Il semble que, quand il voit sa petite cousine, qui se développe et fleurit avec l'impulsion mystérieuse et irréfrénable de la vie et de son sexe, il reste devant elle à la fois étonné, éperdu et humilié :

col capo non giunge — et sa tête n'arrive pas
al seno tuo nuovo, che ignora. — à ton jeune sein qu'il ignore.

Elle, elle l'aime toujours : il lui semble toujours entendre autour d'elle « la précipitation des pieds silencieux ». Mais le mort ne lui sourit pas : la petite jeune fille florissante n'est plus, pour lui, la compagne d'autrefois ; il sent qu'elle lui a échappé, qu'elle ne lui appartient plus :

piangendo l'antica sventura — pleurant son malheur d'autrefois,
tentenna il suo capo di bimbo. — il secoue sa tête enfantine.

Ces mouvements et ces images sont d'une grande beauté, comme le calme plein de soupirs et de douleur de la petite idylle triste. Certaines remarques sont faites avec beaucoup de charme :

Tu, piccola sposa, crescesti ; — petite épouse, tu grandis ;
man mano intrecciavi i capelli, — de tes cheveux tu fis des tresses,
man mano allungavi le vesti. — allongeant tes robes aussi.

Nous voyons grandir la fillette d'une façon réaliste, et pourtant pleine de douceur, et nous pensons tristement au petit garçon

che appassi come rosa — qui s'est flétri comme une rose

che in boccio appassisce nell'orto. — qui meurt en bouton au jardin.

Un autre tableau, d'un tout autre genre, est celui que nous offre le poème intitulé « Valentin ». Seul un œil de poète pouvait découvrir une image aussi gracieuse, et lui donner de la valeur. C'est un jeune paysan tout habillé de neuf, mais les pieds nus : sa mère, qui l'a vu trembler de froid tout l'hiver, a économisé sou par sou un petit pécule ; et ce pécule a été suffisant pour acheter le drap du costume, mais pas assez pour payer des souliers : le grand effort de ce costume l'a épuisé :

Costa : chè mamma già tutto ci spese — Il est cher, et beaucoup y dépensa ta mère

quel tintinnante salvadanaio ; — Toute la tirelire avec son bruit tintant ;

ora esso è vuoto, e canto più d'un mese — Elle est vide à présent, et pour l'emplir naguère

per riempirlo, tutto il pollaio ! — Le poulailler entier a dû chanter longtemps !

Il nous semble voir la pauvre femme qui secoue et fait tinter la grossière tirelire d'argile pour s'assurer qu'elle renferme toujours le petit trésor qu'elle y a accumulé avec tant de peine :

...e tu, magro contadinello, — ...toi, pauvre et maigre paysan,

restasti a mezzo, cosi, con le penne, — tu restas à moitié, ainsi, avec tes plumes,

ma nudi i piedi, come un uccello. — mais avec tes pieds nus, comme l'oiseau des champs.

Le personnage s'affine dans ce sourire fait d'attendrissement : le jeune paysan est maigre, il devient léger, et s'associe naturellement à l'image de l'oiseau. Comme un oiseau, il n'éprouve pas d'embarras et ne sent pas le ridicule d'être habillé à moitié :

come l'ucello venuto dal mare,

comme l'oiseau venu du côté de la plage,

che tra il ciliegio salta e non sa

qui sautille dans l'arbre et ignore en son cœur

ch'oltre il beccare, il cantare, l'amare,

qu'à part son nid, son grain, et son joyeux ramage,

ci sia qualch'altra felicità.

puissent être sur terre encor d'autres bonheurs.

Et le poète évoque avec délicatesse les pieds nus du petit paysan, qui sont les souliers que sa mère lui fit, qu'il ne changea jamais, et ne coûtèrent pas un sou. Et nous oublions le côté grotesque du personnage pour ne penser qu'à l'amour de cette pauvre mère, qui a fait tout ce qu'elle a pu pour que son enfant n'ait plus froid ; et, devant tant de tendresse, nous n'avons plus envie de rire d'un ridicule que nous ne voyons plus.

Souvent les enfants donnent aux hommes de bien salutaires leçons. Pour Pascoli, la leçon qui revient sans cesse à ses lèvres est celle de l'amour, de la bonté. Lui qui a tant souffert de la haine, il ne cessera jamais de la combattre. Il voit, dans le symbole de la famille, la forme idéale de la société humaine, l'unique organisation capable de supprimer la douleur par l'union et l'amour. Il convie tous les hommes autour d'un grand foyer où règneront la concorde et la paix, et il ne dédaigne pas de tirer ses exemples de l'humble vie des petits enfants. Qui de nous n'a vu deux bambins qui, on ne sait trop pourquoi, passent brusquement du jeu à la bataille ? et cela arrive même entre deux petits frères. Le fait est si banal que nous n'y prêtons guère attention. Mais pour Pascoli la lutte, dérivée de la haine, n'est jamais banale, et deux frères qui se battent, qu'ils soient enfants ou hommes, le bouleversent toujours. Ecoutez la leçon qu'il nous donne à travers ces deux petits batailleurs :

Les deux enfants

I

C'était le soir. A leurs jeux pleins de bavardages
Ils étaient occupés, dans la paix trouée d'or
De l'allée ombragée, les petits enfants sages.

Au milieu de leurs jeux sérieux comme un effort,
S'élevèrent soudain, sous les tilleuls perplexes,
Entre eux, et plus grand qu'eux, d'étranges mots bien forts.

Ils eurent d'autres yeux, des sentiments complexes
Qu'ils ne connaissaient pas, et tous les deux, blémis,
Des griffes de leurs doigts sentirent les réflexes,

Et l'âcre goût de sang dans leurs cœurs ennemis.
Ils le virent couler, eux, les deux petits frères,
Le sang, sur leur visage, où la haine a frémi.

Mais toi, pâlie, les mains dans les cheveux, ô mère,
Tu parus aussitôt, vers eux te dépêchant,
Pour séparer les lionceaux dans leur colère,

« Au lit » ordonnas-tu, « maintenant, les méchants ! »

II

Et la nuit descendit les couvrir sur leur couche
D'ombres larges et floues, d'ombres qui avaient l'air
De lever, dans les coins, un doigt jusqu'à la bouche.

Et il devint plus rare à la fois et plus clair,
Le hoquet des sanglots, à cause de cette ombre
Que l'on sentait passer comme un muet éclair.

L'un d'eux se retourna ,léger, dans la nuit sombre,
L'autre aussi, entendant tout près battre ce cœur,
Comme d'un voyageur le bruit des pas sans nombre.

Plus tard, la mère vint sans la moindre rumeur,
Promenant sur le lit sa lampe vacillante,
Que voilait sa main rose, atténuant l'ardeur.

Bons et doux ,elle vit, d'une âme trépidante,
Qu'ils dormaient, enlacés dans l'aile de leurs bras,
Comme deux angelots à la plume naissante ;

Alors en souriant, elle borda les draps.

III

Hommes, lorsque viendra des loups l'heure cruelle,
Pensez à tout ce noir du destin ignoré
Qui nous entoure tous, au silence rebelle

Qui règne par delà vos gestes égarés,
Par delà le fracas de votre vaine guerre,
Bourdonnement d'insecte en son gîte apeuré.

Hommes, vivez en paix ! Sur notre vieille terre
Le mystère est trop grand. Seul ne se trompe pas
Celui qui, dans sa peur, a su gagner des frères.

Frères, vivez en paix ! Et faites que les bras
Que vous tendrez un jour aux proches créatures,
Ignorent la menace, ignorent les combats.

Qu'elle vous voie dormir, bons, dans la toile pure
Et blanche de vos draps, quand, peut-être demain,
Sur vous, sans être vue, et sans aucun murmure,

La Mort se penchera, sa lampe dans la main.

Voilà la grande leçon d'amour fraternel, de paix, qui doit chasser à tout jamais la haine et la douleur. Oui, les hommes s'agitent, se battent, mais toutes leurs rumeurs guerrières ne sont pas plus qu'un bourdonnement d'insecte, et leur folie est de vouloir régler eux-mêmes leur destinée, alors qu'elle reste toujours ignorée. Puisque nous ne connaissons pas le mystère de notre destin, puisque, tôt ou tard, des heures sombres viendront où nous connaîtrons la peur, n'est-il pas préférable, en prévision de ces funestes heures, de s'assurer un appui, une protection, auprès des autres hommes, nos frères, dans l'amour mutuel, la concorde et la paix ? et ce sera aussi notre joie.

Il faudrait, bien sûr, analyser beaucoup plus de poèmes que je ne pouvais le faire, pour avoir une idée plus complète de l'œuvre de Pascoli. Cette œuvre respire avant tout l'amour, la vaste et mystique sympathie du poète pour toutes les créatures, sa fervente charité franciscaine et évangélique. Il ne portait pas seulement la règle de saint François sur sa poitrine, il l'avait inscrite dans son cœur. Il nous apporte ce que ni Carducci ni d'Annunzio ne nous ont donné : une âme profondément humaine, et une sensibilité exceptionnellement délicate, à qui rien de ce qui émeut, réjouit ou afflige les créatures, n'est demeuré étranger C'est pourquoi, alors

qu'une bonne partie de l'œuvre de Carducci, si grandiose, si dense et si passionnée pourtant, s'éloigne de nous avec les événements qui l'ont inspirée, et devient peu à peu obscure, celle de Pascoli demeure toujours actuelle dans sa substance, parce qu'elle est faite de notre curiosité, de nos inquiétudes, et de notre éternel tourment. Ce n'est pas seulement le monde rural qu'il représente, mais la nature entière, dans l'infinie variété de ses spectacles, comme seuls peuvent le faire ceux qui ont vécu familièrement avec elle. Il n'est pas seulement le peintre des apparences, il est le poète des sentiments. Il révèle la vie profonde des choses, et il met une âme en tout ce qui vit. Il y a peut-être de l'utopie dans sa lutte contre la haine, dans son rêve d'amour fraternel à travers toute l'humanité, et sa voix d'apôtre de la paix n'a pas été entendue, puisque deux ans seulement après sa mort se déchaînait l'effroyable cataclysme de la première guerre mondiale. Mais qu'importe ! Même si elle est chimérique, il est bon, dans une époque d'égoïsme et de jouissance comme la nôtre, il est bon que, de temps en temps, une voix s'élève, fût-ce de la tombe, pour nous parler d'amour, de justice et de fraternité : cela fait du bien à nos âmes.

PREHISTOIRE DE LA VAUNAGE

par M. Maurice ALIGER

Membre correspondant

Si vous empruntez la route départementale 40 Nimes-Somsières, dès franchi le col où s'étale le bourg de Caveirac, vous voyez devant vous une vaste dépression que ceinture un rempart de moyennes collines calcaires.

Cette cuvette, où prospère la vigne et où s'éteint l'olivier, porte un nom, la Vaunage, dont l'origine se confond avec celui de Nages, c'est l'antique « Vallis Anagia » : vallée de Nages. (1)

Tout autour s'élèvent des pentes dénudées, d'abruptes ravines, au-delà desquelles s'étendent de vastes plateaux. Ici c'est la garrigue, âpre, caillouteuse, aride mais éternellement verte, la garrigue des seize vents, des soleils ardents et des pluies diluviennes, la garrigue, ce paradis des archéologues.

Géologiquement, la Vaunage est un anticlinal érodé, la dépression qu'elle forme n'étant, en fait, qu'une inversion de relief.

Elle est draînée par un ruisseau à régime torrentiel, le Rhôny, affluent du Vistre.

Les alluvions quaternaires qui colmatent le fond de sa cuvette masquent les marnes du Valenginien, lesquelles n'affleurent, en auréole, que sur le pourtour de la plaine.

Au dessus, s'étagent les couches du Hauterivien, riches en calcaire en plaques (lauses).

Les fertiles alluvions de la plaine, l'excellence du climat, les sources, les lieux de refuge, ne pouvaient manquer d'attirer et de retenir l'homme ; il sera présent très tôt, s'implantera au Néolithique et ne quittera plus cette terre promise.

Neuf communes se partagent le territoire de la Vaunage proprement dite, ce sont : Caveirac, Clarensac, Saint-Côme-et-Marué-

jols, Calvisson, Congénies, Boissières, Nages-et-Solorgues, Saint-Dionisy et Langlade ; toutes ces communes ont livré des vestiges préhistoriques.

Ajoutons qu'il pourra être fait état, incidemment, de trouvailles faites dans certains territoires limitrophes, tels ceux d'Aubais et de Parignargues.

PALEOLITHIQUE

Les premières traces humaines relevées en Vaunage remontent au paléolithique moyen.

En 1962, un jeune vigneron de Nages, Serge Badouin, m'apporta un beau silex taillé qu'il avait recueilli sur une terrasse dominant de quelques mètres le Rhôny, dans le territoire de Calvisson. Au cours de recherches ultérieures, nous avons pu récolter, au sol, d'autres instruments de silex, soit, au total : trois racloirs, une pointe, plusieurs éclats, dont un « levallois » typique.

Nos amis Frédéric Bazile et Georges Ravoux, qui ont participé aux recherches et étudié ce matériel, écrivent : « Un débitage Levallois a été noté pour quelques éclats. Il semble que la station (dite du Moulin de Lautier) puisse être attribuée au sous-groupe du Moustérien du type Ferrassie » (2).

A Nages, près de la source, nous avons retrouvé, en surface, une pointe et un racloir de silex.

Les préhistoriens déjà cités déclarent : « Les mêmes caractères ont pu être observés au Moulin de Lautier et à cette station : outillage de petite taille, en général trapu, grosses retouches et présence d'un débitage Levallois » (3).

A Saint-Côme-et-Maruéjols, à la station de la Guyenne, notre collègue Bazile a recueilli, toujours au sol, un outillage de silex composé d'éclats et de pointes « levallois », d'une pointe et d'un racloir ; il s'agit, là aussi, de vestiges d'industrie moustérienne (4).

Ainsi donc, à Calvisson, à Nages, à Saint-Côme, de semblables vestiges indiquent la présence de chasseurs Néandertaliens du paléolithique moyen (5).

NEOLITHIQUE

Il nous faudra sauter par dessus un bon nombre de millénaires pour retrouver trace humaine en Vaunage et ce sera alors l'époque du Néolithique.

Quelques auteurs anciens (Lombard-Dumas, le Dr Marignan, Félix Mazauric) signalent des trouvailles néolithiques à Calvisson, Saint-Côme, Nages, Boissières, Congénies (6). Le matériel de certaines de ces trouvailles a disparu, pour les autres, ce que j'ai pu en retrouver dans les réserves du Musée d'Histoire Naturelle indique qu'elles sont, en fait, chalcolithiques, mais il faut tenir compte qu'à l'époque où ces auteurs écrivaient, les industries de ces époques étaient moins bien différenciées qu'aujourd'hui (et elle le seront encore mieux demain).

A Nages même, à 50 mètres de ma maison natale, j'ai eu la chance de découvrir une riche station néolithique, appartenant à la civilisation chasséenne, classée au Néolithique moyen.

Cette station est située au bas de la colline des Castels, qui sert d'assiette à l'oppidum, elle est également voisine de la source et du ruisseau auquel elle donne naissance.

En surface, dans des vignes, j'ai pu recueillir un très abondant matériel. La poterie, fragmentée, est d'excellente qualité, bien cuite, finement lustrée, elle est ornée, soit avant, soit après cuisson et comporte des anses, en ruban et en boudin, des tétons simples et perforés, des cordons multiforés et des boutons dits « chasséens ».

Les innombrables silex sont représentés presque exclusivement par de fines lames et des lamelles, quelquefois retouchées, il faut y ajouter quelques grattoirs, soit sur éclats, soit sur bouts de lames, des poinçons et deux pointes de flèches.

Ont été recueillis, en outre, trois petites haches polies en roche dure, des meules en grès, molettes, broyons, et de nombreux galets utilisés (7).

Notre ami Bernard Artigues (spécialiste des capitelles) a retrouvé, en 1968, une station relevant de la même industrie. Elle se trouve dans le territoire de Parignargues, non loin de la source de Saint-Peyre, aux limites du territoire de Clarensac ; elle peut donc, sans trop déborder, être classée en Vaunage (8).

CHALCOLITHIQUE

Je ne vous apprendrai rien en disant qu'à la période du Néolithique succède celle du Chalcolithique, où le premier métal utilisé par l'homme, le cuivre, fait une timide apparition.

Alors qu'au Néolithique nous n'avons pu citer que deux stations bien caractérisées, à l'époque Chalcolithique, au contraire, les

stations abondent. Nous nous limiterons ici à la description de celles qui ont été fouillées et ont donné un matériel bien typique.

Le site le plus anciennement connu est celui de Canteperdrix, à Calvisson.

En 1875, un entrepreneur, qui travaillait à l'établissement de la ligne de chemin de fer Sommières-Saint-Césaire, éventra un énorme « clapas » de forme elliptique, long de 48 m, large de 38 et haut de 1,40 m environ.

Plusieurs cavités furent ainsi découvertes ; il s'agissait de failles naturelles, aménagées en hypogées au moyen de murettes en pierres.

Nous sommes, en fait, en présence de « tholoï », dont la plupart sont précédées d'un couloir en pierres sèches ; cinq au moins de ces « tholoï » avaient une couverture en encorbellement, comme ces constructions en pierres sèches, connues en Vaunage sous le nom de cabanes et à Nimes sous celui de capitelles, étant bien entendu qu'il n'existe aucune filiation entre ces deux types de constructions.

Dix sépultures, fouillées en 1890 (10) et 1911/1912 (11) par le Dr Marignan contenaient un important matériel : poterie de type Fontbouïsse, à cannelures en guirlandes ou à métopes, anses tubulaires ou perforées verticalement ; pointes de flèches et grattoirs en silex, hachettes polies (dont une de petite taille et perforée, ayant servi d'amulette), perles, pendeloques en coquillage et en os ; boutons en os, dits de Durfort, etc.

Huit de ces sépultures étaient à incinération, deux à inhumation, de plus, les couloirs contenaient de nombreuses incinérations.

En 1905, M. Audemard (l'ancien propriétaire du château de Boissières) et M .Michel fouillèrent une autre sépulture, dans laquelle ils trouvèrent un squelette et un vase entier ; ce vase est semblable à ceux recueillis par le Dr Marignan (12).

Certaines de ces tombes avaient leur porte constituée par une haute pierre équarrie ; ces portes furent interprétées par le Dr Marignan comme des stèles aniconiques.

Les fouilles, reprises en 1962 par le Centre des Recherches Archéologiques des Chênes verts, de Montpellier (13), ont amené la découverte, à proximité des tombes précédentes, de trois longues pièces rectangulaires, dont ne subsistent que des bases de murs en pierres sèches.

Dans l'une de ces pièces, un couloir conduit à une sépulture recouverte en encorbellement et contenant des incinérations.

Le matériel recueilli dans ces pièces et cette dernière tombe est de même nature et de même époque que les découvertes déjà citées.

Peut-on penser que ces pièces rectangulaires, attenantes aux tombes, aient été utilisées comme habitations ? (14) Il est plus probable qu'elles possédaient une fonction en relation avec le culte des morts, comme c'est le cas en Crète, où des dispositifs funéraires semblables ont été observés.

Cette nécropole a été classée Monument Historique par décret du 24 Décembre 1913.

A Calvisson encore, la Quairolle (ou Cayrolle), non loin du site de la Liquière, a fourni une sépulture du même type que celles de Canteperdrix ; le Dr Marignan a pu y recueillir, avant 1891, des cendres, des os brûlés, les débris de trois vases, deux pointes de silex et un polissoir. Cette tombe, à incinération, paraissait recouverte d'un tumulus (15).

A Saint-Côme-et-Maruéjols, deux sites chalcolithiques ont été signalés ; celui de la Cabane de Fabre, où un fond d'habitation a donné lieu à un sondage (Y. Gasco) : murs de pierres sèches, poterie de Fontbouïse, et celui de Font-Aran, au pied de l'oppidum de Mauressip (prospections F. Py et Vaguer, sondage X. Gutherz) : ensemble de cabanes aux murs de pierres sèches, haches polies, pointes, grattoirs, lames et racloirs en silex, meules et broyeurs, céramiques Ferrières et Fontbouïsse, poignard en cuivre..., qui font de cette dernière station « la plus importante de la Vaunage » (16), en attendant que des fouilles futures confirment cette hypothèse.

A la période la plus récente du chalcolithique apparaît une nouvelle céramique dénommée, de par sa forme, campaniforme ou caliciforme. Cette poterie, de très belle qualité, finement ornée et lissée, était apportée par de nouvelles populations dont le centre de diffusion n'a pu être encore exactement déterminé.

C'est au Bois-Sacré (quel nom remarquable) et toujours à Saint-Côme, que Henri Peyras récolta, en surface, en 1966, quelques fragments de cette céramique campaniforme. Nos collègues Roudil, Bazile, Soulier et Dudet entreprirent, sur ce point, la même année, une fouille ; ils mirent au jour un fond de cabane habité par des porteurs de cette céramique.

Le sol de cette habitation était dallé de lauses calcaires, un foyer en matériau semblable a été observé. Un important matériel archéologique a été recueilli ; il comprenait surtout de la céramique campaniforme de très belle qualité (gobelets, coupes, écuelles, urnes à fond plat) ornée de décors incisés, poinçonnés ou pseudo-excisés.

L'industrie lithique se réduit à de petits grattoirs sur éclats, quelques disques de calcaire, un fragment de brassard d'archer et des débris de meules.

D'après les fouilleurs, ce matériel serait à peu près exempt d'apports extérieurs, seuls deux fragments de poterie de Fontbouïsse ont été observés.

Nous aurions ainsi, au Bois-Sacré, l'exemple, pratiquement unique en France, d'une habitation occupée par des porteurs de cette céramique campaniforme, c'est dire l'intérêt de cette découverte (17).

A Nages, sur la colline des Castels, directement sous les couches de la ville préromaine en cours de dégagement, nous recueillons de nombreux vestiges, témoins d'un important gisement : poteries à cannelures (type Fontbouïsse) portant des tétons, anses tubulaires, anses en boudin ; imitation de céramique de type campaniforme, épaisse et maladroitement gravée (traits incisés, échelles couchées, traits simples, cercles estampés) (18), ainsi que des silex grossièrement taillés (mises à part quelques pointes mieux ouvragées), des haches polies en roches dures, broyons, objets en os, soit utilitaires (couteaux, poinçons), soit d'ornement (os creux poli, dent et tête d'humérus percées) (19).

Cette station appartient au chalcolithique final/bronze ancien, cependant l'absence de métal ne permet pas de trancher (20).

Si toutes les stations dont nous venons de vous entretenir sont en pleine garrigue, il existe, à Nages même, une importante station de plaine.

Dans le quartier des Matrasses (remarquez ce nom, d'une origine très lointaine, puisqu'il évoque les Déesses-Mères), le propriétaire d'un terrain, M. Serge Badouin (celui-là même qui avait trouvé les premiers silex moustériens), lors d'un charruage, en 1967, recueillit quelques fragments de poterie qu'il m'apporta. Je reconnus immédiatement la céramique de Fontbouïsse, aux cannelures si caractéristiques.

En Août 1968, Michel et François Py (mes complices en Vau-

nage), entreprirent quelques sondages qui révélèrent la richesse du gisement et permirent de mettre au jour les bases des deux murs latéraux en pierres sèches d'une case très étroite.

Au cours de l'hiver 1968/1969, Frédéric Bazile reprit la fouille de cette case, mais dut arrêter, peu après, son entreprise.

L'ensemble du matériel, constitué surtout par de la poterie de type Fontbouïsse, avec cannelures, rangées de pastilles en relief au repoussé, anses diverses, comprend aussi des outils de silex tirés de l'éclat, des concasseurs, des broyons, des meules en grès, ainsi que trois petites haches en roche dure (21).

A ces stations fouillées, il faut ajouter des stations révélées par des ramassages de surface, où l'on recueille surtout des silex, la poterie étant le plus souvent détruite par les agents atmosphériques.

Nous pouvons citer, brièvement : à Langlade, la station du Castellas ; à Nages, les stations des Terres-Rouges, du Serre de la Font et du Chemin de Langlade ; à Calvisson, les stations de la Liquière et du Bois de Calvisson (au Nord du moulin de Pascalet, côte 86,8) ; à Saint-Côme, les stations de la côte 199 et du Crousas ; certaines ayant été signalées par nos devanciers en Vaunage, d'autres étant de découverte récente. La plupart d'entre elles ne sont probablement que de petites stations pastorales saisonnières, occupées sporadiquement, au gré des transhumances.

Cette longue énumération de sites (stations et nécropoles), démontre qu'à l'époque chalcolithique, l'occupation du territoire de la Vaunage était largement plus importante qu'au Néolithique.

C'est pourquoi je rattacherai volontiers à cette période le phénomène mégalithique qui s'y manifeste, avec deux menhirs.

Il est évident que la présence de menhirs laisse supposer une population nombreuse ; en l'absence d'autres moyens de traction et de levage, le charroi et l'érection de ces monuments nécessitait une importante masse humaine, et c'est au cours du chalcolithique plutôt qu'aux périodes le précédant ou le suivant immédiatement qu'une telle condition pouvait être remplie en Vaunage.

Sur le territoire de Congénies, mais tout près de sa limite avec celui du territoire d'Aubais, s'élève un menhir dit « La Peyra Plantada » (22). Cette pierre dressée, haute de 2,70 m, large de 1,40 m et épaisse de 0,70 m est en mollasse coquillière. Elle porte, sur ses faces Sud et Nord, plusieurs signes gravés : croix, cupules, signes

non identifiables, et paraissant d'origine antique, la même altération affectant les parois du menhir et les gravures (23).

A 2200 m environ de là, à proximité et au Sud du village d'Aubais, sur la colline du Moulin à Vent, se trouve un menhir renversé ; ses mesures sont les suivantes : hauteur actuelle : 1,45 m (pour 1,75 m en 1925), largeur : 1,12 m, épaisseur : 0,40 m. Des cupules, reliées par des rigoles existent sur ses deux faces principales.

Aux environs de 1850, il était encore debout et des feux de joie y étaient allumés pour la Saint-Jean (24). En 1925, il fut retrouvé renversé (25) ; il est probable que ces feux de joie, donnés, fût-ce en l'honneur de Saint-Jean, près d'un menhir, et qui perpétuaient sûrement une ancienne coutume païenne, durent dégager une odeur de roussi aux narines de quelque homme d'église, ce qui pourrait expliquer sa mise à terre ; ce qui est certain, c'est qu'après ce renversement, les feux de joie cessèrent en ce lieu...

Comme celui de Congénies, il est en mollasse coquillière, comme lui il était implanté en milieu hauterivien. Pour l'un comme pour l'autre, les premiers bancs de mollasse se situent à plus d'un kilomètre, ce qui implique un transport sur une assez longue distance. J'ajouterai qu'ils ont, tous les deux, été découverts par le Dr Marignan et que je leur ai consacré, dernièrement, deux mises au point (26).

BRONZE

Chronologiquement, à l'âge du chalcolithique succède celui du Bronze.

Cet âge du Bronze n'a fourni, en Vaunage, que bien peu d'instruments façonnés dans ce métal et, de plus, aucune station bien caractérisée de cette époque n'a été repérée, à l'heure actuelle.

Nous avons déjà vu que les objets recueillis à Nages, sur les Castels, pouvaient appartenir au Chalcolithique final/Bronze ancien, mais pas la moindre bribe de métal, susceptible de nous apporter quelque indication sur l'époque exacte de cette occupation, n'a été recueillie.

Le vestige le plus intéressant est originaire de Congénies.

A 200 ou 300 mètres au Sud-Est du menhir de la Peyra Plantada (dont nous venons de vous entretenir) le Dr Marignan recueillit, avant 1893, dans un fond de terreau noir, quelques silex, dont

une remarquable pointe de flèche, des os d'animaux brûlés, des fragments de poterie, et un superbe poignard que le Dr Marignan qualifie de « morgien ». Il s'agit d'une arme de bronze, longue de 24 cm, à 5 trous de rivets (deux de ces rivets étaient encore en place).

Ce beau poignard, conservé au Musée d'Histoire Naturelle de Nimes, peut être daté de l'âge du Bronze moyen (27).

Cette trouvaille est-elle en relation avec le menhir voisin ? Cela ne peut être affirmé ni infirmé, tant la datation des pierres levées est mal définie.

D'autre part, le Musée d'Histoire Naturelle de Nimes conserve une hache en bronze à bords droits, elle aussi de l'époque du Bronze moyen. Elle provient de Boissières, sans que nous connaissions quoi que ce soit des circonstances de sa trouvaille (28).

En 1967, M. Jeantet a bien voulu nous confier, pour information et étude, divers fragments d'une céramique fine, bien cuite, de couleur chamois, ornée de grecques et de motifs zoomorphes, ainsi que deux épingles en bronze, trouvées par le Dr Marignan, en 1913, au cours de fouilles qu'il effectua à la Roque de Viou, à Saint-Dionisy (29).

Les recherches qui se poursuivent, depuis 1968, sur le même site, ont permis de recueillir de très nombreux fragments de la même poterie (30).

Au cours de sondages, exécutés en 1970 à l'extrémité Ouest de la Liquière, à Calvisson, au lieu-dit La Font de Coucou, les frères Py ont rencontré un matériel céramique en tous points semblable à celui de la Roque-de-Viou.

Nous sommes en présence de la céramique dite des « champs d'urnes », car les populations qui les fabriquaient sont surtout connues par leurs nécropoles, riches en urnes.

Cette civilisation est à la charnière Bronze/Fer. Certains archéologues la classent au Bronze final, une époque qui dépend encore de la Préhistoire, d'autres la situent au Premier Age du Fer, où débute la Protohistoire, époque qui nous ferait sortir, aujourd'hui, de notre sujet.

Sans prendre parti, j'estime que cette culture, dénommée en Languedoc « Mailhacien I » marque, en Vaunage, le début de la très riche période des oppida, où tout va se transformer et prendre une dimension encore inconnue jusque là.

Mon dessein étant de vous entretenir, dans l'avenir, des sites

importants de la Vaunage, je préfère réserver cette période des « champs d'urnes » et l'inclure dans l'histoire de ceux des oppida où elle se manifeste.

L'actuel entretien m'aura permis, en quelque sorte, de planter le décor : décor géographique, géologique et, de plus, historique en ce qui concerne le plus lointain passé de cette riche Vaunage.

CONCLUSIONS

Tout d'abord, mettons à part les deux ou trois poignées de silex taillés, seuls vestiges tangibles des chasseurs Néandertaliens qui ont hanté notre plaine et installé leurs campements près de petits cours d'eau ou au voisinage de sources.

L'industrie du Moustérien, dont relèvent ces silex, s'étale, en ce qui concerne les parties orientale de l'Hérault et occidentale du Gard (31), sur une période comprise entre 55000 et 35000 ans avant N. E. ; mais il semble que les hommes de Néandertal qui les ont taillés ne peuvent être considérés comme nos ancêtres directs, tout au plus nos plus proches parents dans l'ordre des primates, la plupart des préhistoriens en faisant un rameau séparé, puis desséché sans postérité sur le tronc commun dont l'aboutissement est l'« homo sapiens ».

Cet « homo sapiens », d'ailleurs, nous ne commençons à déceler sa présence en Vaunage que beaucoup plus tard.

Alors que les grottes du Gardon recèlent toutes les industries du paléolithique supérieur (Aurignacien, Solutréen, Salpétrien, Magdalénien) et que le Mésolithique (Sauveterrien, Tardenoisien, Castelnovien) y a laissé de nombreuses traces, il en va tout autrement ici.

Le début de ce que nous pourrions appeler la « colonisation » de la Vaunage par l'homme est le fait de la civilisation du Néolithique.

Le Néolithique ancien (Cardial), n'apparaît nulle part ; c'est au Néolithique moyen que nous trouvons, à Nages, une station du Chasséen.

Ses habitants sont des agriculteurs (haches polies, utilisées pour le débroussaillage de la forêt, meules et molettes qui indiquent la culture des céréales).

C'est l'implantation, d'un seul coup, d'une civilisation aux techniques avancées (belle céramique, fine, lustrée, bien cuite... débitage du silex en lames et lamelles minces et légères).

Celle de Parignargues fournit un matériel lithique semblable, mais pas de poterie, en raison de sa moindre résistance aux agents atmosphériques.

Ces stations se situent entre 3.500 et 2.300 avant N.E. (fourchette admise pour la durée du Chasséen), mais il est impossible de les dater plus finement, en l'absence de travaux de fouilles. (Je rappelle qu'il s'agit de ramassages effectués en surface).

A ces agriculteurs chasséens, auxquels nous devons le défrichement (bien entendu partiel) de la forêt néolithique de haute futaie qui devait alors recouvrir la plaine, succèdent les populations du Chalcolithique.

Pour notre région, le colonel Louis baptisa cette civilisation, mal à propos : Pasteurs des plateaux languedociens (32). Or, ce ne sont pas toujours des pasteurs (comme les Chasséens, ils utilisaient les haches polies et les meules à grains, qui évoquent l'agriculture) et ils ne résident pas toujours sur les plateaux, puisqu'à Nages nous avons vu qu'une station existait en plaine (33).

Cette civilisation du Chalcolithique paraît marquer, en Vaunage, une régression dans les techniques. La poterie est plus grossière que celle du Chasséen, elle est lourde et souvent mal cuite, par contre, elle est plus décorée (cannelures en guirlandes et métopes, principalement). Le silex est moins bien choisi ; c'est un silex lacustre, quelquefois en plaquette, comme celui de Salinelles.

La technique du débitage est surtout celle de l'éclat ; ces éclats étant souvent utilisés tels quels, sans retouches ; cependant les plaquettes fournissent de belles pointes, bien retouchées, et les lames (héritées du Chasséen), y sont encore présentes.

La masse de documents qu'a fourni la Vaunage nous apporte de précieuses indications sur le mode de vie des populations qui occupèrent cette région à l'époque du chalcolithique et dont l'industrie est essentiellement de style Fontbouïsse.

Nous avons vu qu'elles pouvaient être pastorales (ossements d'ovins et de caprins), sans pour autant négliger les activités agricoles (haches polies, meules et molettes), qu'elles pratiquaient la chasse (pointe de flèches, lames de sagaies ou de coutelas), nous savons que ces hommes habitaient des cases formant un rectangle allongé et étroit aux angles arrondis, dont la base était constituée par des murs en pierres sèches et les parois et la toiture par des branchages et du torchis.

Leur outillage (éclats, grattoirs, lames) était en silex, de plus, existent des couteaux, poinçons et ciseaux en os ; nous savons qu'ils utilisaient, pour fixer leurs vêtements(dont nous ignorons tout), des boutons en os, dits de Durfort, enfin, ils portaient des ornements (dents, petits os, coquilles, haches, tous également percés, et des perles de diverses matières).

Leurs coutumes funéraires nous sont assez bien connues, nous les voyons enterrer leurs morts dans des failles du rocher aménagées à l'aide de petites pierres sèches (couvertures en encorbellement et couloirs) ; l'ensemble des tholoï, recouverts par un puissant tumulus, formant une petite nécropole. Deux rites, inhumation et incinération, ont été observés, les cendres ou le corps étant toujours accompagnés d'un mobilier funéraire (vases, objets d'ornement, silex).

Une manifestation religieuse au moins nous est connue : ce sont les menhirs. Il se peut que ces mégalithes aient eu d'autres destinations, mais l'interprétation la plus communément admise est que ces pierres dressées sont l'expression d'un culte solaire.

Il est admis que la période du Chalcolithique débute aux environs de 2.300 avant notre ère pour disparaître vers 1800.

En Vaunage, il est gênant de fixer, même très approximativement, la date à laquelle s'éteint cette civilisation.

Tout au long de cette époque, nous enregistrons une occupation intense du sol ; l'accroissement démographique est certainement important.

Par la suite, comme nous l'avons vu, l'âge du Bronze, en ce qu'il a de classique, ne se manifeste que faiblement :une hache isolée (à Boissières) et une trouvaille comportant un poignard (près du menhir de Congénies).

Quoi qu'il en soit, dans l'état actuel de nos connaissances sur la Vaunage, nous penchons pour l'absence d'une civilisation du Bronze classique sur son territoire.

Tout se passe comme si la civilisation chalcolithique se prolongeait, perdurait (si je puis me permettre ce terme) jusqu'à l'apparition des populations des « champs d'urnes languedociens » au huitième siècle avant N. E. ; les objets en bronze ne paraissant représenter que des apports commerciaux dans une civilisation au cours de laquelle on ne décèle que peu de changements.

A noter cependant que cette absence d'une véritable civilisa-

tion du Bronze n'est qu'une hypothèse de travail, révisable en cas de découvertes toujours possibles, la totalité de l'étendue de la Vaunage n'ayant pas été prospectée.

J'ai tenté un classement (provisoire) parmi les sites les mieux connus de cette époque Chalcolithique/Bronze :

Le plus ancien me paraît être celui de Font-Aran, à Saint-Côme, où sont mêlées des poteries de types Ferrières et Fontbouïsse.

Puis viendraient la station des Matrasses, à Nages, et la nécropole de Canteperdrix, à Calvisson, les deux gisements fournissant un matériel archéologique à peu près identique ; c'est-à-dire un chalcolithique classique, avec poterie de type Fontbouïsse, mais sans apports extérieurs.

A la suite, je classerai la station du Bois-Sacré, à Saint-Côme, qui voit l'intrusion en Vaunage d'un nouveau type de céramique, celui dit du campaniforme, qu'apportent de nouvelles populations (34).

Un peu plus tardif, de toute évidence, est le gisement des Castels à Nages, qui fournit quelques fragments d'une céramique imitée, par des potiers locaux, de la belle production du campaniforme.

Je placerai, en tout dernier lieu, le fond de cabane situé près du menhir de Congénies, pour le poignard en bronze qu'il a fourni.

Tels sont, brièvement résumés, les enseignements que nous ont apporté treize ans de fouilles et de patientes recherches sur le territoire si archéologiquement riche de notre belle Vaunage.

Cependant il ne s'agit là que de l'époque préhistorique, qui nous est connue, d'une part, par des fouilles anciennes, où les recherches n'étaient pas pratiquées avec la rigueur actuelle et, d'autre part, par des travaux récents dont les résultats ne nous sont pas toujours exactement connus ou qui n'ont pas fait l'objet d'analyses poussées.

Combien plus riche est notre documentation sur l'époque protohistorique qui fait l'objet de fouilles sérieusement conduites et méthodiquement publiées.

Elles portent sur les quatre sites de la Liquière, à Calvisson, la Roque-de-Viou, à Saint-Dionisy, Mauressip, à Saint-Côme et les Castels, à Nages, sites dont j'espère avoir l'honneur et le plaisir de vous entretenir, séparément, dans l'avenir, si tel est, cependant, votre désir.

NOTES

1 Les termes Vallis Anagia et Anagia apparaissent, respectivement, en 879 (Charte III, p. 6) et 896 (Charte VII, p. 14) dans le *Cartulaire de Notre Dame*, publié et annoté par E. Germer-Durand.

2 *La station moustérienne du Moulin de Lautier, à Calvisson (Gard)* ; *Bulletin de la Société Préhistorique Française* (dorénavant, *B.S.P.F.*), fasc. n. 1, Janvier 1964, p. XIII à XVI.

3 *La station moustérienne du pied de l'oppidum, à Nages (Gard)* ; *B.S.P.F.* fasc. n. 4, Avril 1965, p. CXXXVIII à CXL.

4 *Gallia Préhistoire*, XIII, 1970, fasc. n. 2, p. 531.

5 H. de Lumley-Woodyear : *Le paléolithique inférieur et moyen du Midi méditerranéen dans son cadre géologique*, II, *Order Form*, Editions du C.N.R.S.

6 Notamment, E. Marignan : *Carte préhistorique de la basse vallée du Vidourle (Gard) et d'une partie de la Vaunage ; Bulletin de la Société d'Etude des Sciences Naturelles*, Nîmes, année 1893, 2me trimestre, p. 1 à 13, ainsi que : *L'âge de la pierre dans la basse vallée du Vidourle ; Bulletin de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles*, Nîmes, 1909, p. 88 à 93.

7 M. Aliger : *Station néolithique de civilisation chasséenne « Sur le village », à Nages-et-Solorgues (Gard)* ; *Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 15, 1966, p. 303 à 307.

8 Je remercie Bernard Artigues, qui a bien voulu m'autoriser à faire état de cette station inédite. Il prépare, en collaboration avec M. Camille Hugues, une publication à son sujet.

9 E. Marignan : *Nécropole néolithique de Canteperdrix ; Matériaux pour l'histoire naturelle et primitive de l'homme*, 1888, p. 595-596.

10 E. Marignan : *Sépultures par incinération de la période néolithique à Calvisson ; Association Française pour l'Avancement des Sciences*, 1891 (Marseille), 1re partie, p. 266, 2me partie, p. 626 à 629.

11 E. Marignan : *Nécropole par incinération de l'époque énéolithique de Canteperdrix, Calvisson (Gard) ; Association Française pour l'avancement des Sciences*, 1912 (Nîmes), p. 566-572.

12 E. Marignan : *L'âge de la pierre...*, op. cit., p. 91.

13 *Gallia Préhistoire*, VI, 1963, p. 266 à 270.

14 Xavier Gutherz : *La Culture de Fontbouïsse, Recherches sur le Chalcolithique en Languedoc Oriental*, Caveirac, 1975. Cet auteur estime qu'il ne s'agit pas de tombes, mais de fonds de cabanes et de logettes y attenant, et que cette « catégorie de sépulture semble être un mythe plus qu'une réalité. », opinion que je ne partage pas.

15 E. Marignan : *Sépultures par incinération...*, op. cit., p. 629.

16 X. Gutherz : La culture de Fontbouïsse..., op. cit.

17 J.L. Roudil : *Station du Bois-Sacré, à Saint-Côme-et-Maruéjols ; Cahiers Ligures de Préhistoire et d'Archéologie*, 16, 1967, p. 197-198. J.L. Roudil, F. Bazile, M. Soulier : *L'habitat campaniforme de Saint-Côme-et-Maruéjols (Gard)* ; *B.S.P.F.*, Mars 1969, p. 88 à 91.

18 F. Bazile : *Recherches sur la céramique campaniforme en Languedoc Oriental. Du Campaniforme à Nages (Gard)*, *B.S.P.F.*, 66, Mars 1969, p. 86 et 87.

19 F. Bazile : *Industrie osseuse de la station Chalcolithique final-Bronze ancien des Castels, à Nages (Gard)*, *B.S.P.F.*, LXIII, 2, Février 1966, p. LXXIII et LXXIV.

20 M. Aliger : *Nages (Gard). Des origines à la fin de l'Ere antique*, *Celticum*, XVI, 1967, p. 4 (planches 2 à 5).

21 Cette station n'a pas donné lieu à publication. Une partie des objets recueillis est exposée au Musée d'Archéologie de Nages.

22 E. Marignan : *Matériaux pour servir à l'histoire naturelle et primitive de l'homme*, 1885, p. 189 et 190. Lombard-Dumas : *Catalogue descriptif des monuments mégalithiques du Gard*, *Mémoires de l'Académie du Gard*, 1893.

23 Y. Pranishnikoff : *Les gravures du menhir de Congénies*, *Revue Préhistorique*, 1907, p. 88 à 92.

24 E. Marignan : *Découverte d'un menhir à feux de joie à Aubais*, *B.S.P.F.*, 1916, p. 200 et 201.

25 E. Marignan : *Le menhir de la colline du Moulin à Aubais*, *B.S.P.F.*, 1925, p. 275 et 276.

26 M. Aliger : *Au sujet des menhirs d'Aubais et de Congénies, (Gard)* ; *Revue de la Narbonnaise*, III, 1970, p. 175 à 178 ; ainsi que : *Le menhir de Congénies*, *Bulletin du Comité d'Etude et de Sauvegarde du patrimoine de Congénies*, n. 1, Mai 1975.

27 E. Marignan : *L'âge de la pierre...* op. cit. Ce poignard est actuellement introuvable au Musée d'Histoire Naturelle de Nîmes.

28 Signalée dans : *Congrès Préhistorique de France*, Nîmes, 1911. Cette hache a également disparu du Musée d'Histoire Naturelle de Nîmes.

29 M. Aliger : *Nages (Gard). Des origines...* op. cit., p. 5 et 6.

30 M. Py : *Quelques précisions sur le site de la Roque-de-Viou* (Commune de Saint-Dionisy, Gard) ; Ogam, XX, 1-2, 1968, p. 25 à 38. P. Garmy : *L'oppidum protohistorique de Roque-de-Viou*, *Association pour la Recherche Archéologique en Languedoc oriental*, Caveirac, 1974.

31 H. de Lumley : *La grotte de l'Hortus (Valflaunès, Hérault)*, *Laboratoire de paléontologie humaine et de préhistoire*, Marseille, 1972.

32 M. Louis : *Préhistoire du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon*, Nîmes, 1948 ; ainsi que : *Les civilisations pastorales de la garrigue languedocienne*, *Revue d'Etudes Roussillonnaises*, 1952, p. 137 à 152.

33 Au moment de mettre sous presse, nous parvient la découverte d'une station de plaine, à Congénies (Quartier cadastral du Pesquier) ; *Inventaire des découvertes archéologiques effectuées lors de fouilles ou de travaux agricoles ; Congénies en Vaunage*, *Bulletin...* op. cit.

34 C'est la seule station de la Vaunage datée par la méthode du C 14, qui a indiqué 1960 av. N.È. ; J.L. Roudil, F. Bazile, M. Soulier : *L'habitat campaniforme...* op. cit.

J.B. Raymond de PAVEE DE VILLEVIEILLE (1696-1760) l'ami de VAUVENARGUES

par M. Ivan GAUSSEN

Membre non résident

Jean Baptiste Raymond de Pavée naquit au château de Villevieille le 5 décembre 1696.

Comme son père, il était destiné à la carrière militaire.

Reçu page de la Grande Ecurie du Roi le 18 décembre 1712, il entra en 1715 au Régiment du Roi.

Ce régiment avait été créé en 1633 par Louis XIV.

On sait que ce monarque qui monta sur le trône après les troubles de la Fronde, dont il avait été le jeune témoin, fut frappé par l'indépendance de cette haute noblesse turbulente, encore que déjà maîtrisée par la fermeté rigoureuse de Richelieu, mais avec laquelle Mazarin avait dû souvent composer.

La paix intérieure revenue, au lieu de la laisser reprendre le chemin de ses terres, où elle risquait à nouveau de se trouver hantée par l'exercice de ses prérogatives féodales, Louis XIV, redoutant pour la sûreté du Royaume la reconstitution de cette ancienne puissance, constitua une importante Maison militaire.

Il y fit entrer, comme officiers, tous ces nobles qui ne manquaient ni de courage, ni d'esprit d'aventure et pour leurs fils, il créa un régiment d'Infanterie, dont il se fit le colonel.

Les héritiers des plus brillantes familles françaises recherchèrent l'honneur d'en faire partie.

La famille de Pavée avait suffisamment montré son attachement à la royauté pour que le jeune Baptiste Raymond fut considéré digne d'entrer dans le Régiment du Roi.

Ce régiment avait eu déjà en 1667 l'occasion de manifester ses qualités guerrières en combattant avec l'armée des Flandres.

Lorsqu'en 1715, le jeune Pavée, il avait 19 ans, vint à lui comme lieutenant en second, il tenait ses quartiers à Marly.

En 1719, Louis XV, pour la première fois, vit son régiment faire, en sa présence, la petite guerre dans la plaine des Sablons.

En 1721, le Régiment du Roi fit à Paris, la haie au Faubourg Saint-Antoine pour recevoir l'ambassadeur de la Sublime Porte : Méhémet Effendi.

Deux ans après, il campait à Richemont sur la Moselle.

A cette époque, lorsque les troupes avaient pris leurs quartiers d'hiver, il était de règle pour les officiers de retourner dans leur terre.

Ils ne revenaient aux Armées que pour une revue du roi, ou lorsque le régiment changeait de point d'attache... et bien naturellement, si la guerre reprenait.

Son mariage avec Mélanie de La Fare

Raymond de Pavée profita d'un quartier d'hiver pour revenir en Languedoc... et y contracter mariage.

Il épousa le 28 janvier 1731, Françoise Mélanie de La Fare, nièce du futur maréchal de France : Charles Auguste de La Fare.

Ce mariage, nous l'avons déjà noté, lorsque nous avons suivi le fils de Raymond, Charles Philippe, dans sa carrière militaire et mondaine auprès de Voltaire, alliait les seigneurs de Sommières à une des plus anciennes noblesses de notre pays.

La jeune mariée était la sœur de Philippe Charles, marquis de La Fare (né en 1687) qui mourut en 1752, maréchal de France. Il avait eu, lui aussi, une carrière militaire particulièrement brillante, au cours de laquelle il avait notamment exercé en 1718, les fonctions de lieutenant général du Gouvernement de Languedoc pour le Vivarais et le Velay, en 1726 celles de gouverneur du château d'Alès et des Cévennes.

La cérémonie nuptiale fut célébrée à Sommières avec une grande solennité, dans la chapelle des Dames religieuses de Sainte-Ursule.

Les bans avaient été publiés par les soins du curé Fine de l'église paroissiale de Saint-Pons.

Le père, Baptiste Raymond François Joseph de Pavée, lieutenant pour le Roy au gouvernement de la ville et du château de Sommières et sa mère, Grazinde de Roquefeuil étaient présents.

Le père de Mélanie de La Fare, Jean François de La Fare

Montclar étant décédé, et sa mère absente, elle fut remplacée par son propre frère le futur maréchal, alors gouverneur d'Alès, maître de camp des armées du Roi et comme nous l'avons vu, commandant en chef la province du Languedoc.

Ce fut « l'illustrissime et révérentissime » évêque d'Alès qui donna la bénédiction nuptiale aux époux en présence du non moins « illustrissime et révérentissime » évêque de Béziers.

Si nous nous référons à la délibération du conseil de la communauté sommiéroise du 5 décembre 1730, ce mariage donna lieu à de grandes réjouissances, comme la ville n'en connut probablement jamais d'autres dans son histoire.

Elles valent d'être racontées :

Le consul de la communauté, pour manifester sa déférente sympathie aux futurs époux et surtout à leur famille, et sans doute aussi par simple flagornerie, avait, au cours de la délibération précitée, prévu tous les détails de cette fête.

Le premier consul en exercice, M. Devrès, après avoir annoncé ce prochain mariage ajouta qu'il convenait que les habitants de Sommières, rendissent à cette occasion, les honneurs dus à de si puissants personnages.

Il fit en conséquence adopter par l'assemblée les dispositions qui suivent en vue de permettre à la population de manifester pleinement toute sa joie.

Et d'abord, il demanda au marquis de La Fare, commandant en chef en Languedoc, d'agréer que la bourgeoisie sommiéroise se mit sous les armes, pour former une compagnie qui irait au devant des futurs époux sur le chemin du château.

La communauté décida en conséquence de fournir les hautbois. Pour donner plus d'ampleur à la cérémonie les principaux habitants de la ville furent en outre conviés à former une compagnie de cavalerie pour participer au cortège nuptial.

Enfin pour que la population toute entière put réellement participer à ces réjouissances, les consuls furent autorisés à acheter deux tonneaux de vin qui « devaient être exposés au public aux endroits les plus convenables ».

On peut imaginer, quand on revoit les lieux où le cortège devait passer, et leur étroitesse, Porte du Bourguet, Grand'Rue, ancienne Rue Droite et rue de la Taillade, le mouvement représenté par un tel déploiement de cavaliers, carrosses et gardes de corps...

Et la fête dut se clore, tant à Sommières qu'à Villevieille par de multiples libations et un bal populaire, tandis que les cuisiniers du Château préparaient pour les invités de qualité un repas digne d'une telle solennité.

*

Les campagnes militaires du Marquis.
Rencontre avec Vauvenaugues.

Les fêtes terminées, le capitaine rejoignit son régiment. Le roi le passa en revue à Thomery proche de Fontainebleau en 1732.

A partir de 1733, il allait participer à la guerre de la succession de Pologne. Le roi de Pologne, Auguste II venait de mourir en février. La couronne étant élective, une compétition s'en suivit. Le beau-père du roi de France Louis XV, Stanislas Leczynski était candidat. La France le soutint et le fit élire en septembre avec les suffrages de soixante mille seigneurs polonais. Mais son concurrent malheureux, avec l'aide de l'Autriche et des Russes, chassa le roi de Varsovie et se fit couronner à sa place sous le nom de Auguste III.

Louis XV se considérant offensé en la personne de son beau-père, déclara la guerre et la France, pour atteindre l'Autriche fit franchir les Alpes par ses troupes que commandait le vieux maréchal de Villars.

En octobre 1733, de Villevieille avec le Régiment du Roi se battait en Italie ; en juin 1734, il était victorieux à Parme. En 1734, le régiment se distingua à Goïto en passant le Murcio à la nage, à la poursuite des Autrichiens en retraite.

Des préliminaires de paix furent signés par le cardinal de Fleury et le régiment revint en France en 1736.

On sait que le traité de Vienne qui termina cette guerre attribua la Lorraine à Stanislas Leczynski, en compensation de la Pologne. La Lorraine devait à sa mort revenir à sa fille, reine de France, épouse de Louis XV.

Ce fut au cours de cette campagne qu'un jeune provençal, Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, il avait alors vingt ans, revint en 1735 rejoindre le Régiment du Roi.

A cette date, le duc de Biron en était le colonel.

Le jeune provençal se lia rapidement d'amitié avec quelques officiers de même origine que lui : Meyronnet de Saint-Marc, dont la terre touchait celle de Vauvenargues, et le marquis de Villevieille, son voisin languedocien.

Dès lors, les deux officiers vécurent ensemble la vie de garnison à Besançon en 1737 et 1738, Arras en 1739, au camp de Compiègne en juillet de cette même année en vue de l'instruction militaire du Dauphin.

En août, ils étaient à Reims, en septembre à Verdun, en 1740 à Metz.

C'est alors que le Régiment du Roi devait affronter la dure campagne de la guerre de la succession d'Autriche déclenchée par la mort de l'empereur Charles VI.

La France n'avait, à la vérité, aucun intérêt direct à se mêler à ces querelles provoquées par ceux qui disputaient à Marie-Thérèse d'Autriche le trône que lui avait laissé son père.

Elle se trouva cependant entraînée dans ce conflit malgré la politique pacifique du cardinal Fleury.

*

Le Régiment du Roi passa le Rhin en 1741, traversa la Bavière, pénétra en Autriche et participa à l'assaut de Prague, dirigé par le maréchal de Saxe, le 26 novembre 1741.

Cette entrée des Français, selon les historiens, ne fut suivie d'aucun pillage et la ville « reconnaissante » leur offrit un présent de quarante mille écus.

De là, le régiment fut détaché en Moravie, concourut à la prise d'Iglau puis il revint à Prague en mars 1742.

C'est alors que la ville fut assiégée par le Grand Duc de Toscane et les 19 et 22 juin le régiment fit deux sorties au cours desquelles son colonel, le duc de Biron, fut gravement blessé.

La situation des armées françaises, enfermées dans la ville ne pouvant s'améliorer, le maréchal de Belle-Isle, commandant en chef, décida l'évacuation de Prague, en direction d'Egra. Cette retraite d'hiver fut effroyable. Belle-Isle perdit la moitié de ses soldats, morts de fatigue et de froid. Il fallut « couper des bras et des jambes ». Après cette aventure, le régiment était entièrement décimé.

*

La tradition veut que Vauvenargues eut les deux jambes gelées. On ne sait ce que fut le comportement de son ami de Villevieille.

Sur les souffrances que connurent ces valeureux soldats, Vauvenargues a laissé ces mots déchirants :

« O funeste guerre ! O climat redoutable ! O rigoureux hiver ! O terre qui contient la cendre de tes conquérants étonnés ! Tombeaux, monuments effroyables des faveurs perfides du sort ! Voyage fatal ! Murs sanglants ! Tu ne sortiras pas du champ de la victoire, glorieuse victime !

« Les maladies, la faim, la fatigue excessive, accablent nos jeunes soldats, misérables, on les voit étendus sur la neige, inhumainement délaissés ; des feux allumés sur la glace éclairent leurs derniers moments ; la terre est leur lit redoutable ! »

En avril 1743, le régiment est revenu à Nancy, c'est de cette ville que le 4 avril, Vauvenargues écrit sa première lettre à Voltaire... et demanda à son colonel de le quitter pour trouver un emploi dans la diplomatie.

Le Régiment du Roi devait peu après repartir en campagne. Il passa sous les ordres du Maréchal de Noailles, dans le haut Palatinat et participa à la bataille de Dettingen, le 27 juin 1743, qui fut perdue par les Français.

Le Régiment du Roi repassa bientôt le Rhin et vint cantonner en Alsace, près de Colmar. Puis en décembre 1743, il était à Arras. C'est dans cette ville que le capitaine Vauvenargues décida d'abandonner définitivement le métier des armes. Il n'écrivit cependant sa lettre de démission au duc de Biron qu'en janvier 1744.

De Villevieille se trouvait alors en Languedoc.

D'Arras, le 5 février, Vauvenargues lui faisait part de cette décision, et formulait l'espoir qu'il suivrait son exemple et que comme lui, bientôt il quitterait le Régiment du Roi.

La réponse de de Villevieille ne dut pas tarder, car quelques mois après, il recevait de son ami les mots suivants :

« Je suis charmé que vous ayez résisté à tout ce qui voulait vous retenir au service. Ce que vous me dites, à ce sujet, de M. de Biron ne me surprend en aucune manière ; j'espère que la Cour sera plus juste et que l'on vous fera raison » (18 juin 1744)

Jean Baptiste Raymond de Pavée avait alors 48 ans, il comp-

tait près de 30 années de service. Il pouvait prétendre à quelque repos et souhaiter désormais une existence plus tranquille.

Sa correspondance ne nous étant pas parvenue, on ignore ce qu'il attendait de la Cour. Il n'en obtint rien à la vérité, puisqu'on le voit bientôt retourner dans ses terres languedociennes.

Il était d'ailleurs depuis la mort de son père, lieutenant pour le roi de la ville et du château de Sommières.

Il avait à cette date trois enfants encore jeunes, une fille Marie-Thérèse, née en 1732 et deux fils, Philippe Charles François et Etienne Joseph, le futur évêque de Bayonne, nés respectivement en 1738 et 1739. Sa famille devait dans la suite s'accroître d'un fils Louis Raymond Annibal, dont nous avons suivi la carrière maritime et de deux filles Marie Elisabeth et Marie.

Il paraît certain qu'à l'image de beaucoup de familles appartenant à la noblesse campagnarde ses moyens financiers étaient limités.

On sait que l'Intendant Basville, dans ses Mémoires, a confirmé cette indigence nobiliaire en Languedoc.

« La noblesse, a-t-il écrit, n'est pas dans ce pays fort distinguée... Il n'y a pas quinze familles qui aient 20 mille livres de rente et très peu qui en approchent. On peut dire qu'à l'exception de quelques grands seigneurs qui sont à la Cour, les gentilshommes du Languedoc sont peu riches... Grand nombre demeurent à la campagne, se visitent et passent ensemble une partie de leur vie. Ceux qui demeurent dans les villes, principalement dans le Bas-Langudoc, sont sans équipage, évitent toute occasion de dépense et font profession d'une grande économie. Ils ne sont pas même forts au métier de la guerre. Ils font la plupart quelques campagnes, mais ils quittent volontiers le service ».

A la vérité, s'ils délaissaient après quelques années la vie militaire, c'était justement le plus souvent parce que sans fortune, ils étaient sans avenir.

Lorsque Vauvenargues démissionna il écrivit au roi en ces termes :

« Je sers depuis huit ans, en France, dans les emplois subalternes de la guerre, sans promesse et sans espérance ».

Et lorsqu'il s'adressa à Amelot, ministre des Affaires Etrangères, il lui dit également :

« J'ai pris la liberté d'écrire au Roi et de lui représenter que

l'état de ma santé et de ma fortune m'ôtait toute espérance de rendre à la guerre aucun service... »

La situation de Villevieille n'était guère différente. Ses enfants, nous l'avons noté lui occasionnaient pour assurer leur instruction de grosses dépenses. Une lettre de Vauvenargues, lui-même désargenté, lorsqu'il sollicitait de son ami le prêt de quelque argent, nous confirme ces embarras financiers.

« Vous qui avez le malheur d'être rongé de procès et de nager dans le dérangement, par les arrangements de M. votre père » lui écrivait-il le 5 décembre 1740.

En Languedoc, de Villevieille dut s'attacher à vivre aussi régulièrement que possible du revenu de ses terres et des droits seigneuriaux qu'il percevait notamment sur les marchés et foires de Sommières.

Mais en 1750, il fut entraîné dans un long procès contre la ville même de Sommières qui défendait les commerçants de la communauté, accablés par les exactions des commis du marquis.

Ses deux jeunes fils, à Paris avec leur oncle l'abbé de Villevieille, faisaient constamment appel à l'aide paternelle. Le frère du marquis se plaignait de ne plus obtenir de crédit, et il n'est pas jusqu'au colonel du Régiment du Roi, où Philippe Charles François était entré, qui n'écrivit à Raymond de Pavée pour le convier à faire un envoi d'argent à son fils...

Ainsi s'écoula la vie du Marquis de Villevieille revenu en Languedoc. Il ne semble pas que cette situation se fut beaucoup améliorée lorsque le 17 octobre 1760, il mourut subitement dans son château de Villevieille.

Le Procureur du château s'adressant aux autres hommes d'affaires de la maison leur disait :

« Nous nous étions flattés que la maladie de M. le marquis de Villevieille n'était rien. M. Sauvage en arrivant l'ayant vu levé sur son fauteuil le trouva de même après avoir assez longtemps parlé avec lui, même de choses indifférentes. Cependant vers les huit heures ayant voulu se remettre au lit, il n'y fut pas plutôt qu'un accident le prit et il expira subitement.

Et il ajoutait :

« Jugez, mon cher Monsieur, quelle désolation dans cette maison et dans quel état triste sont la Marquise et Mesdemoiselles ses filles qui furent témoins de sa mort.

« Je vois ici les grands embarras, point de testament, des enfants impubères et vous savez le reste.

« Je vous avise que je suis même immobile et hors d'état d'agir et vous comprenez sans doute que j'ai besoin de secours... ».

On ne pouvait être plus net, et faire un plus noir exposé de la situation laissée à sa mort par le marquis.

Messire Jean Raymond de Pavée, marquis de Villevieille, Lieutenant pour le Roi au Gouvernement de Sommières, fut inhumé dans l'église de Villevieille, en présence du curé de Sommières, du chapelain et du vicaire entouré de quelques Cordeliers.

*

Ainsi vécut J. B. Raymond de Pavée de Villevieille, capitaine au Régiment du Roi.

Nous avons vu, au cours de ce récit biographique que c'est au hasard d'une longue carrière militaire, qu'il rencontra Luc de Clapiers, marquis de Vauvenagues, et qu'il fit amitié avec lui.

Les deux hommes étaient d'âges bien différents ; de Villevieille avait 19 ans de plus que son cadet et rien ne peut nous éclairer sur ce qu'ils avaient spirituellement de commun. Et cependant, les liens qui les unirent furent sincèrement et même particulièrement étroits.

Comment les connaissons-nous ?

Uniquement pas cinq lettres de de Vauvenargues à de Villevieille. Rien de ce qu'écrivit ce dernier à son ami ne nous a été conservé.

Ce sont ces seuls documents qui vont nous permettre de faire l'analyse de cette solide amitié et d'en reconstituer la naissance et le développement jusqu'au dernier jour de Vauvenargues. Au demeurant, ils sont fort riches en enseignements.

*

La correspondance de Vauvenargues à de Villevieille.

Pendant neuf ans les deux amis vécurent ensemble au Régiment du Roi. Ils partagèrent la vie de garnison et de camp, avec ses dangers, ses heures de solitude et d'intimité.

Profitant des quartiers d'hiver ou des périodes de repos, ils allaient tous deux rejoindre l'un sa Provence, l'autre son Languedoc natal.

Temporairement séparés, ces deux amis s'écrivaient ; une importante correspondance est née de cette séparation.

S'il ne nous reste que quelques lettres de Vauvenargues à de Villevieille, on peut en trouver l'explication dans une annotation que fit le fils de Villevieille (l'ami de Voltaire) sur une de ces lettres (celle du 6 février 1744 conservée aujourd'hui à Aix au Musée P. Arbaud).

D'un ouvrage d'Edouard Fournier « *l'Esprit dans l'Histoire* » paru au siècle dernier (1857), on retiendra les quelques lignes qui suivent :

« Un bel esprit qui avait eu communication des lettres autographes de Vauvenargues, n'avait que trop usé de ce dorit de plagiaire, d'après une note écrite par M. de Villevieille, sur l'un des autographes du moraliste, qui font partie de la riche collection de M. Ed. Dentu.

« Ce curieux d'esprit se faisait honneur de celui de Vauvenargues et encadrait de ses phrases dans ses lettres particulières.

« Un grand nombre de lettre de Vauvenargues à M. de Villevieille, père de celui qui a écrit la note, n'ont pas été perdues autrement ».

On sait que trois de ces lettres (5 décembre 1740 et 18 juin 1744) sont conservées au Musée P. Arbaud d'Aix et qu'une figure à la Bibliothèque Victor Cousin. Elles ont été publiées par Gibert en 1857, dans l'édition des *Oeuvres complètes* de Vauvenargues. La cinquième, celle de mai 1743, n'a été publiée par G. Saint-Ville qu'en 1931.

Remarquons tout d'abord que c'est à Vauvenargues que de Villevieille, son aîné, confia ses propres rancœurs et les griefs qui l'animaient à l'égard du colonel de Biron, qui commandait le Régiment.

Cette page de la vie de de Villevieille nous est restée cachée. Nous savons simplement qu'il avait été déçu dans ses espoirs et peut-être aussi frappé dans son amour-propre.

Il y a lieu de croire que ces ressentiments et ces peines dont fait état de Vauvenargues dans sa lettre du 6 février 1744, déjà citée, étaient du même ordre que ceux qui dictèrent sa propre décision de quitter l'armée.

Ils vivaient tous les deux côte à côte et ils souffraient tous les deux, de cette ambiance militaire qui décevait leurs espérances.

*

La sincérité d'une amitié.

C'est avec toute la sincérité de son cœur que Vauvenargues, lorsqu'il résolut de quitter définitivement l'armée, exprima, en 1744, à de Villevieille l'amitié réelle qu'il avait pour lui.

Jusqu'alors les deux officiers pouvaient au cours de leurs longues conversations, échanger leurs pensées et évoquer les communs souvenirs de leur pays natal.

Cependant, Vauvenargues, quand il se trouvait séparé de son ami, pendant ses congés, lui écrivait ; et lui, qui vivait en solitaire, avec peu de vraies amitiés, exprimait ses plaintes de ne point toujours trouver chez de Villevieille l'empressement à lui répondre qu'il souhaitait de sa part.

« *Je savais bien, mon cher Villevieille, lorsque vous me promites de m'écrire que ce n'était là qu'un discours et que vous n'en feriez rien* »... lui dit-il le 5 octobre 1740.

Plus tard, lorsque leur séparation fut définitive, il dira de son ami, en commençant une lettre (28 mars 1740) :
« *Quoique vous ne songiez plus à moi, j'ai encore la folie de vous aimer* ».

La correspondance de Vauvenargues révèle bien que ses vrais amis étaient peu nombreux.

« Vauvenargues a ainsi reporté sur l'amitié, comme l'a écrit fort justement son biographe, notre compatriote Paul Souchon, des sentiments qui s'adressent ordinairement à l'amour.

« Le chevalier de Mirabeau et Hippolyte de Seytres tinrent dans son cœur une place que la femme ne sut jamais occuper. Trois autres hommes, bien différents par l'âge et les conditions lui donnèrent également pures joies de l'amitié et contribuèrent à adoucir la solitude de l'officier à la recherche de la gloire et aussi les souffrances de l'écrivain malade et inconnu, le marquis Victor de Mirabeau, le président Fauris de Saint-Vincent et Voltaire ».

A cette liste nous ajouterons le marquis de Villevieille. Les quelques lettres connues firent regretter vivement la perte des autres, elles eussent certainement confirmé un intimité de sentiments qui ne s'altéra jamais.

Ce fut le 5 février 1744, alors qu'il était à Arras, que Vauve-

nargues annonça à de Villevieille sa résolution de quitter l'armée. La décision était grave de conséquence puisqu'elle mettait un terme à une carrière dans laquelle il avait cherché la gloire, mais qui, nous allons le voir, ne lui avait causé que des désillusions.

Vauvenargues a été sévère pour l'armée. Ecoutons le :

« Le courage que nos ancêtres admiraient comme la première des vertus, n'est plus regardé, peut s'en faut, que comme une erreur populaire, quoique tous n'osent avouer dans leur désarroi, ce sentiment, leur conduite le manifeste.

Le Service passe pour une vieille mode, pour un préjugé. On ne voit plus dans les armées que dégoût, ennui, négligence, murmures isolement et téméraire. Le luxe et la noblesse s'y produisent avec la même effronterie qu'au sein de la paix et ceux qui pourraient, par l'autorité de leurs emplois, arrêter les progès du mal, l'entretiennent par leur exemple...

Et encore :

« Pendant ce temps les officiers sont accablés de dépenses que le faste des supérieurs introduit et favorise et bientôt le dérangement de leurs affaires ou l'impossibilité de parvenir et de mettre en pratique leur talent, les obligent à se retirer parce que les gens de courage ne sauraient longtemps souffrir l'injustice ouverte et que ceux qui travaillent pour la gloire ne peuvent se fixer à un état où l'on ne recueille aujourd'hui que la honte ».

On comprend dès lors que Vauvenargues ait écrit à son ami Mirabeau en mars 1740.

« Je m'ennuie de traîner mon exposition dans la boue, à la tête de vingt hommes et de faire ainsi amende honorable dans les rues avec la redingote et la pluie sur le corps ».

Il avait demandé mieux que cela au métier des armes et l'on saisit pourquoi, il a dit un jour à de Villevieille, alors qu'il était à Arras :

« *Il est décidé, mon cher baron, que je ne deviendrai pas capitaine de grenadiers du Régiment du Roi, je l'ai quitté et je pars demain pour Paris où je serai aussi longtemps qu'il plaira à Dieu, car je ne vois pas le tour que pourra prendre ma fortune* (3 février 1744).

« *Je ne puis le quitter* (ce Régiment du Roi) *sans m'attendrir sur le souvenir de ces années que j'ai passées avec vous, dans de si utiles et si aimables entretiens* » lui disait-il encore.

Ces conversations avait dû être fréquentes, lorsque loin de leur patrie, ils connaissaient les dures heures de la guerre et les souffrances de la retraite.

De Villevieille avait été son « ancien » au Régiment du Roi, il avait dû lui faire bénéficier de son expérience et sans doute aussi lui apporter le réconfort de ses soins lorsque sa santé était devenue déficiente. Mais, il semble que ce que de Vauvenargues avait le plus apprécié chez son ami, c'était son esprit, sa culture.

« *Je n'oublierai jamais l'appui, la douceur, l'instruction que j'ai trouvé dans votre commerce, combien mon esprit s'est formé et fortifié avec vous, et tout ce que je vous dois.*

L'aveu de reconnaissance est précieux pour nous. Que savons-nous en effet sur Jean Baptiste Raymond de Pavée, Capitaine du Régiment du Roi, de son instruction, de son intelligence, de sa spiritualité... ?

Les lettres qu'il écrivit à Vauvenargues ne nous sont pas parvenues, pas plus d'ailleurs que celles qu'il adressait à son père ou à sa femme, en Languedoc sur leur terre de Villevieille. Aucun mémoire de sa main ne nous ait resté... De lui, nous devons nous contenter de ce seul jugement de Vauvenargues. Mais nous en mesurons toute la valeur.

« *Souvenez-vous de votre côté, mon cher Baron* (c'est ainsi qu'il l'appelait familièrement) *que la supériorité que l'âge vous donnait sur moi, ne m'a jamais empêché de vous aimer comme un ami* ».

Retenons bien cette réflexion. Elle révèle que la subordination qui avait dû exister aux premiers jours de leur rencontre, lorsque le Provençal arriva au régiment comme jeune lieutenant, ne dura guère. Le capitaine de Villevieille ne fut bientôt plus un supérieur, mais un ami, et sans doute aussi un frère.

Quant à Vauvenargues, « il se distingua aux yeux de tous, remarque Paul Souchon, chefs, égaux et subordonnés, par une originalité qui consistait à s'isoler dans l'étude et à gagner une considération peu commune. On le respectait malgré sa jeunesse ; on lui avait donné, selon Marmontel, le surnom de « Père » et on s'inclinait devant la supériorité de son esprit et de son cœur.

De Villevieille participait à ses méditations ; et sans qu'il nous soit possible d'apprécier l'influence qu'il exerça sur la formation de son ami, nous savons par celui même qui en a profité, qu'elle fut grande.

Peu après leur définitive séparation, Vauvenargues exprima à son ami le plaisir qu'il aurait à le revoir.

Alors qu'il était revenu en Provence, il lui écrivait le 18 juin 1744 « *Si jamais je mets le pied en Languedoc, vous pouvez vous tenir assuré que j'irai vous rendre mes hommages dans vos terres, ce sera une grande joie pour moi de vous renouveler mon amitié et de vous voir tranquille* ».

De Villevieille avait à cette date suivi l'exemple de Vauvenargues et quitté le Régiment du Roi.

« *Faites-moi part de vos amusements*, continuait-il, *et donnez-moi surtout de vos nouvelles, comme vous me le promettez* ».

Vauvenargues revint à Paris, sans être, semble-t-il, allé au Château de Villevieille. Mais l'insistance avec laquelle il attendait les nouvelles promises, confirme bien la place occupée par son ami dans son cœur. Les souvenirs communs qu'ils avaient tous deux, étaient de ceux qui ne s'oublient guère. Vauvenargues avait le culte de l'amitié.

A Paris, pendant tout l'hiver de 1745 à 1746, Vauvenargues attendit la visite du Languedocien. Sa santé s'altérait de plus en plus ; bien que ses travaux littéraires l'aient fort occupé pendant ces mois d'hiver, ses pensées ne se détachaient pas d'une amitié profonde.

On ne peut que ressentir une vive émotion en lisant cette dernière lettre du 28 mars 1746 qui commence par ces mots : « *quoique vous ne songiez plus à moi, j'ai encore la folie de vous aimer et la simplicité de vous le dire* ».

De Villevieille avait dû espacer sa correspondance, il avait ses soucis et ses préoccupations familiales. Peut-être avait-il dans une lettre antérieure fait la promesse d'un voyage à Paris.

« *Je vous attendais pour vous gronder selon vos mérites. Mais je commence à craindre que vous ne veuillez pas vous montrer si tôt ici avec un fils déjà trop grand et qui vous ferait plus vieux que vous l'êtes !* »

La bonté naturelle de Vauvenargues apparaît à nouveau. Le fils déjà trop grand n'est autre que le jeune Philippe Charles, âgé alors de six ans et auquel le nom de Vauvenargues devait être déjà familier. De Villevieille n'avait lui-même que 49 ans et à moins qu'il ne portât sur son corps les traces des dures campagnes de Bohème, il était encore dans la force de l'âge.

Bais Vauvenargues insista encore auprès de son ami ; il devint pressant même :

« *Informez-moi, en attendant, mon cher Villevieille, de ce que vous faites et songez un peu plus sérieusement à venir ici* ».

On sent alors combien cette invitation reste empreinte de tristesse. Les jours de Vauvenargues étaient comptés et il le savait bien.

« *Vous y viendrez trop tard pour moi si vous différez davantage, car je suis toujours accablé de maladies et j'ai perdu en quelque sorte l'espérance de rétablir ma santé.* »

Enfin, ces mots déchirants quand on songe aux états d'âme du moraliste :

« *Je vous dis cela mon ami, afin de vous toucher par la compassion si je ne le puis par l'amitié. Adieu !* ».

« Ces plaintes, reconnaîtront plus tard les critiques, sont d'autant plus remarquables qu'on les chercherait en vain dans tout le reste de sa correspondance ; il y parle de lui aussi peu que possible. Aucun de ses amis, à la réserve de Saint-Vincent qui était à Aix, ne connut sa détresse pendant sa vie. »

« Il est mort en héros, a écrit Voltaire, sans que personne n'en ait rien su ! »

Sur les sentiments religieux qui animèrent Vauvenargues pendant sa vie jusqu'à l'heure de cette mort qui devait émouvoir Voltaire, les opinions sont restées incertaines.

Pour Marmontel il serait mort dans les sentiments d'un chrétien philosophe. Pour Gilbert l'éditeur des œuvres complètes : Vauvenargues s'il ne croit pas n'a du moins jamais pris son parti de ne pas croire : son esprit hésite et va, tour à tour, de la foi au doute, du doute à la foi : quand la mort est venue il hésitait encore.

Il avait cependant écrit à son ami Villevieille quelques mots bien révélateurs de ses plus intimes pensées :

— *Vous me trouverez toujours avec les sentiments que vous m'avez connus,* affirmait-il à de Villevieille, le 5 février 1744 ; *la mort même ne les effacera pas, s'il y a quelque chose après elle* ».

Ainsi Vauvenargues à certaines heures doutait-il de l'immortalité de l'âme et considérait-il la mort comme l'ultime fin des humains !

Nous savons aujourd'hui qu'il fut inhumé le 29 mars 1747 dans l'Eglise St-Côme. Il habitait alors à l'Hôtel de Tours, 4, rue du Paon.

✱

Les Désillusions de la carrière des armes :
les confidences de Vauvenargues

Dans sa lettre du 18 juin 1744, Vauvenargues disait à de Villevieille :

« *Je suis charmé que vous ayez résisté à tout ce qui voulait vous retenir au service ; ce que vous me dites, à ce sujet, de M. de Biron ne me surprend en aucune manière. J'espère que la Cour sera plus juste et qu'on vous fera raison* ».

De Villevieille, suivant l'exemple de son ami, venait en effet de quitter l'armée. Quelques mois auparavant, Vauvenargues s'était montré d'une franchise assez brutale à son égard.

« *Il y a longtemps mon cher Villevieille, que je vous ai dit que vous étiez fou de continuer le service. Je parlais alors contre mon intérêt, maintenant je serais inconsolable si vous restiez après moi au Régiment* (5 février 1744)

« *J'imagine que vous n'êtes pas de ceux qui regrettent le service après l'avoir quitté,* disait-il, de nouveau le 18 juin 1744 ; *si cela vous arrivait un jour, avertissez m'en aussitôt et je tâcherai de vous remettre les mauvaises nuits que nous avons passées ensemble ; vous m'avez rendu ce souvenir très cher par mille endroits et je ne le perdrai jamais* ».

Ces quelques extraits pourraient, sans faire preuve d'une grande imagination, permettre de reconstituer les nombreuses conversations au cours desquelles les deux amis, en tête à tête se confiaient leur doléance, et devisaient sur les difficultés de leur carrière.

On mesure l'amertume de leurs réflexions et les sentiments qui naissaient en eux-mêmes lorsqu'ils lisaient les lettres que Voltaire écrivait à son jeune correspondant.

« Je suis fâché, disait le philosophe, que le parti des armes que vous avez pris, vous éloigne d'une ville où je serais à portée de m'éclairer de vos lumières... » (15 avril 1743).

Et plus loin :

« Je vous avoue que je suis encore plus étonné que je ne l'étais, que vous fassiez un métier, très noble à la vérité, mais un peu barbare et aussi propice aux hommes communs et bornés qu'aux gens d'esprit. Je ne vous croyais que beaucoup de goût et de connaissance, mais je vois que vous avez encore plus de génie. Je ne sais si

cette campagne vous permettra de le cultiver ; je crains même que ma lettre n'arrive au milieu de quelque marche... » (17 mai 1743).

Vauvenargues et de Villevieille étaient en effet à cette date en pleine action dans le Haut Palatinat !

Vauvenargues confia à de Villevieille les causes secrètes de cette souffrance morale qu'il endurait en silence. Il n'y eut guère en effet, nous l'avons déjà noté, que son ami d'Aix, Saint-Vicent, qui eut droit à de plus intimes confidences.

La carrière militaire ne lui avait apporté que des désillusions, sa santé n'avait pu résister aux fatigues de la guerre, les relations qu'il entretenait avec son père étaient difficiles et par surcroît, il était en proie à des soucis financiers continuels.

Tout cela Villevieille le savait ; il en était informé au jour le jour, mieux que ne l'était le propre frère de Vauvenargues.

Sa santé ébranlée, surtout après la retraite de Prague, lui valait les plus inquiétantes préoccupations. Il s'était trouvé contraint de les confesser à Voltaire. S'il n'avait pu lire la tragédie de Sémiramis que le Philosophe lui avait envoyée, c'était parce que ses yeux souffraient terriblement quand il l'avait reçue (lettre à Voltaire du 23 mai 1746).

Au fur et à mesure que son état s'affaiblit, la présence de son ami Villevieille lui devint plus précieuse. Elle lui fit exprimer comme une grâce, le souhait de revoir, avant de mourir, son camarade de campagne qui avait conservé la fidélité de son cœur.

En Provence, au sein même de sa famille, où il aurait dû retrouver un réconfort à ses peines, rien ne paraissait le retenir. Il s'y trouvait oppressé par l'ennui, dès que son séjour s'y prolongeait quelque peu.

« *Quoiqu'il en puisse être,* écrivait-il à de Villevieille, *je vis dans une inquiétude qui ne me permet pas de rester en place, et il faut absolument que je me retire d'ici* » (5 décembre 1740).

Sa famille n'était pas riante et tout dans cette Provence ensoleillée et éclatante de couleurs était pour lui « peint en noir ».

Il lui fallut plus tard l'abandonner définitivement pour Paris... Et cependant, lorsqu'il prenait cette décision, il paraissait aller à l'aventure.

Il ne savait où il logerait et il ne disposait que de peu d'argent.

Les embarras financiers le poursuivaient depuis longtemps, avec toujours la même acuité.

Déjà en 1740, à un départ pour Paris, il disait à son ami :

« *Je pars demain... je pars quasi sans un sol : je me suis laissé amuser par deux notaires à qui j'avais écrit de la campagne et qui n'ont rien fait pour moi...* ».

Ce préambule devait amener une demande pressante à son ami. Sans doute connaissait-il la situation des de Villevieille « rongés » de procès « et nageant dans le dérangement, par les arrangements » du père de Villevieille... Mais un espoir lui était resté :

« *Vous pourriez peut-être cependant par quelque hasard vous trouver en meilleur état que je vous ai quitté,* lui disait-il, *et à même de me prêter cent pistoles jusqu'au premier jour de juin* ».

Vauvenargues comprenait combien sa demande était insolite... et peut-être aussi inopportune.

« *Voilà une proposition où vous ne vous attendez pas et qui est faite pour un banquier ou telle autre espèce de gens.* ».

Cependant, comme pour s'excuser d'une telle audace, il croyait un peu naïvement peut-être devoir l'expliquer.

« *Voici mon raisonnement, s'empressait-il d'ajouter : S'il est en état de me prêter, ai-je dit, il le fera avec plaisir, il ne faut rien perdre par sa faute, il n'en coûte rien de s'éclaircir, et s'il n'est pas en état, il ne se fera pas une peine de me refuser, persuadé que je n'ai pas le cœur si bas que je voulusse qu'il s'incommodât pour cela* ».

Et, pris encore de quelques scrupules, il terminait ainsi :

« *Mon raisonnement est fort juste : Je serais au désespoir que vous me soupçonnassiez d'avoir d'autres sentiments et que mon amitié, dont vous ne faites pas déjà grand compte, vous devint encore à charge et s'éblouit là-dessus* ».

Enfin, avec une sorte de soulagement :

« *Voilà qui est tout dit !* »

*

Hommage de l'amitié.

Le 28 mars 1746, alors qu'il logeait à l'Hôtel de Tours dans la rue du Paon, faubourg St-Germain, où Voltaire et Marmontel fréquentaient, Vauvenargues écrivant à de Villevieille, lui disait :

« *J'ai fait imprimer cet hiver, un petit ouvrage que je vous envoie. Il a paru au mois de février. J'attendais le printemps pour*

vous en faire part, afin de vous trouvez sans fièvre et de bonne humeur... ».

L'ouvrage in-12 édité chez Antoine Claude Briasson à Paris était sans nom d'auteur. Vauvenargues avait expliqué à Saint-Vincent qu'il craignait d'être condamné de l'avoir donné au public parce qu' « on ne pardonne guère dans le monde cette espèce de présomption ».

Il avait pour titre : *Introduction à la connaissance de l'Esprit humain,* suivi de *Réflexions et de Maximes.*

Voltaire avait été le premier à le complimenter.

« Il y a un an que je dis que vous êtes un grand homme et vous avez révélé mon secret »... lui écrivait-il, n'ayant eu la chance de le rencontrer à son domicile.

Puis plus tard, en mai de la même année, il lui disait encore :

« J'ai crayonné un des meilleurs livres que nous avons en notre langue après l'avoir relu avec un extrême recueillement. »

C'est d'après les corrections apportées par Voltaire sur cet exemplaire que possède encore la Bibliothèque Méjane d'Aix, que Vauvenargues entreprit une nouvelle édition de son ouvrage...

La première avait connu la faveur des lettres.

Voltaire avait assuré Vauvenargues du désir de la Reine de le lire. *L'Observateur littéraire* de Marmontel en fit les louanges.

Quelle avait été le dessein réel de Vauvenargues en écrivant ce livre ? Il le révéla dans le discours préliminaire dont nous ne citerons que quelques lignes pour mieux faire comprendre le conseil que l'auteur donnait à de Villevieille en lui faisant hommage de son ouvrage :

« *...Tâchez de le lire doucement, car je vous avertis que ce n'est pas un de ces livres qu'on entend trop vite : il faut être un peu fait à la fatigue pour le lire et de temps en temps prendre haleine* ».

Et voici le but que souhaitait atteindre le moraliste :

« — Que veux-je savoir ? Que m'importe-il de connaître ? Les choses qui ont avec moi les rapports les plus nécessaires sans doute ? Or, où trouverais-je ces rapports, sinon dans l'étude de moi-même et la connaissance des hommes, qui sont l'unique fin de mes actions et l'objet de toute ma vie ? Mes plaisirs, mes chagrins, mes passions, mes affaires, tout roule sur eux, si j'existais seul sur la terre, sa possession serait peu pour moi ; je n'aurais plus ni soins, ni plaisirs,

ni désirs ; la fortune et la gloire même ne seraient pour moi que des noms ; car il ne faut pas s'y méprendre : nous ne jouissons que des hommes, le reste n'est rien ! »

*

Certes, il y aurait encore beaucoup à dire sur les sentiments de ce moraliste, que nous considérons, compte tenu de la brièveté de sa vie, comme un des plus grands esprits de ce XVIII° siècle qui en compta cependant beaucoup.

Telle ne peut être notre intention...

Nous avons voulu, en toute simplicité, révéler, car nous croyons à la vérité et c'est bien une véritable révélation, que ce fut à un Languedocien, camarade de régiment et de guerre, que le moraliste se confia le plus volontiers et qu'il trouva, peut-être même, auprès de lui, une source à ses méditations et une consolation à ses misères humaines.

BIBLIOGRAPHIE

— *Oeuvres complètes* publiées par D. Gilbert — 1857

— *Oeuvres de Vauvenargues* Paris 1929 — Tome III — Dialogue — Correspondance

— *Georges Saintville,* Quelques notes sur Vauvenargues ,Paris 1931

— *Georges Saintville,* Lettres inédites de Vauvenargues et de son frère cadet — Belles Lettres 1933

— *Paul Souchon,* Vauvenargues — Philosophe de la Gloire Paris 1947

— *Edouard Fournier,* L'Esprit dans l'Histoire Paris 1851

— *Voltaire,* Correspondance

— *Boisson E.,* De la ville de Sommières depuis son origine jusqu'à la Révolution de 1789, 1849, Lunel.

— *Archives communales de Sommières.*

PROPOS SUR LA MARINE ET LE COLLEGE ROYAL NAVAL D'ALAIS

par M. Lucien FRAINAUD

Membre résidant

Parler des choses de la mer n'est cependant point, sinon dans les goûts, du moins dans les habitudes de nos concitoyens. La mer, *c'est du moins ce que nombre d'entre eux prétendent*, ne présente aucun intérêt direct pour leur genre de vie, leur comportement social, leur économie.

Qui pourrait penser que l'on puisse chez nous s'intéresser à la Marine quand notre bonne ville de Nimes est éloignée du littoral de 50 kilomètres, que notre département bien que département côtier ne dispose que d'un port de pêche à l'infrastructure très modeste, et d'un rivage qui, entre Rhône et Vidourle, ne dépasse pas sept milles nautiques, c'est-à-dire moins de 13 kilomètres. Si on aime chez nous les plaisirs de la plage et de la mer, on ne se sent point pour autant une âme de marin et on ne s'intéresse point aux affaires maritimes.

Ils se trompent cependant ceux qui prétendent que seuls, les peuples de la mer peuvent en éprouver vocation ou nostalgie. Nous verrons par la suite que des hommes qui vivaient loin d'elle, ne l'avaient jamais vu, ont un jour appris à l'aimer et à la servir. La mer a modelé l'homme, sa pensée, son corps. Elle est à la source des connaissances, mais aussi à l'origine d'un idéal et d'un certain bonheur de vivre. Que d'amour de la liberté, « Homme libre toujours tu chériras la mer », de respect des autres, de curiosité pour les vies étrangères ne lui devons nous pas. (Cdt Cousteau)

Et nous, méditerranéen, que ne lui devons nous pas ? Nous « dont l'édification de la personnalité humaine, la génération d'un idéal du développement complet de l'homme, ont été ébauchées ou réalisées sur ses rivages ! » comme le disait Paul Valéry.

A l'objection qui peut nous être faite tendant à démontrer que la mer ne peut intéresser que les siens, peut-être pourrions-nous répondre, pour justifier notre filiation, que cette immense plaine dont les trois sommets sont, Beaucaire au Nord, Sète à l'Ouest et Fos à l'Est était une mer, et que les vagues venaient battre contre les falaises abruptes au sud de Nimes et de Baucaire.

Mais oui ! les Costières du Gard étaient dans un lointain passé, ce que sont aujourd'hui les falaises normandes .

Notre civilisation est venue de la mer et non point des Barbares qui venaient de l'intérieur.

La mer qui baignait notre côte s'appelait la mer ligurienne. Nos ancêtres les Ligures étaient des marins vivant sur nos rivages avant de pénétrer à l'intérieur entre le cinquième et le sixième siècle avant notre ère. Les Phéniciens et les Grecs, navigateurs intrépides et habiles commerçants, les voiles des navires accostant le long des quais de Beaucaire et de Saint-Gilles et aujourd'hui enfin... une base aéronavale avec son imposante flotte d'avions sont autant de preuves de nos origines maritimes et de l'intérêt qui est le nôtre, de tourner nos regards vers la mer, sur laquelle et au fond de laquelle l'humanité devra demain chercher les indispensables éléments de son devenir. Déjà 21 % du pétrole mondial vient du fond sous-marin. Le Pacifique recèle de grandes richesses minérales tel le manganèse.

Notre vocation maritime ?.. mais elle a été consacrée au 13e siècle par St Louis, (et peut-être sans qu'il s'en doute !) qui en construisant la ville d'Aigues-Mortes, faisait de cette région, la base des grands départs pour les croisades.

Les croisades !.. Voilà l'appel de la mer ! Combien d'hommes, de jeunes terriens, de chevaliers de la noblesse cévenole dont la montagne cachait la mer, ont perçu leur vocation de marin lorsqu'ils ont, pour la première fois, posé le pied sur les galères et les barges qui emportaient leur enthousiasme de soldats chrétiens vers la terre sainte ?

C'est ainsi que pourrait s'expliquer les hautes fonctions, qu'un grand nombre de cévenols, fils de la montagne, du Moyen Age à nos jours, ont occupé dans la marine, qu'il s'agisse sans vouloir les citer tous des seigneurs de Portes et de Brézis, du Maréchal de Castries, comte d'Alès et ministre de la marine de Louis XVI, de l'Amiral de Villevieille, de l'amiral Brueys et j'allais oublier l'ami-

ral du Chayla né le 9 mai 1759 à Marvéjols — un cévenol s'il en est un — qui à Aboukir se battit comme un lion, au point d'en perdre le nez, avant d'être prisonnier de Nelson. Je citerai aussi nos contemporains sortis de St-Hippolyte-du-Fort, de Générargues, de St-André-de-Valborgne ou de Lasalle (Amiral Sap, amiral Josan, amiral Beaudoin, Commandant Pradelle de la Tour-Dejean et la liste n'est pas exhaustive).

Mais avant d'en arriver au sujet que je me promets de traiter aujourd'hui, un collège Royal Naval à Alès, peut-être devrais-je évoquer les origines, les grandeurs et les servitudes de notre Marine à l'égard de laquelle, parfois pour notre grand malheur, on a trop souvent fait preuve d'incompréhension ou d'indifférence. *Je n'ai pas la prétention* de vous faire l'Histoire de la Marine de ses origines à nos jours. Le temps qui m'est imparti n'y suffirait pas. Je veux seulement avant d'en arriver au Collège Naval d'Alais évoquer cette marine à voile, celle dont la marine d'aujourd'hui parle toujours avec admiration et respect, celle qu'on appelle encore « La Royale », amusant paradoxe, puisque aujourd'hui à bord des navires de « la Royale », c'est-à-dire de la Marine nationale, on salue à la bande au cri de « Vive la République ».

Lorsqu'en mer deux navires de guerre battant pavillon français se rencontrent, les équipages se portent à l'avant de chacun (à la bande) et crient à pleine voix : « Vive la République ! »

C'est, il faut l'avouer, un instant assez émotionnant !!

L'Histoire nous démontre que notre Pays n'a pas toujours reconnu à la Marine l'importance et le rôle qui est le sien tant du point de vue de nos intérêts matériels que de celui du rayonnement de notre Culture.

Claude Farrère a dit un jour :

« La mer fut toujours le meilleur véhicule de civilisation et la France fut toujours le centre rayonnant de toute civilisation. Si la France avait donc compris que son avenir était sur la mer, la France fut devenue depuis force siècles la maîtresse du monde. Et c'eût été pour le bonheur de toute la planète, car la maîtrise de la France eut adouci l'Humanité au lieu de l'endurcir. »

Nous parlerons des hommes avant de parler des navires.

Parler des hommes de la mer est toujours quelque chose de pittoresque.

Un marin, qu'est-ce que c'est ? Le marin, c'est un peu pour le terrien une chose curieuse. Il y a chez le marin de l'exotisme, du mystère. C'est l'homme qui vient toujours de très loin, qui vit dans un milieu particulier, le monde de la mer, qui se bat avec elle, qui connaît le ciel mieux que personne puisqu'il en interroge les astres, qui connaît les vents, les utilise, qui parle un jargon assez particulier, un vocabulaire souvent incompréhensible pour le profane.

C'est un philosophe, un poète, tantôt soldat, tantôt missionnaire. A la fois grand enfant et vieil homme, et j'oserai dire l'homme qui est resté depuis la civilisation le plus fidèle fils d'une nature inchangée, qui l'a marqué et qu'il sert avec passion. Il est bien évident que j'exclus de cette appréciation le marin « borgne ou jambe de bois « auxquels les romans d'aventures de la période de la flibuste nous ont malheureusement trop habitué.

Et l'on ne peut que sourire à cett définition fort ancienne du marin, définition inventée par l'homme de la Terre : « les hommes de feu, se nourrissant d'alcool et de tabac et servant à la conduite et à la manœuvre des navires ».

En réalité c'est bien autre chose !!

DES HOMMES

Quand on parle des origines de la Marine française, on dit que, par ses hommes, elle était d'abord étrangère. L'aïeule de toutes nos marines, celle que nous appelerions la marine massaliote, n'était point gauloise. Ceux-là n'étaient pas gens de mer, mais ligure, phénicienne ou grecque.

Les premiers marins à fréquenter nos côtes ont été des étrangers ou plus précisément des hommes vivant sur notre territoire mais pas encore intégrés.

Sur les côtes du Ponant en Armorique, les Unelles et les Vénètes qui donnèrent du fil à retordre à Jules César n'étaient point encore des Bretons.

Les Vikings se mutèrent en Normands qui restèrent de hardis navigateurs et de superbes guerriers.

Marseillais venus d'Asie mineure, Bretons venus de Grande-Bretagne, Normands descendus des brumes du septentrion, tels sont les hommes qui dès l'origine composèrent ce peuple *de marins de chez nous* qui firent une marine à la France et illustrèrent notre

Histoire. A tel point que nous pouvons dire, avec tous les historiens que ce sont des marins normands et Normands de Normandie qui en 1066 entreprirent et réussirent *la plus grande expédition maritime* dont l'histoire de la Marine peut s'ennorgueillir : *la conquête de l'Angleterre.*

LA FLOTTE

Sans vouloir parler des radeaux de papyrus ou de planches assemblées, cloutées ou liées entre elles et des utriculaires qui au temps de la préhistoire constituaient les seuls véhicules susceptibles de porter l'homme sur les eaux, sans parler de l'armement naval des Phéniciens, des Grecs et des Romains qui en matière de constructions de navires avaient atteint, pour l'époque, un certain degré de perfection, quelle était dès le 12e siècle, la situation de notre flotte ? On peut répondre qu'exception faite du matériel de pêche des populations du littoral, elle était inexistante.

Philippe Auguste partant pour la croisade en 1191 ne possédait aucun navire et avait loué — le terme technique est nolisé — des bâtiments au Génois et aux Vénitiens qui faisaient commerce de leurs bâtiments. Il s'agissait là de transactions extrêmement onéreuses et délicates, l'armateur pouvant à tout moment résilier le contrat et placer le noliseur dans une situation parfois catastrophique. Nous avons vu en effet une armée de « croisés » rejetée sur les plages ne pouvoir réembarquer parce que les armateurs avaient retiré leurs flottes.

Saint Louis en 1248 avait bien entrepris la construction d'Aigues-Mortes, mais avait tout simplement négligé de construire des navires. Comme son grand-père il nolisait aux Génois et lorsqu'il mourut en 1270, la marine française n'était pas encore née et contrairement à la politique menée par nos voisins rivaux, soucieux d'acquérir la maîtrise de la mer, nul en France ne songeait à doter le pays d'une marine.

Il fallut enfin, sous le règne de Philippe le Hardi en guerre avec le roi d'Aragon, le drame des Vêpres siciliennes et le massacre des Français à Palerme, pour ce soit pris conscience de l'impérieuse nécessité de doter le royaume d'un armement naval. Ce fut Philippe le Bel son fils qui fut alors le créateur de notre première flotte. Une flott qui, à la fin du treizième siècle, comptait disent les chroniqueurs, une soixantaine de galères et plusieurs centaines de bâti-

ments de transports. Le roi ne nolisait plus, il avait ses navires, comme le Roi d'Angleterre aujourd'hui encore, il était — de jure — propriétaire de sa flotte. (His majesty Service).

Construire une flotte est une œuvre extrêmement onéreuse d'abord, qui nécessite ensuite une technicité particulière, tant du point de vue de ce que nous appelons aujourd'hui « le génie maritime », — construction — aménagement — armement — entretien car elle s'use vite, que du point de vue de l'élément humain, soldats, marins et capitaines. La soldatesque n'était point rare, les galériens non plus, bien que à ces condamnés de droit commun prêts à toutes les besognes on adjoignait des galériens libres, qui, bien entendu, n'étaient pas intégrés à la chiourme et étaient placés aux endroits les moins exposés du navire. Les capitaines — eh bien — c'était à la fois de courageux soldats, ne craignant ni les coups, ni la mort et des marins qui, si par habitude savaient manier la voile, ne possédaient par contre aucune connaissance technique, et la plupart du temps ignoraient tout de la science nautique, mathématiques — astronomie — cosmographie. Il n'y avait point à cette époque de collèges navals et la seule formation mathématique que l'on pouvait recevoir était dispensée, dans les couvents et certaines écoles, par les moines, et ce à des privilégiés, chevaliers ou jeunes seigneurs.

Nous verrons en 1571 notre compatriote et voisin du Vaucluse — Crillon — *s'improviser* capitaine de vaisseau et se battre contre les Turcs à Lépante.

En 1340, Philippe VI, neveu de Philippe le Bel, voyait sa marine anéantie à la bataille de l'Ecluse que la France venait de perdre contre Edouard III, roi d'Angleterre.

Sur les 200 nefs engagées dans le combat, 170 étaient détruites ou prises et nos équipages comptaient plus de 15 000 tués. Le grand vaincu — *qui serait aujourd'hui un gardois — était l'amiral Huéquieret* qui avait été *Sénéchal de Beaucaire* et le *plus actif artisan* de la création de cette flotte.

Quarante-cinq ans après sa création, la première flotte française était morte et avec elle la confiance du Roi de France dans les grands armements marins. La France privée d'une marine perdait à la fois sa maîtrise des mers et sa puissance continentale. L'Anglais, faisait un boulevard du Pas-de-Calais, débarquait sur nos côtes le plus facilement du monde et nous connaissons la suite,

la défaite de Crécy en 1346, la perte de Calais en 1347 et Brétigny en 1360 où Jean le Bon cédait le sud-ouest de la France et versait une rançon de 3 millions d'écus d'or. Quelle belle flotte cela aurait-il fait !!

Que faisait alors le roi de France quand il voulait aller sur mer ? Eh bien ! ce qu'avait fait ses prédecesseurs, il s'adressait à ses voisins, aux Génois qui ne demandaient qu'à faire du commerce et à grands frais nolisait des navires.

La création d'une flotte et d'une armée de mer, n'est point affaire d'un moment. Il ne suffit point d'être riche et *de vouloir*. Il faut encore que la richesse soit durable et la *volonté permanente*. Or ! La guerre de Cent ans nous avait appauvri et en dépit des efforts méritoires de Charles V et de son *amiral Jean de Vienne*, de Charles VI, de Jacques Cœur et de Charles VII, de Louis XI et de Coulon *son amiral*, il fallut près de trois siècles pour que la France put enfin remonter au rang d'où elle avait déchu. François Ier lui-même louait ses navires à Jean Angot et dut utiliser la flotte Turque, certainement la meilleure en Méditerranée à cette époque quand il voulut lutter contre Charles Quint.

Les 15e et 16e siècles apportent un immense perfectionnement dans tout ce qui concerne la navigation. Les navires sont plus solides, mieux armés. C'est l'époque des grandes aventures en mer, de la navigation hauturière, des grandes découvertes. Christophe Colomb en 1492 touche le cap Salvador, Vasco de Gama en 1498 découvre des Indes par le cap de Bonne Espérance. Magellan en 1520 contourne la pointe sud de l'Amérique et reconnaît la Terre de Feu. Le compas a remplacé la *boussole napolitaine*, la cartographie est plus précise. On commence de savoir observer les étoiles, on invente l'astrolabe, le sextant, l'alidade, on peut calculer les latitudes et les longitudes, le navigateur n'est plus l'homme qui s'abandonnait aux caprices des courants et des vents. Une science maritime vient de naître. *Je dis bien une science*.

Mais pour ce qui concerne la France, on ne peut pas dire que nous en ayons profité dès le début.

Les guerres de religion dès la mort d'Henri II rongeaient le royaume. Nos rois trop occupés à déjouer les intrigues qui se formaient autour d'eux, ne se souciaient pas de créer une marine ou tout au moins de moderniser les restes d'une flotte que les années vieillissaient.

Henri IV un moment avait pensé utiliser la dot de Marie de Medicis pour payer des galères à la France. Mais ses proches l'en dissuadèrent, on cite en particulier Sully qui n'aurait point voulu qu'une flotte française put un jour inquiéter la Hollande huguenote.

La France alors n'existait plus sur mer en ce début du 17e siècle. Plus rien ne subsistait, ni matériel, ni personnel, ni officiers capables de conduire un navire avec science, ni traditions quand Richelieu prit le pouvoir en 1624.

Sans que l'on puisse dire que le travail de réorganisation de notre marine entrepris par le Cardinal fut aussi considérable que celui de Colbert, il faut bien reconnaître qu'il fut cependant très grand, si l'on considère surtout que tout était à faire.

Richelieu appartenait à une famille aux traditions maritimes bien établies. Son bisaïeul avait été vice-amiral, son grand-père et son père avait commandé sur mer. Il avait vécu pendant sa jeunesse les heures sombres de la marine et partagé la nostalgie des siens. C'est dire qu'il n'improvisa point. Son programme ?

La France n'avait plus de flotte. Elle en aurait deux.

En Méditerranée, mer changeante mais relativement faciles, 24 galères de 4 à 500 rameurs chacune.

Sur l'océan, des vaisseaux de ligne point trop gros, rapides et dotés d'une artillerie puissante. Une quarantaine de navires de 500 à 2000 tonnes.

On construisait des vaisseaux en Hollande, il créera des chantiers navals en France, formera des ingénieurs. Il fallait des officiers et des navigateurs, il créera des Ecoles d'Hydrographie, une compagnie de gardes à Toulon et à Rochefort, qui prépareront aux sciences navales ceux qui constitueront par la suite « *le Grand Corps* », ces officiers pleins de noblesse qui pouvaient se mesurer aux ducs et aux ministres. Des jeunes qui recevait à terre une formation scientifique, iront à bord sous les ordres d'un chef d'escadre parfaire comme « cadets » leur instruction militaire et leurs connaissances pratiques de tout ce qui concerne les multiples détails de la navigation.

Une marine qui, encore trop jeune et insuffisamment aguerrie, ne put donner sa mesure devant La Rochelle, mais intervint glorieusement durant la guerre de 30 ans (1618-1648) au cours de laquelle des hommes comme Maillé-Brezé, le chevalier de Cangé,

Henri de Sourdis, archevêque de Bordeaux, le chevalier Paul et Dusquesne s'illustrèrent. Une marine enfin qui permit à la France d'établir un empire colonial avec le Canada, les Antilles, la Martinique, la Guadeloupe, Madagascar et la Guyane. Nous étions puissants sur mer *parce que la volonté d'un Richelieu était plus forte que l'inclination nationale*. Richelieu mort, sa marine amorça un déclin qu'un Mazarin ne fit que précipiter.

Louis XIV n'aimait point la Marine dont il ne perçut jamais la nécessité. Le Maréchal de Turenne qui ne partageait point ses raisons, lui écrivait un jour : « Les vaisseaux et les galères du Roi, sont en tous ces cas-là, d'une utilité aussi grande que les armées de terre, tant à l'égard de ce que le roi d'Espagne a dans les Indes, que de l'Espagne même où l'entrée est si belle par le moyen du Portugal, sans compter la nécessité qu'il y a que le Roi ait une flotte, les *Anglais et les Hollandais étant si puissants sur mer.* » Mais Fouquet, son supérintendant en avait une — une cinquantaine de navires — quand la flotte royale n'en comptait qu'une vingtaine. Colbert écrivait un jour à un de ses amis : « d'Angleterre on nous traite comme des ridicules et des gens incapables des affaires de la mer. Il vaudrait mieux abandonner le dessein de la marine que s'engager à des défenses exorbitantes et s'exposer à la raillerie des étrangers. » *Cette réflexion, de la part d'un ministre, traduit assez son découragement.* Colbert ne voulait point forcer la volonté du Roi. Il n'en eut par la suite, comme nous le verrons, que plus de mérite. Mais la puissance de Fouquet portait ombrage à Louis XIV. Si Fouquet avait une flotte, pourquoi le Roi de France n'aurait-il pas la sienne ? Fouquet, de plus, occupait les premières charges navales du Royaume, dans ce domaine il était maître, ce que ne pouvait supporter ni le Roi, ni Colbert. On connaît la suite ; son arrestation, sa condamnation à la prison à vie. *Peut-être avait-il compris que toute vraie puissance vient de la mer.* Colbert pensait de même, il en sentait trop l'importance vitale. Et il se mit à la tâche, profitant des dispositions du Roi, soulagé grâce à lui, d'un adversaire trop habile. Il fallait des vaisseaux, il fallait des hommes, il fallait les instruire.

Il fallait des vaisseaux. Il perfectionna les chantiers de Toulon, de Marseille, de Rochefort, du Havre, de Brest. Marseille devint l'arsenal modèle des galères. « La Gazette de France » le 14 novembre 1679, rendait compte d'une performence assez extra-

ordinaire. Une galère mise en chantier à 6 heures du matin, prenait la mer à 5 heures du soir avec 600 hommes à bord.

Un navire de ligne, à cette époque, ne mesurait pas moins de 70 à 80 mètres de long, sur 15 à 20 mètres de large, jaugeait de 1000 à 5000 tonneaux. Quatre mâts dont le plus haut pouvait dépasser 50 mètres déployaient une montagne de toile blanche. Deux ou trois étages de sabots percés sur ses flancs laissaient apparaître une artillerie redoutable. La puissance d'un navire était exprimée en fonction de son armement, on disait une frégate de 50 ou de 90 canons, souvent davantage, suivant le tonnage. Ajoutez à cela tout ce que le talent de l'artiste, charpentiers, sculpteurs sur bois, ferronniers avait pu composer pour la décoration de ces forteresses flottantes, et vous aurez une idée du spectacle que pouvait offrir la flotte de Colbert, quand il plaisait au Roi, ce qui n'arriva pas souvent, d'en passer la revue. 116 bâtiments de combat, 83 navires de service *pour un début de programme*. L'Angleterre, l'Espagne, la Hollande n'avaient pas mieux. Le développement de la flotte de commerce allait de pair. La France au début du 18e siècle comptait environ 1000 navires armés pour la haute mer, le long cours, qui promenaient leur pavillon sur toutes les mers et les océans du Monde.

Il fallait des hommes. Il n'y avait plus de matelots pour les équipages. Il n'y avait même plus de forçats pour les chiourmes. Les historiens racontent ce que « la Presse », c'est ainsi que l'on appelait le recrutement forcé, pouvait avoir d'épouvantable. Quand le roi avait besoin de matelots on opérait de véritables rafles dans les villes du littoral. Colbert institua *l'inscription maritime* Il s'agit alors de recenser tout homme né à proximité de la mer et tirant sa subsistance de la mer. Tout ce qui est barquier, tout ce qui est pêcheur sera inscrit et devra servir le Roi sur ses navires tout le temps qu'il lui plaira. Le matelot ainsi « inscrit maritime » recevra une solde. Quand il sera à la Mer, la solde sera déléguée à la famille, les enfants seront instruits au frais du Roi et lorsqu'il quittera le service, il touchera une rente qui devra le mettre à l'abri de la misère.

On recruta ainsi des charpentiers, des gabiers, des timoniers, tout ce qui pouvait composer un équipage. *Il fallait des artilleurs* on les forma, on fit le même effort pour instruire les officiers dans l'art de naviguer, on multiplia *les écoles d'hydrographie* créées par

Richelieu. Ecole primaire, si je puis dire, qui enseignait les rudiments et dont Agde et Marseille furent chez nous les plus connues. Les Bretons voulurent eux aussi avoir leur « école d'officier de marine bretons ». Ils l'eurent !

On pourrait s'étonner qu'il eut fallu attendre le 17e siècle pour enseigner en France l'art de la navigation et intéresser ceux qui se destinaient à une carrière maritime, à une science aussi particulière que les « sciences nautiques ».

Il faut préciser que jusqu'au 14e siècle, où la navigation à voile fit de grands progrès, on pratiquait assez peu la navigation hauturière.

En Méditerranée comme sur l'Océan, la Manche ou la mer du Nord, nos marins qui, pour la plupart, ignoraient les mathématiques, l'astronomie, la cosmographie, naviguaient à « l'estime », — c'est-à-dire « à l'à peu près » — le long des côtes, et s'aventuraient assez peu au large.

Dès le 14e siècle, Jean de Vienne, amiral de la flotte de Charles V, préconisait déjà une formation spécialisée des marins au service de l'Etat, sa mort, à la bataille de Nicopolis en 1396, l'empêcha de mener à bien son projet.

Il fut repris, 2 siècles plus tard, par les Chevaliers de l'Ordre de Jérusalem.

Ces derniers, courageux soldats et navigateurs intrépides entraînés à la lutte contre les barbaresques en Méditerranée, créèrent à Malte — leur place forte — le premier Collège naval d'où sortirent les brillants sujets qui illustrèrent la marine française du 17e siècle. Je veux parler de Tourville, du Chevalier Paul, et plus tard de Suffren, qui fut bailli de l'Ordre, on a dit aussi Pavée de Villevieille (notre voisin dont le château se dresse près de Sommières et dont M. Yvan Gaussen a écrit une intéressante biographie), ce qui permet de supposer que dans la première moitié du 18e siècle, le Collège naval de Malte enseignait encore. Malte et ses chevaliers étaient alors ce que l'on aurait pu appeler la « Maréchaussée Maritime de l'Europe » et le pavillon de Malte flottait alors au premier rang dans toutes les rencontres entre chrétiens et musulmans. Mais le Collège naval de Malte ne s'ouvrait point à tout le monde. Les Chevaliers devaient justifier de la noblesse de leurs ascendants pour quatre générations. Nous dirions aujourd'hui qu'il fallait avoir ses quartiers de noblesse. Ce qui explique les raisons pour lesquelles

Duquesne, contrairement à ce qui a pu être affirmé, fils de roturiers, lui-même et beaucoup plus à cause de cela que parce qu'il était de la religion protestante, puisqu'il y avait à Malte des nobles anglais — anglicans — Dusquesne ne fut point formé à Malte.

De plus la formation était beaucoup plus militaire que scientifique.

Richelieu avait organisé les « Compagnies de Gardes » de Toulon et de Rochefort et Colbert complèta cet effort par la création de la « Compagnie de Gardes » de Brest.

Ajoutons au mérite de Colbert celui d'avoir institué en 1681, le Code Maritime légiférant ainsi dans leurs moindres détails tout ce qui concerne les choses de la mer.

Cette marine ainsi constituée, codifiée, devait placer la France au-dessus de toutes ses rivales, s'illustrant grâce à la puissance de ses navires, à la compétence et au courage de ses officiers et de ses équipages, au cours des conflits avec l'Angleterre, la Hollande, résistant aux coalitions. Louis XIV était, de par le génie de Colbert dès l'année 1678, le plus puissant monarque, sur terre et sur mer, et cette suprématie la France devait la garder plus de 15 ans !

Duquesne, Tourville, Château-Renault, Jean-Bart sont des noms synonymes de victoires. Béveziers est une de celles qui en 1690 exalta notre orgueil national. Pour notre malheur, deux ans plus tard, le 25 mars 1692, quarante-quatre vaisseaux français et vingt-et-un mille hommes étaient vaincus et mis en déroute par quatre-vingt dix-huit vaisseaux hollandais et anglais et quarante-trois mille hommes. 3100 canons contre 6800 parce que Louis XIV avait ordonné de combattre... « même si les vaisseaux ennemis sont dehors avec un nombre supérieur... ce que cette instruction contient est ma volonté. Je veux qu'on l'observe » avait écrit le Roi. On le fit et fut le désastre de La Hougue.

Je dirai désastre moral beaucoup plus que matériel, puisqu'en réalité nous n'avions perdu à la Hougue que 13 navires, *mais invaincue* jusqu'alors notre marine *ne put supporter sa défaite*. Le roi et son entourage nullement intéressés par les choses de la mer, plus de Colbert pour ranimer l'enthousiasme, des marins peu disposés à quémander les bonnes grâces des puissants de la cour, que resta-t-il à la France pour résister sur mer à ses ennemis ? *La guerre de course*. Une guerre de coups de mains. Une piraterie organisée où des hommes comme Jean-Bart, Duguay-Trouin, Pointis, Cas-

sard, Surcouf, s'illustrèrent certes et de la plus brillante façon, mais sans efficacité. On harcèle l'ennemi sans le vaincre.

En 1715 nous n'avions plus de marine, plus d'argent pour en reconstituer une, et aucune envie pour les Français de retourner sur mer. Après en avoir perdu la maîtrise, le 18e siècle nous verra perdre les Indes, le Canada, le Sénégal. Nos pertes en bâtiments avaient été grandes. Que dire de nos pertes en hommes, officiers et matelots. Une flotte brûlée, coulée, c'est une hécatombe de plusieurs milliers de vies humaines, avec ce que cela suppose de disparition de jeunes espoirs, d'anéantissement de familles. En 1598, la catastrophe de l'invincible Armada anéantit plus de la moitié de la noblesse espagnole.

Il fallait alors combler le vide en matériel et en hommes et préparer ceux qui demain auraient à assurer la relève.

Il faudra attendre les Choiseul, les Sartines, les Maurepas, les Castries pour avoir une flotte sinon grande, du moins parfaitement organisée, celle-la même qui avec Bougainville, La Pérouse et l'amiral de Grasse fera — combien de fois ? — le tour du monde. *Louis XVI fut de tous nos rois le seul* qui n'ignora point sa marine et à mesurer le parti qu'on pouvait en tirer. Il écoutait ses ministres, les approuvait, les soutenait.

En quantité nous eûmes des navires. Le pays acceptait de payer. Chaque province offrira au roi un bâtiment de ligne. On parle de cette tournée à travers la France entreprise par Beaumarchais, usant de sa popularité — tout le monde connaissait l'auteur du Barbier de Séville — pour recevoir des souscriptions, après le coup très dur que le comte de Grasse venait de subir le 12 avril 1782, devant les îles des Saintes. La flotte de l'Atlantique venait de perdre 5 navires — dont le Ville de Paris — de 110 canons, la plus belle unité française.

Les financiers, les fermiers généraux, les grandes confréries financeront la construction d'escadres et s'attacheront les meilleurs ingénieurs du monde. On cite Jacques Noël Sarré qui porta à sa plus haute perfection l'art de construire les navires.

En 1780, le Maréchal de Castries étant Ministre de la Marine, on recensait en France, 80 vaisseaux de ligne, autant de frégates et une centaine de bâtiments divers, flûtes et corvettes.

Quant au personnel marin on le réorganisa. Le Marquis de Castries créera le « Corps des canonniers » établis à Rochefort, à

Brest et à Toulon. Le Roi formera le projet de créer dans l'ouest et dans le Midi, deux écoles dans lesquelles un enseignement scientifique supérieur, portant sur tout ce qui intéresse les sciences navales, serait donné aux jeunes cadets, qui devraient plus tard encadrer ou commander les équipages. Des Collèges qui feraient de l'officier de marine une sorte de savant, mathématicien, astronome, cosmographe, cartographe. Bougainville qui écrivit un « Traité de Calcul intégral » eut quand il préparait sa carrière maritime, d'Alembert comme professeur. On préparait des hommes à la carrière militaire, mais on en ferait aussi des savants !

De Castries qui était un soldat sans cependant être marin, savait qu'un équipage n'avait de valeur qu'à condition d'être bien commandé. Ainsi furent créés les Collèges Navals de Vannes en Bretagne *et d'Alès* (Alais) !

Le Collège Royal Naval d'Alès ! Voilà qui ne manque pas d'originalité et qui pourra surprendre bon nombre de nos compatriotes. Pourquoi Alès et non point Toulon, Marseille, Sète, ou Agde qui possédait déjà une école, « *primaire d'hydrographie.* » N'oublions pas que si le Marquis de Castries est gouverneur de Montpellier et de Sète, il est aussi Comte d'Alès.

Descendant de ce fameux guerrier de La Croix qui, comme le rappelait solennellement M. Sugier « se crut moins honoré de compter parmi les anciens comte de Montpellier que d'avoir par sa piété et son courage mérité seul parmi les croisés de porter et de conserver à sa famille le nom du signe auguste de notre Foi. »

Charles Eugène Gabriel de La Croix de Castries naquit en 1727 au château de Castries à quelques lieux d'ici. Un de ses ancêtres s'était signalé comme gouverneur d'Aigues-Mortes sous le règne de Philippe le Bel. Et lui ne revendiquait pas d'autres gloires que celle d'avoir été vainqueur des Hanovriens à Clostercamp en 1760. Comme tous les Castries, il servit honnêtement et courageusement son roi, et en 1780, le 16 mai, remplaçait M. de Sartine au secrétariat de la Marine, c'est ainsi qu'on appelait alors ce Ministère où il avait été poussé, dit-on, par Necker et Marie-Antoinette. En 1777, Louis François Joseph de Bourbon, Prince de Conti, qui détenait le Comté d'Alais par héritage de sa tante, la trop célèbre Marquise de Portes, Marie Félice de Budos, vendit son fief et le titre qui y était attaché et ce, pour la somme de 600 000 Livres, au Marquis de Castries. Le 15 juillet 1777, les magistrats de la Cour

d'Alais enregistraient l'acte et Charles Eugène Gabriel de La Croix de Castries ajoutait à ses titres de Maréchal de France et de marquis, celui de comte d'Alais.

Nous dirons, pour mémoire, que dans le même temps, le prince de Conti vendit au roi Louis XVI et à son frère comte d'Artois, futur Charles X, la seigneurie de Portes.

Les possessions du comté d'Alais étaient importantes. Les droits féodaux procuraient au comte des revenus substantiels auxquels venaient s'ajouter la rente annuelle que lui versaient les Etats du Languedoc dont il était alors un des premiers barons. Il était dans son comté une sorte de monarque et auprès du Roi, de par ses origines, sa valeur militaire et ses fonctions, un conseiller écouté.

Nous sommes en 1786 et le siège épiscopal du diocèse d'Alès est occupé par Monseigneur de Beausset, dont on peut penser qu'il entretenait les meilleures relations avec son suzerain. L'intérêt que l'évêque portait aux problèmes qui relevaient de la compétence du marquis de Castries put certainement s'étendre aux problèmes de la Marine, voire à l'inspiration d'une vocation maritime des jeunes gens de la noblesse régionale, nous pourrions dire aussi cévenole, formés dans le Collège catholique qu'il patronnait et dont Alès et la région s'honoraient pour la qualité de l'enseignement qu'il dispensait.

Quel était ce Collège ? A l'origine c'est-à-dire en 1708 — un petit séminaire créé par Mgr de Saulx où l'on formait les futurs écclésiastiques. (Un Collège d'oratoriens).

En 1730, Mgr d'Avéjan entend lui donner une forme nouvelle, et par décret royal du 27 Juillet 1741, l'établissement devient une institution où l'on enseigne aux jeunes gens de l'aristocratie alésienne en plus des disciplines théologiques, le latin, le grec, *les sciences,* les Humanités, la Réthorique.

Nous trouvons à cette époque parmi les jeunes pensionnaires de la maison, le jeune Angleviel de La Beaumelle, enfant de Valleraugue, qui quelques années plus tard se signalait à l'attention de tous par ses démêlés avec Voltaire. (Voltaire qui ne l'aimait point et l'envoya faire un séjour a La Bastille).

Les meilleurs éducateurs, parmi lesquels l'abbé de Vaumalle, celui là même qui désigné par l'Académie française, prononçait en 1766 sous la Coupole, le panégérique de St Louis, y professaient

sous la magistrale direction de Mgr de Beaudeville. Une grande maison qui faisait parler d'elle et attirait une jeunesse qui devait plus tard constituer une élite.

Le royaume, l'armée, la marine avaient besoin de cadre, pourquoi le Collège d'Alès n'y pourvoirait-il pas ?

Sur les conseils du marquis de Castries, le Roi, nous l'avons dit, avait fait part de son intention de créer deux écoles de la Marine.

Déjà en 1773 M. de Sartine qui avait précédé le marquis de Castries au Secrétariat de la Marine, avait créé une Ecole Royale au Havre. L'effectif se composait de 80 élèves recrutés en grande partie dans l'aristocratie. La pension de 600 livres que devait verser les familles était déjà un obstacle au recrutement et écartait les jeunes candidats de condition modeste. L'instruction technique était donnée l'hiver à terre, la pratique à la mer pendant la saison d'été sur une corvette et un bougre. (Ce ne sont pas, on le voit bien, les croisières d'application de notre école navale d'aujourd'hui !). L'école du Havre fonctionna 2 ans et ne survécut pas au Ministre qui l'avait créée.

En 1775 il n'y avait plus d'Ecole Royale de la Marine du Havre.

Une sorte de Prytanée venait de s'ouvrir à Vannes et déjà dans le Midi, Toulon, Marseille, Montpellier, supputaient leurs chances. Toulon faisait valoir ses antériorités. Il existait déjà une « Compagnie de Gardes » pourquoi ne pas améliorer l'enseignement technique ? D'autre part Toulon avait un passé Maritime. Télos-Martius était déjà une escale sur l'itinéraire maritime de l'empire romain. Henri IV y avait créé un arsenal. Richelieu l'avait développé. N'était-ce point aussi devant Toulon que Court de la Bruyère en 1744 avait donné une cuisante leçon à l'amiral anglais Mattews. Il n'en fut rien ! Le Marquis de Castries était comte d'Alès.

Mgr de Beausset en août 1786 entreprit le voyage de Paris. Y allait-il dans l'unique but de parler marine ? C'est peu probable. L'évêque d'Alès que les intérêts de la ville ne laissaient point indifférent, avait certainement d'autres sujets de préoccupations. Mais il sut profiter de l'occasion et au cours d'un long entretien avec le Ministre, durant lequel Castries lui fit part de ses projets. Mgr de Beausset lui parla de son collège, des bonnes études que l'on y

faisait, de son rayonnement et de prétendre qu'Alès ne saurait être mieux choisi comme siège d'un Collège Naval.

On a pu longtemps se demander qu'elles avaient été les raisons qui avaient inspiré la proposition de Mgr de Beausset. En fait ces raisons paraissent rejoindre celles qui avaient encouragé Choiseul 20 ans plus tôt. Celles aussi qui inspiraient les réactions de l'opinion publique, humiliée par les échecs que l'Anglais nous avait fait subir. Les Indes, le Canada, le Sénégal, l'insécurité dans laquelle se trouvaient nos côtes et le royaume sans force navale puissante et sans élite montante pour les défendre. A cela s'ajoutait les espoirs d'une jeunesse languedocienne, celle-là même qui languissait dans les châteaux cévenols ou entre Rhône et Vidourle. Cette jeune noblesse, fils de militaires ou de marins catholiques ou huguenots qui ne demandait qu'à servir. Une jeunesse que Mgr de Beausset connaissait bien et dont il savait les appétits. Un besoin de servir exalté par les exemples d'un *chevalier d'Assas*, du Vigan tout proche, tué 20 ans plus tôt devant Québec. Une jeunesse enfin qui, préssentant une révolution toute proche, et ne se doutait pas des drames qu'elle allait engendrer, se voulait prête à servir. A l'éveil de ces consciences il fallait un idéal et la Marine avec ce qu'elle offrait d'ouverture sur le monde, de risques et du don de soi pourrait alors le lui donner.

Ce Collège qui avait, à l'origine, inspiré des vocations spirituelles dans les meilleures traditions de piété et d'humanisme, pouvait aussi bien inspirer des vocations maritimes et préparer des jeunes au service du pays, de la science et du Roi.

Il semble bien alors que ces raisons n'aient point été dictées par un mobile matériel, elles étaient plus nobles ! Le marquis de Castries, sensible aux arguments de son Evêque et tenant à favoriser la ville dont il était co-seigneur, se laissa convaincre et Mgr de Beausset le 4 septembre, écrivait à son vicaire général Mgr Giraud que l'affaire était décidée. Alès aurait son Collège de la Marine !!

Le 18 octobre 1786, en présence d'un greffier royal, l'évêque d'Alès, passait avec le Ministre de la Marine, le marquis de Castries, comte d'Alès, un traité réglant les modalités de fonctionnement de cette Ecole.

Mgr de Beausset prenait l'engagement de recevoir, jusqu'à concurrence de 50 dont 10 de familles nobles, les élèves se destinant à la Marine qu'enverrait sa Majesté, *après les avoir choisis*. Le Roi

consentait de payer annuellement pour chaque élève, *qui devenait alors Boursier du Roi,* une somme de 500 Livres. En plus des 50 élèves boursiers, le Collège était autorisé à recevoir, moyennant une pension de 549 Livres, d'autres jeunes gens se destinant au service de la Mer. L'Evêque conservait la haute direction de la Maison. L'Etablissement fut agrandi : salles d'études, réfectoires, dortoirs, chapelle, les anciens bâtiments rénovés ; 100 000 Livres furent ainsi investies, dont 60 000 n'étaient encore point amorties quand éclata la Révolution.

Un Collège de cette nature ne pouvait qu'être doté d'un personnel d'élite.

Un supérieur Louis Taisson, prêtre âgé de 36 ans qui recevait 700 Livres d'honoraires auxquelles venaient s'ajouter 500 Livres sur un bénéfice qu'il détenait précédemment.

Un sous-principal, prêtre également et professeur auxiliaire du Roi, pour les Mathématiques, au traitement de 1500 Livres (c'est dire l'intérêt que l'on accordait à l'enseignement des sciences. Il percevait plus que le Supérieur).

Dix écclésiastiques, régents ou Préfets des études, recevant entre 100 et 200 Livres. Les uns et les autres nourris et logés dans le Collège. Le personnel laïque était composé d'un économe, un syndic Receveur, notaire Royal, et quatre professeurs du Roi, dont un, Mister Clark, de nationalité anglaise, était Maître de langue anglaise. Ils touchaient entre 2000 et 3000 Livres d'honoraires. L'enseignement comme on n'en doute était de qualité, la discipline qui pouvait donner un avant-goût de la discipline militaire était sinon rigoureuse — du moins stricte. Les jeunes collégiens de 16 à 18 ans, nobles ou bourgeois, composaient de la plus harmonieuse façon. Demain selon leur rang social, officiers bleus ou officiers rouges, aujourd'hui candidats à un idéal commun, la Mer.

Ils portaient un uniforme, justaucorps de drap bleu, écharpe blanche, les jours de fêtes ou de parades, et bas de chausse cramoisis. Le marquis de Castries et l'Evêque d'Alès attachaient un grand prix à la réputation de l'Etablissement, et ne lésinaient pas sur les moyens. *Gaspard Monge* que le Ministre de la Marine tenait en haute estime, inventeur de la « Géométrie descriptive » et de bien d'autres sciences encore, Monge auréolé déjà d'un prestige de grand savant et que Condorcet, 4 années plus tard, sans même le consulter, le faisait désigner pour occuper — à son tour — le

Ministère de la Marine, enseignait en 1788 les Mathématiques au Collège Royal Naval d'Alès.

La réputation du Collège allait grandissante. Les interventions auprès du Roi et du Ministre étaient nombreuses pour obtenir, ainsi que j'ai pu le constater dans les archives d'une famille noble de l'époque, l'admission dans les rangs des Cadets. (Il s'agit d'archives déposées aux Archives Départementales du Gard).

Le 13 mai 1788, un jeune élève de 16 ans, plein de timidité venu d'un Collège de Toulouse, se présentait pour passer l'examen d'entrée devant l'examinateur qui précisément était Monge. Ce jeune candidat qui d'ailleurs fut admis et dont j'ignore s'il a poursuivi longtemps une carrière dans la Marine, certainement pas car il avait émigré, s'appelait Joseph de Villèle. Sa timidité fut-elle vaincue par les contacts qu'il eut avec ses jeunes camarades ? C'est bien possible, puisque le jeune Joseph, devenu comte de Villèle, ancien élève du Collège Royal Naval d'Alès, devait 28 ans plus tard, en 1816, prendre la tête des ultra-royalistes et pendant 7 ans sous le règne de Charles X, dirigera le royaume comme Président du conseil,... et dira l'histoire, provoquera du fait de sa politique impopulaire, la chute de son Roi et la Révolution de 1830.

Les événements de 1789 ne furent point sans démoraliser notre Marine. On vit alors les officiers, par souci de leur sécurité, quitter la France ou abandonner leur navire. Les rapports de l'époque font état de l'abandon des vaisseaux par la majorité des officiers, sous-officiers, matelots d'élite *de la création Castries,* plus particulièrement.

En Octobre 1790 éclata ce qu'on appela « l'affaire du Pavillon ». La marine refusant d'arborer le drapeau tricolore pour conserver le pavillon blanc qui avait été l'emblème avec lequel Tourville, Duquesne, Suffren avaient remporté leurs victoires. Emeutes à Toulon, Brest, Rochefort. Ministres de la Marine se succédant avec une rapidité effrayante : La Luzerne, Fleurieu, Thévenard, Molleville, Monge, Dalbarade, sans qu'aucun put faire acte d'autorité. Il fallu peu de temps pour anéantir l'œuvre d'un Choiseul, d'un Maurepas, ou d'un Castries. La situation du Collège d'Alais n'était pas meilleure !

En janvier 1791, le Supérieur et les professeurs écclésiastiques refuseront de prêter serment à la Constitution Civile du Clergé et seront destitués de leurs fonctions. Les élèves d'origine noble aban-

donneront les études et le Collège, et la maison sera vide ou presque, lorsqu'en vertu de la Loi de 1792 ses biens et revenus deviendront propriété de la Nation. Il vivotera jusqu'en 1794 avec une vingtaine d'élèves et quatre maîtres laïques. Puis il sera définitivement fermé. Il avait fonctionné pendant 6 ans, et avait fait, dit-on, du bon travail. Que devint alors le Collège — plus exactement que devinrent les bâtiments qui l'abritèrent ? Il fallait leur trouver une utilité.

Ils servirent en 1796 de magasins pour les effets d'équipement militaire, puis de dépôts de poudres et de salpêtre, et à partir de 1799, et pendant une dizaine d'années, ils abritèrent le Tribunal de 1ère instance.

Déjà en 1791 les « Compagnies de Gardes Marine » avaient été fermées par les gouvernements révolutionnaires en même temps que celle du « Corps de Marine » soit par suite de l'émigration à l'étranger d'un grand nombre de cadets ou de jeunes officiers, soit que ces gouvernements aient suspecté ces officiers et ces marins de ne point partager leurs opinions.

Et cela durant 20 ans, pendant lesquels les futurs officiers de vaisseau, acquéront *sans formation organisée,* les éléments indispensables à leur métier, s'efforçant de suivre l'enseignement de leurs aînés, *mais la plupart du temps sans entraînement et sans expérience.* Sans mettre en cause notre compatriote l'Amiral Brueys d'Aigailliers à qui l'histoire a fait supporter *peut-être à tort,* certainement à tort, nous pourrions un jour en parler, *la seule responsabilité* de la *défaite d'Aboukir,* (avant 1798), on peut dire que le défaut de préparation de nos marins en explique les causes. Trafalgar en témoigne (21-10-1805).

Nous avons un autre exemple de cette impéritie avec le drame de la Méduse, commandée par M. de Chaumareys, le 2 juillet 1816, officier inexpérimenté et incapable.

Comment la ville d'Alès réagit-elle à la fermeture de son Collège ? Il fallu attendre la Restauration pour que les édiles, le 15 Juillet 1816, tentent une démarche officielle auprès du Roi Louis XVIII pour en réclamer la réouverture. Les motifs avancés auraient pu être valable : « Le Collège de la Marine établi en 1786 était parvenu en peu de temps au plus haut degré de prospérité, la bonne conduite des habitants d'Alès et leur attachement à la famille des Bourbons donnaient des droits sacrés à l'obtention du

bienfait que sollicitait la ville. Aussi le conseil municipal implorait-il de la bienveillance du Roi le rétablissement du Collège de la Marine dans Alès. »

La réponse à cette requête ne parvint que le 29 décembre 1816. Je la cite : « On n'avait point oublié les heureux résultats du Collège avant la Révolution, mais la création du *Collège Royal d'Angoulême* avait suffisamment pourvu, quant à présent à l'instruction des jeunes gens qui se destinent à la carrière navale. »

Angoulème l'emportait sur Alès ! Angoulème à plus de 100 kilomètres de l'océan, on l'avait dit aussi en 1786 quand le marquis de Castries donna la préférence à sa ville. Les raisons du choix d'Angoulème se révélaient être du même ordre. *Le duc d'Angoulème était* d'abord en 1816 grand amiral de France, mais il était surtout le neveu du Roi Louis XVIII et le fils du comte d'Artois, le futur Charles X. Le marquis de Castries était mort depuis quinze ans, le comte d'Alès, vainqueur de Clostercamp et ministre de la Marine n'était plus là pour plaider en faveur de sa ville. Ainsi s'éteignit la vocation maritime de la capitale des Cévennes. Le Collège d'Angoulème n'ayant pas donné les résultats escomptés, en raison de son enseignement trop académique et surtout de son éloignement du littoral, sa fermeture fut décidée en 1827 et les élèves logés à bord du vaisseau « Orion » mouillé en rade de Brest. Par ordonnance signée par Louis-Philippe le 1er novembre 1830, « l'Orion » devenait « L'Ecole Navale », la mère de celle qui fonctionne aujourd'hui à Lanvéoc-Poulmie. L'Orion trop petit et trop vieux fut remplacé en 1840 par le « Borda » qui longtemps s'honora d'avoir été la pépinière des plus brillants officiers de marine de la fin du 19e siècle et de la première guerre mondiale, on ne disait point alors : « Je rentre à l'Ecole Navale, on disait, je prépare ou je rentre au « Borda ». Cette glorieuse baille n'existait plus depuis longtemps que Borda restait toujours synonyme d'Ecole Navale et faisait rêver plus d'un adolescent épris d'idéal et d'aventure maritime. Il y aura toujours des jeunes pour rêver à cela. Comme il y a des plus vieux pour en éprouver encore la nostalgie. Quand on a fréquenté la mer, vécu de la mer, quand on s'est battu avec elle, que l'on a enduré et vaincu ses caprices, il est bien difficile de l'oublier et d'aimer autre chose !

La mer fut toujours et demeure encore le grand chemin des civilisations. Elle le partage aujourd'hui avec les airs. La Marine

en est donc l'indispensable véhicule. Ces propos et les événements qu'ils relatent démontrent assez qu'un pays attaché aux idées de Liberté... et de Culture ne peut en négliger ou en sous-estimer l'importance !

C'est bien ce qu'avaient compris un marquis de Castries et un cardinal de Beausset qui voulurent qu'une Marine — rayonnante et superbe — promène à travers mers et océans sa force tutélaire, dispense notre humanisme et en imprègne le Monde.

C'est ce que fit le Collège Royal Naval d'Alès, dont nous regretterons qu'il n'ait eu le temps de donner sa mesure.

Il a sombré dans l'oubli ! Combien de nos concitoyens en ignoraient-ils l'existence ? Et quelle surprise chez certains à la nouvelle d'une Ecole de Marine dans la capitale des Cévennes !

Peut-être cet oubli sera-t-il un jour réparé.

Ce serait tout à l'honneur d'une Compagnie comme la nôtre, qui n'est point indifférente à tout ce qui touche au rayonnement du Gard, que de l'avoir rappelé.

L'HOMME INACHEVE

Essai sur le cerveau et le comportement humain

par M. le Docteur Jean PARADIS

Membre résident

Le temps est révolu ou le terme de culture était synonyme de connaissance gréco-latine, où l'homme cultivé, l'humaniste, était celui qui fréquentait les Muses et où Cocteau, (nous voyons que c'est tout proche) disait : « Tout ce qui se mesure est vulgaire ». Pourtant à l'aurore de la pensée occidentale, Pythagore était mathématicien et philosophe, Platon arborait au fronton de son académie : « Nul n'entre ici s'il n'est géomètre ». Plus près de nous Bachelard était mathématicien.

Aujourd'hui plus qu'alors, la science trop souvent confondue à tort avec la technique, fait partie intégrante de la culture. Les sciences humaines fouillent l'homme, c'est donc bien de l'humanisme.

Le professeur Trémolières disait en 1965 « La biologie est source de culture » et nous allons voir aujourd'hui qu'elle conditionne tous nos comportements.

Le professeur Jacob, Prix Nobel, assure que « si l'étude de l'homme et de ses sociétés ne peut se réduire à la biologie, elle ne peut non plus se passer d'elle. »

C'est dans cet esprit que déjà Messieurs Villeneuve, Larmat, Nadal nous ont conduit par les voies de la science vers une méditation sur l'homme. C'est ce que je voudrais continuer aujourd'hui et si j'excepte la communcation de M. Nadal qui nous a fait toucher les hauteurs sidérales, c'est dans la continuité des textes de Messieurs Villeneuve et Larmat, professionnels de la biologie que je voudrais timidement m'avancer.

Mon propos est de rapporter devant l'Académie les résultats de recherches médicales et de physiologie fondamentale, qui vont

probablement transformer le comportement de l'homme, ouvrir des perspectives inattendues au développement de l'humanité et bouleverser l'idée que nous nous faisons de la nature humaine.

On a cru longtemps que l'homme était la perfection et le terme du règne animal et que lui-même était à son apogée. Mais nous nous apercevons aujourd'hui qu'il est en pleine évolution, que probablement ses facultés mentales se développeront de façon inimaginables et qu'il est encore inachevé.

Par un vaste mais rapide retour en arrière, faisons le point du moment où nous sommes arrivés.

Il semble que l'évolution n'est pas seulement une hypothèse de travail facile, mais qu'elle n'est plus contestée dans ses grandes lignes. N'ignorons pas que, lorsqu'il s'applique à des êtres vivants, le terme « évolution » peut désigner des phénomènes aussi divers que la transformation des espèces biologiques selon Darwin, les modifications progressives des structures sociales et économiques, mais aussi le développement physique et mental des individus.

Par une conjoncture de forces physiques, chimiques, ioniques est apparue la matière vivante dans les eaux salées chaudes. Des molécules se sont constituées, des cellules se sont formées, animées de ce souffle miraculeux et mal défini qu'est la vie.

A partir de ce moment, une marche irrésistible, une recréation continue, une prolifération vivante et multiforme recouvre la terre, au point de devenir maintenant un danger pour elle.

On assiste rétrospectivement au passage d'une forme rudimentaire très résistante à une forme nouvelle mieux développée, mieux adaptable à des milieux nouveaux, mais aussi plus vulnérable. Dans cette immensité temporelle, il faut prendre quelques points de repère : la terre est évaluée à quatre milliards d'années ; la vie élémentaire à deux milliards ; la vie bien différenciée a 500 millions d'années.

L'ère quaternaire des géologues, au début de laquelle nous connaissons les plus lointains ancêtres de l'homme, s'étend sur quatre millions d'années, et la transformation de cet individu rustique en homme moderne : 600 000 ans. Enfin l'homo sapiens, tel que nous nous connaissons, ne date que de 50 000 à 100 000 ans environ.

Dans cette vie continue, les individus se sont transformés, les organes ont évolués, les uns s'améliorant, d'autres se supprimant par leur inutilité. Il semble au paléontologue qu'il y a une suite

presque continue de l'amibe au poisson, du poisson au reptile et à l'oiseau, enfin du mammifère à l'homme.

Dans cette longue et pénible gestation, l'homme a conservé les mêmes organes que les animaux. Cœur, reins, foie, estomac ont le même fonctionnement, la même physiologie. A tel point que pour compenser des troubles gastriques, nous prenons du suc digestif de porc et que l'on utilise efficacement le sérum de cheval, le foie de bœuf et les extraits de glandes de beaucoup de mammifères.

Le seul organe qui se soit radicalement transformé est le cerveau.

C'est parce qu'une étincelle, une lueur de ce qui sera plus tard notre intelligence a jailli dans le cerveau broussailleux de cet ancêtre velu qui sautait de branche en branche, que nous avons eu l'idée, ou plutôt la volonté encore inconsciente, de nous dresser. Mais quel progrès bouleversant pour l'homme ou plutôt pour ce qui va être l'homme, pour ce brouillon d'homme, car dans cette aube tremblante de l'humanité, un reporter perspicace aurait pû s'écrier : « Ecce Homo » !

L'homme né sans griffes, ni canines de carnivore, n'a pu subsister dans un milieu hostile que parce qu'il était pourvu de ce supplément d'intelligence qui lui faisait découvrir des solutions à des problèmes non encore rencontrés. On peut penser aussi que ses attributs de défense : griffes, crocs, force musculaire ont diminués au fur et à mesure que se développait cette faculté de faire face à des situations nouvelles. Sa supériorité mentale était telle, qu'elle lui permettait d'éviter ou de vaincre des animaux dont sa seule force physique n'eut jamais pû triompher.

Ce grand jour valait bien la pomme de Newton, la formule d'Einstein, la double hélice de Watson.

Mais cet homme allait garder une terrible hypothèque et c'était celle de ses cerveaux animaux.

Voyons comment sont ces cerveaux et comment ils fonctionnent.

Chez le poisson et le reptile, c'est une toute petite langue de tissus nerveux faisant suite à la moelle, organe des réflexes automatiques. Chez les mammifères, une protubérance de tissus nerveux plus volumineuse, permet des actes beaucoup plus compliqués.

Chez l'homme, les hémisphères cérébraux deviennent le siège de la pensée. Mais, chose curieuse, l'enfant de l'homme passe par

tous ces stades. On dit que l'évolution ontogénique suit le même processus que l'évolution phylogénique.

Le petite embryon humain a un cerveau reptilien. Quelques mois après s' ajoute celui des mammifères et à la naissance les circonvolutions existent à l'état immature, imparfaites. Si bien que l'homme, et c'est là son drame, conserve au cours de sa vie ses trois cerveaux, ajustés bout à bout et qui fonctionnent tous les trois.

Voyons d'abord le *CERVEAU REPTILIEN.*

Comme je l'ai dit, malgré les transformations, cette structure cérébrale est toujours présente dans notre cerveau, dont elle constitue l'acquisition la plus ancienne. Elle date de 200 millions d'années. Son développement est extrêmement restreint, elle ne permet que des comportements automatiques répétés, toujours les mêmes, qui proviennent d'apprentissages ancestraux transmis à travers les millénaires. Ce cerveau domine les fonctions instinctives. Organisation du territoire de chasse et la chasse elle-même, le rut et l'accouplement, l'apprentissage de la vie, l'établissement des hiérarchies sociales et la sélection des chefs.

C'est un instrument bien réglé, mais inadapté à un comportement différent par rapport à une situation nouvelle et inconnue.

C'est l'organe de la routine, non de l'initiative. Il est important de savoir que le nouveau cerveau perfectionné de l'homme, s'est bâti sur ces fondations et qu'il en reçoit une très grande influence.

Il faut savoir aussi que ce cerveau reptilien prend une grande part dans les comportements d'obéissance aux rites sociaux, aux lois, aux options politiques, aux préjugés, aux conformismes d'une époque.

Il est strictement programmé et commande à des réflexes stéréotypés. On pense que ces réflexes entrent pour une grande part chez l'homme dans la notion de classe, de propriété et de patrie, qui est un prolongement de l'idée de propriété. Et d'ailleurs ne qualifie-t-on pas la chose avec précision en disant « instinct » de propriété ?

La particularité de ce vieux cerveau est que son fonctionnement réflexe est inconscient et ignoré, ce qui le rend dangereux.

Nous sentons monter ses ordres du tréfonds de nous-même. On incliera à croire qu'il s'agit de principes fondamentaux et même

de principes de morale liés à la nature humaine, alors qu'antérieurement il traduisait la nature reptilienne.

C'est le subconscient des surréalistes, l'inconscient de Freud, c'est le « ça » de certains psychanalystes.

Chez l'enfant toutes les acquisitions qui vont résulter de ses relations avec son environnement social iront d'abord peupler son cerveau reptilien, mais aussi son cerveau ancien de mammifères. Elles vont servir à toutes ses activités.

Devenues inconscientes, elles ont peu de chances d'être remises en question. Elles seront à l'origine de son comportement, de ses jugements de valeurs, de la trame profonde de sa personnalité, c'est-à-dire de son caractère.

LE LOBE LIMBIQUE (de « limbus », bord).

L'étape suivante de l'évolution et de la lente transformation du règne animal, a entouré ce cerveau archaïque d'un lobe de fibres nerveuses plus évoluées qui est le cerveau propre aux mammifères et qui leur permert d'avoir un comportement plus compliqué que celui des poissons et des reptiles. C'est le centre régulateur de l'écorce cérébrale, il est situé entre le cerveau archaïque et le cerveau proprement humain. On l'a appelé le lobe limbique.

Une expérimentation poursuivie depuis 1952 a prouvé qu'il est le point de départ de tout ce qui est affectif, des émotions et des activités endocrines et viscéro-somatiques.

Sa structure est encore primitive par rapport à l'écorce cérébrale de substance grise. Il continue à fonctionner chez l'homme à un niveau instinctif et il joue un rôle essentiel dans les expressions émotionnelles telles que la peur, la colère, la joie et l'amour. Expressions que nous appelons des sentiments, que ce soit de façon individuelle ou en groupe.

Les principaux processus déclenchés par ce cerveau limbique, sont au premier chef la recherche de la domination et surtout de la domination sexuelle qui est à la base de la reproduction. Mais aussi le besoin d'être admiré, d'être le plus beau et le plus fort.

Il donne une valeur sentimentale (amour platonique ou courtois, selon les époques) à un réflexe agressif millénaire. Cet ensemble affectif est inconscient comme tous les automatismes dont le siège demeure dans les vieux cerveaux. Il conditionne aussi les sentiments de la mère pour ses enfants. L'ourse et la louve qui lèchent leurs petits ont le même sentiment maternel que la femme

et la même défense acharnée pour protéger les nids et la vie des nouveaux-nés. On le sent si bien que la sagesse populaire traduit ce comportement inné et involontaire en disant « l'instinct maternel ».

Ce deuxème cerveau, ou système limbique, qui est au centre de la vie émotionnelle instinctive agit par voie hormonale.

L'hypophyse provoque de grandes bouffées de follicules chez la femme et d'hormones mâles chez l'homme qui on le sait sont des excitants sexuels. L'hyper-sexualité des êtres à prédominance limbique va de pair avec l'agressivité qui résulte d'une libération brutale de ces hormones.

C'est aussi ce cerveau limbique qui commande la sécrétion de l'adrénaline, hormone de l'effort, mais aussi de la colère.

Suétone, dans la « Vie des douze Cézar » décrit des cas comme les empereurs romains, Claude et Vitellius, chez qui la cruauté est associée à la gloutonnerie et à la pornographie. Il s'agissait de manifestations du vieux cerveau. Ceux que l'on appelle les « grands » n'en sont pas exempts.

LE LOBE ORBITO-FRONTAL

Enfin, dans une troisième et dernière étape de l'évolution apparaît tardivement chez les mammifères les plus évolués, une écorce cérébrale. Enorme casque enveloppant les deux autres. Surtout caractérisée par le *lobe orbito-frontal,* qui en se développant redresse la boîte crânienne, augmente sa partie verticale et donne à l'homme un grand « front ». Alors que les singes ont le crâne plat qui fuit derrière de grosses orbites, parce qu'ils ont un très petit lobe orbito-frontal.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Ce lobe pré-frontal est peu développé chez les animaux : 8 % de la masse totale du cerveau chez les singes inférieurs ; 12 % chez les singes ordinaires, 17 % chez les chimpanzés et 20 % chez l'homme.

On suit très bien anatomiquement cette transformation du lapin au chat au singe et à l'homme.

On a désigné cette partie du cerveau du nom de Néo-Cortex, nouveau cerveau, nouvelle écorce. Il n'a que 50 000 ans, ce qui est peu à côté de celui de l'australopithèque qui est vieux d'un million d'années. On sait maintenant que cette substance grise se développe si elle travaille et se comporte comme un muscle qui s'atrophie quand il ne travaille pas.

Si on met de jeunes rats dans des cages isolées, sans distractions, leur écorce cérébrale reste mince. S'ils vivent en compagnie et que l'on s'occupe d'eux, on voit s'épaissir plus rapidement leur Cortex. Le lobe orbito-frontal de ce nouveau cerveau est la partie véritablement humaine. Il nous permet la solution de comportements de moins en moins automatiques. Il a apporté à l'homme l'imagination créatrice. C'est la création de situations non encore vécues, que nous construisons à partir de ce que nous avons appris. Avec lui, nous pouvons avoir des activités nerveuses moins dépendantes de l'environnement. C'est la résultante déynamique des trois cerveaux. Le centre de l'activité mentale totale. C'est le « supplément d'âme » de Bergson.

Enfin, que nous le voulions ou non, nous voilà pourvus de ces trois cerveaux, dont il faut bien nous accommoder, plutôt que de trois cerveaux, nous dirons d'un complexe cérébral composé de trois parties qui agissent chacune pour leur propre compte, à la fois indépendantes et fortement assujetties aux informations apportées par les deux autres. Cet ensemble de substance cérébrale, ordinateur de toute notre activité mentale que l'on appelle le cerveau est constitué de 14 milliards de grosses cellules nerveuses, les neurones, dont chacune est pourvue de 20 000 filets nerveux les reliant les unes aux autres. Entre les neurones il y a de petites cellules qui colmatent les espaces comme dans un emballage parfait, elles sont au nombre de 4 ou 500 milliards. On pense aujourd'hui, que le nombre et l'activité de ces petites cellules et des fibres d'association qui les relient, conditionnent la force et la qualité de la mémoire et de l'intelligence. Pour terminer ce côté didactique, mais qui était indispensable pour ce qui va suivre, je dirai que l'influx nerveux que l'on avait cru longtemps d'origine électrique, est aussi d'origine chimique. Chaque cellule est comme une pile dont le bain produit le courant et chaque influx nerveux, c'est-à-dire chaque message est une décharge de ces corps chimiques, comme par exemple l'acétylcholine. Il y en a d'excitateurs et de modérateurs.

C'est ce complexe cérébal qui fait les difficultés et les drames de la vie humaine. C'est lui que nous voulons étudier. Il est mal connu. Il y a très peu de temps que les sciences naturelles ont abandonné aux sciences humaines ce qui chez l'homme est sapiens, loquax, ludens, faber, socius.

Cette scission entre les sciences naturelles et l'homme lui-même, avait exagéré la dichotomie entre le corps et l'esprit, entre le biologique et le spirituel. L'homme s'était placé délibérément en observateur et en dehors de la nature. Descartes qui soupçonne déjà « les esprits animaux » nous parle d'une lutte entre la partie supérieure et la partie inférieure de l'âme qu'il attribue à la résistance du corps répugnant à la raison.

Mais voici son texte : « L'âme reléguée en une fraction minime de la substance cérébrale entre en rapport avec les esprits animaux, elle reçoit par leur moyen des informations sur ce qui se passe dans le corps, sur les mouvements des organes du corps et sur les corps extérieurs. Elle transmet par leur moyen des ordres aux nerfs et aux muscles et dirige ainsi les mouvements de l'organisme ».

Dans ces lignes prophétiques, Descartes fait déjà pressentir les découvertes de la psycho-physiologie et la neuro-physiologie.

Mais aujourd'hui, force est bien de considérer l'homme comme un tout, de l'étudier dans sa totalité. Les médecins qui font de la médecine psycho-somatique, n'agissent pas autrement.

Les philosophes et les scientifiques avaient séparé l'esprit de la matière, l'intelligence de l'homme de son organisme physiologique.

Mais si l'homme est un tout, ce tout n'est pas parfait, nous nous en doutions bien, tiraillé qu'il est entre l'animal et l'homme.

Voilà comment on peut concevoir et souhaiter l'évolution de l'homme :

1°. Le cerveau archaïque, hérité des millénaires sauvages, nous maintient, tout ou partie, proche de l'animalité ;

2°. Le complexe cérébral, moitié bête, moitié imaginant, c'est l'humanité actuelle.

3°. Puis : prédominance du Néo-Cortex, le cerveau de la raison, de l'intelligence et du spirituel. C'est notre triste humanité dépassée. Nous l'appellerons l'HOMINITE, but ultime de l'hominisation de Teilhard de Chardin. L'hominité c'est l'état où se trouveront les hommes lorsqu'ils se seront débarrassés de l'animalité, ou tout au moins l'auront dominée, domestiquée et vaincue. C'est la lutte de Jacob avec l'Ange si magnifiquement représentée par Delacroix dans la chapelle de Saint-Sulpice. Mais nous savons maintenant que ces difficultés semées sur notre route, ces tentations... que les peintres naïfs dressaient sur le chemin de saint Antoine, nous

savons qu'elles ne viennent pas de l'extérieur, mais que nous les portons en nous, transmises par notre héritage génétique.

Tous les hommes n'atteindront pas obligatoirement l'hominité, mais il suffira d'une assez grande partie pour que l'ensemble de l'humanité en soit transformée.

Si nous sommes étonnés du manque de maturation de l'humanité, un simple calcul nous convaincra : la durée moyenne des espèces animales qui sont apparues sur la terre est de 80 millions d'années. Notre espèce, si on la fait remonter aux premiers balbutiements de l'australopithèque, celui qui fabriqua le premier outil, (et non au véritable éveil de la réflexion avec le culte des morts et la religion qui est encore plus proche de nous) cette espèce remonte à deux millions d'années, c'est-à-dire le quarantième de la durée moyenne d'une espèce. Comparé à la vie humaine, l'état civil de l'humanité serait de deux ans. Pour la juger avec plus d'indulgence, il faut fenir compte de l'accélération de la civilisation qui raccourcit la marche vers la maturité, et le fait que nous évaluons un phénomène mental, jusqu'alors inconnu et non l'évolution physique d'une espèce.

En respectant ces données on peut assurer que l'humanité au sein de laquelle nous vivons est très jeune et que en moyenne son quotient intellectuel ne dépasse pas 8 à 10 ans d'âge.

Ce qui fait dire à Jung : « La conscience est une acquisition très récente de la nature, et elle en est au stade expérimental ».

Alors tout s'éclaire. Cette humanité que nous estimons si vieille est un tout jeune enfant. Comme l'enfant elle est turbulente et irréfléchie, insouciante et cruelle. Elle ne pense ni à l'avenir, ni aux souffrances d'autrui. L'enfant casse ses jouets pour s'affirmer et arrache les ailes des mouches.

Si l'humanité était déjà, sinon à son terme du moins dans sa maturité et qu'elle fasse comme aujourd'hui l'apologie du Marquis de Sade et de Gille de Ray, du vol, de la violence et de la torture, alors elle serait perdue. Nous n'aurions plus lieu d'espérer en un quelconque progrés possible, mais c'est sa jeunesse qui doit nous donner espoir.

Si l'humanité encore dans l'enfance, joue avec les allumettes, et Dieu sait quelle taille elles ont, nous pouvons espérer qu'adulte,

si elle arrive à ce stade, elle réfléchira et se servira plus fréquemment de son lobe orbito-frontal.

LES CHEMINS DE L'HOMINITE – MANIFESTATIONS PSYCHOLOGIQUES DES TROIS CERVEAUX.

Il semble qu'en l'absence du contrôle de la substance grise, une excitation provoque un réflexe du type agressif chez celui qui est soumis à son vieux cerveau. Si l'on supprime l'écorce cérébrale chez un chien, il entre dans un état de rage permanent, son cerveau animal n'étant plus contrôlé par la substance grise qu'il possédait.

Il en est ainsi pour les drogues et l'alcool qui, en endormant la vigilance du cerveau pensant, libèrent les pulsions du cerveau archaïque et le laissent libre de dominer notre comportement. Tous les toxiques, toutes les drogues, depuis le chanvre indien jusqu'à l'héroïne en passant par l'alcol, excitent l'hypotalamus et ralentissent le pouvoir modérateur du cerveau. Tous les crimes commis sous l'empire de l'alcool ont suivi ce processus.

Mais il y a une telle aberration et un tel complot collectif en faveur de l'alcool, en France en particulier, que les lois que nos magistrats ont mission d'appliquer, retirent toute responsabilité au criminel en état d'ivresse. On devrait le considérer d'abord coupable et responsable de s'être enivré et d'avoir perdu le contrôle de sa personnalité, ce qui est justement le propre de l'homme conscient. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui un pas est fait qui condamne le conducteur ivre. Mais la législation devrait s'étendre à tous les crimes.

Pour avoir séjourné en Irlande, je suis convaincu que c'est l'alcoolisme chronique national à base de whisky qui entretient les poussées explosives et irraisonnées de violence dont nous voyons aujourd'hui le sinistre résultat. La grande masse des Irlandais n'est plus maître de son cerveau archaïque. Ici, le psychologique déborde sur le sociologique.

Si pour certaines raisons, comme les tares héréditaires, il ne s'établit pas un équilibre entre le vieux cerveau et le nouveau l'homme restera au stade de l'enfant, il n'atteindra jamais la phrase de maturité de l'adulte. Ce sont ceux que l'on appelle des inadaptés ou des associaux. C'est le Salavin de Georges Duhamel.

Ils n'ont pas le contrôle et l'action freinatrice de leur substance grise sur leurs instincts. Un homme peut être très intelligent

avec son nouveau cerveau, mais s'il n'est pas bien accordé avec les deux autres, et surtout avec le cerveau des mammifères, il agira instinctivement, comme un enfant, à toutes les périodes difficiles de sa vie. Ainsi, on voit de très grands savants, professeurs au Collège de France ou Prix Nobel, affublés de tics et d'habitudes bizarres, de manies les plus extravagantes. (1)

S'il y a éclipse de la substance grise, c'est l'état de rage et nous assistons au massacre par le père de famille, de sa jeune femme et de ses enfants. L'acte terminé, l'assassin dit aux enquêteurs : « Je n'étais plus maître de moi, je ne savais plus ce que je faisais ». Quelques fois l'obnubilation du cortex est si complète qu'il n'y a plus de souvenir de l'acte criminel. Comme si c'était un autre qui ait agit. Et c'était bien un autre cerveau que celui de la raison. Quand Malebranche disait : « L'homme n'agit pas, il est agi » il préssentait l'existence de l'hypothalamus.

C'est parce que des centaines de millions d'hommes sont dans ce cas, qu'ils n'ont pas le contrôle de leur cerveau sur leurs instincts, soit que les deux cerveaux soient mal adaptés, soit que la partie archaïque domine la partie pensante, c'est pour cela que sur la planète tout va de façon si illogique, si irrationnelle et si désordonnée.

N'ayons pas peur de le redire pour bien nous en persuader, nous sommes encore à l'ère barbare et pré-humaine de notre histoire. Nous n'avons qu'à ouvrir le journal du matin pour nous en convaincre.

Double nature de l'homme.

Les nouvelles découvertes de neuro-physiologie ne font que confirmer les observations faites de tout temps sur les deux penchants de l'homme qu'on appelait *la double nature de l'homme.* Ovide constatait déjà son impuissance à le maîtriser. Il confesse : « Je vois le bien, je l'approuve, et je fais le mal ». N'est-ce pas sous l'emprise du cerveau archaïque ?

Plus près de nous dans le roman, Stevenson, avec « Le cas étrange du Docteur Jeckyl et de Monsieur Hyde » fait une magis-

---

1 - *Voir le cas du mathématicien de génie dans* « Des hommes comme les autres » *du Docteur Barec.*

trale analyse de ces deux pôles de la personnalité. Son héros, le jour, est un praticien doux, aimable et compatissant, aimé de ses malades et honoré dans sa ville. La nuit sous l'empire d'une drogue (déjà) de sa fabrication, il devient un être hideux et diabolique qui se livre à toutes les formes de la dépravation et de la cruauté. De façon plus humoristique, Alphonse Daudet dans Tartarin de Tarascon, nous traduit cette ambivalence en Tartarin-Quichotte, les velléités de Matamore dans les pantoufles de Monsieur Prudhomme.

Le film aussi a mis en scène avec « Le Cabinet du Docteur Caligari » un cas semblable chez un psychiatre. Bon praticien dans les heures claires ; et, dans les moments sombres de la nuit, obligeant par l'hypnotisme un de ses malades à enlever des jeunes filles dans les quartiers solitaires d'une petite ville de Bavière.

Cette ambivalence de la conscience humaine a été selon les siècles considérés soit comme une possession par le diable, dont le seul remède était l'exorcisme, soit rangé dans ce fourre-tout qu'était l'hystérie sous le règne de Charcot. Enfin, de nos jours, Freud édifia ce monument de fables, d'hypothèses et d'imprécisions qu'est la psychologie des profondeurs, universellement connue sous le nom de psychanalyse, mais ce qui est le grand mérite de Freud c'est d'avoir attiré notre attention sur la condition animale de l'homme alors que l'on avait cru jusqu'à ce jour que l'homme était en dehors de la nature.

Ce tiraillement entre les cerveaux archaïques et la raison lucide élaborée par notre lobe orbito-frontal, ce dédoublement apparent d'une personnalité qui a deux faces opposées, Janus moderne dont on n'avait pas assez étudié scientifiquement les causes premières, se retrouvait pendant la guerre chez les membres de la gestapo.

Au N° 11 du Boulevard Gambetta, si à l'intérieur l'on torturait avec toute la cruauté et le raffinement requis, sur le balcon, au soleil matinal, on voyait ces messieurs entre deux séances de tortures et de terreur, dorloter leurs perruches et s'occuper tendrement d'elles.

A la même époque, en Allemagne, la personnalité de Heydrich étonnait même son entourage par cette étrange duplicité qui en faisait le personnage le plus dangereux du troisième Reich. Il a conçu et réalisé l'incendie du Reichtag, l'agression contre la Pologne, la mise au pas de la Tchécoslovaquie, enfin comme couronnement de

son œuvre, les camps de concentration et d'extermination dont il est le créateur. Pourtant, il était bon père de famille et musicien accompli.

Pour qui a vu jouer les deux films sur la Maffia, « Le Parrain » et « Cosa Nostra », nous retrouvons exactement la même sorte de personnage.

Assassins cyniques et sans pitié quand il s'agit de leurs affaires, nous les voyons au foyer et dans toutes les manifestations familiales, bons pères, bons époux, dévoués à leurs proches et parés de toutes les vertus qui donnent la considération de la bonne société.

Nous voyons, comme pour une démonstration, les deux cerveaux en action à des moments différents. L'animal dans la cruauté viscérale de ses réflexes meurtriers automatiques, en même temps que l'affectivité débordante du père attendri devant sa progéniture.

Mais il n'y a là, aucun dédoublement, c'est la manifestation d'une seule et même nature humaine.

A la lumière de la neuro-physiologie moderne, la signification de ces comportements humains s'éclairent d'un jour nouveau. Ce que nous appelions il y a encore peu de temps le dédoublement de la personnalité, devrait s'appeler les différents comportements d'une même personnalité. Ce qui illustre merveilleusement l'inspiration d'Edgar Morin qui assurait que l'homme n'est ni bon comme le voulait Rousseau, ni uniquement mauvais, comme certains l'affirment. Mais si l'on pense que notre cerveau imaginant, dernier venu, est plus souvent submergé par les deux autres qui lui imposent leurs lois, si l'on constate que notre pensée créatrice a du mal à se frayer un chemin dans le fourré touffu de nos pulsions les plus impérieuses et les plus bestiales, alors nous revenons en une unique et totale personnalité. Ses différences forces biologiques luttent à qui prendra le dessus. Mais l'ensemble du cerveau humain et des deux autres, forme ce tout quelquefois harmonieux, plus souvent discordant, qu'est la personnalité humaine.

Il n'est donc pas surprenant qu'un membre de la Gestapo soit caressant avec ses perruches, paternel en famille, mais cruel, sadique et tortionnaire avec ses victimes.

Bien plus, dans la dialectique, haine et amour, cruauté et bonté, nous trouvons maintenant une explication aisée puisque nous

savons que tous les sentiments affectifs siègent dans le système limbique, cerveau des mammifères et que l'agressivité qui conduit à la violence et à la cruauté est commandée par l'hypothalamus. Ces deux cerveaux faisant partie du complexe cerveau animal, dont les pulsions nous dominent sans rémission.

A la lumière de ces découvertes, nous entrevoyons enfin comment il faut juger l'ensemble des hommes.

Ils arrivent au monde avec un héritage génétique qui représente des possibilités mentales définies. Cette potentialité mentale peut s'atrophier si le cerveau n'est pas utilisé. Elle peut au contraire se développer dans un milieu favorable mais ne dépassera jamais le patrimoine héréditaire. Ces possibilités ne sont pas globales. Rares sont les polyvalents. Pour parler de cet héritage génétique, qui n'est plus nié, l'on disait que l'homme avait des dons. Mais comme on sous-entendait que ces dons étaient d'origine spirituelle ou divine le matérialisme les nia. Sous l'influence de Freud on attribua toute l'évolution du psychisme humain au conditionnement créé par l'entourage. Maintenant on en découvre l'erreur. Il faut bien se rendre à l'évidence. Alors, tout en rejetant le don, on dit que l'homme a des aptitudes et des compétences, ce qui revient au même. Tant il est vrai que les révolutions comme le dit Roland Barthes, se font surtout par les mots.

Il y a sur terre toute une échelle d'aptitudes, aussi bien globales que spéciales. Depuis l'homme-animal dont le cerveau est atrophié et qui engloutit sa nourriture, comme dit-on, les loups, jusqu'à Einstein ou Paul Valéry, nous retrouvons tous les degrés de l'intelligence, tous les degrés de l'animalité, selon la prépondérance et le développement de l'un des trois cerveaux.

1 - Reptilien : Archaïque et bestial : agressivité, violence, haine ;

2 - Mammifères : Instinctivement affectif ;

3 - Néo-Cortex : La pensée réflexive et la conscience.

Aussi, à l'avenir, faudra-t-il tenir compte de ces tendances pour organiser l'humanité selon les goûts et les facultés de chacun.

Savoir que des hommes aiment la liberté et en ont besoin, que d'autres souhaitent être commandés ; que les uns sont grégaires et les autres solitaires ; que certains, en petit nombre il est vrai, aiment les études et d'autres le grand air, le sport et la violence. En un mot il faudra parler « des hommes », des individus séparés,

des entités humaines et non de l'Homme, abstraction anonyme qui ne signifie rien, car de quelle sorte d'homme parle-t-on ?

Il y a des hommes et qui sont tous tourmentés par d'infinies pulsions. Désir de puissance, ambitions irraisonnées, cruautés, tortures, sont le fait du cerveau archaïque. Réflexion, sagesse du cerveau raisonnant. Quand les pulsions instinctives sont plus fortes que la raison, c'est le penchant bestial de notre nature qui prédomine, quand ces instincts sont faibles ou que notre sagesse est suffisante pour les calmer, c'est l'homme qui prend le dessus, celui qui se tient debout, et non celui qui dans quelques circonstances de la vie court encore à quatre pattes.

Une caractéristique de ces deux cerveaux est que le lobe orbito-frontal regarde vivre son prédécesseur mais ne le contrôle pas toujours. Dans cette vision globale ou bien il garde la maîtrise, ou bien il est bousculé, renversé, obligé de se soumettre, il regarde les actes de l'homme de Cro-Magnon. On a tendance à croire que les actes principaux de notre vie quotidienne sont sous la dépendance de notre cerveau archaïque et que le cervau le néo-cortex regarde vivre le paléocerveau, imaginant se frayer une voie difficile pour se manifester. Il est certain qu'au cours de notre vie des fluctuations se produiront au cours desquelles alternativement l'un ou l'autre des cerveaux prendra le commandement.

CONSEQUENCES SOCIOLOGIQUES DE L'ACTIVITE DES DEUX CERVEAUX

Contradictions entre les deux cerveaux dans la société.

Si le vieux cerveau et le Néo-Cortex ne sont pas toujours en harmonie, et nous l'avons vu, les choses s'aggravent quand les motivations passent du plan individuel au plan collectif.

Notre nouveau cerveau dépense des dizaines de millions pour sauver une vie humaine, pour une greffe cardiaque, dans le même temps où notre hypothalamus avec plus de facilité tue au napalm ou au lance-flammes, enfants, femmes, civils et militaires.

On crée des Centres aérés de plein air pour que les enfants respirent mieux, mais on déverse dans les villes des tonnes de gaz toxiques.

C'est le nouveau cerveau qui s'occupe des enfants, c'est le cerveau archaïque qui les intoxique avec indifférence.

Le Néo-Cortex sait de façon scientifique et catégorique que le tabac provoque massivement le cancer du poumon et l'alcool, cirrhose et ramollissement cérébral. Mais le cerveau animal ne voit pas le danger, il incite l'Etat à faire une publicité énorme en faveur des petites gauloises bleues et continue à voir de façon plaisante l'humanité s'alcooliser et courir à l'infarctus et à l'hémiplégie. Car c'est aussi notre hypothalamus qui nous conseille de sucer gloutonnement des feuilles de tabac et de marijuana.

On édifie des maisons de redressement qui coûtent fort cher pour les adolescents délinquants, mais on leur apprend tous les jours dans cette université du crime et de la violence qu'est le cinéma, à voler et assassiner avec habileté et raffinement.

La raison nous montre que les autos trop rapides provoquent des hécatombes sur les routes, mais le cerveau archaïque continue avec routine à augmenter la vitesse des véhicules et à les confier à des conducteurs novices qui ont passés la veille leur permis de conduire. Une publicité bien faite parle de modèle de série atteignant le 235 à l'heure et permettant à tous de se prendre pour des champions. Et c'est ce même cerveau, qui, lorsque nous sommes au volant, nous conseille sournoisement d'écraser l'accélérateur pour dépasser une autre auto, même le dimanche quand nous n'avons rien d'urgent.

Je le répète, nous sommes encore à l'ère pré-humaine de notre histoire. En un mot et malgré nos grands airs, tout démontre que nous ne sommes pas sortis de la préhistoire. Nous croyons à des mythes ancestraux. Nous avons des jugements sur des automatismes collectifs. Nous croyons encore qu'il est bon de courir aux armes au son du tambour, ou de vibrer à des slogans politiques pour aller tuer nos semblables.

La société, pour son avantage, facilite l'expression des cerveaux anciens, elle favorise alors le comportement reptilien de l'homme, c'est-à-dire son psychisme le plus archaïque et, osons le dire, le plus animal.

C'est ce qui se passe dans la plupart des cérémonies humaines où le conditionnement atteint la perfection. Esasyons par exemple de voir le côté caricatural et le vide mental d'une remise de décoration. Au cours de notre vie, nous créons aussi des automatismes acquis, tant dans notre vie professionnelle que familiale. Le rôle de la vie sociale est de créer de tels automatismes. Les structures

sociales ont tendance à rechercher et à favoriser les comportements automatiques et réflexes des individus. Leur but inavoué est d'obtenir leur inconscience généralisée et de faire de nous des automates. Mais le rôle de ceux qui veulent rester des hommes libres est de lutter contre cet environnement avilissant parce qu'automatique, contre ces réflexes conditionnés, contre cette perte de conscience dont on nous dit qu'elle est le civisme, et qu'elle fait le bon citoyen. Pourtant elle se réduit à la psychologie moutonnière des foules si bien utilisée par la publicité.

Peur des autres hommes

L'homme garde dans son vieux cerveau, la peur ancestrale des autres hommes. Cette peur peut se traduire de deux manières : ou l'agressivité qui éloigne l'ennemi, ou la fuite qui nous en éloigne.

Pour fuir, il faut avoir de l'espace et plus on trouve au m2 de rats ou d'hommes, plus la fuite devient impossible. L'expérience a été mainte fois reprise pour les rats. Les essais sur des races calmes — car pour les rats comme pour les hommes, il y a les races violentes et combatives et des races pacifiques et tendres, — mais entassés dans une cage, les plus aimables des rats deviennent de plus en plus nerveux à mesure que la densité s'accroît et se déchirent entre eux quand l'espace devient insuffisant et qu'ils se piétinent.

Ainsi des hommes, qui, au fond de la Lozère vivent en paix et se tolèrent, qui à Nîmes sont souvent en compétition et vifs dans la discussion et qui à Paris en viennent au pugilat et même au meurtre pour une place de parking.

Quand les populations sont peu concentrées, le moyen le plus efficace de lutter contre l'agressivité d'autrui est la fuite. Eviter l'ennemi est la meilleure tactique du plus faible. C'est encore vrai dans les forêts pour les animaux. Mais la fuite aujourd'hui est devenue impossible pour nous. Que ce soit à la caserne, au bureau, à l'usine, si notre voisin nous exaspère — compagnon ou supérieur — nous sommes à sa merci. Obligé d'être près de lui, bagnard à la chaîne huit heures durant. D'où l'augmentation de l'agressivité.

Libération de l'homme

C'est une des premières choses dont nous devons essayer de nous libérer, car elle nous asservie. L'homme conscient doit savoir

dire « non ». C'est ce que ne permettent pas certains Etats et certains partis politiques.

La société actuelle produit deux sortes d'hommes. Une minorité bien nourrie et bien pensante, elle est traditionnelle, statique et conservatrice, faisant coïncider valeurs et politique avec ses intérêts matériels. Une immense majorité, multitude révoltée, contestant, plus pour satisfaire ses pulsions primitives sous forme d'idéologie, que pour résoudre des problèmes sociaux sur le plan général.

Quand le cerveau pensant sera dégagé de la domination aliénante de l'hypothalamus, une étape nouvelle sera franchie. Le nouveau cerveau est inhibé dans son fonctionnement par les pulsions des instincts du cerveau animal et par les automatismes sociaux relevant de ces instincts.

Si un homme essaie d'avoir un comportement original, s'il imagine de déplacer tant soit peu l'ordre établi, il est alors entouré, assailli et neutralisé par le conformisme élevé au rang de morale. C'est le même phénomène qui déclenche l'assaut des globules blancs quand les microbes s'introduisent dans l'organisme. Mais si un nombre assez important d'hommes pouvait dépasser ces habitudes sociales, ces traditions néfastes, ces aliénations collectives, alors nous pourrions dire qu'une mutation dans l'espèce humaine serait réalisée, que nous aurions dépouillé le vieil homme. Pour cela il faut nous dégager non seulement des automatismes sociaux, mais des jugements de valeurs, je veux parler des fausses valeurs et par exemple celles qui mettent au premier rang des activités humaines le seul profit et qui font juger les hommes selon le seul critère de leur rang social ou de leur compte en banque. Mais surtout il faut nous dégager de notre aliénation animale.

Etre humain, c'est avant tout, connaissant les comportements animaux, découvrir le moyen de ne pas les imiter et mieux encore de les dépasser.

Il faut que, au lieu de se battre et de chercher des situations conflictuelles dans toutes leurs activités, les hommes cherchent ensemble des solutions neuves. Solutions neuves non seulement aux problèmes neufs, mais surtout aux problèmes existants qui n'offrent pas de solutions traditionnelles.

Et par exemple chercher une solution à un des instincts les plus puissants de l'homme, son désir de domination qui est une des manifestations de son agressivité.

Dans le monde l'instinct de domination se traduit, en dehors des guerres, par l'exploitation de l'homme par l'homme. C'est un fait sociologique qu'il est bien difficile de nier. Même Pierre Henri Simon que nous ne pouvons classer parmi les contestataires ou traiter de gauchiste, essayant dans un livre posthume sur Erasme de revaloriser la culture nous dit que l'humanisme est devenu « une mode intellectuelle liée au règne de la bourgeoisie et qui aurait recouvert tous les crimes, toutes les hypocrisies d'une civilisation fondée sur l'aliénation de l'homme ».

Et depuis l'antique esclavage admis par Aristote, les négriers et plus près de nous les régimes autoritaires, on est certains qu'il pourrait se développer dans tous les pays et sous tous les régimes. Il n'est pas possible de dire que l'esclavage résulte seulement de la possession par quelques-uns des moyens de production. Car ce n'est là qu'une façon de dominer.

L'on a vu que si l'on fait disparaître la forme de société à économie capitaliste, la domination s'installe à nouveau rapidement sous une autre forme. En supprimant l'instinct de domination on supprimerait non pas la lutte des classes mais les classes elles-mêmes, comme les castes dans l'Inde. Par contre il est peu probable qu'en supprimant les classes sociales on supprimerait l'instinct de domination. La domination de l'homme par l'homme résulte de son instinct agressif inscrit héréditairement dans son vieux cerveau reptilien. Il s'agit d'un réflexe de peur et de défense de son territoire de chasse pour la recherche de la nourriture qui permet la survie individuelle, mais aussi la propagation et la survie de l'espèce.

L'agressivité isolée n'est point autorisée par les lois, sauf en cas de guerre ou pour défendre un groupe ou assaillir le groupe voisin. Isolément, comme il le faisait dans le clan, l'homme ne peut dominer la masse de ses contemporains. Ce désir de puissance, si préjudiciable à la marche harmonieuse de la société humaine, ne peut s'assouvir légalement qu'en l'unissant à une communauté d'intérêts : consortium, parti politique ou nation.

L'individu qui veut dominer ne peut le faire que de deux façons. Il a le choix, ou bien de s'allier à la classe dominante pour assouvir son affectivité dominatrice, ou, s'il n'y parvient pas il s'allie à la classe dominée pour trouver un exutoire à son agressivité et il fait la révolution. Ces deux façons paraissent opposées mais ne sont qu'une seule et même réaction.

Ainsi curieusement cet homme moderne dont la sécurité quotidienne est plus assurée qu'aux époques antiques, pour qui la nature et les animaux ne sont plus un danger (c'est lui qui est devenu un danger pour la nature et les animaux), pour qui l'environnement naturel est moins hostile, ne tourne son agressivité que vers son contemporain.

Tout le malheur de l'homme vient justement de ce qu'il tourne cette agressivité contre ses semblables, dans un but étonnament puéril, puisqu'il finit souvent qu'il soit avec les dominés ou les dominateurs par les entraîner avec lui dans la mort.

Le cerveau ancien porteur de toute notre agressivité affective a un rôle des plus importants dans la société humaine. Et en premier lieu dans la politique. C'est lui qui a fait l'histoire. Lorsqu'on relit l'histoire et jusqu'à nos jours inclusivement, où que notre regard se tourne, à l'Est, à l'Ouest, en Europe et en Asie, dans les deux Amériques et en Afrique, l'Histoire est une longue traînée sanglante.

De toute évidence les grands conquérants sont des primitifs, ils n'ont utilisé que leur cerveau le plus archaïque. Ils ont mis leur désir de puissance et de domination (pulsion éminemment primitive) avant l'amour de leur prochain, c'est-à-dire le bonheur de leurs sujets.

Et même aujourd'hui en cette fin du XXème siècle qui se croit technicien et rationaliste l'on admire les chefs de guerre qui ont fait affronter et tuer de grandes masses d'hommes.

Et, de façon curieuse, plus ils ont poussé d'hommes à la mort et plus on les dit grands. Je relisais ces jours-ci la vie d'Alexandre... le Grand. On est confondu par le nombre inutile de cadavres qui parsemaient sa route triomphale, il faisait égorger des villes entières et supprimait par la ruse les autres chefs de guerre concurrenciels sur le terrain de ses exploits. Il avait cela de commun avec le renard.

Les grands chefs d'industrie d'aujourd'hui, sont les conquérants modernes. Ils représentent les féodaux d'hier. Entre coffre-forts et châteaux-forts, il y a plus qu'une similitude de nom. C'est derrière eux, à leur abri, que conquérants et grands financiers se sont défendus et se défendent des attaques extérieures des seigneurs ennemis ou des idéologies adverses.

Ils ont les qualités de dynamisme, de courage, de ténacité des

conquérants et des rapaces. De ces derniers, ils ont la dureté de cœur et l'inéluctable décision de réussir à tout prix et de vaincre l'adversaire par tous les moyens.

Dans cette civilisation de lutte implacable, l'étroitesse du champ de conscience et le fanatisme sont des qualités majeures de la réussite sur le concurrent.

Le sens de la relativité et le « à quoi bon » du sage serait un renvoi immédiat pour le Directeur et la destitution pour le P.D.G. peu obstiné à vaincre.

Cette lutte de marché, ce désir furieux et impossible d'expansion sans limite, indispensable à quelques uns, inutile pour l'ensemble de l'humanité, contribuent-ils à ce que l'homme semble rechercher souvent instinctivement : son bonheur ? Je ne le pense pas.

Nous aboutissons à ce phénomène étrange que l'industrie par sa publicité nous oblige à utiliser ses produits. Puis l'habitude nous les rends indispensables et leur privation nous paraît une frustration. Ce n'est pas là le bonheur.

Il eut été plus satisfaisant pour l'Europe, au lieu de se lancer à l'imitation impossible ou toujours retardataire de l'Amérique, conquérante donc primitive, d'accentuer son caractère logique et raisonnable, méditatif et rêveur, sage et cérébral, en un mot civilisé.

Je sais bien que c'est un inutile baroud d'honneur que je propose aujourd'hui. De nostalgiques regrets qui feront ricaner techniciens, technocrates, industriels, financiers, maîtres de forges et pétroliers, qui feraient sourire Messieurs Armand, Rueff et Jean-Jacques Servan-Schreiber, imbu d'expansion, de marketing et de productivité qui veut combattre l'Amérique avec ses propres armes, c'est-à-dire ses défauts.

Il est bon que quelques hommes que je souhaite nombreux prennent leur distance de cette « civilisation » et de ce « progrès » bourdonnant pour essayer de comprendre et de savoir ce que veut l'homme et ce dont il a vraiment besoin, pour accéder enfin sur une politique de l'homme et non de la machine.

Cette double nature de l'homme appelle quelques réflexions supplémentaires : si l'homme est un animal, c'est de toute évidence un animal extraordinaire. Pourtant il n'est doté d'aucune singularité notable sur le plan anatomique et physiologique ou sur le plan

du développement, qui ne soit esquissé dans des formes animales inférieures.

L'aptitude à marcher debout, la libération des membres supérieurs pour la manipulation, le croisement des fibres optiques et la vision binoculaire, l'augmentation du cortex cérébral et la prolongation de l'enfance sont certes d'importantes caractéristiques biologiques de l'homme, mais elles ne sont pas des innovations de l'espèce humaine : elles ne sont que *l'exagération* de tendances que l'on observe déjà chez le singe.

Bref, l'homme est moins caractérisé par ses qualités biologiques et sociales que par ce qu'il a créé à partir d'elles. Et si le corps humain peut être étudié comme une machine dont les structures et les mécanismes obéissent aux lois de la physique et de la chimie, l'homme dans son ensemble peut être envisagé comme un organisme complexe, faisant preuve de réactions uniques à l'égard de son environnement.

Il diffère du reste du règne animal par ses réalisations collectives poursuivies au travers de milliers de générations. Ce qui justifie l'affirmation du philosophe espagnol Ortéga y Gasset selon laquelle « l'homme n'a pas de nature, ce qu'il a c'est une histoire. » Justifiée en partie seulement car nous croyons que l'homme a une nature. Mais cette maxime ne fait rien de plus que de reposer le problème. L'important serait de savoir quelles sont les particularités de l'homme qui lui ont permis d'avoir une histoire.

Remèdes — Avenir — Prospective.

Quelles sont les vues de l'avenir, la prospective, à partir des données scientifiques que l'on vient de découvrir ? Pour nous y aider, il faut dès maintenant définir le cerveau.

Jusqu'à aujourd'hui on avait étudié la psychologie de l'homme et l'anatomie du cerveau séparément. Le timide essai précurseur des localisations cérébrales de Broca ne se rapportait qu'à l'aboutissement des voies sensorielles et laissait dans le vague l'interprétation et l'utilisation des données fournies par ses organes. L'intelligence, voire la mémoire, gardaient aussi bien leur secret.

On peut définir le cerveau selon deux critères :

1 - Le cerveau est un organe biologique qui conditionne notre psychologie. On peut aujourd'hui le décrire théoriquement en termes psycho-chimiques ;

2 - Et en même temps c'est un *organe social*.

En tant que créateur de comportements, le cerveau, par la culture et la codification des règles sociales, est facteur de régulation de ses propres instincts primordiaux.

Les pressions qu'il reçoit pour une sélection permanente sont de plus en plus dépendantes de la culture et de moins en moins dépendantes de la nature.

L'évolution de l'humanité est liée à ce choix socio-culturel. Quel type d'homme va émerger graduellement sous les poussées évolutives imposées uniquement par la culture ? Répondre à cette question est impossible pour l'anthropologue, le sociologue et l'économiste. Ils peuvent même difficilement poser le problème. Ils sont encore par rapport à l'homme, comme le botaniste Rousseau par rapport à la biologie végétale.

Par contre, le généticien et le biologiste deviennent indispensables à l'heure où l'on parle très sérieusement d'héritage de l'intelligence, d'hyperagressivité déterminée par certains chromosones, enfin de gènes de plus en plus orientés vers des élites toujours plus restreintes et dont l'influence grandira sans cesse. C'est des ingénieurs dont je veux parler et qui dans quelques décennies gouverneront le monde peut-être sous la direction suprême des hommes politiques. Ils pourront être tenus et apprivoisés par deux moyens : le profit, la contrainte morale et physique, comme cela se voit encore dans certains pays.

Dans ces conditions, l'importance que l'on a accordée jusqu'ici aux démarches intellectuelles les plus universelles que l'on est convenu d'appeler la raison est-elle destinée à s'amplifier et à aggraver le déséquilibre avec la partie instinctive de l'homme, ou, à l'opposé, va-t-on assister à un gigantesque renversement des tendances comme on le voit déjà chez les centaines de milliers de jeunes hommes qui forment le mouvement hippie ?

Mais s'ils ont raison politiquement et dans le refus d'une société démentielle, pour l'heure ils se trompent s'ils s'imaginent que se rapprocher de la nature c'est se rapprocher de la raison, alors que c'est seulement s'identifier aux instincts.

La véritable recherche, la quête d'un état meilleur, c'est la montée vers l'hominité, vers la domination des instincts, des pulsions, et non comme disait Gide leur satisfaction.

Cette hominité, c'est le grand rêve des hommes. C'est avec

moins d'orgueil et de hautain mépris, le Surhomme de Nietzche. C'est le supplément d'âme de Bergson. C'est l'homme futur opposé à l'homme « archaïque » de Jung, c'est enfin le Métanthrope et le Super-Ego d'Edgar Morin.

Notre vieux cerveau nous permet de vivre, notre lobe orbito-frontal nous donne une conscience. Et cette conscience a deux objectifs :

1. La représentation du Monde : c'est l'acte de conscience ;

2. La représentation de soi-même : c'est la conscience de sa conscience.

Quelle va être la transformation de la société ?

Le facteur essentiel d'une évolution de l'humanité technicienne ne paraît pas résider (seulement) dans une transformation socio-économique, que cette transformation s'opère par des réformes ou par une révolution, mais dans l'extension d'une culture basée sur une accumulation de connaissances et sur la restructuration mentale du plus grand nombre d'hommes.

L'aliénation économique ne paraît pas être la cause de l'aliénation intellectuelle et sociale, mais c'est plutôt notre soumission à l'hypotalamus qui est la cause de l'aliénation quand certains politiciens focalisent leur attention sur l'aliénation du prolétariat par rapport aux classes dominantes, ils raisonnent comme si ces dernières n'étaient pas elles mêmes aliénées. Or elles ont la même aliénation par rapport aux biens matériels, à la civilisation technicienne, à la publicité. Elles le sont tout autant que le prolétariat, par leurs préjugés, leur morale, leur ignorance de tout ce qui n'est pas technique ou humanisme classique, leur obeissance au profit, leur soumission à leur besoin de domination. Emportées par leurs désirs inconscients et leur absence de lucidité en ce qui concerne les motivations profondes de l'homme et de son déterminisme.

Il n'est pas illogique d'affirmer que c'est par la connaissance des cerveaux que la solution apparaîtra, car dans l'ignorance d'une biologie générale aucune science de l'homme n'était possible.

Nous n'avons pas plus à espérer, ni à attendre pour l'évolution de l'humanité, de l'ouvrier à la chaîne, du technocrate ou du chef d'industrie. Ils sont dans un système de fausses valeurs dont il leur est impossible aux uns et aux autres de s'échapper mentalement.

Même aujourd'hui où l'on commence à se réveiller, si l'on dit

à un industriel que l'expansion est absurde, qu'elle ne peut durer indéfiniment, qu'elle est génératrice de tensions et de conflits dangereux pour la civilisation elle-même, il répond qu'elle est indispensable à la bonne marche des affaires, comme le batelier entraîné vers une chute d'eau et qui serait satisfait de la rapidité du courant.

De même, si l'on dit à un contestataire qui veut faire la révolution, que la lutte des classes est un faux problème, comme je l'ai dit au début de cet exposé, il restera incrédule. Si on veut lui démontrer que le changement des structures sociales ne modifiera en rien l'évolution de l'humanité tant que l'homme se laissera emporter par ses pulsions, il vous traitera dans le meilleur des cas d'utopiste, ou vous rangera délibérément dans le camp des nazis les plus dangereux.

Il ne faut plus que l'essence de l'homme pour toutes les classes de la société soit le travail harassant, il faut que ce soit la connaissance, c'est-à-dire le développement du lobe orbito-frontal.

L'homme est un animal qui pense. Il s'améliorera quand il connaîtra le déterminisme biologique de ses comportements. De même qu'en médecine, la guérison est proche quand le diagnostic est fait. Si nous connaissons d'où vient le mal et où se logent nos tares mentales, nous pourrons mieux les déloger et nous diriger vers une meilleure humanité.

Est-ce à dire que le cerveau animal représente le mal en sa totalité, le lobe orbito-frontal le bien dans sa perfection ? C'est faire bon marché de la difficulté que nous avons à classer et à dresser le tableau des valeurs morales. Mais on peut penser que lorsqu'on se rendra maître de l'hypothalamus les affaires humaines seront moins chaotiques.

REMEDES

Alors comment contrôler cet hypothalamus si encombrant, ce galeux d'où nous vient tout le mal, cet animal sauvage qui est en nous, comment le domestiquer ?

Il y a, bien sûr, la sainteté. Ce n'est pas à la portée de tous. Les macérations, l'austérité, les pénitences, l'ascétisme, le contrôle de soi, sont d'excellents moyens déjà éprouvés. Ils sont les moyens d'une élite austère et stoïcienne et n'arriveront pas demain à dompter les millards d'hypothalamus en fureur qui parsèment le monde.

Le remède nous viendra naturellement de la médecine. C'est un chirurgien neurologue, le Docteur Henri Laborit et d'autres chercheurs qui en étudiant les effets de substances chimiques sur le cerveau dans une perspective anesthésique, se sont aperçus que ces produits avaient une action élective sur certaines parties du cerveau. Certaines bloquant les relations entre les cerveaux primitifs et la substance grise, d'autres exaltant certains réflexes, d'autres encore qui inhibent le vieux cerveau laissent intacte l'intelligence et même la stimulent légèrement.

Les plus grands espoirs sont permis. Cette agressivité qui au cours de l'histoire a fait tant de ravages, va pouvoir être jugulée, régularisée, canalisée vers des activités plus profitables aux hommes, que la guerre ou les hold-up. On peut rêver aujourd'hui d'une humanité pacifiée se livrant sans contrainte ni arrières pensées aux travaux de la paix au lieu de la brutalité ancestrale.

J'ai entendu déjà des objections à ce contrôle du cerveau, fusse d'une seule de ses parties. Mais doit-on tellement redouter la solution pharmacologique dans la transformation du comportement humain ?

Lorsqu'on se remémore comment les foules ont été manipulées, comment certains chefs politiques ont lancé dans le passé et pas si loin de nous, des nations entières, comme des troupeaux, dans des tueries sanglantes, quand on a vu comment de grandioses cérémonies politiques, véritables hypnoses collectives ont pu fanatiser des peuples, on se prend à douter si la biochimie peut avoir des résultats plus effroyables.

Car enfin, il faudra bien trouver un remède. La société occidentale actuelle vit, travaille et agit comme si elle n'avait pas trouvé d'autres valeurs humaines que le profit. Bien sûr elle a une morale et une religion, mais il semble que ce soit dans un secteur parallèle à ses activités.

Si l'humanité donne libre cours à ses pulsions, après quelques guerres froides ou chaudes, après quelques accalmies, l'escalade de la violence est fatale et l'humanité si elle n'est pas totalement anéantie, ce qui est peu probable, vivra des périodes d'apocalypse auprès desquelles les 70 millions de morts et les souffrances de la dernière guerre paraîtront peu de chose. Pourquoi voudrait-on que les hommes se montrent plus raisonnables demain qu'aujourd'hui, s'il ne s'est pas produit une mutation morale ou un traitement anti-agres-

sif ? Pourquoi voulez-vous qu'ils soient plus raisonnables que l'U.R.S.S. et les Etats-Unis en Asie, que les Arabes et Israël et que la Chine et l'U.R.S.S. sur leurs frontières ?

Car enfin, si le degré de civilisation devait se mesurer, ce que je crois, à la retenue des pulsions, au contrôle des instincts, dites-moi quelle période de l'histoire, à part l'âge des cavernes, les instincts ont été le plus relâchés, le plus extériorisés.

Revues, journaux, cinéma, télévision, théâtre, livres, quelquefois commerce, tout est prétexte et véhicule aux instincts les plus libérés de toutes entraves. L'Hypothalamus est roi.

Deux hommes au début du siècle donnèrent le branle à la bacchanale. André Gide, prophète hypothalamique, auteur cérémonieux, parfait prosateur qui écrivait bien et qui pensait mal, cru bon de donner une forme littéraire à ses vices. Une phrases réussie lui valut la notoriété : « Le meilleur moyen de dominer ses instincts est de les satisfaire », écrivait-il.

Freud, torturé par ses propres phantasmes érotiques les attribua à l'humanité entière et prêta à tous ses contemporains les nuits troublées qu'il étudiait sur lui-même.

Il est certain qu'il est dangereux quelquefois de trop refouler ses instincts. Non plus trop les libérer. L'homme doit se situer dans cet équilibre.

Nous pouvons comparer la répression des instincts à la vapeur de l'eau bouillante ; si la vapeur est comprimée sans possibilité de fuite, elle fait exploser la chaudière : ce sont les troubles mentaux.

Si on la laisse entièrement libre et sans contrainte, aucune force ne se forme, il ne se produit aucun effet utile, ni pour l'individu, ni pour la société. Par contre si la vapeur contenue est bien utilisée elle actionne la machine à vapeur (notre cerveau) et c'est l'équilibre mental.

On me disait, c'est l'aliénation sexuelle qui cause tous les troubles de la société et des hommes. Aussi je m'attendais à voir maintenant les peuples détendus, les sociétés pacifiées, les hommes heureux de vivre et tous les psychotiques et névrotiques guéris. Or, il n'y a jamais eu tant de malades mentaux, les asiles en regorgent à tel point qu'une nouvelle loi les fait soigner à domicile. Pour mieux traquer les déséquilibrés on quadrille les départements comme la police : c'est la sectorisation psychiatrique. Pour ma part, je n'en suis pas surpris. J'ai toujours comparé l'équilibre mental à une

mare tranquille, claire et transparente. Mais remuez le fond, je veux dire la vase : c'est notre inconscient, aussitôt, de grands nuages noirs envahissent la surface limpide et tout est obscurci. C'est ce que font certaines thérapeutiques psychiatriques en allant découvrir au tréfonds de nous-mêmes, ce que nous avons de plus trouble et de plus néfaste à notre juste équilibre. Il est préférable de laisser dormir nos instincts !

Le comportement actuel est une véritable régression culturelle. L'absence de maturation du cerveau, le manque de liaison, de coordination entre le cerveau primitif et l'écorce cérébrale provoquent une insuffisance psychique, qui, quelques fois, peut être due au manque d'information et d'apprentissage dans la première jeunesse, c'est-à-dire l'ignorance. Le traitement de cette insuffisance est une instruction objective et une éducation à la vie d'homme qui doit être commencée très tôt.

Alfred Sauvy disait il y a déjà longtemps : « Un homme libre est un homme informé ». Informer un homme c'est lui faire prendre conscience et connaître les réalités culturelles et sociales. Cette réalité qui est la connaissance du milieu, plus la sagesse qui est la réflexion à parti de la connaissance amène à la vérité humaine.

L'instinct de domination lui-même pourrait s'atténuer par une éducation efficace qui tendrait à conditionner l'homme vers l'amour de l'autre et la compréhension universelle. Mais une telle éducation ne peut venir que des structures socio-économiques existantes. Nous paraissons être emprisonnés dans un cercle vicieux d'où il semble difficile de sortir, comme le pense Georges Picht dans son livre lucide mais pessimiste : « Au bord du gouffre ».

Il faudrait ausis désamorcer l'esprit de concurrence et de compétition, qui n'est qu'une forme plus évoluée de l'agressivité. C'est un conditionnement occidental et méditerranéen qui n'est pas inné à tous les hommes. On ne le retrouve pas chez des centaines de millions d'Asiatiques, sauf les Japonais et les Pakistanais.

Maintenant que nous le connaissons mieux, l'homme cessera d'être cet objet à la fois merveilleux et mystérieux dont on était paradoxalement convaincu qu'on n'en ferait jamais le tour, alors qu'on y était dedans.

Après des entretiens sur ce sujet, l'on me pose toujours cette question à laquelle je m'attends maintenant : Mais que devons-nous faire ?

Nous venons de voir quels moyens, plutôt à venir qu'actuels l'homme aura à sa disposition. Mais il me semble que les choses nous regardent directement !

Si l'humanité doit faire un choix comme je l'ai dit, il faut que chacun de nous fasse lui aussi son propre choix. Savoir si l'on veut se mettre dans la perspective de l'animalité ou de l'hominité. Tout doit céder le pas à la pensée, sinon quelle différence avons-nous avec l'animal ? Que nous disait déjà St Jacques-le-Majeur : « L'homme est moins une créature qu'une possibilité de se créer ». Et écoutons Cesbron qui assure qu'un jour l'humanité s'avisera que « tout problème vrai est une équation d'amour » et Georges Friedmann qui, dans « La Puissance et la Sagesse », opposant l'homme de raison à l'homme agressif, répond en écho : « Comment peut-on parler de guerre quand on a si peu de temps pour aimer ».

C'est sur ces mots que je concluerai.

EPHEMERIDES

Année 1971

FAITS ACADEMIQUES

M. le Docteur Jean Paradis élu Président.
M. le Professeur Jean Brunel élu Vice-Président.
Une rue de Nimes portera le nom de Mathieu Lacroix.
Le fauteuil Douël déclaré vacant.
Composition de la Commission des Finances.
M. Richardot, Préfet du Gard, Président d'honneur de l'Académie, assiste à la séance du 23 janvier 1971.
Installation du nouveau président et du nouveau vice-président.
M. Leprince-Ringuet et M. Thierry Maulnier, l'un et l'autre de l'Académie Française, sont élus membres non résidants.
La séance publique annuelle.
Concours 1970.
Approbation des comptes de l'année 1970 et du projet de budget pour 1971.
Les séances publiques ne sont plus annoncées par affiches.
Lettre de Mlle Lina Malbos qui souhaite qu'une rue de Nimes porte le nom de Jean Paulhan.
Travaux au rez-de-chaussée de l'Hôtel de l'Académie.
Décoration arbustive de la Cour d'honneur de l'Hôtel de l'Académie.
M. le Professeur Dupont représentera l'Académie au Congrès de la Fédération historique du Languedoc-Roussillon.
Lettre à M. le Maire de Nimes en faveur de l'attribution du nom de Jean Paulhan à une rue de la ville.

Présentation de la reliure des lettres écrites à Madame Adrien Dumas (Dono Andriano) par Frédéric Mistral, le Sâr Péladan, Mariéton, Joseph Roumanille, etc. de 1881 à 1910.
M. Robert Lafont prépare une communication sur le nimois Aubanel.
La jardinière de la Cour d'honneur.
Réfection d'un plancher dans l'hôtel de l'Académie.
Lettre de M. Ferdinand Boyer, correspondant, à propos de ses recherches sur les embellissements de Nimes sous Napoléon Ier.
Lettre de Mlle Lina Malbos qui souhaite que le C.E.S. Révolution porte le nom de Jean Paulhan.
M. Victor Lassalle est élu membre résidant en remplacement de M. Jean Douël.
M. Leprince-Ringuet, élu membre non résidant, prendra séance le 13 mai 1971.
Lettre de M. Lauro Colliard, de l'Université de Padoue, à propos de Pierre d'Elbène.
Lettre de M. Claude Rivals, de Fenouillet, sur le Moulin à vent et le Meunier dans la société traditionnelle française.
Echanges avec la Société Préhistorique de l'Ardèche.
M. et Mme Pierre Hugues offrent à l'Académie un portrait de M. André Chamson, par Louis Bouat.
Réception de M. Leprince-Ringuet, de l'Académie Française.
Me Fosse a représenté l'Académie à l'inauguration de la Maison du Notariat et du Droit.
Le Président a représenté l'Académie à la réception dans la Légion d'Honneur de M. Georges Martin.
Lettre de Mme Pélécha à propos des lettres de Frédéric Mistral à Dono Andriano.
Réunion de la Commission des Mémoires.
Visite de l'hôtel de Balincourt.
Démission de M. Guy Tendret, correspondant.
L'Académie et le Centenaire de la fondation de la Société d'Etudes des Sciences Naturelles de Nimes.
M. Henri Chabrol, membre non résidant, a obtenu le prix International de poésie dit de la Rose d'Or.
M. Richardot, Préfet du Gard, assiste à la séance de rentrée.
M. le Bâtonnier Tailhades, ancien président, est élu sénateur du Gard.

Décès de M. Escholier, de M. Guy Tendret, de Mme Tarsaud et de M. Villeneuve père.
L'Académie a été reçue le 28 août à Uzès par la Société L'Uzège.
Le prix annuel sera décerné au Livre du Centenaire de la Société d'étude des Sciences Naturelles de Nimes.
L'Exposition d'Art Mural Contemporain de Lussan.
M. Ferdinand Boyer et son étude sur les Arènes de Nimes sous Napoléon.
Don par M. Nadal d'une photographie de M. Leprince-Ringuet accompagné de M. le Docteur Paradis.
Lettre de M. Maurice Penin, président de l'Académie Berrichonne.
Les membres de la Société d'Histoire et d'Archéologie d'Aigues-Mortes sont autorisés à fréquenter notre bibliothèque.
Réception de M. Georges Martin.
La séance publique annuelle se tiendra le 30 janvier 1972.
Demande de documentation de M. le Docteur G. Espérandieu, de Cannes.
Remerciements de Mlle Laget, présidente de la Société d'étude des Sciences Naturelles de Nimes.
Lettre de M. Paul Rojat, correspondant, sur les fouilles de Plassac.
Réception de M. Victor Lassalle.
M. le Procureur Général du Colombier est nommé Commandeur de l'Ordre National du Mérite.
M. le Professeur Paul-Marie Duval est élu à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

COMMUNICATIONS

M. le Général Cothias : *Un cévenol d'adoption : Marchand l'Africain.*
M. Jacques Le Berger Carrière : *Claude et Pierre-Louis de Carrière ; deux gentilshommes lettrés au XVIII^e siècle.*
M. le Pasteur Brunel : Compte rendu de : *Demain, du sang noir... par* M. Aimé Vielzeuf.
M. Félix Villeneuve : *Une prospective biologique : l'homme de demain.*
Sœur Chantal Bauquier : *Les évêques de Nimes et l'abbaye Saint-Sauveur-de-la-Font.*

Me Edgar Tailhades : *Astrologues et devins, inspirateurs et amis de Catherine de Médecis.*
M. Ivan Gaussen : *Mgr Etienne Joseph Pavée de Villevieille, évêque de Bayonne.*
M. le Pasteur Brunel : *La fatalité, le hasard, la liberté dans la destinée humaine et le cours des événements.*
M. Jean Sablou : *Saint Louis et le problème de la fondation d'Aigues-Mortes.*
M. le Pasteur Lhermet : *Les débuts de la Révolution à Nîmes.*
M. le Colonel de Balincourt : *L'hôtel de Balincourt.*
M. le Professeur Hervé Harant : *Notes et anecdotes sur l'histoire de l'alimentation.*
Mgr François Homs : *Héloïse et Abélard, 1er volet.*
Mgr François Homs : *Héloïse et Abélard, 2ème volet.*
M. Ferdinand Boyer : *Les arènes de Nimes sous Napoléon (documents inédits).*
M. André Nadal : *La fin du Monde.*
Général Cothias : *Le colonel Bourras.*

HOMMAGES

Charles Juge-Chapsal - *Flâneries d'un Arverne en Italie — I. Rome - Impressions et souvenirs* - Clermont-Ferrand - 1970.
Camilles Lignières - *Images hispaniques* - Uzès - 1970.
Victor Lassalle - *L'influence antique dans l'art roman provençal* - Paris - 1970.
Anthologie de l'Académie des poètes classiques - Paris - 1969.
Maurice Aliger - *Monnaies gauloises de l'oppidum de Nages* - Rennes - 1968.
Maurice Aliger - *A propos des menhirs d'Aubais et de Congénies* - Paris - 1970.
Gaston Combarnous - *Un double itinéraire gallo-romain de St-Thibéry à Lodève* - Béziers - 1970.
Gaston Combarnous - *Quelques menhirs inédits de l'Hérault* - Paris - 1971.
Duc de Castries - *Madame Récamier* - Paris - 1971.
Etienne Saurel - *Histoire de l'équitation* - Paris 1971.

André Nadal : *Le Castellum, château d'eau antique de Nîmes.* Nimes - 1971.
Octave Hugues : *Pierre Masse* - 1971.
Société d'étude des Sciences Naturelles de Nimes - *Le livre du Centenaire* - 1871-1971 - Nimes.
Paul Martial Cousot - *Paul-Albert de Forbin, grand prieur de Saint-Gilles, lieutenant général des galères* (1580-1661) - Paris 1971.
Paul Martial Cousot - *Histoire de la Nouvelle Calédonie* - Toulon - 1970.

Année 1972

FAITS ACADEMIQUES

Me Jean Roger est élu président et M. Guillaume Abauzit vice-président.
Vœux de nouvel an.
Lettre de Mme Reine Jean Douël.
Réunion de la Commission des Finances.
Installation du président et du vice-président.
Jours et heures d'ouverture de la bibliothèque.
Lettre de M. I. Gaussen, membre non résidant.
Lettre de M. Charles Juge-Chapsal, membre non résidant.
Obsèques de Mme de Balincourt.
Décès du chanoine Jean de Girard de Cohorn, correspondant.
Approbation des comptes, de l'état des recettes et des dépenses pour 1971 et du budget 1972.
Séance publique du 30 janvier 1972.
Mme Joël, née Rousset, de Paris, et M. l'abbé André, de Marguerittes, sont élus correspondants.
M. le colonel Jules Igolen, membre honoraire, aura cent ans le 18 mars 1972.
Décès de M. le pasteur Raoul Lhermet, membre résidant.
Obsèques de M. le pasteur Lhermet.
Création dans « Midi Libre » d'une page sur la vie intellectuelle à Nimes et dans le Gard.
La médaille de l'Académie sera offerte à M. le colonel J. Igolen.
Retour de M. Guillaume Abauzit.
Subvention de 1.000 francs accordée par le Conseil Général du Gard.
Invitation à une séance solennelle de l'Académie d'Arles.
Visite de Me Roger, président à M. Thierry Maulnier, de l'Académie Française, et à M. Paul-Marie Duval, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
Me Roger, président, au Rotary-Club de Nimes.

MM. Pierre Ollier de Masrichard et Jean Combier, candidats au titre de correspondants de l'Académie.
M. Jean Combier et M. Pierre Ollier de Marichard sont élus correspondants.
Lettre de M. Henri Seston concernant le siège du Pasteur Lhermet, décédé.
Centenaire du Colonel Igolen.
Don de M. Sablou : liste manuscrite des membres et des associés de l'Académie de Nimes à la fin de l'Ancien régime.
Echange de vues sur la vie de l'Académie.
Lettre de remerciements de M. l'abbé André, élu correspondant.
Lettre de remerciements de Mme Henriette Joël, née Rousset, élue correspondant.
Réunion du bureau concernant les Mémoires et le Prix annuel.
M. le duc de Castries, membre non résidant est élu à l'Académie Française.
Lettre de remerciements de M. Ollier de Marichard .
M. Ivan Gaussen continue ses recherches sur la famille Pavée de Villevieille.
Obsèques de Mgr François Homs.
Visite de l'oppidum et du Musée de Nages.
M. le Professeur Paul-Marie Duval à Nimes.
Obsèques de M. Guillaume Abauzit.
Déclaration de vacance du siège du Pasteur Lhermet, membre résidant, décédé.
M. Pierre Couëtard est élu correspondant.
Repas en l'honneur de M. le Professeur Paul-Marie Duval.
Décès du Bâtonnier Maurice Chauvet, membre non résidant.
Lettres de remerciements de M. Jean Combier et de M. Pierre Couëtard.
Lettre de remerciements de M. le Professeur Paul-Marie Duval.
Obsèques de M. le Professeur André Dupont.
Hommage au Professeur André Dupont
Hommage à M. Marc Escholier, membre non résidant, décédé.
Motion en faveur de l'attribution du nom d'André Dupont à une rue de Nimes.
Mariage de Mlle Françoise Seston.
M. Aimé Vielzeuf et M. Sandvoss, correspondants, sont faits chevaliers des Palmes Académiques.

Déclaration de vacance du siège de membre résidant de Mgr Homs.
M. Thierry Maulnier, membre non résidant en surnombre, succède numériquement au bâtonnier Maurice Chauvet.
Déclaration de vacance du siège de membre résidant de M. Guillaume Abauzit.
Mlle Alice Fermaud est élue membre résidant.
Nos publications et la Direction des Antiquités Historiques du Languedoc-Roussillon à Montpellier.
Lettre de M. Fernand Boyer sur Boyer-Brun.
M. Ferdinand Boyer, Prix d'histoire Halphen.
M. Henri Chabrol, prix de l'Académie Française.
Lettre de M. James N. Hood, de l'Université de Cincinnati.
L'épée d'Académicien du duc de Castries.
Décès de M. Marcel Lignières, à l'âge de 105 ans.
M. Jean Carrière, Prix Goncourt.
L'épitaphe d'André Chénier au cimetière de Picpus.
Lettre de remerciements de Mlle Alice Fernaud.
M. Marius Portal est élu correspondant.
M. André Fraigneau est nommé membre honoraire.
Mme Lucie Mazauric (Mme André Chamson) et M. le Professeur André Gouron sont élus membres non résidants.
Lettre du Maire de Nimes à propos de la rue André Dupont.
Lettre de remerciements de M. Marius Portal.
M. le chanoine Raymond Marchand et M. le Pasteur Fabre sont élus membre résidants.
Vœu de l'Académie en faveur de la protection de la carrière de Barutel et du Creux de l'Assemblée.

COMMUNICATIONS

Mlle Alice Fermaud : *François Ier, Charles-Quint et l'Italie.*
M. Maurice Aliger : *Préhistoire de la Vaunage.*
M. Camille Lignières : *L'Espagne romaine* (1).
M. le Dr Edouard Drouot : compte rendu de *Mathilde ou un drame sans importance* (Nimes, 1972) et de *Conte cévenol et Essais poétiques* (Nimes 1972) par Louis Allègre.

M. Camille Lignières : *L'Espagne romaine* (II).
M. Guillaume Abauzit : « *In Memoriam* » *du Marquis de Lordat.*
M. Guillaume Abauzit : Compte rendu de *l'Histoire de l'Equitation,* par M. Etienne Saurel.
M. le Pasteur Brunel : *La Sauve-Majeure.*
M. Pierre Hugues : *Le Saint-Georges de la rue de la Curaterie à Nimes.*
M. Guillaume Abauzit : Compte rendu de *Camargue, terre des Salicornes,* Souvenirs et contes par M. Salem, dit Tamarisso.
M. Joachim Durand : *La jeunesse nimoise et lyonnaise d'Alphonse Daudet.*
R. P. Martin : *La querelle du Sacré.*
M. Ivan Gaussen : *Le Vice-Amiral de Pavée de Villevieille* (1747-1817).
M. Lucien Frainaud : *La marine française et le Collège royal naval d'Alais.*
M. Sandvoss : *La ville de Brunswick.*
M. le Professeur Paul-Marie Duval : *Nouveaux points de vue sur les débuts de la romanisation de la Gaule.*
M. Félix Villeneuve : *Hommage de l'Académie au célèbre spéléologue Robert de Joly* (1887-1968).
Mme Carmen Déchery : *André Chénier, poète languedocien.*
Mme Henriette Joël-Rousset : *La vie d'une grande maison d'édition.*
M. Jacques Larmat : *L'intelligence est-elle héréditaire ?*
M. le Pasteur Brunel : *Le château de Bonaguil.*
M. André Nadal : *Impressions de voyage en Inde.*
M. le Pasteur Fabre : *L'iconographie de l'Epiphanie et l'herméneutique contemporaine.*

HOMMAGES

Louis Allègre : *Mathilde ou un drame sans importance,* Nimes, 1972.
Louis Allègre : *Conte cévenol et Essais poétiques,* Nimes 1972.
M. Salem, dit Tamarisso : *Camargue, terre des Salicornes, souvenirs et contes.*
Ferdinand Boyer : *L'organisation des conquêtes artistiques de la Révolution en Belgique* (1794). Bruxelles 1972.

Cour d'Appel de Nimes : Installation de M. le Premier Président de Goislard de Monsabert et *audience solennelle de rentrée de* 1971. Nimes 1972.

Karl Ludwig Kalanke et Martina Kuchen : *Braunschweig*. Braunschweig 1971.

Marius Portal : *Le calcul mental* - Avignon - 1971.

Duc de Castries : *Figaro ou la vie de Beaumarchais* - Paris - 1972.

Année 1973

FAITS ACADEMIQUES

Vœux de bonne année 1973.
M. le Professeur Jean Brunel élu président.
M. le Dr Edouard Drouot élu vice-président.
Le fauteuil du Professeur André Dupont est déclaré vacant.
Réunion de la Commission des Finances.
Réception de Mlle Alice Fermaud, membre résidant.
M. Jean Carrière, Prix Goncourt 1972, reçoit la médaille de l'Académie.
Installation du vice-président.
Approbation des comptes financiers.
M. André Bernardy élu trésorier.
Me Jean Roger élu bibliothécaire.
M. le Dr Drouot élu archiviste.
M. Nadal élu bibliothécaire-archiviste-adjoint.
La succession du Professeur André Dupont.
M. le Professeur François Perroux, Commandeur de la Légion d'honneur.
M. Juge-Chapsal représentera l'Académie au Congrès National des Sociétés Savantes.
Séance publique annuelle.
Installation du président.
Me Roger et M. Frainaud ont représenté l'Académie de Nimes à la réception du duc de Castries à l'Académie Française.
La plaque d'André Chénier au cimetière de Picpus.
La carrière romaine de Barutel et le Creux de l'Assemblée.
Dénomination du Collège d'Enseignement Secondaire du Capouchiné.
Réception de M. le Chanoine Marchand, Vicaire général, membre résidant.
La salle Henry Bauquier.
M. Aimé Vielzeuf élu membre résidant.
M. Jean Carrière, M. Guy Dupré, M. Armand Brunel, M. Pierre Gorlier, Mme Durand-Tullou sont élus correspondants.

Réception de M. le Pasteur Emile Fabre, membre résidant.
M. Guiseppe Arcaroli candidat au titre de correspondant.
Visite à l'abbaye de Sénanque et à l'exposition saharienne.
M. Guiseppe Arcaroli est élu correspondant.
Remerciements de MM. Aimé Vielzeuf, Jean Carrière, Gorlier, Guy Dupré, Armand Martin et de Mme Durand-Tullou.
Apposition d'une plaque sur la maison natale de Jean Paulhan, de l'Académie Française.
Cinquantenaire de la Société des bibliophiles nimois et de la Société félibréenne *La Tour Magno.*
M. Roger Chastanier, membre résidant, devient membre non résidant.
M. Jean Pourtal de Ladevèze et M. Georges Martin, lauréats de l'Académie Française.
Centenaire de la naissance d'Henry Bauquier (1873-1952).
La médaille de l'Académie sera remise à M. le duc de Castries.
Il est décidé de remplacer M. Roger Chastanier, devenu membre non résidant.
Séance extraordinaire en l'honneur de M. le duc de Castries.
Mariage de Mlle Françoise du Colombier.
Naissance de Stéphanie Panet.
La carrière romaine de Barutel et le Creux de l'Assemblée.
M. Maurice Aliger est candidat au siège de membre résidant de M. Chastanier.
M. André Chamson, de l'Académie Française, présent à la séance du 5 octobre 1973.
Mlle Alice Fermaud a perdu sa sœur.
Mariage de M. Frédéric Abauzit.
M. Pierre Hugues, Commandeur dans l'Ordre des Palmes académiques.
M. Maurice Aliger est élu membre résidant.
M. le Général Henri-Pierre Cothias est élu membre non résidant.
M. Marc Bernard est nommé membre honoraire.
Décès de M. Jacques Favre de Thierrens, membre non-résidant.
M. le Professeur Robert Badouin et M. Roger Leenhardt sont élus correspondants.
Lettre de M. Roger Richardot, Préfet du Gard.
Lettre de Mgr Rougé, Evêque de Nimes.
Lettre de M. le Professeur Jacques Vier.

Réception de M. Aimé Vielzeuf.
Décès de M. le Colonel Jules Igolen, membre honoraire.
Décès de Mlle Boutaud de Lacombe, correspondant.
Demande de renseignements sur Gergonne, Pécolet, Tédenat et Raoul Stéphan.
M. Henri Lacombe est élu à l'Académie des Sciences.
Mélanges d'Histoire médiévale languedocienne d'André Dupont.
Remerciements de M. le Professeur Badouin et de M. Leenhardt.
Réception de M. Maurice Aliger.
M. Victor Lassalle est chargé d'inventorier et de présenter la collection iconographique et numismatique du Comte de Chambord.
Vœu concernant les découvertes faites dans le sol de la place des Arènes.

COMMUNICATIONS

M. Georges Martin, *A propos du Centenaire de Tartarin de Tarascon et de l'Arlésienne.*
M. Joachim Durand, *Le plus célèbre bibliophile gardois, Charles de Baschi, marquis d'Aubais.*
Mlle Alice Fermaud, compte rendu de *Flâneries d'un Arverne en Italie. I. Rome. Impressions et souvenirs* par Charles Juge-Chapsal.
Me Edgar Tailhades, compte rendu de *Figures et thèmes hispaniques* par Camille Lignières.
Mgr François Homs, *Quelques réflexions sur Phèdre de Jean Racine* (texte présenté et lu par M. Henri Seston).
M. l'Abbé André : *L'abbé de Sauvages* (1710-1795).
M. le Dr Jean Paradis : *L'homme inachevé.*
M. Ivan Gaussen : *Le Marquis de Villevieille et Vauvenargues.*
Mlle Alice Fermaud : *Pascoli, le poète des humbles.*
M. Maurice Aliger : *La monnaie antique et les trouvailles monétaires en Vaunage.*
M. Félix Villeneuve : Compte rendu de *La génétique de l'intelligence,* par Jacques Larmat.
M. Guy Dupré : *Formation et rayonnement d'une personnalité catholique au XIX^e^ siècle : le Père Emmanuel d'Alzon* (1810-1880).
Mme Lucie Mazauric : *Du caractère cévenol.*

M. le Général Cothias : *A la recherche de l'Europe unie : quinze siècles d'illusions.*
M. André Nadal : *Les Mathématiques modernes et Nicolas Bourbaki.*
Dr Edouard Drouot : compte rendu de *Balaruc-les-Bains en Languedoc,* par M. le Dr Robert Gros.
M. le Pasteur Brunel : *Le Liban d'hier et d'aujourd'hui ; sa structure spéciale et sa position dans le Moyen-Orient.*

HOMMAGES

Georges Martin, *Nimes dans la littérature,* Nimes, 1972.
Chanoine Richard, *Du Paradis Terrestre à la Parousie,* Avignon, 1972.
Maurice Aliger, *Les Monnaies des jardins de la Fontaine à Nimes,* Cahiers numismatiques, 1972.
Jean Durieux, *De quelques bâtards illustres,* discours prononcé à l'audience solennelle de rentrée de la Cour d'Appel de Nimes du 16 septembre 1972, Digne, 1972.
Jean Pourtal de Ladevèze, *Et ce divin laurier des âmes exilées,* Paris, 1973.
Y. Chassin du Guerny : *Châteaux du Gard,* Paris, s.d.
Nuova Rivista di Varia Umanità, diretta da Giuseppe Arcaroli. Verona, anno IV, n° 3-4, 1959.
Giuseppe Arcaroli : *Recensione. Pasquale Salvucci. Linguagio e mondo umano in Condillac* (*ex Nuova Rivista di varia umanita, Anno III, n°* 1, 1958).
Giuseppe Arcaroli : *Recensione. P. Salvucci. La dottrina kantiana dello schematismo trascendentale* (*ex Nuova Rivista di varia umanita. Anno II, n°* 2, 1957).
Pierre Dupuy : *Les fanatiques du toro ou le grand combat de l'aficion française. Nimes,* 1972.
Jacques Larmat : *La génétique de l'intelligence. P.U.F.* Paris, 1973.
Servicio informativo espanol : *La constitution espagnole.* Madrid, 1972.
Cyprien Jullian : *La Russie d'où je viens.* Uzès, 1973.

Maurice Aliger : *Monnaies Volques Arécomiques, Arvernes et Eduennes de l'Oppidum de Nages* (Gard) (Ogam, tome XXI, Fasc. 1.6. Rennes, 1969).
Marius Portal : *Le calcul mental, ses secrets et ses applications.* 5e édition. Avignon, 1972.
Jo-Durand : *Etudes et portraits,* Nimes, 1971.
Joachim Durand : *Feuillets épars,* Nimes, 1973.
Maurice Aliger : *Monnaies étrangères de l'oppidum de Nages* (Cahiers numismatiques, mars 1973, n° 55).
Jacques Fontane : *Les quatre temps ou la vie d'un cévenol,* 1971.
Victor Lassalle, *Nimes,* Paris, 1973.
Aimé Vielzeuf : *Ardente Cévenne,* 1973.

ACADEMIE DE NIMES

Bureau de 1971

Président d'honneur : M. Richardot, Préfet du Gard.
Président : M. le Docteur Jean Paradis.
Vice-Président : M. le Professeur Jean Brunel.
Secrétaire Perpétuel : M. Pierre Hugues.
Trésorier : M. André Bernardy.
Bibliothécaire : Me Jean Roger.
Archiviste : M. le Docteur Edouard Drouot.
Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

Bureau de 1972

Président d'honneur : M. Richardot, Préfet du Gard.
Président : Me Jean Roger.
Vice-Président : M. Guillaume Abauzit.
Secrétaire Perpétuel : M. Pierre Hugues.
Bibliothécaire : Me Jean Roger.
Archiviste : M. le Dr Drouot.
Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal

Bureau de 1973

Président d'honneur : M. Richardot, Préfet du Gard.
Président : M. le Professeur Jean Brunel.
Vice-Président : M. le Dr Drouot.
Secrtaire Perpétuel : M. Pierre Hugues.
Trésorier : M. André Bernardy.
Bibliothécaire : Me Jean Roger.
Archiviste : M. le Docteur Edouard Drouot.
Bibliothécaire-Archiviste adjoint : M. André Nadal.

L'ACADEMIE DE NIMES

au 31 Décembre 1973

CLASSE DES MEMBRES RESIDANTS

comprenant 36 Académiciens résidant à Nimes

N°s	Date de l'élection	NOM DES ACADEMICIENS	Prédécesseurs
1	3-05-1946	Elie LAURIOL, ✱, ⁂ 1914-18, Pasteur, 7, rue Cart, Nimes.	Prof. Giran
2	28-02-1947	Jean BRUNEL, O ❦, Professeur honoraire à la Faculté des Lettres de Montpellier, 23, rue Rouget-de-l'Isle, Nimes.	Franck Rouviere
3	14-03-1947	Paul CABOUAT, O ✱, ⁂ 14-18, Docteur en médecine, 5, rue Demians, Nimes.	Paul Bonnet
4	29-04-1949	Henry SESTON, O ✱, ⁂ 14-18, O ❦, Ch. Mérite Social, Professeur agrégé de Lycée honoraire, 9, rue Racine, Nimes.	Henri Trial
5	29-04-1949	Camille LIGNIERES, O ✱, ⁂ 14-18, C. République Espagnole C. Alphonse X, etc. Agrégé d'Espagnol, Inspecteur d'Académie honoraire, 2, rue Pradier, Nimes.	Pasteur Cadix
6	27-05-1949	Jean PARADIS, ✱, ⁂ 39-45, Méd. Résistance, Docteur en médecine, 12, Av. Feuchères, Nimes.	Henri Pertus
7	14-04-1950	Xavier de BALINCOURT, O ✱, ⁂ 14-18, ⁂ TOE, Lieut.-Colonel en retraite, 29, rue des Lombards, Nimes.	Gén. de Bourgon

8	24-03-1952	Edgar TAILHADES, Avocat, ancien Bâtonnier, Sénateur du Gard, 3, rue Montjardin, Nimes.	Lieut.-Col. Igolen
9	26-12-1952	Henri de REGIS, viticulteur, 14, rue de Chapitre, Nimes.	Bernard Latzarus
10	6-03-1953	Jules-Albert DAVE, ✲, O. Mérite Social, Ch. Mérite Agricole, Juge honoraire, 30, rue Fénelon, Nimes.	Marcel Gouron
11	11-03-1955	Jean THEROND, Entomologiste, 41, rue Séguier, Nimes.	Dr Reynaud
12	11-03-1955	Pierre HUGUES, ✲, C. ❦, Ch. Arts et Lettres, Ch. Mérite Agricole, Ch. Mérite Sportif, Censeur honoraire du Lycée Alphonse-Daudet, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du Gard, Majoral du Félibrige, 1, rue Villeperdrix, Nimes.	Chanoine Chabot
13	25-06-1957	Jean SABLOU, ✲, O. Arts et Lettres, Directeur des Archives départementales, 20, rue des Chassaintes, Nimes.	Philippe Fauré-Frémiet
14	20-12-1957	Paul BRUNEL, ✲, ⁂ 14-18 (2 citations), Pasteur, 1, rue Terraube, Nimes.	Antonin
15	19-05-1959	André NADAL, O ❦, Professeur de Lycée honoraire, 29, rue Ménard, Nimes.	Marcel Coulon
16	17-03-1961	André BERNARDY, Chef de Centre Adjoint à l'E.D.F. en retraite, 13, rue Briçonnet, Nimes.	Jean Gibelin
17	9-06-1961	Jean ROGER, ❦, Ch. Solidarité Italienne, Greffier en chef de la Cour d'Appel, 7, quai de la Fontaine, Nimes.	Me Enjoubert
18	9-02-1962	Claude ESCHOLIER, ⁂ 39-45, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, 731, ch. Mas de Roulan, Nimes.	Don Sauveur Panagelli

19	30-10-1964	Robert LAFONT, ❦, Professeur à l'Université Paul-Valéry à Montpellier, 14, rue Parmentier, Nimes.	Max Hutter
20	18-12-1964	Edouard DROUOT, Docteur en médecine, 38, rue Montaury, Nimes.	Georges Livet
21	12-03-1965	Lucien FRAINAUD, ❦, O. Mérite Agricole, Directeur honoraire de la Mutualité Agricole, 14, rue Claude Bernard, Nimes.	André Modeste
22	25-06-1965	René THIBON, Chanoine honoraire, 4, rue de la Garrigue, Nimes.	Chanoine Cantaloube
23	11-02-1966	René PANET, ✲, Conseiller à la Cour, 23, rue Pradier, Nimes.	Me Emmanuel Lacombe
24	5-05-1967	Léon FOSSE, ✲ 39-45, Notaire honoraire, 7, rue Cité-Foulc, Nimes.	Me Gustave Lafarge
25	23-02-1968	Maurice AUMERAS, ✲, O. ❦, Cr. du Combattant, Professeur honoraire à la Faculté des Sciences de Lyon, 1, rue Stanislas-Clément, Nimes.	Chanoine Gasque
26	22-11-1968	Joachim DURAND, O ✲, C. ordre National du Mérite, Directeur honoraire au Ministère de la Marine Nationale, 27, rue de la Servie, Nimes.	Etienne Velay
27	7-11-1969	Jacques LARMAT, ❦, Professeur agrégé de Sciences Naturelles, 39, rue Rouget-de-l'Isle, Nimes.	Aimé Flaugère
28	19-12-1969	Félix VILLENEUVE, Ch. ordre National du Mérite, O. ❦, Professeur agrégé de Sciences Naturelles, 19, rue de Barcelone, Nimes.	Henri Barnouin

29	19-12-1969	Robert du COLOMBIER, O. ✻,⁂,⁂, O. Mérite Social, Méd. Education surveillée, Méd. Administration Pénitentiaire, Procureur général près la Cour d'Appel de Nimes, 27, rue Rouget-de-l'Isle, Nimes.	Octave Hugues
30	18-12-1970	Georges MARTIN, ✻, Chev. Arts et Lettres, Majoral du Félibrige, Joaillier, 6, rue de la Curaterie, Nimes.	Marcel Fabre
31	23-04-1971	Victor LASSALLE, Ch. Arts et Lettres, Conservateur des Musées d'Art et d'Histoire de Nimes, 66, Impasse de la Vaunage, Nimes.	Jean Douël
32	10-11-1972	Alice FERMAUD, O. ⁂, Professeur agrégé d'Italien honoraire, 4 rue Jeanne-d'Arc, Nimes.	Raoul Lhermet
33	22-12-1972	Raymond MARCHAND, Chanoine, Vicaire général du diocèse, 2, rue Robert, Nimes.	Mgr Homs
34	22-12-1972	Emile FABRE, ⁂ 14-18, Pasteur de l'Eglise Réformée de France, Parignargues (Gard).	Guillaume Abauzit
35	23-03-1973	Aimé VIELZEUF, ⁂ 1939-45, Médaille du Combattant, Médaille du Combattant volontaire de la Résistance, Professeur d'Enseignement Général au Collège d'Enseignement secondaire Feuchères, 41, quai de la Fontaine, Nimes.	André Dupont
36	5-10-1973	Maurice ALIGER, Conservateur du Musée de Nages, Directeur des Fouilles, 2, rue Fléchier, Nimes.	Roger Chastanier

CLASSE DES MEMBRES NON RESIDANTS

comprenant 24 Académiciens ne résidant pas à Nimes

N°s	Date de l'élection	
1	5-05-1939	Jean POURTAL DE LADEVEZE, Homme de Lettres, 21, Av. Mozart, Paris (XVIme).
2	29-05-1942	Jacques VIER, ❦, Professeur à la Faculté des Lettres de Rennes, 4, rue Pointeau du Ronceray, Rennes.
3	19-11-1943	Charles CALEMARD, O ✲, Premier Président de Cour d'Appel honoraire, 63250 La Merlée-Joze.
4	22-10-1954	Fernand ROBERT, ✲, Professeur à la Sorbonne, 119, bd Carnot, Le Vésinet (S.-et-O.).
5	8-01-1955	Ivan GAUSSEN, O ✲, Ch. ordre National du Mérite, ⁂ 14-18, O. Arts et Lettres, O. Santé Publique, Sous-Directeur honoraire de l'Administration Générale de l'Assistance Publique, 46, rue de Douai, Paris.
6	4-03-1956	Henri BONPAIRE, ✲, Professeur à la Sorbonne, 16, rue Auguste-Rodin, Sèvres.
7	15-03-1957	André CHAMSON, G.C. ✲, de l'Académie Française, G.O. ordre National du Mérite, ⁂ 39-45,Méd. Résistance, Directeur Général honoraire des Archives Nationales, 35, rue Mirabeau, Paris (16me).
8	10-06-1960	Jean MILHAUD, O ✲, C. ordre National du Mérite, Expert International en Administration, 37, bd d'Auteuil, Boulogne-sur-Seine.
9	9-06-1961	François PERROUX, ✲, Professeur au Collège de France, Paris.
10	4-01-1963	Henri CHABROL, ✲, ⁂ 14-18, O ❦, Professeur agrégé honoraire des Lycées de Paris, 80, rue Taitbout, Paris (9e).
11	1-03-1963	René, Duc de CASTRIES, ✲, de l'Académie française, Chev. Arts et Lettres, Chev. Ordre de Cincinnatus, Homme de lettres, 45, Av. de Montaigne, Paris (8me).

12	31-05-1963	Henri AUBANEL, Manadier, Homme de lettres, Mas du Simbéu, Les Saintes-Maries-de-la-Mer.
13	8-11-1963	Paul-Marie DUVAL, ✻, de l'Institut, Professeur au Collège de France, 7 rue Alasseur, Paris (15me).
14	12-03-1965	André MODESTE, O ✻, O ⟡, O Etoile Noire du Bénin, Trésorier Payeur Général honoraire, Ortafa, (P.-O.).
15	25-02-1966	R. P. MARTIN, Docteur ès-Lettres, Directeur de la Chorale St-Eustache, 2, impasse St-Eustache, Paris.
16	6-06-1969	Charles JUGE-CHAPSAL, ⟡, Cr. Combattant 14-18, O. Couronne Yougoslave, Vice-président en retraite du Tribunal de Grande Instance de Toulon, 5, place Paul-Doumer, Riom.
17	6-06-1969	Gaston CHAUVET, ✻ 14-18, Méd. vermeil du Travail, ancien Directeur d'usine à gaz, 33, avenue Maxime-Pascal, Uzès.
18	6-06-1969	Hervé HARANT, O. ✻, O. ⟡, O. Mérite Agricole, Ch. Santé Publique, Professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, Correspondant national de l'Académie de médecine, Correspondant du Museum, 17, bd Louis- Blanc, Montpellier.
19	23-01-1971	Louis LEPRINCE-RINGUET, O. ✻, de l'Académie française, 3, quai Conti, Paris.
20	23-01-1971	Thierry MAULNIER, O. ✻, de l'Académie française, 3, quai Conti, Paris.
21	8-12-1972	Lucie MAZAURIC (Mme André CHAMSON), Conservateur honoraire des Musées Nationaux, 135, rue Mirabeau, Paris (16e).
22	8-12-1972	André GOURON, ⟡, Professeur à la Faculté de Droit, Université de Montpellier I, 42, rue de l'Université, Montpellier.
23	11-05-1973	Roger CHASTANIER, ✻, ancien Maître-imprimeur, Lussan (Gard).
24	5-10-1973	Pierre Henri COTHIAS, G. O. ✻, ✻ 1939-45 (12 citations), Général de Brigade (C.R.), Mialet (Gard).

CORRESPONDANTS

(en nombre illimité)

1926 Jacques de NEUVILLE, O ✻, Conseiller Honoraire à la Cour des Comptes, 5, Av. de la Bourdonnais, Paris (9e).

1932 Ferdinand BOYER, ✻, 14-18, C. ❦, Docteur ès-lettres, Professeur agrégé d'Histoire honoraire, 13, rue Parrot, Paris (12e).

1932 Mme MARTINAZZO-GANDIN, 45, rue de la République, Bessèges (Gard).

1932 Georges RIVALS, O ✻, 14-18, Professeur de Philosophie honoraire, 34, rue Farges, Montpellier (Hérault).

1944 Paul ROJAT, ✻, 14-18, Retraité de la Marine Marchande, 239, rue Judaïque, Bordeaux (3e).

1949 Mlle Lucie METGE, O. ❦, Directrice d'Ecole honoraire, 2, rue Racine, Nimes.

1950 Jean SUSINI, O. ❦, Professeur honoraire de Lycée, 33, bd Gambetta, Alès.

1951 Louis BOYER, Journaliste, 43, chemin du Mas de Roulan, Nimes.

1952 Pierre-Fernand LIGER, O ❦, Chef de Bureau à la Mairie, 9, rue Bigot, Nimes.

1953 Hubert NOE, Préparateur en Pharmacie, 9, rue de la Glacière, Milhaud (Gard).

1954 Mme MARTIN-GUIS, 11 bis, av. Carnot, Nimes.

1955 M. BRAUD, O ✻, Premier Président honoraire de Cour d'Appel, rue Pelleport, Bordeaux.

1956 Mme Carmen DECHERY, ❦, Professeur de Lycée honoraire, 20, Bd Sergent-Triaire, Nimes.

1957 Mme Gleb ZBOROMIRSKY, ✻, O ❦, Professeur honoraire au Conservatoire de Musique et d'Art Dramatique de Nimes, 24, rue Porte-de-France, Nimes.

1960 Yvon PRADEL, ❦, Professeur au Lycée Technique, 12, rue St-Laurent, Nimes.

1960 Abel CAUZID-ESPERANDIEU, Juge au Tribunal d'Instance, 7, rue Cart, Nimes.

1961 Edgard RAIZON, ✠, Croix Combattant volontaire, Croix Mérite Militaire, Médaille de Verdun, 🏵, Maître en gai-Savoir, 2, avenue Emile-Jamais, Vergèze (Gard).

1963 Robert GIRARD, Pasteur, 1, bd de la République, Marsillargues (Hérault).

1965 M. ROESSING-SCHMALBACH, Président de la Sté franco-allemande, Brunswick (Rép. Féd. Allemande).

1966 Mlle R. JEOLAS, Professeur au C.E.S. Feuchères à Nimes, 13, rue Marceau, St-Gilles (Gard).

1966 Sœur Chantal BAUQUIER, Religieuse bénédictine, 7, rue d'Issy, Vanves (Seine).

1967 Philippe ROJAT, La Rocagne - Les Merles, Sadirac (Gironde).

1967 H. SANDVOSS, Secrétaire de la Société Franco-Allemande de Brunswick, 27, Margaritenhöhe, 3300 Braunschweig (Allemagne de l'Ouest).

1968 Marius PUGET (dit Pierre-de-Châteauneuf), Croix du Combattant Volontaire 1914-18, Médaille de Verdun, de l'Académie de Vaucluse, Châteauneuf-du-Pape (Vaucluse).

1968 Gaston COMBARNOUS, Croix du Combattant, Collaborateur au C.N.R.S., 5, rue Nationale, Clermont-l'Hérault (Hérault).

1968 Robert BLANC, ✠, O. 🏵, Administrateur civil, 56, rue Fondary, Paris (15e).

1969 Paul TROY, C. ✠, O. Mérite Maritime, Méd. Aéronautique, Croix Combattant volontaire, Ingénieur général du Génie Maritime en retraite, Conseiller du Commerce extérieur, Administrateur de sociétés, Valroch, Prades (Pyrénées-Orientales).

1969 Edouard JOZAN, Gd C. ✠, 1939-45, Gd C. du Mérite de l'Ordre souverain militaire de Malte, Méd. de Sauvetage, etc..., Amiral (C.R.), Administrateur de sociétés, 30, avenue Carnot, Paris (17e).

1969 Henry de SEGUINS, Comte de COHORN, ✠, ⚜ Valeur militaire, Méd. Jeunesse et Sports, Officier de cavalerie, Saint-Quentin-la-Poterie (Gard).

1969 Christian GIUDICELLI, Homme de Lettres, 26, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).

1969 Jacques LE BERGER CARRIERE, Ch. Ordre de Léopold II, industriel, Membre de l'Association des écrivains belges, Administrateur de l'Office héraldique et généalogique de Belgique, 45, avenue Général-de-Gaulle, Bruxelles 5 (Belgique).

1970 Marcel LAURENS, (Abbé), Vice-Président de la Commission diocésaine d'Art Sacré du Gard, Correspondant de la Commission supérieure des monuments historiques, 26 bis, route d'Alsace, Alès (Gard).

1970 Jean PAUC, (Abbé), Président de la Commission diocésaine d'Art Sacré de l'Aude, Correspondant de la Commission supérieure des monuments historiques, 9, rue Auguste-Fabre, Narbonne (Aude).

1972 Henriette JOEL, née Rousset, Lectrice-traductrice, 30, Avenue Belmontet, 92, Saint-Cloud.

1972 ANDRE (Abbé), Marguerittes (Gard).

1972 Pierre OLLIER DE MARICHARD, Directeur de la Revue d'Etudes Préhistoriques, 29, rue Stephenson, Paris (18e).

1972 Jean COMBIER, Directeur des Antiquités Préhistoriques de la Circonscription Rhône-Alpes, 71, Romanèche-Thorins.

1972 Pierre COUETARD, Pharmacien, 1, Boulevard Victor-Hugo, Nimes.

1972 Marius PORTAL, Directeur d'Ecole Primaire honoraire, Caveirac (Gard).

1973 Jean CARRIERE, Prix Goncourt, Domessargues (Gard).

1973 Guy DUPRE, Docteur ès-lettres, Professeur au lycée Alphonse-Daudet, 10, rue Descartes, Nimes.

1973 Pierre GORLIER, ✠, O. ❦, O. Mérite Social, Instituteur public honoraire, 7, rue de la Prairie, Le Vigan (Gard).

1973 Adrienne DURAND-TULLOU, Chev. Arts et Lettres, Rogues (Gard).

1973 Guiseppe ARCAROLI, Professeur à la Faculté d'Economie et de Commerce de l'Université de Padoue-Vérone (Italie).

1973 Armand BRUNEL, Méd. Guerre d'Algérie, Attaché administratif, Vers - Pont-du-Gard.

1973 Robert BADOUIN, Professeur à la Faculté de Droit, Montpellier.

1973 Roger LEENHARDT, Cinéaste, Calvisson (Gard).

MEMBRES HONORAIRES

1953 Marcel GOURON, O ✻, Directeur honoraire des Archives de l'Hérault, ancien membre résidant, Montpellier.

1960 M. BARDE, Pasteur, ancien membre résidant, 154, rue Perronet, Neuilly-sur-Seine.

1962 Don Sauveur PAGANELLI, O ✻, Préfet honoraire, Inspecteur Général honoraire de l'Education Nationale, ancien membre résidant, Ajaccio.

1964 Hans Guenther WEBER (Dr), Oberstadtdirektor, 33,Braunschweig - Rathaus (Rép. Féd. allemande).

1970 M. de MORI, Professeur au lycée Scipion Mafféi de Vérone, Adjoint au Maire de Vérone, Vérone (Italie).

1972 André FRAIGNEAU, Homme de Lettres, ancien membre non résidant. 9, rue Saint-Romain, Paris (6me).

1973 Marc BERNARD, Homme de Lettres, Prix Goncourt, 340, rue Saint Jacques, Paris, ancien membre non résidant.

BIENFAITEURS DE L'ACADEMIE

Mgr FLECHIER
Jean-François SEGUIER
Mgr de BECDELIEVRE
N. RIBOULET
Mlle Alice DUMAS
N. DEVEZE
Mgr de VILLEPERDRIX
Jacques SAGNIER
Henry BAUQUIER
Marquis de LORDAT

FRANCE

Académies, Sociétés Savantes

et

organismes correspondants

Abbeville	Société d'Emulation Historique, Hôtel de ville, Abbeville.
Aix-en-Provence	Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Aix-en-Provence.
Agen	Société Académique, 9, Bd de la République, Agen.
Alès	Bibliothèque Municipale, Alès.
Amiens	Société des Antiquaires de Picardie, Musée de Picardie, 48, rue de la République, Amiens.
Angers	Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts, Hôtel de Ville, Angers.
Angoulême	Société Archéologique de la Charente, 44, rue de Montmoreau, Angoulême.
Arles	Académie d'Arles, Muséon Arlaten, Arles.
Arras	Académie des Lettres, Sciences et Arts, Hôtel de ville, Arras.
	Commission départementale des Monuments Historiques du Pas-de-Calais, 12, Place de la Préfecture, Arras.
Auch	Société Archéologique, Historique, Littéraire et Scientifique du Gers, Archives Départementales, Auch.
Autun	Société l'Eduen, 19, rue St-Antoine, Autun.
	Société d'Histoire Naturelle et des Amis du Museum, Muséum, Autun.
Avesnes	Société Archéologique et Historique, Hôtel de ville, Avesne.
Avignon	Académie du Vaucluse, Hôtel Salvati-Palasse, rue Devéria, Avignon.

Beaucaire	Société d'Archéologie, Musée archéologique, rue de Nimes, Beaucaire.
Belfort	Société Belfortaise d'Emulation, 4, rue Général Roussel Belfort.
Besançon	Académie de Besançon, 17, rue Ernest Renan, Besançon.
	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, 20, rue Chiffet, Besançon.
	Société d'Emulation du Doubs, Hôtel des Sociétés Savantes, 20, rue Chiffet, Besançon.
Béziers	Société Archéologique, 8, rue Bonsy, Béziers.
Bordeaux	Société Archéologique, Archives Départementales, Bordeaux.
Brest	Société Archéologique du Finistère, Hôtel de ville, Brest.
Cambrai	Société d'Emulation, 35, rue Saint-Georges, Cambrai.
Cannes	Société Culturelle Méditerranéenne, 28, boulevard Carnot, Cannes.
	Société Scientifique et Littéraire de Cannes et de l'arrondissement de Grasse, Bibliothèque Municipale, Cannes.
Carcassonne	Société d'Etudes Scientifiques de l'Aude, 5, rue Aimé Ramon, Carcassonne.
Chartres	Société Archéologique d'Eure-et-Loir, 16, rue Saint-Pierre, Chartres.
	Société dunoise d'Archéologie, 2, rue du Cloître Saint-Roch, Châteaudun.
Châteaudun	Académie des Sciences et Belles-Lettres, 19, rue Bardoux, Clermont-Ferrand.
Clermont-Fd	L'Auvergne Littéraire, 2, cours Sablon, Clermont-Ferrand.
Colmar	Société d'Histoire Naturelle, Bibliothèque municipale, Colmar.
Dax	Société de Borda, 60, avenue St-Vincent-de-Paul, Dax.
Digne	Société Littéraire et Scientifique des Basses-Alpes, Archives Départementales, Digne.

Dijon	Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres, Bibliothèque Municipale, 5, rue Ecole-de-Droit, Dijon.
	Faculté des Sciences Humaines, 2, Bd Gabriel, Dijon.
Foix	Société préhistorique de l'Ariège, Archives Départementales, Foix.
Gap	Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 2, rue Carnot, Gap.
Grenoble	Académie Delphinale, Archives Départementales, Grenoble.
Le Havre	Société havraise d'Etudes diverses, 56, rue Anatole France, Le Havre.
Le Mans	Revue Historique et Archéologique du Maine, 17, rue de la Reine Bérangère, Le Mans.
Lyon	Société Historique, Archéologique et Littéraire, Archives Départementales, Lyon.
	Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon, 4, rue Adolphe-Max, Lyon.
Mâcon	Académie de Mâcon, 4, rue de la Paroisse, Mâcon.
Marseille	Société Romania, Palais de la Bourse, Marseille.
Mende	Société des Lettres de la Lozère, Imprimerie Chaptal, Mende.
Metz	Académie Nationale de Metz, 20, En Nexirne, Metz.
Montbrison	Société La Diana, rue Florimond Robertet, Montbrison.
Montpellier	Académie de Montpellier, Musée Fabre, Montpellier.
	Annales de l'Université, Bibliothèque universitaire, Montpellier.
	Direction des Services d'Archives de l'Hérault, Montpellier.
	Centre Régional de Productivité et d'Etudes Economiques, Faculté de Droit, 39, rue de l'Université, Montpellier.
	Bibliothèque universitaire, section lettres, BP 1135, Montpellier.
Moulins	Société d'Emulation du Bourbonnais, Archives Départementales, Moulins.
Narbonne	Commission Archéologique, Hôtel de ville, Narbonne.
Nevers	Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Archives Départementales, Nevers.

Nice	Académie des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes, 13, rue Maccarani, Nice.
	Institut de Préhistoire et d'Archéologie des Alpes-Maritimes, Archives Départementales, Nice.
Nimes	Archives départementales, rue des Chassaintes, Nimes.
	Rencontres gardoises, 10, Grand'rue, Nimes.
Orgnac-l'Aven	Bibliothèque Séguier, Grand'rue, Nimes.
	Société préhistorique de l'Ardèche, Orgnac-l'Aven.
Paris	Académie Française, 3, quai Conti, Paris.
	Académie des Inscriptions et Belles Lettres, 3 quai Conti, Paris.
	Bibliothèque des Sociétés Savantes, 58, rue Richelieu, Paris.
	Bulletin Philologique et Historique, Imprimerie Nationale, Paris.
	Centre National de la Recherche Scientifique, 58, rue Richelieu, Paris.
	Comité des Travaux Historiques et Scientifiques, Direction des Bibliothèques, Ministère de l'Education Nationale, 110, rue de Grenelle, Paris (7e).
	Bibliothèque Nationale, Dépôt légal des Périodiques, 58, rue de Richelieu, Paris.
	Bureau de la Statistique, Ministère de l'Information, Paris.
	La France Latine, 11, rue de l'Estrapade, Paris (5e).
Perpignan	Société agricole, scientifique et littéraire, Hôtel Pams, 18, rue Emile Zola, Perpignan.
Pézenas	Bulletin de la Société des Amis de Pézenas, Hôtel de Ville, Pézenas.
Poitiers	Société des Antiquaires de l'Ouest, passage de l'Echevinage, Poitiers.
Quimper	Société Archéologique, Archives Départementales, Quimper.
Rennes	Société Archéologique, Imprimerie Marré-Simon, Rennes.
	Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest, C % M. Quéniart, Université de Rennes II, Av. Gaston Berger Rennes.

Rouen	Société Savante de Haute-Normandie, 18, rue Beauvoisine, Rouen.
Saint-Germain-en-Laye	Antiquités Nationales, Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye.
Saint-Gilles-du-Gard	Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque Municipale, Saint-Gilles-du-Gard.
St-Jean de Maurienne	Société d'Histoire de la Maurienne, St-Jean-de-Maurienne.
St-Quentin	Société Académique, Bibliothèque Municipale de Saint-Quentin.
St-Lô	Société d'Archéologie et d'Histoire, Archives Départementales, St-Lô.
St-Malo	Société d'Histoire et d'Archéologie, 5, rue Pélicot, St-Malo.
Sens	Société Archéologique, 5, rue Rigaud, Sens.
Strasbourg	Société Académique du Bas-Rhin, Palais Universitaire, 9 place de l'Université, Strasbourg.
Toulon	Académie du Var, 9, place de la Liberté, Toulon. Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de Toulon de du Var, Préfecture, Toulon.
Toulouse	Académie des Sciences et Belles Lettres, Hôtel d'Assézat et de Clémence Isaure, Toulouse. Annales du Midi, 14, rue des Arts, Toulouse. Bulletin de l'Université, Palais de l'université, Toulouse.
Valence	Société d'Archéologie et de Statistiques de la Drôme, 14, rue de la Manutention, Valence.
Vannes	Société Polymathique du Morbihan, rue Hôtel de ville, Vannes.
Versailles	Bulletin de la Commission des Antiquités, Archives Départementales, Versailles.
Vitry-le-François	Société des Sciences et Arts, Hôtel de Ville, Vitry-le-François.

ETRANGER

Académies, Sociétés Savantes

et

organismes correspondants

Bari	Annales de la Faculté des Lettres et de Philosophie, Bibliothèque, Palazzo Ateneo, 70 122 Bari (Italie).
Bruxelles	Académie Royale de Belgique, Palais des Académies, 1, rue Ducale, 1000 Bruxelles (Belgique).
Cambridge	The Serial Division, Harvard College Library, Cambridge - 38 - Mass (USA).
Constantine	Société Archéologique de Constantine, Musée, Constantine (Algérie).
Genève	Société d'Histoire et d'Archéologie, Bibliothèque Publique et Universitaire, 1211, Genève 4 (Suisse).
Maurice (île)	Revue Artistique de l'Ile Maurice, Consulat de France, Ile Maurice.
Moscou	Institut d'Information Scientifique de l'Académie des Sciences de l'URSS, Baltiyskaïa Ulitsa 14, MOSKA - A -219, (URSS).
Neuchâtel	Société Neuchâteloise de Géographie, Bibliothèque Municipale de Neuchâtel, 2000, Neuchâtel (Suisse).
Vérone	Académia di Agricoltora, Scienze et Letteri, Palazzo Erbisti, Via Leoncino, 6, Vérone (Italie).